



**HAL**  
open science

## Jules Joseph Martha : étruscologue

Célia Prost

► **To cite this version:**

| Célia Prost. Jules Joseph Martha : étruscologue . Art et histoire de l'art. 2014. dumas-01547359

**HAL Id: dumas-01547359**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01547359v1>**

Submitted on 26 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ÉCOLE DU LOUVRE

Célia PROST

## Jules Joseph Martha : étruscologue



Volume de texte

Mémoire de recherche  
(2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle)  
Présenté sous la direction de  
M. Laurent Haumesser

Juin 2014

Photographie en page de couverture : Jules Martha, photographie anonyme, collection privée de la famille.

## Résumé

Après un cursus brillant le conduisant de l'École normale supérieure à l'École française d'Athènes, en passant par celle de Rome, Jules Martha (1853-1932) devient une figure fondamentale de l'étruscologie française. Par ses deux premiers ouvrages, le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine* (1884) et *L'Art étrusque* (1889), il écrit la première synthèse sur l'art étrusque. Reconnu comme le spécialiste français de l'Étrurie au tournant du XIXe et du XXe siècle, sa carrière d'étruscologue connaît cependant un point d'arrêt soudain après la publication en 1913 de *La Langue étrusque*, ouvrage dans lequel il soutient la parenté de l'étrusque avec les langues ougro-finnoises. Les archives inédites conservées par la famille, retrouvées dans le cadre de ce mémoire, permettent tout d'abord de retracer le parcours professionnel de Jules Martha et éclairent d'un jour nouveau les grandes réformes de l'enseignement et de l'archéologie dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elles renseignent également la méthode de travail de Jules Martha : le texte qui suit présente les étapes successives de l'écriture de ses ouvrages, mais également les thèses principales qui en ressortent. Bien que le jugement de Jules Martha soit influencé par les canons esthétiques définis par Johann Joachim Winckelmann, il singularise l'art étrusque en lui donnant des caractéristiques, comme la vitalité, que l'on retrouve dans nombre d'ouvrages postérieurs. L'étude des rapports entre la civilisation étrusque et ses voisins méditerranéens forme également une grande partie du travail de Jules Martha, et sont un apport de plus à l'un des thèmes majeurs de l'étruscologie. La dernière partie du mémoire est consacrée aux recherches de Jules Martha sur la langue étrusque. Ces dernières, que l'on a souvent liées à la quête des origines étrusques, semblent pourtant se détacher des sciences nouvelles, telle que l'anthropologie physique, censées apporter des éléments nouveaux au débat. Jules Martha différencie race et langue, et envisage le problème de manière purement linguistique. Enfin, la réception critique de ce dernier ouvrage, qui fit, pour son malheur, la célébrité de Jules Martha, est examinée en regard de la documentation nouvelle fournie par les archives de l'étruscologue.

ART ÉTRUSQUE - ÉCOLE FRANÇAISE - ÉTRUSCOLOGIE - HISTOIRE DE  
L'ARCHÉOLOGIE - HISTORIOGRAPHIE - JULES MARTHA - LANGUE  
ÉTRUSQUE - ORIGINES ÉTRUSQUES - RÉCEPTION DE L'ANTIQUITÉ -  
RÉCEPTION CRITIQUE - RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR -  
RIVALITÉS NATIONALES - SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

## **Avant-propos**

C'est en juin 2013, quelques semaines après avoir rendu un premier mémoire sur le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Charles Daremberg, Edmond Saglio et Edmond Pottier, que j'ai commencé à réfléchir à un sujet de recherches pour l'année suivante. Ce travail m'avait permis d'effleurer les problèmes d'historiographie et d'histoire de l'archéologie et m'en avait donné le goût. Je souhaitais continuer dans cette voie, tout en me rapprochant de l'étruscologie, ma spécialité de Premier cycle à l'École du Louvre. J'ai contacté mon ancien professeur, Laurent Haumesser, conservateur en chef au département des antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre, pour savoir si un tel sujet était possible. C'est donc lui qui m'a proposé de travailler sur les écrits d'étruscologie de Jules Martha. Je dois avouer que j'ai tout d'abord été quelque peu réticente. Si les recherches à mener concernant sa vie et ses écrits sur l'art étrusque m'enthousiasmaient, le problème de la langue étrusque m'inquiétait, car je n'avais aucune formation en linguistique. J'ai donc pris le parti de ne pas discuter la thèse ougro-finnoise, mais j'ai tenté de mettre en lumière les éléments qui ont poussé Jules Martha à entreprendre cette étude, les étapes de sa réflexion, les enjeux de telles recherches et enfin la réception que son travail a reçu.

Étrangement, on avait conservé le son de la voix de Jules Martha justement grâce à ses travaux sur la langue étrusque et aux Archives de la parole de Ferdinand Brunot, mais on avait perdu son image. De surcroît, très peu de ses lettres sont conservées dans le domaine public. Laurent Haumesser et Marie-Laurence Haack, professeure d'histoire ancienne à l'Université de Picardie et organisatrice des journées d'études sur l'étruscologie au XXe siècle à Amiens en décembre 2013, m'ont tous deux poussée à retrouver les descendants de Jules Martha, pour découvrir si la famille avait conservé des archives. J'ai donc demandé à la direction du cimetière Montparnasse, où est enterré Jules Martha, de faire parvenir une lettre aux ayants droit de la concession. Par bonheur, André Baize, le petit-fils de Jules Martha, était ravi de recevoir mon message et m'a accueillie chez lui quelques semaines plus tard. Dans le bureau trône encore le portrait de Jules Martha peint en 1876 par son ami Gaston Ferrier, alors pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Outre ce tableau, la famille a conservé quelques photographies ainsi que de nombreuses lettres. Ce sont d'une part des lettres de Constant Martha soigneusement réunies par son fils, et d'autre part des lettres envoyées ou reçues par Jules Martha. Les lettres reçues

s'étendent tout au long de la vie de Jules Martha ; parmi les expéditeurs, on trouve de grands noms de l'archéologie française, tels Paul Girard, Edmond Pottier, Albert Dumont, Auguste Geffroy, Georges Perrot ou Maxime Collignon. Je n'ai malheureusement pas pu dépouiller la totalité de ces dernières dans le cadre de mon mémoire. Les lettres sur lesquelles j'ai concentré mon étude étaient réunies dans une enveloppe intitulée « sur la langue étrusque ». Les lettres de la main de Jules Martha sont encore plus nombreuses. Elles sont écrites lorsque Jules Martha est loin de sa famille entre 1870 et 1887, les dernières lettres étant bien moins nombreuses. Celles datées de 1875 à 1877 sont peut-être les plus intéressantes : alors qu'il est à l'École française de Rome puis à l'École française d'Athènes, Jules Martha envoie un journal décrivant sa vie quotidienne. Le classement, l'inventaire et le dépouillement méthodique de ces archives a évidemment pris un certain temps que je n'avais pas prévu dans mes recherches initiales. S'il était totalement nécessaire pour l'écriture de mon mémoire en regard de cette nouvelle documentation, je l'ai également fait dans le but de faciliter l'utilisation de ces documents, jusque-là inédits, dans le cadre d'autres recherches.

L'apport de ces archives a bien sûr été fondamental pour mon travail. Elles ont permis d'obtenir des informations de première main sur la vie et les pensées de Jules Martha, mais également des informations sur ses travaux d'étruscologue. Cependant, elles sont tout aussi riches d'enseignements sur la société cultivée de la fin du XIXe siècle. Les lettres nous font ainsi pénétrer de manière très vivante dans le quotidien des Écoles françaises à l'époque du renouveau scientifique ; on découvre quelles sont les fréquentations des membres des Écoles et quelles sont leurs relations avec les savants étrangers. Elles nous donnent une image de ses directeurs, notamment Albert Dumont, figure centrale de la période. Elles permettent en outre de retracer une partie du parcours de savants parfois méconnus bien que très importants, comme Paul Girard. Leur lecture est souvent plaisante, car Jules Martha nous présente une vision anecdotique, comme par exemple lorsqu'il parle d'Heinrich Schliemann, alors que ce dernier vient de découvrir le trésor de Mycènes.

Ce sujet a donc permis à des documents de première importance de refaire surface, et si je n'ai pas pu en exploiter pleinement toute la richesse dans le cadre de ce mémoire, j'espère du moins qu'ils ne retomberont pas dans l'oubli.

## **Remerciements**

Ma plus vive reconnaissance va en premier lieu à Monsieur Laurent Haumesser, mon directeur de recherches, conservateur en chef au département des antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre, pour m'avoir proposé ce sujet passionnant qui m'a réservé de belles surprises. Je le remercie également de m'avoir poussée à aller plus loin dans mes recherches et de m'avoir véritablement accompagnée tout au long de l'année.

Ma gratitude s'adresse également à Madame Marie-Laurence Haack, professeure d'histoire ancienne à l'Université de Picardie. Grâce à l'intérêt et à l'enthousiasme qu'elle a porté à mes travaux, elle m'a encouragée et a su judicieusement orienter mes recherches.

Je remercie très sincèrement Monsieur André Baize ainsi que sa femme, pour leur accueil des plus chaleureux. Monsieur André Baize a su m'apprendre beaucoup de choses sur sa famille et m'en parler avec émotion. Je le remercie également de la grande confiance qu'il m'a accordée en me remettant les lettres de son grand-père.

Ce travail doit également beaucoup à Madame Agnès Rouveret, professeure d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université Paris Ouest Nanterre - La Défense et à Madame Sarah Rey, post-doctorante à l'Université de Toulouse 2 - Le Mirail. Par leurs remarques et leurs travaux, elles ont su m'ouvrir de nouvelles pistes et enrichir ma réflexion.

Je remercie aussi Monsieur Alain Pasquier, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Madame Mireille Pastoureau, alors conservatrice de la bibliothèque de l'Institut de France, et Madame Mireille Lamarque, conservateur en chef des archives de l'Institut de France, de m'avoir orientée et de m'avoir permis d'accéder aux manuscrits et aux archives de l'Institut de France.

Merci à Jean Hadas-Lebel, qui m'a gentiment communiqué le texte de son article *Jules Martha et la controverse sur l'origine étrusque* avant la publication, comme à tout le personnel des institutions que j'ai fréquentées cette année, en particulier le service de la documentation du département des antiquités grecques, étrusques et romaines, les Archives nationales, la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art.

Mes plus chaleureux remerciements vont enfin mon entourage qui m'a soutenue, entourée et aidée tout au long de l'année.

## Sommaire

|                                                                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RESUME.....                                                                                                 | 3         |
| AVANT-PROPOS .....                                                                                          | 4         |
| REMERCIEMENTS .....                                                                                         | 6         |
| SOMMAIRE .....                                                                                              | 7         |
| INTRODUCTION.....                                                                                           | 10        |
| AVERTISSEMENTS .....                                                                                        | 14        |
| <b>I. JULES MARTHA : UNE BIOGRAPHIE.....</b>                                                                | <b>15</b> |
| I.1 LES ANNEES DE FORMATION .....                                                                           | 15        |
| I.1.1 <i>Sa jeunesse</i> .....                                                                              | 15        |
| I.1.1.1 La figure du père .....                                                                             | 15        |
| I.1.1.2 Strasbourg, l'enfance, l'adolescence.....                                                           | 18        |
| I.1.1.3 Le départ de Strasbourg et l'arrivée à Paris .....                                                  | 19        |
| I.1.1.4 L'École normale supérieure.....                                                                     | 20        |
| I.1.2 <i>L'École française de Rome</i> .....                                                                | 22        |
| I.1.2.1 La création de l'École française de Rome.....                                                       | 22        |
| I.1.2.2 L'arrivée de Jules Martha à l'École française de Rome .....                                         | 25        |
| I.1.2.3 Les travaux de Jules Martha à l'École française de Rome .....                                       | 28        |
| I.1.3 <i>L'École française d'Athènes</i> .....                                                              | 31        |
| I.1.3.1 La réforme de l'École française d'Athènes .....                                                     | 31        |
| I.1.3.2 Les voyages d'exploration et la collaboration au <i>Bulletin de correspondance hellénique</i> ..... | 33        |
| I.1.3.3 Ses premiers écrits conséquents : le <i>Catalogue de figurines en terre cuite</i> , ses thèses..... | 38        |
| I.2 L'ENSEIGNEMENT.....                                                                                     | 40        |
| I.2.1 <i>Les facultés de province</i> .....                                                                 | 40        |
| I.2.1.1 Le développement des cours d'archéologie en province à la fin du XIXe siècle .....                  | 40        |
| I.2.1.2 Une première expérience à Montpellier : une définition de l'archéologie .....                       | 42        |
| I.2.1.3 Les cours de Jules Martha à Dijon et Lyon .....                                                     | 44        |
| I.2.2 <i>La chaire d'éloquence latine à la Sorbonne</i> .....                                               | 46        |
| I.2.2.1 Un appel à Paris .....                                                                              | 46        |
| I.2.2.2 Une reprise de la chaire paternelle.....                                                            | 47        |
| I.2.2.3 Les publications des textes latins.....                                                             | 48        |
| I.3 SON IMPLICATION DANS LE MONDE SAVANT .....                                                              | 49        |
| I.3.1 <i>Membre de sociétés savantes</i> .....                                                              | 49        |
| I.3.1.1 La Société archéologique de Montpellier .....                                                       | 49        |
| I.3.1.2 La Société nationale des antiquaires de France .....                                                | 50        |



|            |                                                                                                                                                          |           |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| I.3.2      | <i>L'insertion dans un réseau professionnel depuis sa formation</i> .....                                                                                | 52        |
| I.3.2.1    | Un réseau qui s'est construit depuis l'enfance jusqu'à la Sorbonne .....                                                                                 | 52        |
| I.3.2.2    | Les relations européennes .....                                                                                                                          | 54        |
| <b>II.</b> | <b>LA QUESTION DE L'ART ETRUSQUE DANS SON ŒUVRE</b> .....                                                                                                | <b>60</b> |
| II.1       | UN TRAVAIL SYNTHETIQUE : LA CONSTITUTION D'UNE ŒUVRE MAGISTRALE .....                                                                                    | 60        |
| II.1.1     | <i>Un premier texte de présentation de l'art étrusque : le Manuel d'archéologie étrusque et romaine</i> .....                                            | 60        |
| II.1.1.1   | La collection de la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-arts .....                                                                                  | 60        |
| II.1.1.2   | La constitution du <i>Manuel d'archéologie étrusque et romaine</i> .....                                                                                 | 61        |
| II.1.2     | <i>Les circonstances de la production de L'Art étrusque</i> .....                                                                                        | 63        |
| II.1.2.1   | Le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres .....                                                                                       | 63        |
| II.1.2.2   | Une première synthèse textuelle .....                                                                                                                    | 65        |
| II.1.2.3   | La question des illustrations.....                                                                                                                       | 68        |
| II.1.3     | <i>La réception du Manuel d'archéologie étrusque et romaine et de L'Art étrusque : une assise gagnée dans le domaine de l'archéologie étrusque</i> ..... | 71        |
| II.1.3.1   | Les critiques à la sortie de l'ouvrage .....                                                                                                             | 71        |
| II.1.3.2   | La participation au <i>Dictionnaire des antiquités grecques et romaines</i> .....                                                                        | 73        |
| II.2       | LA "SINGULARISATION" DE L'ART ETRUSQUE.....                                                                                                              | 75        |
| II.2.1     | <i>Pourquoi étudier les étrusques ?</i> .....                                                                                                            | 75        |
| II.2.1.1   | Les raisons mises en avant par Jules Martha dans ses textes .....                                                                                        | 75        |
| II.2.1.2   | Un choix de carrière .....                                                                                                                               | 78        |
| II.2.2     | <i>la définition d'une originalité étrusque : la mise en avant d'un génie national</i> .....                                                             | 82        |
| II.2.2.1   | Une nation étrusque unifiée .....                                                                                                                        | 82        |
| II.2.2.2   | Les spécificités de l'art national étrusque .....                                                                                                        | 84        |
| II.2.3     | <i>La "valeur" de l'art étrusque</i> .....                                                                                                               | 88        |
| II.2.3.1   | Art ou industrie étrusque ? .....                                                                                                                        | 88        |
| II.2.3.2   | Un jugement esthétique .....                                                                                                                             | 90        |
| II.3       | LES RAPPORTS DE L'ART ETRUSQUE AVEC LES CIVILISATIONS ET ARTS ETRANGERS.....                                                                             | 93        |
| II.3.1     | <i>La lecture des textes antiques</i> .....                                                                                                              | 93        |
| II.3.1.1   | Une formation classique .....                                                                                                                            | 93        |
| II.3.1.2   | L'exploitation des textes par Jules Martha.....                                                                                                          | 94        |
| II.3.1.3   | Une vision de l'art à travers le prisme de textes antiques .....                                                                                         | 99        |
| II.3.2     | <i>Les modèles de l'art grec et des arts « asiatiques »</i> .....                                                                                        | 101       |
| II.3.2.1   | Un peuple enfantin formé par des « maîtres » .....                                                                                                       | 101       |
| II.3.2.2   | Des modèles étouffants .....                                                                                                                             | 103       |
| II.3.2.3   | L'importance des contacts humains et commerciaux .....                                                                                                   | 105       |
| II.3.3     | <i>L'art romain : instauration d'une filiation avec l'art étrusque</i> .....                                                                             | 108       |
| II.3.3.1   | Une continuité entre art étrusque et art romain .....                                                                                                    | 108       |
| II.3.3.2   | L'importance de l'architecture .....                                                                                                                     | 110       |

|                                                                                                                                 |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>III. LA QUESTION DE LA LANGUE ETRUSQUE : UNE QUETE DES ORIGINES .....</b>                                                    | <b>114</b> |
| III.1    LES IMPLICATIONS DE TELS QUESTIONNEMENTS SUR L'ORIGINE ETRUSQUE A L'EPOQUE DU DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES SCIENCES..... | 114        |
| <i>III.1.1    La question de la race.....</i>                                                                                   | <i>114</i> |
| III.1.1.1    Le développement des théories racialistes et de l'anthropologie physique .....                                     | 114        |
| III.1.1.2    L'usage de ces théories en histoire de l'art .....                                                                 | 116        |
| III.1.1.3    La race étrusque.....                                                                                              | 117        |
| <i>III.1.2    ...Liée à la question de la langue .....</i>                                                                      | <i>119</i> |
| III.1.2.1    Le rapport de la langue à la race .....                                                                            | 119        |
| III.1.2.2    La langue : une clef des origines étrusques pour Jules Martha.....                                                 | 121        |
| III.2    LES DIFFERENTES THEORIES DES ORIGINES ETRUSQUES .....                                                                  | 122        |
| <i>III.2.1    Les théories traditionnelles.....</i>                                                                             | <i>123</i> |
| III.2.1.1    L'origine pélasgique .....                                                                                         | 123        |
| III.2.1.2    La thèse de l'origine lydienne .....                                                                               | 124        |
| III.2.1.3    La théorie de l'origine autochtone.....                                                                            | 125        |
| <i>III.2.2    La théorie de l'origine transalpine.....</i>                                                                      | <i>126</i> |
| III.2.2.1    Naissance de cette thèse .....                                                                                     | 126        |
| III.2.2.2    Les partisans de cette théorie contemporains de Martha .....                                                       | 127        |
| <i>III.2.3    Le positionnement de Jules Martha.....</i>                                                                        | <i>128</i> |
| III.3    LES RECHERCHES SUR LA LANGUE.....                                                                                      | 130        |
| <i>III.3.1    Des précédents .....</i>                                                                                          | <i>130</i> |
| III.3.1.1    La question de la méthode.....                                                                                     | 130        |
| III.3.1.2    La théorie de l'ougro-finnois .....                                                                                | 132        |
| <i>III.3.2    Les recherches de Jules Martha.....</i>                                                                           | <i>133</i> |
| III.3.2.1    Les premiers tâtonnements .....                                                                                    | 134        |
| III.3.2.2 <i>La Langue étrusque</i> : la théorie de l'ougro-finnois.....                                                        | 137        |
| <i>III.3.3    La réception de La Langue étrusque.....</i>                                                                       | <i>140</i> |
| <b>CONCLUSION.....</b>                                                                                                          | <b>147</b> |
| <b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES .....</b>                                                                                           | <b>151</b> |
| ARCHIVES .....                                                                                                                  | 151        |
| BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE .....                                                                                                  | 153        |

## **Introduction**

La seconde moitié du XIXe siècle est une période riche de réflexions nouvelles et d'idéologies en construction. La plus importante d'entre elles est peut-être celle du progrès. Avec les découvertes scientifiques et techniques, la science s'immisce dans tous les aspects de la société de l'époque. Elle prend encore plus d'importance à partir de la défaite de 1870, qui mène à une exacerbation de l'identité nationale, sentiment créé tout au long du XIXe siècle. Dans l'esprit français, si la France a été battue par la Prusse, c'est d'abord à cause d'un retard de l'instruction et de la recherche. L'intensification des rivalités européennes entraîne de grandes réformes de l'enseignement. L'archéologie, alors science naissante, bénéficie de ces changements. Les institutions déjà existantes, comme l'École française d'Athènes, sont réformées. D'autres sont créées, telles que l'École française de Rome ou l'École française du Caire. En parallèle, l'archéologie subit également l'influence des sciences récentes, comme l'anthropologie physique. Les théories évolutionnistes de Charles Darwin l'imprègnent durablement. Ces idées nouvelles modifient les orientations de la recherche archéologique, notamment dans le domaine de la pré- et de la protohistoire. L'archéologie sert alors à déterminer les « origines » d'un peuple, censé former le noyau de la Nation. Ces éléments ont été mis en avant par les chercheurs qui ont étudié l'histoire de la discipline. Ève Gran-Aymerich<sup>1</sup> en trace les grandes lignes : de 1870 au début du XXe siècle, on voit naître une archéologie scientifique au service d'une entreprise de redressement national. De récentes études se sont intéressées à cette histoire selon différents points de vue. La thèse de Catherine Valenti s'attache à l'histoire institutionnelle et politique de l'École française d'Athènes. La naissance de l'École française de Rome a quant à elle été illustrée par des textes anciens réunis par Jean Bayet, Jean Bérard et Michel

---

<sup>1</sup> GRAN-AYMERICH È., *Les chercheurs du passé : 1798-1945*, Paris, 2007.

Gras en 2010<sup>2</sup> et par un ouvrage critique paru en 2013<sup>3</sup>, tandis que Sarah Rey a mis en avant les pratiques d'écriture de l'histoire ancienne dans cette même institution<sup>4</sup>.

L'étruscologie connaît également de grands changements. Le début du XIXe siècle avait vu la publication de récits de voyageurs bien documentés, comme ceux de George Dennis ou d'Adolphe Noël des Vergers. Durant la seconde moitié du siècle, les fouilles menées sur des terrains privés, tel celui du prince de Canino, permettent d'établir d'importants corpus, œuvres d'Eduard Gerhard<sup>5</sup> ou de Gustave Körte<sup>6</sup> par exemple. L'Institut de correspondance archéologique réunit de très nombreux renseignements sur les découvertes faites en Italie dans ses trois publications, *Monumenti inediti*, les *Annali* et le *Bullettino dell'Istituto di corrispondenza archeologica*. L'étruscologie est également irriguée par le positivisme propre à l'esprit scientifique, comme le souligne Filippo Delpino<sup>7</sup>. Des ouvrages de synthèse sont écrits sur l'Étrurie, tel que *Die Etrusker* de Wilhelm Deecke<sup>8</sup>. Cependant, un ouvrage de référence sur l'art étrusque reste à écrire. C'est un savant français, Jules Martha, qui va combler cette lacune.

Membre de l'École française de Rome de 1875 à 1876, puis de l'École française d'Athènes durant les trois années suivantes, Jules Martha est une personnalité privilégiée pour étudier ces institutions, leur évolution et les personnalités qui gravitent autour d'elles, grâce aux nombreuses lettres qu'il a laissées à sa famille. Outre ce témoignage sur ses contemporains, ses œuvres ont marqué les différents domaines de l'archéologie classique. Les spécialistes d'archéologie grecque le connaissent pour son *Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la société archéologique d'Athènes*<sup>9</sup> et ses *Sacerdotes athéniens*<sup>10</sup> ; ceux d'archéologie romaine retiennent son enseignement de près de trente ans dans la chaire d'éloquence latine en Sorbonne et ses éditions de textes latins. C'est toutefois à

---

<sup>2</sup> BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *À l'école de toute l'Italie : pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome, 2010.

<sup>3</sup> GRAS M., PONCET O. (dir.), *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*, [en ligne], Rome : Publications de l'École française de Rome, 2013 [14 août 2014].

<http://books.openedition.org/efr/2616>

<sup>4</sup> REY S., *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome, 2012.

<sup>5</sup> GERHARD E., *Auserlesene vasenbilder*, Berlin, 1840-1858.

GERHARD E., *Etruskische Spiegel*, Berlin, 1839-1858.

<sup>6</sup> KÖRTE G., *I rilievi delle urne etrusche*, Rome, 1870-1916.

<sup>7</sup> DELPINO F., « L'âge du positivisme », in : *Les Étrusques et l'Europe* [exposition, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 15 septembre-14 décembre 1992], Paris, 1992, pp. 340-347.

<sup>8</sup> DEECKE W., *Die Etrusker*, Berlin, 1877.

<sup>9</sup> MARTHA J., *Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la société archéologique d'Athènes*, Paris, 1880.

<sup>10</sup> MARTHA J., *Les Sacerdotes athéniens*, Paris, 1882.

l'étruscologie que Jules Martha a laissé son empreinte la plus durable. Son premier ouvrage en 1884, le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, lui ouvre la voie de l'Étrurie. Il entre définitivement dans l'histoire de l'étruscologie trois ans plus tard en écrivant *L'Art étrusque*<sup>11</sup> : « un grosso libro molto citato e pochissimo letto, che - come sottolineava Mauro Cristofani - non riesce, in sostanza, ad andar oltre la riproposizione del pregiudizio winckelmanniano dell'inimitabilità dell'arte greca, cui quella etrusca si sarebbe imperfettamente conformata »<sup>12</sup>. Son dernier ouvrage concernant cette civilisation, *La Langue étrusque*<sup>13</sup>, publié vingt-cinq ans plus tard, devait être l'aboutissement des recherches de toute une vie ; au contraire, il lui ferme les portes de l'Institut et marque la fin de sa carrière d'étruscologue. Malgré des ouvrages importants, Jules Martha a finalement été peu étudié jusqu'à récemment. Les renseignements les plus personnels que nous ayons sont donnés par les éloges funèbres, notamment celui de Jérôme Carcopino, dans sa notice pour l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École normale supérieure*<sup>14</sup>. Ève Gran-Aymerich a également rédigé des notices biographiques<sup>15</sup> au cours de ses recherches plus largement consacrées à l'histoire de l'archéologie en France. Dernièrement, Jules Martha a été évoqué lors des journées d'études sur l'étruscologie au XXe siècle, organisé par Marie-Laurence Haack à l'Université de Picardie - Jules Verne, et par Jean Hadas-Lebel dans un article intitulé « Jules Martha et la controverse sur l'origine de l'étrusque »<sup>16</sup>.

Au vu de son travail précurseur sur l'art étrusque, il convient donc de revenir sur cette personnalité. Nous tentons ici de réaliser un travail de synthèse sur la vie et l'œuvre de Jules Martha. Est-il une figure en marge ou au contraire s'inscrit-il parfaitement dans les cadres institutionnels et idéologiques du XIXe siècle ? Comment écrit-il cet art étrusque ? Nous allons également chercher à ouvrir de nouvelles pistes sur ce qu'Alain Hus avait appelé en 1980 le « mythe étrusque » ou « les étrusques vus par les autres », mythe

<sup>11</sup> MARTHA J., *L'art étrusque*, Paris, 1889.

<sup>12</sup> HARARI M., « Storia degli studi », in : BARTOLONI G., *Introduzione all'etruscologia*, Milan, 2012, p. 30.

<sup>13</sup> MARTHA J., *La langué étrusque : affinités ougro-finnoises, précis grammatical, textes traduits et commentés, dictionnaire étymologique*, Paris, 1913.

<sup>14</sup> CARCOPINO J., « Jules Martha », in : *Annuaire de l'Association des anciens élèves de Ecole Normale Supérieure*, 1933, pp. 32-39.

<sup>15</sup> GRAN-AYMERICH È. et J., « Jules Martha, un grand étruscologue », in : *Archéologia*, n°207, 1985, p. 76-81.

GRAN-AYMERICH È., *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*, Paris, 2001, p. 442-444.

<sup>16</sup> L'article n'étant pas encore publié au moment de la rédaction du mémoire, Monsieur Jean Hadas-Lebel nous a gracieusement communiqué son texte. Qu'il en soit ici remercié.

qui relève « souvent de ce que nous appellerons l'esprit de parti, c'est-à-dire de parti pris : partis pris nationaux, esthétiques, idéologiques ; parti pris de la sensibilité individuelle, de la technique littéraire, de la fantaisie. »<sup>17</sup>. Nous essaierons ici de dégager cet esprit de parti, mais également de voir dans quelle mesure Jules Martha s'en détache. En déterminant son apport à l'histoire de l'art étrusque, il sera possible d'évaluer la portée de son travail dans le contexte de son époque ainsi que dans les écrits postérieurs, dans une certaine mesure<sup>18</sup>. Pour répondre à ces problématiques, il est nécessaire de revenir aux sources premières. Le travail qui suit est donc le résultat d'une lecture attentive des écrits de Jules Martha, textes imprimés et lettres, seul moyen de décrypter sa pensée, ses présupposés et ses implications théoriques, afin de les intégrer dans une histoire de la pensée.

La première partie de ce mémoire est donc envisagée comme une présentation du parcours de Jules Martha dans son contexte social, historique et institutionnel. Elle tente de répondre à la définition même de l'historiographie qui est de « situer les discours et les pratiques des historiens dans leurs sociétés, [de] rattacher leurs écrits à des contextes, à des luttes académiques, à des enjeux politiques, à des mondes sociaux »<sup>19</sup>. Jules Martha est en effet un témoin direct et un « produit » des réformes des idées et des institutions après 1870. La deuxième partie se recentre sur son œuvre d'étruscologue en traitant de la manière dont Jules Martha a envisagé et écrit une histoire de l'art étrusque. Elle permet de montrer ce qui l'a poussé à envisager cette voie, d'étudier la méthode qu'il a utilisée et de revenir sur ce qu'il en a écrit. Enfin, la question de la langue étrusque et de ses implications dans une quête des origines étrusques est traitée dans une dernière partie. Elle est l'occasion d'étudier l'apport des sciences émergentes au XIXe siècle, comme l'anthropologie physique et la linguistique, dans une recherche teintée de théories racialistes. Les archives inédites permettent en outre de présenter sous un jour nouveau le déroulement des recherches et de la réception critique de cette dernière œuvre de Jules Martha.

---

<sup>17</sup> HUS A., *Les Étrusques et leur destin*, Paris, 1980, p. 348-349.

<sup>18</sup> Le temps imparti pour réaliser ce mémoire ne permettait pas en effet d'étudier les répercussions du travail de Jules Martha dans tous les écrits relatifs aux Étrusques au XXe siècle.

<sup>19</sup> OFFENSTADT N., *L'historiographie*. Paris, 2011, p. 4.

## Avertissements

Les personnalités citées dans ce travail ont été réunies et présentées dans un index biographique qui se trouve en **ANNEXE V**.

Pour des comforts d'écriture et de lecture, certaines abréviations ont été utilisées dans ce mémoire et ses annexes :

EFR : École française de Rome.

EFA : École française d'Athènes.

BnF : Bibliothèque nationale de France.

Les renvois bibliographiques en note de bas de page ont été normés comme suit : Pour la première occurrence :

« NOM Initiale du prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, date, page. »

Pour les occurrences suivantes du même ouvrage : NOM Initiale du prénom, *Op. cit.*, date, page. »

Certains ouvrages de Jules Martha, fréquemment cités, ont été normés différemment :

- MARTHA, 1879 : MARTHA Jules, *L'Archéologie : leçon prononcée le 5 décembre 1879 à l'ouverture du cours des Antiquités grecques et latines*, Montpellier : J. Martel, 1879.

- MARTHA, 1884 : MARTHA Jules, *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, Paris : Quantin, 1884.

- MARTHA, 1889 : MARTHA Jules, *L'Art étrusque*, Paris : Firmin-Didot, 1889.

- MARTHA, 1892 : MARTHA Jules, « Etrusci », in : *Dictionnaire des antiquités grecques, étrusques et romaines de Daremberg et Saglio*, 1892, p. 817-849.

- MARTHA, 1913 : MARTHA Jules, *La Langue étrusque : affinités ougro-finnoises, précis grammatical, textes traduits et commentés, dictionnaire étymologique*, Paris : E. Leroux, 1913, 493 pages.

Les deux ouvrages d'Ève Gran-Aymerich, *Naissance de l'archéologie moderne : 1798-1945* et *Dictionnaire biographique d'archéologie : 1798-1945* ont été fréquemment consultés pour ce mémoire. Ces deux volumes étant réunis en un seul intitulé *Les chercheurs de passé : 1798-1945*, il a été décidé de ne faire référence qu'à ce seul ouvrage.

Pour citer les lettres inédites conservées par la famille de Jules Martha, nous avons décidé de ne pas préciser à chaque fois « archives privées de la famille ». Les renvois à ces lettres se font donc comme suit : « Lettre datée du ... ».

# I. Jules Martha : une biographie

## I.1 Les années de formation

### I.1.1 Sa jeunesse

#### I.1.1.1 *La figure du père*

Jules Martha naît le 8 janvier 1853, à Strasbourg. Il est l'aîné des quatre enfants du couple formé par Benjamin Constant Martha et Julie Cuvillier, fille du secrétaire général de la mairie de Strasbourg. La famille est très unie : lors de ses séjours loin de ses frères et sœurs, Jules Martha leur écrit régulièrement. Marie, la sœur de Jules, épouse Paul Girard, camarade puis ami de son frère. Charles Paul fait carrière au ministère des Finances, et Ernest Alphonse devient médecin laryngologiste.

C'est toutefois le père qui est la personnalité la plus importante de la famille. Né le 4 juin 1820 à Strasbourg, il y passe son enfance avant de partir à Paris préparer le concours de l'École normale supérieure aux lycées Louis-le-Grand et Henri IV. En 1840, il entre à l'ENS et réussit trois ans plus tard l'agrégation de lettres. Il est nommé professeur de troisième à Strasbourg, puis de seconde. Constant Martha fréquente alors la bonne société strasbourgeoise, notamment la famille Picquard<sup>20</sup>, bien installée dans la ville, dont il épouse une des filles<sup>21</sup> le 13 avril 1853. Poussé par cette dernière à écrire ses thèses, il devient docteur en 1854, avec une thèse latine sur Dion Chrysostome et une thèse française intitulée la *Morale pratique d'après les lettres de Sénèque*, qui fut remarquée<sup>22</sup>. La même année, son ami Auguste Louis Ange de Nouzeilles, alors recteur de Strasbourg, le fait nommer à la faculté de Douai<sup>23</sup>, nouvellement créée. Il y enseigne la littérature latine durant trois ans et se lie d'amitié avec un autre jeune professeur de philosophie à la faculté, Elme-Marie Caro. Ce dernier est rapidement nommé maître de conférences à l'ENS et entraîne Constant Martha dans les faveurs des hautes administrations. Il est en effet appelé à sa suite à Paris, en 1857, pour suppléer le cours de poésie latine de Charles Augustin Sainte-Beuve au Collège de France. C'est à cette époque qu'il publie son premier ouvrage

---

20 JANET P., *Notice sur Benjamin Constant Martha*, Versailles, 1895, p. 14. Paul Janet orthographie le nom "Picquard" alors que Christophe Charle l'orthographie "Picquart".

21 Julie Cuvillier est la fille de Sophie Picquart.

22 SITZMANN É., *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, tome 2, Rixheim, 1909-1910, p. 239.

23 *Ibidem*.



scientifique, issu en partie de sa thèse française, *Les moralistes sous l'Empire romain, philosophes et poètes*<sup>24</sup>. Il est alors remarqué de l'Institut grâce à un rapport que fait Paul Janet, son ami de Strasbourg, devant l'Académie des sciences morales et politiques. Plus de 10 ans après, en 1869, il publie *Le poème de Lucrèce, morale, religion, science*, ouvrage lui aussi couronné par l'Académie française. La même année, il est nommé professeur d'éloquence latine à la Sorbonne, en remplacement d'Adolphe Berger. Il tient cette chaire jusqu'à sa mort en 1895. Il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1872, puis est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1880. Il publie encore deux ouvrages : *Études morales sur l'Antiquité* en 1883 et *La délicatesse dans l'Art* en 1884, dans lequel il exprime ses théories esthétiques sur l'art contemporain. Il déplore que la peinture contemporaine se soit trop tournée vers la réalité, en oubliant de faire passer des impressions, des sentiments, ou une idée morale à travers le sujet qu'elle aurait choisis. Il conclut son essai ainsi : « *Nos remarques, en apparence fort diverses, aboutissent à la même conclusion : que dans l'art la simple représentation des choses ne suffit pas, qu'elle ne peut donner que des plaisirs enfantins ou vulgaires, que l'esprit tient à jouir de sa propre activité, qu'il veut des pensées et des sentiments, qu'il aime à les deviner, à les saisir lui-même, qu'il sait gré à l'auteur de tout ce que celui-ci, par toutes sortes de raisons scrupuleuses, ne lui dit pas. Il serait facile de multiplier sur ce point les observations et les exemples ; mais dans notre sujet, plus que dans tout autre, il sied de ne pas tout dire.* »<sup>25</sup>

Parallèlement, il collabore à nombre de revues scientifiques ou généralistes, parmi lesquelles le *Journal général de l'Instruction publique*, la *Revue de philologie*, la *Revue contemporaine*, la *Revue européenne*, la *Revue des deux mondes* et la *Revue bleue*. Trois ans avant sa mort, il est membre du Comité des travaux historiques et scientifiques dans la section des sciences économiques et sociales. Constant Martha est donc un savant reconnu de ses pairs, dont la voix est entendue. Cette figure paternelle a une grande influence sur Jules Martha. Alors que les lettres qu'il écrit à sa famille sont consacrées à sa vie quotidienne, celles qu'il adresse à son père sont plus intellectuelles et professionnelles. Jules Martha parle de son travail, demande des conseils, explique ou défend sa méthode. Il apparaît évident que le fils avait une grande estime pour la figure intellectuelle qu'était son père et que nombre de leurs échanges étaient relatifs à leurs travaux respectifs. Plus tard,

---

24 L'ouvrage paraît en 1865 et sera réédité plusieurs fois.

25 MARTHA C., « De la délicatesse dans l'Art », in : *Revue des deux-mondes*, 1884, t. 45, p. 923.

Jules Martha eut toujours à cœur de faire rayonner la mémoire de son père. Sa leçon d'ouverture à la Sorbonne<sup>26</sup>, au cours de laquelle il fait une biographie de Constant Martha, est un vibrant hommage à l'homme et au professeur. En 1896, il écrit aussi à Ferdinand Brunetière<sup>27</sup>, afin que ce dernier publie des vers de Constant Martha en hommage à Alphonse de Lamartine.

Connu de tous les professeurs de Jules Martha, Constant Martha est aussi un point de comparaison pour le fils. Dès 1873, son professeur de français à l'ENS écrit dans ses commentaires : « *Aura les qualités paternelles* »<sup>28</sup>. Plus tard, dans une fiche d'évaluation de ses cours à la faculté de Lyon, son supérieur écrit en observations générales : « *Soutiendra son nom* ». Le nom de Constant Martha est encore évoqué lors de ses soutenances de thèses. Auguste Himly et François-Tommy [?] Perrens, dans le rapport qu'ils font au recteur de l'académie de Paris<sup>29</sup>, indiquent que beaucoup de leurs confrères sont venus voir le fils de Constant Martha, pour témoigner leur sympathie à leur collègue : « [...] le lundi 13 février 1882 [date de soutenance de Jules Martha] a été une fête de famille pour la Faculté de Lettres de Paris ; presque tous ses membres ont tenu à y assister, heureux de pouvoir témoigner à un de leurs collègues les plus sympathiques, la satisfaction qu'ils éprouvaient de voir revivre, chez l'héritier de son nom, les qualités à la fois gracieuses et solides, qui l'ont lui-même placé parmi les maîtres de la science contemporaine »<sup>30</sup>. Même dans les textes publiés, qui ne sont pas des rapports confidentiels d'un professeur à son supérieur, la filiation est soulignée. Le compte-rendu de sa thèse française, publié dans *Le livre*, commence ainsi par ces mots : « *Noblesse oblige, M. Jules Martha connaît les obligations que le nom qu'il porte lui impose, et il le prouve* »<sup>31</sup>. Dès le début de sa carrière, Jules Martha est donc considéré comme un successeur de Constant Martha, position qui aboutit à la reprise de la chaire de son père à la Sorbonne<sup>32</sup>.

---

26 MARTHA J., *Constant Martha : leçon d'ouverture du cours d'éloquence latine faite le 3 décembre 1895*, Paris, 1895.

27 BnF, département des manuscrits, NAF 25044, XVIII, feuillet 184 : lettre de Jules Martha à Ferdinand Brunetière, le 24 janvier 1896.

28 Archives nationales, scolarité à l'ENS, 61 AJ/183.

29 Archives nationales, Instruction publique, F17 22687B, lettres d'Auguste Himly non datée, lettre de Perrens datée du 3 mars 1882.

30 Archives nationales, Instruction publique, F17 22687B, lettre d'Auguste Himly au recteur d'académie, non datée.

31 F. G., « Les sacerdoces athéniens », in : *Le Livre*, 1882, p. 615.

32 Voir plus bas 1.2.2. La chaire d'éloquence latine à la Sorbonne.

### 1.1.1.2 Strasbourg, l'enfance, l'adolescence



De gauche à droite : Alphonse Martha, Julie Cuvillier, Constant Martha puis les enfants Marie, Paul, Jules et Alphonse. Photographie anonyme, collection de la famille.

Par sa position géographique et son histoire, Strasbourg est aux portes de l'Allemagne. La ville, comme toute l'Alsace, connaît une double culture allemande et française. Les relations entre Paris et Strasbourg s'intensifient toutefois à partir de 1852 avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer reliant les deux villes. De plus, après 1848, l'enseignement devient une question nationale ; les écoles primaires se multiplient, les lycées aussi. La diffusion du français par ce biais provoque un clivage culturel entre les milieux lettrés et les milieux populaires : alors que dans les campagnes alentours l'alsacien et l'allemand dominant, l'usage du français est majoritaire dans les milieux cultivés urbains, scolarisés plus longtemps<sup>33</sup>. Le choix de la langue dans les ouvrages et revues publiés n'est pas neutre non plus : de 1830 à 1870, les journaux politiques continuent à publier une traduction allemande parallèlement au texte français, pour ne pas perdre de lecteurs<sup>34</sup>. Les almanachs, les ouvrages religieux et les belles-lettres sont généralement en allemand ; les ouvrages scientifiques et traitant des arts sont en français. Avant la guerre de 1870, l'Alsace est donc marquée par un dualisme qui associe le patriotisme français et une culture allemande. Les Alsaciens ont conscience de leur identité régionale, d'être un pont entre deux nations, d'où l'importance des traductions et des éditions bilingues.

33 VOGLER B., *Nouvelle histoire de l'Alsace*, Toulouse, 2003, p. 219.

34 REUSS R., *Histoire de Strasbourg depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Marseille, 1981, p. 406.

Strasbourg possède « *un des meilleurs enseignements supérieurs français* »<sup>35</sup>. L'université réunit quelques savants de grande qualité dans ses facultés, même si elle est moins réputée que ses voisines allemandes. La faculté de sciences est particulièrement reconnue : elle accueille Louis Pasteur de 1848 à 1854, et le doyen en est alors Gabriel Auguste Daubrée, ensuite directeur de l'École des Mines de Paris. Dans la faculté de droit, Charles Beudant s'illustre aux côtés de Charles Aubry et Charles-Frédéric Rau, qui ont introduit en France les idées du juriste allemand Karl-Salomon Zacharia<sup>36</sup>. Le plus illustre professeur de la faculté de lettres de l'époque est Numa Denis Fustel de Coulanges, qui y enseigne de 1860 à 1870, mais elle accueille aussi Paul Janet, futur professeur de philosophie à la Sorbonne et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, biographe de Constant Martha. Le lycée de Strasbourg connaît aussi de grands noms, comme Jules Zeller, Jacques François Denis et Michel Bréal. Strasbourg réunit donc une société riche à laquelle Jules Martha a accès grâce aux relations à la fois familiales et professionnelles de son père. D'après ses biographes<sup>37</sup>, Jules Martha vit une enfance heureuse en Alsace et aime retrouver ses frères, sœurs et cousins<sup>38</sup> à Soultz-les-Bains, dans le logis de sa grand-mère près d'un moulin au bord de l'eau.

### 1.1.1.3 Le départ de Strasbourg et l'arrivée à Paris

Jules Martha quitte vraisemblablement Strasbourg en 1869, lorsque son père est nommé professeur d'éloquence latine à la Sorbonne<sup>39</sup>. Il entre en pension au lycée Louis-le-Grand<sup>40</sup> afin de préparer le concours d'entrée à l'ENS. Chaque été, il passe quelque temps en famille dans sa région natale. La défaite de 1870 contre la Prusse l'empêche d'y retourner cette année-là et les suivantes. Comme pour beaucoup d'Alsaciens, il semble que son exil définitif ait été vécu par Jules Martha comme un véritable traumatisme<sup>41</sup>. Le traité de paix autorise les Alsaciens et les Lorrains à émigrer avant le 1er octobre 1872 pour

---

35 LIVET G., RAPP. F., *Histoire de l'Alsace*, Toulouse, 1987, p. 321.

36 JANET P., *Op. cit.*, 1895, p. 11.

37 Jérôme Carcopino, et Ève Gran-Aymerich, dans son article pour *Archeologia*, en donnent un portrait tout personnel.

38 CARCOPINO J., « Jules Martha », in : *Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École Normale Supérieure*, Paris, 1933, p. 33.

39 *Ibidem*.

40 Son dossier d'entrée à l'ENS (Archives Nationales, 61 AJ/11) indique qu'il a fréquenté auparavant le lycée de Vanves, mais ne comporte aucune précision sur les dates.

41 CARCOPINO J., *Op. cit.*, 1933, p. 33.

conserver la nationalité française ; 6,5 % de la population, constitués principalement de citadins, de cadres, d'intellectuels, de membres de professions libérales, quittent l'Alsace<sup>42</sup>. La famille Martha se trouve divisée par l'évènement. Julie Martha part retrouver son frère qui dirige une verrerie à Trélon. Constant Martha reste à Paris, où il devient garde national pendant le siège.

Dès la signature de l'armistice, Jules Martha part chez son oncle Alphonse, abbé et professeur au collège de Juilly<sup>43</sup>. Cette institution a été fondée en 1637 par les Pères de l'ordre de l'Oratoire et a reçu le titre d'Académie Royale sous Louis XIII. Dans les années 1840, le directeur du collège a voulu en faire « *une sorte d'école normale qui l'aurait rattaché aux maisons d'éducation les plus importantes* »<sup>44</sup>. Il est alors dirigé par d'anciens professeurs et abbés de l'Institution de la Toussaint de Strasbourg. Alphonse Martha est un des premiers élèves de cette école réformée<sup>45</sup> avant d'y entrer comme professeur. Durant ces quelques temps passés au collège de Juilly, Jules Martha profite de la très riche bibliothèque de l'institution, qui conserve de belles éditions. Selon Jérôme Carcopino<sup>46</sup>, ce sont ces lectures qui le décident à préparer le concours de l'ENS dans la section lettres. En 1871, Jules Martha lit déjà des classiques de la littérature antique dans le texte, comme nous l'apprennent les lettres qu'il envoie à son père alors à Paris<sup>47</sup>.

#### 1.1.1.4 L'École normale supérieure

Durant la guerre franco-prussienne, l'École normale supérieure suspend ses cours et se transforme en hôpital. Il n'existe aucune promotion de 1871 ; c'est l'année suivante que Jules Martha intègre l'ENS, au rang de cinquième. Il y retrouve quatre de ses camarades lycéens : Lucien Brunel, Charles Joseph Coutret, Charles Henri Louis Duperret et Paul Girard. Les élèves de la promotion semblent bien s'entendre, comme le rappelle Georges Duruy : « *Chers camarades de la promotion de 1872, qu'êtes-vous devenus ? Nous l'avions pourtant pris, l'engagement de rester à jamais dans cette communion de cœur et d'esprit, que la douce accoutumance de vivre côte à côte avait créée entre nous durant les trois*

---

42 VOGLER B., *Op. cit.*, 2003, p. 224.

43 CARCOPINO J., *Op. cit.*, 1933, p. 33.

44 HAMEL C., *Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly*, Paris, 1888, p. 462.

45 *Idem*, p. 489.

46 CARCOPINO J., *Op. cit.*, 1933, p. 33.

47 Lettres de Jules Martha à son père, du 18 et du 28 février 1871.

*années d'École.* »<sup>48</sup>. Il décrit des années heureuses de rencontre entre des étudiants provenant de tous horizons, ayant des idées diverses et des caractères très différents. Il raconte aussi la joie de vivre et les plaisanteries. Lorsqu'un soir les élèves montent une représentation d'Héloïse et Abélard dans le dortoir, ils n'osent pas proposer le rôle de Fulbert, « trop vif », « à notre cher "cacique" Girard, ni au doux Personneaux, ni à Martha, âmes austères... »<sup>49</sup>. Jules Martha semble donc être très sérieux durant ses études, mais aucune lettre conservée ne nous raconte ces années à l'ENS.

L'impression laissée par Jules Martha sur Georges Duruy se confirme dans les commentaires laissés par les professeurs au cours de sa scolarité<sup>50</sup>. La première année, il se classe dans les premiers de sa promotion dans toutes les matières, mais chaque enseignant remarque surtout son application et ses progrès constants. Il brille particulièrement en allemand, peut-être en partie grâce à ses origines strasbourgeoises. Georges Perrot, chargé de cours en langue et littérature grecques, remarque ses efforts réguliers et prévoit un succès à l'agrégation de lettres, même s' « il y a encore à gagner du côté de la vivacité et du brillant »<sup>51</sup>. En langue et littérature latine, Paul Albert souligne des explications claires et justes, mais des vers latins souvent moins heureux. Numa Denis Fustel de Coulanges, professeur d'histoire des Grecs et des Romains, a marqué ses élèves par son enseignement<sup>52</sup>. D'abord suppléant d'Auguste Geffroy en 1870 puis titularisé en 1872, il encourageait les élèves à étudier eux-mêmes les sujets pour les présenter devant toute la classe, les préparant ainsi à leur future carrière de professeur. S'ouvrait ensuite un débat entre les élèves, avant que le professeur n'approuve ou ne blâme la méthode suivie, rectifie ou ajoute, puis conclut la discussion. Il étend ses cours aux peuples de l'Orient ainsi qu'aux Gaulois<sup>53</sup>, et pousse ses élèves à s'ouvrir aux recherches ardues sur des thèmes compliqués. Peut-être son influence a-t-elle eu un rôle à jouer pour Jules Martha et lui a-t-elle donné le goût des études sur des thèmes peu connus comme les Étrusques ? Quoi qu'il en soit, Numa Denis Fustel de Coulanges commente élogieusement les travaux de Jules Martha durant

---

48 DURUY G., « La promotion de 1872 », in : *Le centenaire de l'École normale : 1795-1895*, Paris, 1895, pp. 537-543. Ce texte, comme tous ceux de ce volume, sont toutefois à prendre avec précautions, car ils sont destinés à glorifier l'École, et souvent écrit sur un ton nostalgique.

49 *Idem*, p. 538.

50 Archives nationales, 61 AJ/183, scolarité à l'ENS.

51 *Ibidem*.

52 GUIRAUD P., « Fustel de Coulanges », in : *Le centenaire de l'École normale : 1795-1895*, Paris, 1895, pp. 324-334.

53 À cette période, Numa Denis Fustel de Coulanges travaille sur les origines de la nation française.

ces années<sup>54</sup> et voudrait l'encourager dans des études historiques : « *Il pourrait réussir en histoire, s'il le voulait* »<sup>55</sup>.

Les lettres que Jules Martha écrit à sa mère en août 1875<sup>56</sup> nous permettent d'en apprendre plus sur le concours de l'agrégation. Si les révisions lui prennent beaucoup de temps<sup>57</sup>, cela ne l'empêche pas, emmené par son père, de sortir dîner avec du personnel de l'enseignement supérieur. Il passe ainsi des soirées avec les Girard, alors que Jules Girard est jury de l'agrégation<sup>58</sup>, Charles Thurot, professeur de grammaire à l'ENS, Auguste Himly, professeur de géographie à la Sorbonne, Eugène Viollet-le-Duc et Auguste Geffroy. À l'oral, il tire le sujet « Jugement de Quintilien sur Homère ». Il a alors une nuit pour se préparer et présente le lendemain une leçon sur ce thème devant le jury. Ernest Bersot, le directeur de l'ENS, assiste à l'examen et affirme à Jules Martha que tout s'est bien passé<sup>59</sup>. Effectivement, il est reçu deuxième à l'agrégation de Lettres, derrière son ami Paul Girard. Quelques jours plus tard, Jules Martha reçoit une lettre<sup>60</sup> le félicitant de ce résultat et lui souhaitant d'être envoyé à Rome comme il le désire. En effet, l'École française de Rome, tout nouvellement créée, reçoit déjà des élèves issus des premiers rangs de l'agrégation au sortir de l'ENS.

## I.1.2 L'École française de Rome

### I.1.2.1 *La création de l'École française de Rome*

L'École française de Rome, à travers l'institution ou les personnalités qui ont marqué son histoire, a fait l'objet de recherches depuis plusieurs années. En 1973 déjà, l'EFR

---

54 « *M. Martha m'a remis un travail étudié de près et exposé avec assez de bonheur sur Fourville et Saint Louis. Il ne paraît manquer ni de sens ni de finesse dans les études historiques et la conférence a à le remercier de ce travail.* » Archives nationales, scolarité à l'ENS, 61 AJ/183.

55 Archives nationales, scolarité à l'ENS, 61 AJ/183.

56 Lettres de Jules Martha à sa mère ou à sa famille, du 16 août au 9 septembre 1875.

57 « *J'ai la tête en bouillie ; il n'y a rien de fatigant comme de repasser, de repasser encore, de repasser toujours : on finit par tourner les feuillets sans voir ce qu'il y a dessus.* » Lettre non datée, vraisemblablement écrite quelques jours avant le 16 août 1875.

<sup>58</sup> Nous supposons en effet qu'il s'agit de la famille de Jules Girard, et non celle de Paul Girard dont il est question ici.

59 Lettre de Jules Martha à sa mère, le 1er septembre 1875.

<sup>60</sup> Lettre du 9 septembre 1875, écrite depuis Collonges. Il s'agit probablement d'un de ses oncles qui le félicite. **ANNEXE II, A.**

organisait un colloque pour célébrer le 50e anniversaire de la mort de l'abbé Duchesne<sup>61</sup>. Plus tard, Éve Gran-Aymerich revient sur la création et le fonctionnement de cette institution dans son importante synthèse sur l'histoire de l'archéologie en France<sup>62</sup>. Une première histoire de l'EFR est dirigée en 2010 par Jean Bérard, Jean Bayet et Michel Gras<sup>63</sup>, réunissant des textes anciens. Tout récemment enfin, Sarah Rey a consacré sa thèse à l'écriture de l'histoire ancienne dans cette institution<sup>64</sup>, tandis qu'Olivier Poncet et Michel Gras ont dirigé un ouvrage retraçant la naissance de l'EFR<sup>65</sup>. Il est donc possible aujourd'hui de replacer la fondation de l'EFR dans un contexte plus large, qui est celui de la création des identités nationales, et surtout de la rivalité franco-allemande après la guerre de 1870. Depuis le début du siècle et en réponse aux conquêtes napoléoniennes, l'Allemagne<sup>66</sup> a réformé ses universités et ses méthodes d'enseignement, devenant un modèle de modernité en la matière pour toute l'Europe<sup>67</sup>. Après la défaite de 1870, la rivalité franco-allemande est exacerbée par les propagandes nationalistes et entraîne du côté français une *crise allemande de la pensée française*<sup>68</sup>. La science archéologique offre un terrain supplémentaire de conflits<sup>69</sup>. Le 2 mars 1871, l'Institut de correspondance archéologique à Rome passe sous la seule tutelle de l'Académie royale de Berlin et sa direction est réorganisée. Excepté Jean de Witte, membre externe, l'Institut est uniquement dirigé par des savants prussiens membres de l'Académie de tutelle. À la même époque, l'Empire fonde une succursale de cet Institut à Athènes, publiant un bulletin. La nationalisation de l'Institut de correspondance archéologique et le dynamisme intellectuel allemand appellent une réaction du côté français, dont Albert Dumont se fait alors le fer de lance : « *Nous pouvons faire aussi bien que l'Allemagne ; nous pourrions faire mieux si*

---

61 *Monseigneur Duchesne et son temps*, actes du colloque organisé par l'EFR (Palais Farnèse, 23-25 mai 1973), Rome, 1975.

62 GRAN-AYMERICH È., *Les chercheurs de passé : 1798-1945*, Paris, 2007.

63 BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *À l'école de toute l'Italie : pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome, 2010.

64 REY S., *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome, 2012.

65 GRAS M., PONCET O. (dir.), *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*, [en ligne], Rome, 2013 [14 août 2014].

<http://books.openedition.org/efr/2616>

66 Nous utilisons ce terme car il se retrouve dans les sources française du XIXe. Bien qu'il ne forme pas encore un état politique, il désigne néanmoins une entité culturelle unifiée pour les Français de l'époque.

67 DUMONT A., *Note de juillet 1872*, reproduite dans BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *À l'école de toute l'Italie : pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome, 2010, p. 11.

68 Selon le titre d'un ouvrage de Claude Digeon publié chez PUF en 1959.

69 VALENTI C., *L'École française d'Athènes*, Paris, 2006, p. 60.



*nous le voulions* »<sup>70</sup>. Il s'agit tout d'abord de ne pas abandonner le terrain italien et ses relations érudites et pour cela de « *créer à nouveau la section française de l'Institut archéologique de Rome, mais de la créer indépendante, de développer en France les études d'Antiquité, de servir au progrès de l'École d'Athènes* »<sup>71</sup>. La réalisation de ce projet permettra selon lui d'« *arrêter en Italie et en Grèce l'invasion de la science allemande, si active, si dédaigneuse, si ignorante des qualités que nous pouvons opposer aux siennes* »<sup>72</sup>.

Après de longues négociations politiques, le décret du 25 mars 1873 instaure une succursale de l'École française d'Athènes à Rome<sup>73</sup>. Conçue comme une école préparatoire d'archéologie et d'histoire de l'art, elle a pour objectif de former les futurs Athéniens aux réalités du terrain. Jusqu'en 1873, ces derniers devaient effectuer un voyage de trois mois en Italie avant de rejoindre Athènes, afin de se préparer à leurs études helléniques. Par ce décret, ce séjour jugé trop court est prolongé et institutionnalisé par un apprentissage d'un an à Rome. Les élèves sont tenus de suivre un cours d'archéologie donné par Albert Dumont, d'après un programme proposé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Un nouveau décret est promulgué le 26 novembre 1874, réformant l'EFA<sup>74</sup>. L'article 9 concerne directement la succursale de Rome : il lui confère le titre d'École archéologique de Rome. Le sous-directeur de l'EFA, Albert Dumont, est aussi nommé directeur de l'École de Rome. Outre les Athéniens de première année, l'École accueille des membres libres, bien que leur statut ne soit pas officialisé par les précédents décrets. Ils ne sont pas logés avec les membres de l'EFA dans la villa Médicis, car ils ont en réalité obtenu une mission scientifique en Italie. Ce statut est régularisé par le décret du 20 novembre 1875<sup>75</sup> : il constitue l'EFR à part entière, qui devient « *une mission permanente en Italie* »<sup>76</sup>. Le choix des membres est défini : « *L'École se compose des membres de première année de l'École d'Athènes et des membres propres à l'École de Rome* ». Ces derniers sont normalement au

---

70 DUMONT A., *Note de juillet 1872*, reproduite dans BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *Op. cit.*, Rome, 2010, p. 12.

71 *Ibidem.*

72 *Idem*, p. 16.

73 Le texte du décret est reproduit dans reproduite BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *Op. cit.*, Rome, 2010, p. 439-440.

74 À ce propos, voir plus loin : 1.1.4.1. La réforme de l'EFA. Le décret est reproduit dans RADET G., *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, 1901, pp. 437-439.

75 Le texte du décret est reproduit dans BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *Op. cit.*, Rome, 2010, p. 440-441.

76 Article 2 du décret du 20 novembre 1875.

nombre de six. Ils doivent être agrégés au sortir de l'ENS, archivistes paléographes, ou encore diplômés de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études. Les membres sont nommés pour un an, renouvelable d'un an deux fois si l'Académie le juge nécessaire. Des travaux personnels doivent être envoyés à l'Académie et au ministre suite au séjour en Italie. Les objectifs de l'École sont aussi déterminés. Elle doit continuer sa mission de préparation pratique des futurs membres de l'EFA, mais aussi favoriser l'étude des monuments et des manuscrits conservés dans les bibliothèques d'Italie. Enfin, le poste de directeur, qui n'est plus sous-directeur de l'EFA<sup>77</sup>, est occupé par Auguste Geffroy. L'EFR acquiert donc son indépendance.

### 1.1.2.2 L'arrivée de Jules Martha à l'École française de Rome

C'est dans ce contexte que Jules Martha entre à l'EFR. Le nombre important et la longueur des lettres qu'il a envoyées à sa famille durant son année passée à Rome nous fournissent un tableau très vivant de l'EFR à ses tout débuts. Il évoque aussi bien les tensions politiques liées à cette installation que les problèmes matériels, ou encore la vie quotidienne et mondaine de ses membres.

Le 30 septembre 1875, le ministre de l'Instruction publique lui accorde une bourse de 2000 francs pour passer un an à Rome, sur proposition du directeur de l'ENS, Ernest Bersot<sup>78</sup>. On peut tout d'abord se poser la question de la raison de son affectation à l'EFR. Une lettre présente dans les papiers conservés dans la famille nous apprend que Jules Martha a déjà le projet d'être envoyé en Italie avant de passer l'agrégation<sup>79</sup>. À la sortie de l'ENS, Jules Martha est arrivé second à l'agrégation de lettres, derrière Paul Girard. Ce dernier est nommé membre de l'EFA, la place étant souvent réservée au premier de la promotion à l'ENS. Peut-être l'EFR est-elle alors la place du second ? L'institution est en effet très jeune et n'est pas encore totalement installée dans le milieu savant. Jules Martha est nommé en septembre, c'est-à-dire avant le décret du 20 novembre 1875 donnant son indépendance à l'École et instituant des membres à part entière. Son statut n'est donc pas très clair : est-il un membre libre qui a obtenu une mission scientifique en Italie, comme le sous-entend la lettre du ministre conservée aux archives nationales ? Est-il un membre de

---

77 RAVAILLON F., *Lettre au directeur de la Revue archéologique*, 1876-2, p. 353-357, reproduit dans BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *Op. cit.*, Rome, 2010, p. 73.

78 Archives Nationales, Instruction publique, F17/22687/B.

79 Lettre précédemment évoquée, du 9 septembre 1875.

l'EFR nommé pour un an, par anticipation au décret qui est pressenti ? Toujours est-il qu'il est le seul à entrer officiellement à l'EFR en 1875. Il quitte la France en compagnie de Paul Girard, avec qui il visite une partie de l'Italie<sup>80</sup>. Arrivés à Rome le 26 novembre, ils sont accueillis par Eugène Müntz et Gustave Bloch<sup>81</sup>, déjà installés. Ils rencontrent Théophile Homolle plus tard, qui les présente à la société romaine avant de partir en février pour Athènes. En décembre, ils sont rejoints par Léon Clédat, Louis Duchesne et leur directeur, Albert Dumont. Ce dernier s'occupe d'installer l'EFR : il prépare l'organisation matérielle de l'École et noue contact avec ses collègues étrangers à Rome ainsi qu'avec les pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

En 1875, l'EFR est située dans la villa Mérode, louée par Albert Dumont pour un an à partir du 15 novembre 1874. Le bail étant court, Albert Dumont cherche à trouver un logement à plus long terme pour l'École. Ce sont les deux étages du palais Farnèse qui sont finalement loués à partir de décembre 1875. Lorsque Jules Martha arrive à Rome, il est alors au cœur des préparatifs du déménagement, qu'il décrit dans les lettres à ses proches<sup>82</sup>. Il faut récupérer les locaux du deuxième étage, tenter de les remettre en état, les aménager avec les meubles qui avaient été acquis pour la villa Mérode et acheter de nouveaux meubles. Jules Martha est très impliqué dans ce travail et en tant que benjamin de l'École, ses camarades lui laissent le soin de cataloguer et d'organiser les ouvrages de la bibliothèque. À l'arrivée d'Auguste Geffroy à la toute fin de l'année, il est nommé secrétaire du directeur, ce qui l'autorise à s'installer dans le palais Farnèse<sup>83</sup>. Le 17 janvier 1876, il envoie un plan de l'EFR à sa famille :

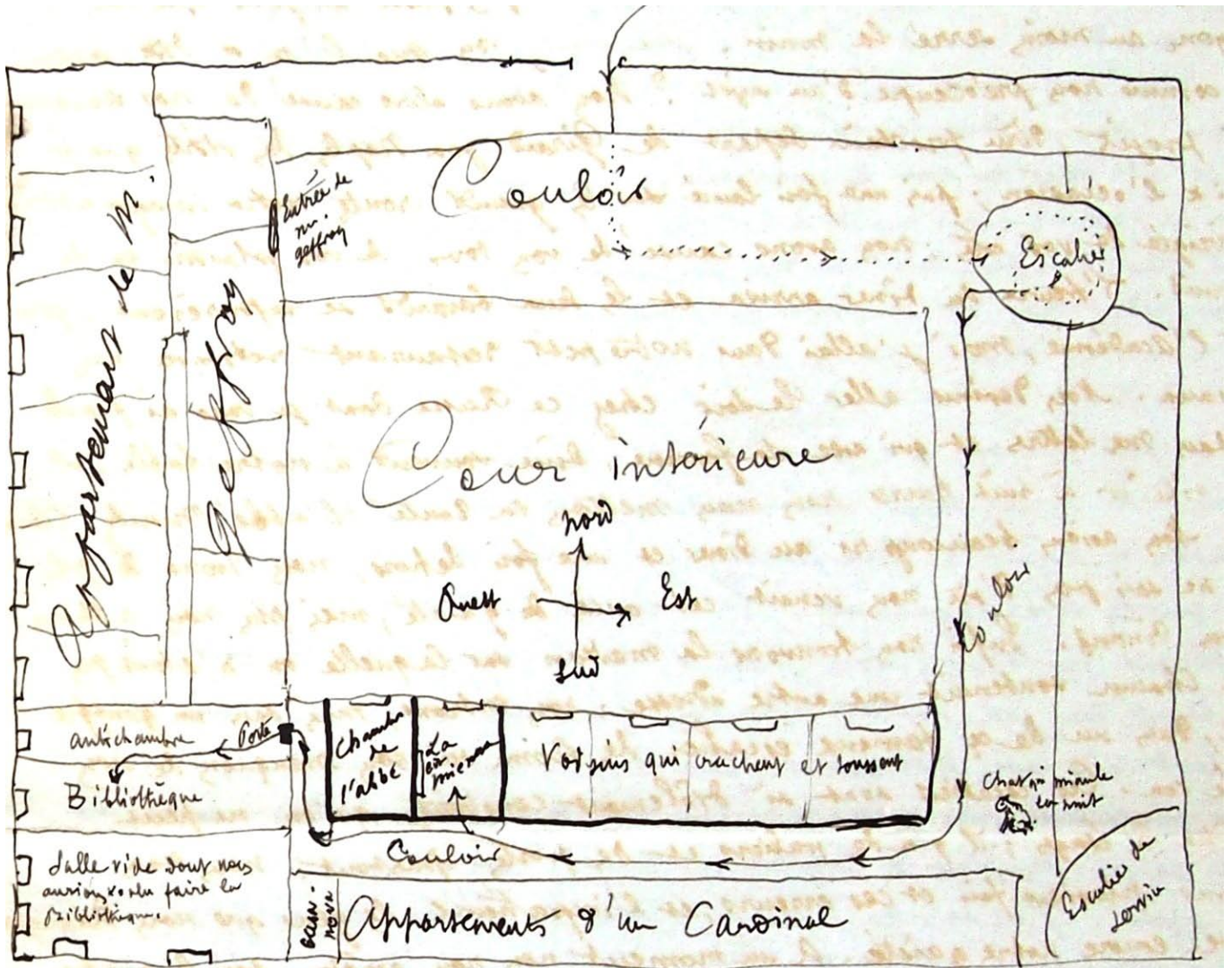
---

80 Milan, Vérone, Venise, Bologne, Pise, Florence.

81 Il quitte Rome le 27 décembre 1875.

82 Dans ces lettres, les passages concernant l'installation de l'EFR et de sa bibliothèque au palais Farnèse sont soulignés : il est très vraisemblable que Jules Martha les ait repris pour écrire son texte lors du cinquantenaire de l'École : « Comment l'École est venue au Palais Farnèse », in : *L'histoire et l'œuvre de l'École française de Rome*, Paris, 1931, p. 25-31. Texte reproduit dans BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *Op. cit.*, Rome, 2010, pp. 177-184.

83 Cette année-là, seuls Auguste Geffroy, l'abbé Duchesne et Jules Martha logent au Palais Farnèse. Les autres membres vivent avec les pensionnaires de l'Académie de Rome ou louent une chambre dans la ville.



Plan du premier étage du Palais Farnèse occupé par l'EFR  
Lettre de Jules Martha à sa famille, le 17 janvier 1876  
©Célia Prost

### 1.1.2.3 Les travaux de Jules Martha à l'École française de Rome

Bien que l'École soit tout récemment installée de manière définitive en Italie, ses membres doivent écrire des mémoires durant leur séjour romain afin de rendre compte de leurs travaux à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1876, Auguste Geffroy, alors directeur de l'EFR, explique le choix des sujets devant l'Académie des sciences morales et politiques dont il est membre<sup>84</sup>. Les élèves de l'École française d'Athènes passant un an à Rome choisissent un sujet grec, ou commun aux deux antiquités. Les élèves de l'École des Chartes et de l'École pratique des hautes études, grâce à leur spécialisation déjà effectuée, savent généralement quels manuscrits ils vont entreprendre de collationner. Le choix des sujets est plus délicat pour les élèves sortant de l'ENS. Leurs études ayant été relativement générales jusqu'à présent, ils doivent apprendre à se poser de nouvelles questions et à appliquer de nouvelles méthodes pour y répondre. Comme Albert Dumont, Auguste Geffroy encourage les travaux appliqués aux monuments. Les sujets trop vastes de philosophie, de morale ou de littérature sont écartés au profit de la rédaction de catalogues : « *Nos jeunes érudits entreprendront utilement de recueillir, de coordonner et de commenter, avec le secours des textes classiques, les inscriptions [...]* »<sup>85</sup>. Le travail doit de plus être effectué sur le terrain : les inscriptions doivent être relevées par les étudiants eux-mêmes. Ils apprennent ainsi à les compléter et à les dater d'après la langue, la graphie, le texte ou le contexte. Ces études servent à former l'élève comme antiquaire, épigraphiste et historien.

Les deux premiers travaux de Jules Martha à l'EFR sont dans la lignée de ce que préconisait le directeur, puisqu'il écrit en 1876 un *Rapport sur quelques inscriptions latines récemment découvertes dans les terrains de la villa Médicis*, et une *Copie d'inscriptions relevées dans les fouilles récentes sur la via Latina*, en collaboration avec Paul Girard. Auguste Geffroy encourage aussi l'étude des représentations figurées relatives à un mythe particulier des religions grecques et romaine. Ce type de travail est réalisé par Jules Martha dans son *Catalogue descriptif et méthodique des sarcophages romains à représentations marines*, qui forme la base de sa thèse latine quelques années plus tard, *Quid significaverint sepulcrales Nereidum figurae*. Ce n'est toutefois pas Auguste Geffroy mais Albert Dumont qui a proposé cette idée à Jules Martha, lors d'une discussion le 16

---

84 GEFROY A., *L'École française de Rome, ses origines, son objet, ses premiers travaux*, Paris, 1876, reproduit et commenté dans BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *Op. cit.*, Paris, 2010, pp. 77-99.

85 *Idem*, p. 95.

décembre 1875<sup>86</sup>. Lorsqu'Auguste Geffroy arrive à l'EFR, Jules Martha a déjà commencé ses recherches sur ce thème et a obtenu le soutien de Giambattista De Rossi. Si le nouveau directeur lui fait quelques objections à caractère méthodologique, il accepte rapidement le sujet.

*« Voici pour papa : hier j'étais à travailler à la bibliothèque, lorsque M. Geffroy arrive et me fait objections sur objections sur mon sujet, comme quoi cela ne mène à rien, n'est pas intéressant ; qu'on ne prévoit pas tout d'abord les conclusions etc, qu'on n'aperçoit point d'idées générales. Il est surtout effrayé de mon titre : Catalogue de .... Il s'étonne de voir que M. De Rossi m'ait encouragé à poursuivre ce catalogue, me dit qu'il ne comprend rien à cette méthode, que cela ne conduit qu'à des listes sèches et sans intérêt. J'ai vu le moment où il allait me sommer de changer de sujet. J'ai essayé alors de le convertir à cette idée d'un catalogue, et l'abbé, qui était présent, me soutenait. C'est en somme la seule méthode féconde en archéologie. D'abord on se forme les yeux à voir défiler tous ces monuments, puis on les compare, on arrive à fixer des dates, à remarquer les particularités, et on ne va pas au hasard. Et puis le catalogue n'est pas tout. J'ai expliqué à M. Geffroy qu'à ce catalogue je joindrai un mémoire qui sera la partie principale, tandis que le catalogue n'en sera qu'une sorte d'appendice justificatif. Enfin, il s'est rendu et maintenant rien ne m'arrête plus dans ce travail. »<sup>87</sup>*

On a ici l'indice d'une divergence de vision sur l'archéologie entre Albert Dumont et son disciple Jules Martha d'une part et Auguste Geffroy, historien de formation, d'autre part. Par l'issue de cette discussion et les sujets encouragés par Auguste Geffroy par la suite, on peut penser que ce dernier a finalement accepté les idées d'Albert Dumont en archéologie et a continué à les promouvoir dans l'école qu'il a fondée.

Le catalogue de Jules Martha est composé de cent soixante monuments et dix-huit planches composées de dessins ou de photographies. Dans son introduction, il rappelle les travaux antérieurs sur le sujet et expose sa thèse : *« Nous ne croyons donc pas que l'on doive chercher dans ces représentations des documents sur l'histoire des croyances qui avaient trait à la destinée de l'âme après la mort, à son état et à ses occupations dans la vie*

---

86 Cette discussion est relatée par Jules Martha dans une lettre à sa famille. Lettre datée du 15-19 décembre 1875, dont une partie est reproduite en 2.2.1.2 Un choix de carrière.

87 Lettre du 10-14 janvier 1876.

*future* »<sup>88</sup>. Toutefois, l'intérêt du catalogue est de rapprocher des représentations figurées sur les sarcophages d'autres objets, comme des lampes, des peintures pompéiennes, des vases ou des mosaïques. Les mémoires de Jules Martha à l'EFR ne nous sont pas parvenus, mais ces derniers, généralement dactylographiés sur une centaine de pages, étaient conçus comme un exercice non destiné à une publication<sup>89</sup>.

D'autres sujets devant donner lieu à un mémoire sont proposés à l'EFR. La publication des monuments inédits n'est pas oubliée, mais ceux-ci ne peuvent être découverts que par prospection, puisque les fouilles sont interdites. Auguste Geffroy caresse aussi le rêve d'encourager les études étrusques, mais considère que les étudiants ne sont pas suffisamment formés pour entreprendre de telles recherches :

*« J'oserai à peine conseiller à notre école naissante de s'attaquer déjà aux mystères que nous ont légués les étrusques [...] ; en ce moment encore, nos savants n'abandonnent pas à M. le comte Conestabile, de Pérouse, et à M. Fabretti, de Turin, tout le soin de la langue étrusque. Il y a donc là pour nous, quand nous aurons grandi, et que des maîtres habiles nous auront préparés de jeunes antiquaires pour ces recherches spéciales, toute une grande et belle carrière, pour laquelle les voies et les moyens ne manqueront pas. »*<sup>90</sup>

Il fait ici allusion aux échanges qu'il entretient avec Michel Bréal<sup>91</sup> concernant l'étude de l'étrusque. Cependant, ces travaux ne sont pas entrepris à cette époque par Jules Martha, qui « *n'a pas cessé, pendant son séjour en Italie, d'avoir les yeux fixés sur la Grèce* »<sup>92</sup>. En avril 1876, il entreprend d'ailleurs un voyage en Sicile avec Louis Duchesne et Léon Clédat. De ce voyage, on conserve plusieurs témoignages complémentaires : l'abbé raconte leur périple au directeur de l'EFR<sup>93</sup> et Jules Martha envoie des lettres à sa famille, qui les a conservées<sup>94</sup>. Après être passés par Naples où ils ont vu Paul Girard, ils arrivent à Palerme. Accompagnés d'Antonio Salinas, ils y découvrent le musée archéologique où ils voient les

---

88 PERROT G., « Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1875 », in : *Compte-rendu des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 20, n° 4, 1876, p. 407.

89 REY S., *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome, 1873-1940*, Rome, 2012, p. 106.

90 *Idem*, pp. 95-96.

91 Papiers Geffroy, NAF 12916. À ce propos, voir aussi HAUMESSER L., « Les débuts des études étrusques à l'École française de Rome. Auguste Geffroy et Vulci », in : *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895* [en ligne], Rome, 2013 (généré le 08 janvier 2014).

92 PERROT G., *Op. cit.*, 1876, p. 406.

93 BnF, département des manuscrits, NAF 12919, f. 2024 et 2033.

94 Lettres du 3-6 avril 1876 au 1er mai 1876.

métopes du temple de Sélinonte. Ils visitent les ruines de Solonte et la cathédrale de Monreale. Ils passent ensuite quelque temps à Agrigente où ils restent bloqués à cause du vent. Cela leur laisse le temps de visiter les temples grecs des environs et de partir en excursion au centre de l'île avec deux anglaises, pour rejoindre Syracuse. Là, ils rencontrent l'homme chargé de tenir le dépôt des découvertes archéologiques, qui s'étendent de l'Antiquité au Moyen-âge. Les trois amis se séparent probablement ici ; Louis Duchesne rejoint Athènes où il est accueilli par tous les membres de l'EFA, tandis que ses deux compagnons rentrent à Rome<sup>95</sup>. Jules Martha est conquis par les vestiges grecs et, le 28 août 1876, se porte candidat pour intégrer l'EFA<sup>96</sup>. Il en est nommé membre à partir du 15 octobre 1876<sup>97</sup>.

### I.1.3 L'École française d'Athènes

#### *I.1.3.1 La réforme de l'École française d'Athènes*

Comme l'EFR, l'histoire de l'École française d'Athènes a fait l'objet de récentes recherches, dont l'importante thèse de Catherine Valenti<sup>98</sup>, renouvelant l'ouvrage de Georges Radet publié au début du XXe siècle<sup>99</sup>. Elles montrent que l'EFA connaît aussi des changements majeurs sous l'impulsion d'Albert Dumont dans les années 1870. Quelques années avant l'arrivée de Jules Martha, cette dernière est en effet rénovée. Deux visions de l'institution s'opposent alors : l'EFA doit-elle être un grand centre culturel français rayonnant en Orient, ou un institut scientifique devant se concentrer sur l'archéologie<sup>100</sup> ? Finalement, c'est la volonté de relever la recherche scientifique face à la recherche allemande qui l'emporte, grâce à la persévérance de Joseph-Daniel Guigniaut.

Le décret du 26 novembre 1874 impose des mesures pour resserrer la tutelle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur l'École. À partir de cette date, le directeur n'est plus désigné par le seul ministre, mais il est choisi dans une liste de quatre candidats : deux sont proposés par l'Académie, deux autres par la section de

---

95 *Idem*, f. 2029.

96 Archives nationales, Instruction publique, F17/22687/B

97 *Ibidem*.

98 VALENTI C., *L'École française d'Athènes*, Paris, 2006.

99 RADET G., *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, 1901.

100 *Idem*, p. 172.



l'enseignement supérieur du comité consultatif<sup>101</sup>. Un véritable concours d'entrée est organisé, jugé par une commission de sept membres désignés par le ministre. En pratique, cette commission est généralement constituée d'académiciens<sup>102</sup>. Enfin, un rapport doit être adressé à l'Académie chaque année, faisant état des travaux des membres de l'EFA<sup>103</sup>. L'École est désormais et avant tout vouée à la recherche archéologique<sup>104</sup> et devient une véritable institution de recherche.

Dans cette rénovation, l'action d'Albert Dumont est encore une fois capitale. Son ambition est de faire de l'EFA un centre concurrent de l'Institut archéologique allemand à Athènes créé en 1873<sup>105</sup>. Il dirige l'École de 1875 à 1878, années durant lesquelles Jules Martha y est élève, et la dote de véritables outils scientifiques<sup>106</sup>. Il crée l'Institut de correspondance archéologique, afin d'associer les Grecs aux recherches : les communications peuvent être réalisées à la fois en grec et en français. Le but est de réunir les travaux effectués en Orient hellénique et de les diffuser en Occident. Ces séances ont de plus une portée diplomatique : en associant les Grecs à l'Institut de correspondance hellénique, Albert Dumont resserre les liens entre les savants des deux pays et lance une coopération, tandis que les Grecs étaient peu présents aux séances de l'Institut archéologique allemand, plus centré sur les communications de ses propres savants. « *L'École française a repris une réputation de philhellénisme qui est excellente* »<sup>107</sup>. Un *Bulletin de correspondance hellénique* relatant ces séances est édité à partir de 1877. Les articles doivent, dans la mesure du possible, ne rapporter que des faits et les découvertes archéologiques, sans avancer d'hypothèse. Albert Dumont recherche ici la rigueur scientifique et l'exactitude des informations<sup>108</sup>. La parution du premier numéro soulève l'enthousiasme, mais Jules Martha souligne à quel point cette entreprise est politique :

*« Au moment où je rentre à l'École, je rencontre des gens qui viennent s'abonner au Bulletin. Ce Bulletin fait le bonheur des Grecs, parce qu'il leur prouve qu'on s'occupe d'eux : au fond, ils ne doivent y tenir qu'une place secondaire ; mais l'habileté a été de leur faire croire que c'était pour imprimer leurs savants travaux qu'on le faisait : en réalité, on élimine tous ceux dont on*

---

101 *Idem*, p. 178.

102 *Idem*, p. 179.

103 *Idem*, p. 170.

104 VALENTI C., *Op. cit.*, 2006, p. 64.

105 GRAN-AYMERICH È., *Les chercheurs du passé*, Paris, 2007. p. 763.

106 VALENTI C., *Op. cit.*, 2006, p. 65.

107 Lettre du 24 mars 1877 écrite par Albert Dumont, cité dans RADET G., *Op. cit.*, 1901, p. 191.

108 RADET G., *Op. cit.*, 1901, p. 184.

*n'est pas sûr, et on n'y donne que les articles des Grecs qui ont quelque valeur sur la place. Les journaux font de ce Bulletin un éloge extraordinaire, et s'aperçoivent pour la première fois que l'École d'Athènes a rendu des services à la Grèce. Ce seul numéro a déjà remonté nos actions ici. Voilà les Allemands qui s'aperçoivent un peu tard qu'ils ont un Bulletin trop germanique et qui se proposent d'y insérer eux-aussi du Grec. »<sup>109</sup>*

Albert Dumont est également une forte personnalité qui influence grandement ses élèves. En les formant à une archéologie scientifique, il leur fait partager son enthousiasme et ses convictions méthodologiques<sup>110</sup>. Théophile Homolle, Paul Girard et Jules Martha, sont appelés les « Dumontolâtres » ou les « Mamelouks » du directeur<sup>111</sup> par Georges Radet.

Les relations se créent aussi dans les salons organisés par la bonne société athénienne. L'École, en la personne de madame Dumont, organise des dîners et des bals. On reçoit les autorités françaises, comme le ministre de France à Athènes Charles-Joseph Tissot, le personnel du consulat ou de l'ambassade, parmi lesquels le secrétaire Georges Rampin. Si les relations avec les Allemands sont froides, elles ne sont pas totalement rompues. Albert Dumont connaît bien le directeur de l'Institut allemand à Athènes. Ses trois « Mamelouks » sont ainsi les premiers à visiter le chantier allemand d'Olympie, puis font d'autres voyages au cours de leur séjour en Grèce.

#### 1.1.3.2 *Les voyages d'exploration et la collaboration au Bulletin de correspondance hellénique*

Toujours dans le but de concourir à l'archéologie scientifique et aux publications du *Bulletin de correspondance hellénique*, les voyages d'exploration sont encouragés par les directeurs de l'EFA. Avant 1872, il n'y a pas de budget spécifique alloué par l'École à de telles dépenses : ce poste apparaît alors sous l'intitulé « fouilles et moulages »<sup>112</sup>. Les voyages ne sont pourtant pas aisés à cette période. En plus du budget qu'ils demandent, ils peuvent être dangereux : les Athéniens sont souvent atteints de fièvres au cours de leurs explorations. C'est aussi une manière de voyager particulière : les élèves cherchent des

---

109 Lettres de Jules Martha à sa famille, datée du 9 février 1877.

110 GRAN-AYMERICH É., *Op. cit.*, 2007, p. 763 ; RADET, *Op. cit.*, 1901, p. 199.

111 RADET G., *Op. cit.*, 1901, p. 200.

112 VALENTI C., *Op. cit.*, 2006, p. 67.

monuments, des inscriptions, des antiquités à acheter ou tout simplement des renseignements. De retour en France, Salomon Reinach publie en 1886 une série de *Conseils aux voyageurs archéologues en Grèce et dans l'Orient méditerranéen*. Il explique sa méthode de voyage : les séjours doivent s'allonger pour gagner la confiance des habitants qui savent où trouver inscriptions et monuments inédits. Les contacts avec la population noués lors de ces voyages favorisent aussi les liens entre la France et l'Orient. La présence française sur le terrain favorise en effet la compréhension entre les différents peuples et donc le commerce, l'industrie, le rayonnement et la diffusion de la langue française<sup>113</sup>.

Lors de ces voyages, on procède essentiellement à des prospections, des relevés topographiques et d'inscriptions, qui sont ensuite publiés dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. Ces articles que les membres de l'EFA doivent écrire pour rendre compte de leurs découvertes font aussi partie de leur formation, comme le souligne Albert Dumont lui-même : « *Je suis frappé des qualités qu'ils acquièrent en s'occupant du bulletin. À mon sens aucune création ne pouvait faire plus pour le progrès des études de cette maison.* »<sup>114</sup>

Encouragé par Albert Dumont, Jules Martha réalise son premier voyage d'exploration en 1877. Il traverse le Péloponnèse en deux tournées, afin de combler les lacunes de la carte archéologique dans cette région, comme il le dit lui-même lorsqu'il rend compte de ses découvertes dans le *Bulletin de correspondance hellénique*<sup>115</sup>. Ses étapes nous sont données par Georges Radet<sup>116</sup> et par les lettres qu'il écrit à sa famille : du 8 juillet au 16 septembre, il fait une boucle autour de Corinthe. Il part avec 1000 francs donnés par Georges Rampin pour lui acheter des antiquités, mais il a peu d'espoir en ce qui concerne de nouvelles découvertes. « *Ce sont les collections particulières qui donneront à mon voyage son intérêt scientifique ; car pour trouver quelques antiquités inexplorées, il ne faut pas trop y compter, et je n'y compte guère. Le Péloponnèse a été trop retourné pour donner encore quelque chose de nouveau : le mémoire que je ferai sur mon voyage sera un simple répertoire, et c'est la seule utilité qu'il pourra avoir pour le publier* »<sup>117</sup>.

---

113 DUCHÊNE H., « L'École française d'Athènes et les voyages d'exploration : le témoignage de la correspondance de Salomon Reinach », in : *Voyageurs et Antiquité classique*, Dijon, 2003, p. 193.

114 Albert Dumont à Bardoux, le 18 février 1878, cité dans RADET, *Op. cit.*, 1901, p. 191.

115 MARTHA J., « Inscriptions d'Achaïe », in : *Bulletin de correspondance hellénique*, 2, 1878, pp. 40-44.

116 RADET G., *Op. cit.*, 1901, p. 289.

117 Lettre de Jules Martha à sa famille, les 11-16 juillet 1877.

Durant sa première étape à Corinthe, il arrive à convaincre les acquéreurs de lui montrer leurs pièces rares. Il entend également parler du projet du canal de Corinthe<sup>118</sup>, qui devrait apporter une nouvelle prospérité à la ville. Il se met ensuite en route vers Voïvonda, l'antique Titané, dont il admire les fortifications et la nécropole. Arrivés au lac Stympale, il découvre des inscriptions qui ont déjà été copiées mais non publiées à sa connaissance. Il reste quelque temps pour les relever et décrit les ruines qui y sont associées, où il aimerait engager des fouilles l'année suivante. « *Il doit y avoir là beaucoup d'antiquités curieuses et importantes, il faudrait faire des fouilles et j'espère l'année prochaine être chargé de ce travail-là. M. Notaras [ ? Le propriétaire du terrain] me l'a laissé entendre* »<sup>119</sup>. Son voyage est ensuite dérangé par des pluies diluviennes qui l'empêchent pendant quelques jours d'explorer les sites et villages qu'il croise, comme une grotte présumée être un sanctuaire primitif à Hermès. Ses lettres expriment ses déboires de voyage, entre des chemins difficilement praticables, un guide incompetent et des discussions politiques avec les habitants qu'il rencontre. Il traverse Trikala, Xylo Kastro, loge au monastère de Méga Spiléon, puis passe à Solos, Kalavrita, Egion, Patras, où il retrouve son camarade Lucien Brunel, Dymé, Kyparissia. Le vendredi 13 août, il arrive à Mycènes alors sur le devant de la scène suite à la découverte du trésor de Mycènes par Heinrich Schliemann. Jules Martha et toute l'EFA sont alors sceptiques devant ces œuvres qu'ils trouvent étranges et ce personnage des plus excentriques<sup>120</sup> : « *Journée passée à Mycènes. Je suis devenu Schliemanniste. Il n'y a plus à douter le moins du monde, après l'inspection des lieux.* »<sup>121</sup> Il rentre passer quelque temps à Athènes avant de repartir seul en tournée. Il fait une première halte à Épidaure, qu'il trouve assez désolée mais où il ramasse quelques tessons intéressants pour des études céramographiques<sup>122</sup>. Il achète un petit bronze représentant un sphinx à un paysan pour 20 drachmes, mais l'adjoint au maire vient rapidement déclarer la vente illégale : « *Comme membre de l'école j'évite autant que possible d'être mêlé à ces affaires d'antiquités. On me rend mon argent et je signe un reçu. [...] C'est par pure jalousie que l'adjoint a fait cela : les gens me l'ont dit tout de suite, et je suis sûr qu'il battra monnaie à son tour avec le bronze confisqué* »<sup>123</sup>. Il passe ensuite à Kastri, Nauplie,

---

118 Les travaux du canal de Corinthe commencent finalement plusieurs années plus tard, en 1882. La mise en circulation est effective en 1894.

119 Lettre de Jules Martha à sa famille, du 17 au 22 juillet 1877.

120 Jules Martha fait référence à cet épisode dans plusieurs de ses lettres : le 23-24 décembre 1876, le 4-8 janvier 1877, le 26-30 janvier 1877, ...

121 Lettre de Jules Martha à sa famille, du 12 au 22 août 1877.

122 Lettre de Jules Martha à sa famille, du 23 au 28 septembre 1877.

123 *Ibidem*.

Tyrinthe, Argos, au monastère de Loukou et arrive enfin à Sparte, où il reste quelques jours. Tous les matins, il va au musée pour copier des inscriptions, celles conservées sur le site étant déjà toutes connues. À partir du 17 octobre 1877, son trajet est moins connu : il existe une lacune de plus d'un an dans les lettres conservées par la famille<sup>124</sup>. Dans sa dernière lettre, il expose son projet d'aller à Kalamata avant de rentrer à Athènes en novembre. Olivier Rayet nous dit pourtant qu'il retourne à la capitale le 18 octobre.

Plusieurs articles du *Bulletin de correspondance hellénique* sont nés de ce voyage, entre 1877 et 1883<sup>125</sup>. La plupart portent sur la retranscription d'inscriptions, inédites ou non. Lorsqu'elles ne le sont pas, il propose une lecture différente des précédentes. Jules Martha annonce en introduction de chaque texte qu'il a vu les pierres, a copié les inscriptions, puis a repris ces notes grâce à des estampages. Pour chaque découverte, il décrit le support et son état de conservation, si le texte gravé est facilement lisible ou non. Grâce aux indications des habitants de la région, il tente aussi de déterminer la provenance exacte des documents. Certaines de ces inscriptions sont encore sur le terrain tandis que d'autres, comme à Sparte, ont été réunies dans de petits musées par des Grecs. Jules Martha prend alors bien soin de citer ces personnes, comme pour souligner la richesse d'une coopération franco-grecque. Écrits selon les préceptes dictés par Albert Dumont lors de la création de la revue, les articles sont courts et ne relatent que les faits : le but de ces articles n'est pas d'analyser les monuments mais de communiquer au monde savant les nouvelles découvertes. Entre 1877 et 1880, un seul article un peu plus conséquent que les autres n'est pas consacré à des inscriptions ou des découvertes : *les figurines corinthiennes en terre cuite*. Il présente une collection privée de Corinthe. Jules Martha tente en premier lieu de reconstituer le contexte archéologique. Grâce à ses discussions avec les paysans, il voit certaines tombes pillées dont sont issus les objets et les décrit soigneusement. Dans un deuxième temps, il décrit les figurines : la terre dont elles sont faites, la polychromie et les types représentés, ce qui lui permet, par comparaison avec les figurines d'Athènes ou d'Asie Mineure, d'insérer cette série dans un contexte de production plus large. L'article se

---

124 La lettre suivante est datée du 5 décembre 1878.

125 *Inscriptions de Sparte* (1877), *Inscriptions d'Achaïe* (1878), *Inscriptions d'Argolide* (1878), *Inscriptions d'Épidaure* (1878), *Figurines corinthiennes en terre cuite* (1879), *Inscriptions de Phigalie* (1879), *Inscriptions d'Hermione* (1879), *Inscriptions du Péloponnèse* (1879), *Inscriptions de Messène* (1881), *Stèle avec inscriptions trouvées au lac Stymphale* (1883). Pour les références bibliographiques complètes, voir la bibliographie complète de Jules Martha en **ANNEXE I, B**.

termine par un petit catalogue des figurines. Il préfigure donc sa thèse athénienne<sup>126</sup> et lui permet de développer une démarche plus proche de celle d'un archéologue que de celle d'un épigraphiste.

Dans la continuité de l'action d'Albert Dumont, Paul Foucart, nommé directeur de l'EFA en 1878, place les voyages d'exploration au cœur de son programme scientifique. Les prospections, qui se concentrent en mer Égée et dans les colonies grecques de l'Empire ottoman, sont menées par les Athéniens ou d'anciens Athéniens. Encore une fois, le but principal est de recueillir un maximum de matériel épigraphique. En 1878, Jules Martha part pour l'île de Rhodes. Les lettres qu'il a dû envoyer à sa famille durant ce voyage ne sont malheureusement pas conservées. C'est par conséquent Georges Radet qui nous donne les informations suivantes<sup>127</sup>. Du 21 juillet au 4 août, il traverse Rhodes, Philérimo, Kalavarda, Camiros, Embona, Laerma, Sklipio, Gennadi, Lindos, Koskinou et Symbulli. Paul Foucart en avait précédemment dressé un corpus qu'il a publié ensuite dans ses « Inscriptions inédites de l'île de Rhodes » publiés dans la *Revue archéologique*. Ce voyage permet à Jules Martha de publier deux articles dans le *Bulletin de correspondance hellénique*<sup>128</sup>. Le premier suit le modèle des précédents : seuls les faits sont rapportés, et la transcription ne comporte pas beaucoup d'explications. Le second en revanche est une étude relativement approfondie d'une stèle portant une copie d'un acte de donation à une communauté éraniste.

En 1879, Jules Martha entreprend deux voyages. En août, il explore Naxos. Deux articles<sup>129</sup>, publiés plusieurs années après, transcrivent les inscriptions qu'il y découvre. Pour le deuxième voyage, à Thespies, il est accompagné par Paul Girard, qui avait déjà été en Béotie en 1876. Ce dernier voyage ne donne lieu qu'à un seul article en 1879, *Inscriptions du Vallon des Muses*.

Les explorations sont évidemment un moyen privilégié pour communiquer des documents trouvés sur le terrain. Toutefois, les découvertes effectuées tout au long de l'année dans la région d'Athènes permettent aussi des publications. Dès ses premiers temps à l'EFA, Jules Martha écrit de petits textes dans la rubrique « Nouvelles et correspondances

---

126 MARTHA J., *Catalogue des figurines en terre cuite du musée archéologique d'Athènes*, Paris, 1880.

127 RADET G., *L'histoire et l'œuvre de l'École d'Athènes*, Paris, 1901, p. 346.

128 *Inscriptions de Rhodes* (1878), *Inscription de Rhodes : donation au profit d'une communauté d'éranistes* (1880).

129 *Inscription métrique de Paros* (1882) et *Inscriptions de Naxos* (1885).

» du *Bulletin de correspondance helléniques*. En plus des inscriptions<sup>130</sup>, il publie des fragments de vases trouvés sur l'Acropole d'Athènes<sup>131</sup>, des notes sur les fouilles de l'Agora<sup>132</sup> dirigées par la société archéologique d'Athènes, et décrit les vestiges de l'Asklépieion<sup>133</sup>. Ces petites nouvelles ponctuent les recherches des membres de l'EFA mais ne doivent pas les éloigner de leurs propres recherches : « *Cela m'amuse sans me prendre trop de temps* »<sup>134</sup>. Même après avoir quitté l'EFA, quelques articles de sculpture sont publiés par Jules Martha dans le *Bulletin de correspondance hellénique*<sup>135</sup>.

Le *Bulletin de correspondance hellénique* accueille enfin un seul article de Jules Martha consacré à un miroir étrusque<sup>136</sup> découvert en Égypte. L'auteur n'a pas eu l'objet en main et écrit d'après une photographie qui lui a été communiquée par Salomon Reinach. L'article paraissant après le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, on peut penser que si Salomon Reinach en a laissé la publication, c'est parce que Jules Martha a gagné une reconnaissance pour son étude de l'art étrusque dans le monde savant, qu'aucun ou peu d'archéologues français ont à l'époque.

### 1.1.3.3 *Ses premiers écrits conséquents : le Catalogue de figurines en terre cuite, ses thèses*

En 1880 paraît dans le *Bulletin de correspondance hellénique* un article de Jules Martha sur deux figurines de Tanagra<sup>137</sup>. En présentation, Jules Martha reprend rapidement l'engouement dont fait l'objet ce type de figurines à l'époque. Leur commerce a débuté par des spécimens isolés à partir de 1870 à Athènes et à Paris. Au cours de ces dix ans et à cause de leur succès, une production de faux se développe<sup>138</sup>. L'intérêt pour les documents archéologiques sortis de fouilles « scientifiques » prend son essor à la fin des années 1870 :

130 *Inscriptions de Spata* (1877), *Inventaire de l'Asklépieion* (1878, en collaboration avec Paul Girard).

131 *Fragments de vases panathénaïques trouvés sur l'Acropole* (1877), *Fragments de vases athéniens portant des noms d'archontes* (1877).

132 *Note sur des fouilles faites près de la porte de l'Agora* (1879).

133 *Restes d'un portique au Sud de l'Asklépieion* (1878), *Inventaire de l'Asklépieion* (1878, en collaboration avec Paul Girard).

134 Lettres de Jules Martha à sa famille, datée du 22 mars 1877.

135 *Note sur une statue grecque conservée au musée de Dijon* (1882), *Paysan à la charrue, figure béotienne en terre cuite* (1893).

136 *Castor et Pollux* (1885).

137 *Deux figurines de Tanagre en terre cuite* (1880).

138 Edmond Pottier, plus tard conservateur au musée du Louvre, développe même un cabinet de fausses figurines, achetées sciemment pour les comparer aux antiques.

Salomon Reinach et Edmond Pottier fouillent la nécropole de Myrina, et Albert Dumont propose à Jules Martha la rédaction du *Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la société archéologique d'Athènes*. En effet, pendant son triennat, le directeur encourage l'écriture de catalogues plutôt que de mémoires de pur style : « *Ces sortes de labeur abêtissent, mais il faut en avoir fait. Quand on a regardé de ses propres yeux l'archéologie, on sait ses procédés et on peut juger les travaux des autres* »<sup>139</sup>.

Le catalogue donne une véritable étude archéologique des objets, qui permet de présenter les figurines dans une introduction très complète. Cette dernière commence par des considérations sur la nature de la collection, qui bien que constituée de pièces moins belles que celles circulant sur le marché, est étudiée pour sa valeur archéologique. La provenance certaine d'un grand nombre de pièces permet de les classer par zones géographiques et à l'intérieur de ces zones de déterminer des centres de production, grâce à une étude des différences de procédés de fabrication et des différents types. Les figurines sont enfin classées par ordre chronologique de production. Tous ces éléments permettent encore d'étudier leur diffusion dans le monde grec. Pour finir, un index complet répertorie les différents sujets représentés. C'est donc un catalogue complet et très abouti que présente Jules Martha en 1880.

L'année suivante est publiée sa thèse latine<sup>140</sup>, soutenue le 13 février 1883. Il y étudie le sujet iconographique des néréides. S'il conclut que ces représentations sont celles de divinités appartenant au monde chthonien, expliquant ainsi leur présence sur de nombreux sarcophages, il insiste sur le fait qu'elles deviennent purement décoratives : « *Nous ne croyons donc pas que l'on doive chercher dans ces représentations des documents sur l'histoire des croyances qui avaient trait à la destinée de l'âme après la mort, à son état et à ses occupations dans la vie future* »<sup>141</sup>. Si le fond de la thèse est discuté à l'époque et si elle est rapidement dépassée, on loue alors son style et l'élégance de son écriture<sup>142</sup>.

---

139 Lettre à Auguste Geffroy, le 7 février 1865, cité dans RADET G., *Op. cit.*, 1901, p. 193. Il est alors lui-même membre de l'EFA, et parle donc de ses propres travaux.

140 MARTHA J., *Quid significaverint sepulcrales Nereidum figurae*, Paris : E. Thorin, 1881, 124 pages.

141 PERROT G., « Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1875 », in : *Compte-rendu des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 20, n° 4, 1876, p. 407.

142 Archives nationales, Instruction publiquen F17/22687B, lettres d'Auguste Himly non datée, lettre de Perrens datée du 3 mars 1882.



La thèse française, *Les sacerdoces athéniens*<sup>143</sup>, connaît une plus grande postérité. À l'époque, les travaux sur les sacerdoces sont assez généraux, et considèrent le monde hellénique dans sa totalité spatiale et temporelle. Dans sa préface, Jules Martha souligne les lacunes de cette méthode, n'intégrant pas les changements de statuts qui peuvent exister d'une région à une autre et d'une période à une autre. Il choisit alors de se limiter à Athènes entre le Ve et le IIIe siècle av. J-C. Il étudie de plus comment cette société se situe à l'intérieur d'une ville, en l'occurrence Athènes. Ces travaux sont permis par de nouvelles découvertes épigraphiques, notamment sur les pentes de l'Acropole, au théâtre de Dionysos et en divers points de l'agora, qui n'avaient pas encore été suffisamment exploitées. La méthode, la rigueur et l'érudition sont louées par ses collègues pour ce travail, bien que certaines lacunes soient soulignées dans les rapports d'Auguste Himly et de François-Tommy [?] Perrens. C'est tout de même à l'unanimité que Jules Martha obtient le titre de docteur-ès-lettres.

Ces deux rapports nous apprennent également l'aisance avec laquelle l'archéologue s'exprime : « Il [le public] a pu reconnaître que M. Jules Martha parle comme il écrit, avec précision et avec élégance »<sup>144</sup>. Or, l'éloquence est nécessaire et appréciée pour les jeunes professeurs.

## I.2 L'enseignement

### I.2.1 Les facultés de province

#### *I.2.1.1 Le développement des cours d'archéologie en province à la fin du XIXe siècle*

Au cours du XIXe siècle, l'enseignement soulève de nombreux débats sur les meilleurs procédés à adopter. En effet, depuis la fin du I<sup>er</sup> Empire, l'Université française donne des cours formels et très vite spécialisés. Pourtant, elle ne joue aucun rôle important dans la recherche, menée par les académies et les sociétés savantes. Ce système est de plus en plus critiqué à la fin des années 1860. Victor Duruy, ministre de l'Instruction de 1863 à

---

143 MARTHA J., *Les Sacerdoces athéniens*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, XXVI, Paris : E. Thorin, 1882, 184 pages. Thèse présentée en 1881.

144 Archives nationales, Instruction publique, F17/22687B, lettre de Perrens datée du 3 mars 1882.

1869, commande plusieurs enquêtes sur les établissements d'enseignement en France et à l'étranger<sup>145</sup>. Camille Jullian écrit qu'il est envoyé étudier en Allemagne en 1883, « *non seulement en admirateur et en étudiant, mais aussi... en espion* »<sup>146</sup>. Le modèle allemand domine alors l'Europe<sup>147</sup>. Pour les réformateurs, « *Si l'Allemagne a ravi à la France la position dominante en Europe dans les domaines de l'érudition et même des sciences, c'est parce que son système universitaire favorise la productivité scientifique* »<sup>148</sup>. La défaite de 1870 est perçue par les intellectuels français comme une conséquence de la supériorité du système éducatif allemand et de l'avance allemande dans tous les types de sciences. De ces études ressortent plusieurs constats, dont le principal est le manque de financements.

Pour augmenter sa compétitivité dans le domaine de l'érudition, de nouvelles chaires et de nouveaux cours sont créés. Ces derniers ouvrent des postes d'enseignants pour de jeunes agrégés, notamment de l'École normale supérieure ou des Écoles françaises. Les cours d'archéologie et d'antiquités sont du nombre. En 1876, la première chaire d'archéologie est instaurée pour Georges Perrot, à la Sorbonne. La même année, Maxime Collignon, récemment sorti de l'École française d'Athènes, est chargé d'un cours d'archéologie à la faculté de Lettres de Bordeaux<sup>149</sup>. En 1877, l'enseignement universitaire de l'archéologie s'étend à d'autres grandes villes, comme Lyon ou Toulouse. Une dernière impulsion est donnée à l'archéologie à l'Université avec la nomination d'Albert Dumont à la tête de l'Enseignement supérieur en 1879. Il introduit dans les facultés la formation aux méthodes scientifiques, en permettant la création de locaux pour rassembler les collections et les bibliothèques pour les étudiants. Comme il l'avait fait pour les Écoles françaises, il pousse aussi les facultés à publier des revues. Durant ces années-là, plus de trois cent cinquante nouvelles chaires en sciences auxiliaires de l'histoire sont instituées.

---

145 Notamment dans les pays germaniques. Plusieurs enquêtes sont aussi menées dans les musées germaniques à cette époque et jusqu'à la première guerre mondiale.

146 JULLIAN C., *Lettres de jeunesse. Italie. Allemagne. 1880-1883*, Bordeaux, 1936. Cité par GRAN-AYMERICH È., *Les chercheurs de passé : 1798-1945*, Paris, 2007, p. 214.

147 CHARLE C., VERGER J., *Histoire des universités*, Paris, 1994, p. 92.

148 CHARLE C., « Les références étrangères des universitaires », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 148, juin 2003, pp. 8-19.

149 En 1900, il succède à Georges Perrot dans sa chaire d'archéologie à la Sorbonne.

### 1.2.1.2 Une première expérience à Montpellier : une définition de l'archéologie

L'université de Montpellier fait partie de celles qui bénéficient de ces ouvertures de postes. Le 4 juin 1879, Paul Foucart, qui dirige l'institution, écrit une lettre de recommandation au ministre de l'Instruction publique pour Paul Girard et Jules Martha, alors qu'ils sont encore membres de l'EFA. Après avoir vanté leurs travaux, le directeur rappelle l'importance nouvellement accordée dans l'enseignement supérieur à l'étude des monuments antiques en lien avec les textes. C'est en cette qualité d'archéologue que Paul Foucart recommande ses deux élèves de l'EFA. Le 15 septembre 1879, une lettre du ministre de l'Instruction publique et du directeur de l'enseignement supérieur nommé Jules Martha maître de conférences à la faculté des lettres de Montpellier, à partir du 16 octobre<sup>150</sup>. La première année, il donne trois heures de cours d'antiquités grecques et latines par semaine<sup>151</sup> à douze élèves<sup>152</sup>. Ce nombre augmente au cours du temps : en 1881, dix-neuf élèves et huit auditeurs sont inscrits au cours de Jules Martha. Ses conférences doivent préparer les élèves aux concours de licence et d'agrégation. Les sujets des cours sont relativement variés : le jeune professeur enseigne les institutions publiques d'Athènes, la grammaire grecque dans les inscriptions, mais aussi la syntaxe.

La leçon d'ouverture de son cours<sup>153</sup>, donnée le 2 décembre 1879, nous donne un aperçu de sa vision de l'archéologie au début de sa carrière, à l'issue des années passées dans les Écoles françaises et de l'enseignement d'Albert Dumont<sup>154</sup>. Tout d'abord, il n'oublie pas que l'archéologie s'inscrit dans un territoire, et que celui de Montpellier est particulièrement riche à la fois en histoire ancienne et en histoire de l'archéologie<sup>155</sup>. Le but de la leçon est toutefois de définir ce qu'est l'archéologie, cette définition s'étoffant au fil de son discours. L'archéologie est avant tout une « *science des choses anciennes* ». En tant que science, elle se rapproche des sciences dures, car elle observe des faits dans le but de

---

150 Paul Girard est quant à lui nommé maître de conférences en littérature grecque à l'université de Toulouse. Il y reste jusqu'en 1881.

151 Deux conférences d'archéologie, et une pour préparer les élèves à l'agrégation de grammaire.

152 Archives nationales, Instruction publique, F17 22687B, fiches de renseignements confidentiels sur son enseignement à l'Académie de Montpellier.

153 MARTHA J., *L'Archéologie : leçon prononcée le 5 décembre 1879 à l'ouverture du cours des Antiquités grecques et latines*, Montpellier : J. Martel, 1879, 30 pages. Un extrait est reproduit en **ANNEXE I, B, extrait n°1**.

154 Ce dernier publie également un texte définissant l'archéologie dans son cours d'ouverture à l'EFR, reproduit dans DUMONT A., « Cours d'archéologie », in : *Revue archéologique*, 1874, vol. 27, pp. 57-64.

155 Voir à ce propos 1.3.1.1. La société archéologique de Montpellier.

créer des lois générales d'interprétation. La valeur artistique est exclue de l'archéologie : les monuments et objets sont des documents d'importance scientifique et non esthétique. En cela elle se distingue de l'histoire de l'art, qui peut pourtant prendre pour objet d'étude les mêmes monuments. Mais l'archéologie se rapproche malgré tout des sciences humaines. Son but est de découvrir l'histoire de l'humanité toute entière, des civilisations classiques comme des autres. Elle permet donc de combler les lacunes des textes et de retrouver même ce que les historiens ont perdu. De plus, l'archéologie a un aspect sociologique ; elle permet de comprendre les choses anciennes « *non pour elles-mêmes, mais dans leurs rapports avec les croyances, les institutions, les coutumes des peuples de l'antiquité* »<sup>156</sup>. « *Elle vous transporte si près des Grecs et des Romains que vous entrez dans la complexité de leur vie* »<sup>157</sup>. Comme toute science, elle a besoin d'une méthode. Pour Jules Martha, cette méthode est fixée dès 1879, mais il rappelle les étapes de son élaboration depuis le Moyen-âge. Il montre ainsi l'aboutissement à un ordre systématique dont il énonce ensuite les principes. Les monuments appartiennent à deux classes : les documents figurés d'une part, les documents épigraphiques d'autre part. Eux-mêmes sont sous-divisés : les monuments figurés sont composés des Beaux-arts et des arts industriels, tandis que les monuments épigraphiques comprennent la totalité des inscriptions. Le premier devoir de l'archéologue est donc une description précise, menant à une classification poussée en de nombreuses subdivisions. « *Les conclusions de chaque série, comparées les unes avec les autres, conduisent par une suite de raisonnements rigoureux à un ensemble de vues plus générales* »<sup>158</sup>. C'est donc par une classification détaillée faite après une étude minutieuse que l'archéologie peut tirer des lois d'ensemble. C'est cette méthode qu'il veut apprendre à ses élèves, à partir de l'exemple des inscriptions attiques, afin qu'ils puissent l'appliquer à tout problème archéologique. La classification est alors primordiale non seulement pour l'étude des monuments, mais aussi parce qu'elle permet de ranger les peuples au sein d'une hiérarchie chère à cette seconde moitié du XIXe siècle. On retrouve la même idée dans le cours d'ouverture de l'EFR donné par Albert Dumont : « *Les sciences historiques et sociales, dont l'archéologie n'est qu'une subdivision, se proposent de retrouver et de définir les facultés particulières à chaque peuple, les facultés propres à tous les peuples, de les classer, d'en montrer le rapport, d'en suivre le développement, d'en comprendre*

---

156 MARTHA J., *L'archéologie*, Montpellier, 1879, p. 8.

157 *Idem*, p. 22.

158 *Idem*, p. 28.

*l'harmonie, de découvrir ainsi, par opposition aux lois du monde physique, les lois de la vie morale pour les soumettre à la libre volonté. »*<sup>159</sup>

L'enseignement de Jules Martha semble être apprécié, son premier cours a beaucoup de succès. Dans une lettre écrite à Auguste Geffroy le lendemain de sa leçon inaugurale, il avoue qu'elle a été « *particulièrement bien accueillie* »<sup>160</sup>. Il souligne son succès dans plusieurs lettres qu'il écrit à sa famille à cette période<sup>161</sup>. Les fiches de renseignements confidentiels confirment ses dires : il obtient de très bons commentaires dans toutes les catégories<sup>162</sup> et ses connaissances sont appréciées : « *M. Martha a très bien réussi à la faculté de lettres de Montpellier. Il a une bonne instruction classique et des connaissances originales en archéologie et en épigraphie. Ses conférences sont suivies avec intérêt par les élèves* », de plus il « *apporte des éléments nouveaux d'archéologie et d'épigraphie à la faculté* »<sup>163</sup>.

### 1.2.1.3 Les cours de Jules Martha à Dijon et Lyon



Jules Martha. Photographie anonyme, collection privée de la famille.

159 DUMONT A., « Cours d'archéologie », in : *Revue archéologique*, 1874, vol. 27, p. 60. À ce propos, on peut également consulter LEHOËRFF A., PONCET O., « Un directeur historien : Auguste Geffroy (1820-1895) et l'École française de Rome », in : *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895* [en ligne]. Rome, 2013 (généré le 14 août 2014). <http://books.openedition.org/efr/2626>.

160 Lettre de Jules Martha à Auguste Geffroy, du 6 décembre 1879. BnF, département des manuscrits, papiers Geffroy, NAF 12925, f. 3000.

161 Trois lettres de Jules Martha à sa sœur ou à son père, entre le 6 et le 24 décembre 1879.

162 Caractère, conduite aux habitudes sociales, rapports avec ses chefs, les autorités et le public ; sagacité et jugement ; exactitude et zèle ; élocution ; son enseignement a-t-il la gravité et la profondeur indispensable aux cours en Faculté ?

163 Archives nationales, Instruction publique, F17/22687B, fiches de renseignements confidentiels sur son enseignement à l'Académie de Montpellier.

Après quelque temps passé à Montpellier, Jules Martha s'ennuie et souhaite être muté. À partir du 1er novembre 1881, il est nommé pour un an maître de conférences en littérature ancienne à la faculté de lettres de Dijon. Il prépare toujours les élèves aux concours en leur enseignant la grammaire grecque. Là encore, son travail est très apprécié : « *Jeune homme sérieux et très laborieux, très instruit, très dévoué à ses fonctions ; dirige, avec conscience et avec talent, les conférences préparatoires à la licence et à l'agrégation ; prépare de nouvelles publications ; fera honneur à la faculté où il sera. La faculté de lettres de Dijon désirerait vivement que M. Martha pût lui être attaché par un titre définitif* »<sup>164</sup>. Il est pourtant affecté dès le 1er novembre 1882 à la faculté de lettres de Lyon, où il est maître de conférences en littérature grecque. Tout en continuant de préparer les futurs diplômés, il donne des cours sur les institutions grecques. Ses élèves sont plus nombreux qu'auparavant : ils sont une quarantaine selon lui en 1882<sup>165</sup>, et trente-deux à trente-six en 1884. Dans chaque ville, il regrette la pauvreté des bibliothèques universitaires<sup>166</sup>. Celle de Lyon est malgré tout mieux fournie : un crédit de 1000 francs est accordé à la chaire d'archéologie tenue par Gustave Bloch, pour acheter des moulages et des photographies. C'est Jules Martha qui se charge de ces acquisitions<sup>167</sup>. Bien que toujours rattaché à la faculté de Lyon, il est délégué provisoirement à la faculté des lettres de Paris, en remplacement de Roger Lallier. De fait, il n'enseignera plus à Lyon, au grand regret du doyen de la faculté : « *Le doyen profite de cette notice, qu'il lui paraît inutile de remplir, le professeur n'appartenant plus de fait à la faculté pour témoigner simplement du regret du départ d'un jeune maître dont l'enseignement était excellent et dont le caractère laissera parmi nous les meilleurs souvenirs. Quand on parle de décentraliser, il faudrait après enlever aux facultés de province les maîtres qui ont le plus d'avenir. Ceci n'est point une censure de ce qui a été fait pour M. Martha, mais l'expression d'une vérité générale* »<sup>168</sup>. La politique d'ouverture de cours en province subit donc des critiques, les meilleurs éléments étant toujours appelés dans la capitale.

---

164 Archives nationales, Instruction publique, F17/22687B, fiches de renseignements confidentiels sur son enseignement à l'Académie de Dijon, datée du 21 juin 1882.

165 Lettre de Jules Martha à son père, le 12 décembre 1882. Il raconte dans cette lettre que son auditoire est attentif et zélé.

166 Lettre de Jules Martha à son père, le 24 décembre 1882.

167 *Ibidem*.

168 Archives nationales, Instruction publique, F17/22687B, fiche de renseignements confidentiels sur son enseignement à l'Académie de Lyon, sans date mais vraisemblablement écrite après mai 1884.

## I.2.2 La chaire d'éloquence latine à la Sorbonne

### I.2.2.1 *Un appel à Paris*

Le remplacement de Roger Lallier se transforme très vite en un poste permanent : à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1884, Jules Martha est nommé maître de conférences de langue et littérature latine à la faculté de lettres de Paris. Cette nomination s'est faite sur la proposition du doyen de la faculté de Paris. Dès lors, il n'enseignera plus que dans la capitale. Déjà à l'occasion de sa soutenance de thèse, il était comme convenu qu'il devrait continuer sa carrière à Paris après un passage en province : « *Encore un docteur qui, une fois de retour dans sa province, y vivra les yeux tournés vers Paris, et qu'il faudra appeler avant peu, non seulement pour lui, mais pour son père [...]* »<sup>169</sup>.

Dès ses premières années passées en province, il attend d'être nommé à Paris : « *Je ne vis que pour revenir un jour à Paris* »<sup>170</sup>. Quelques années plus tard, il désespère que cela ne soit pas déjà le cas et écrit ses craintes à ce propos : « *[...] il se confirme de plus en plus que nous sommes destinés à attendre dans un trou de province que le printemps s'avance. Puis le directeur au ministère [il parle ici d'Albert Dumont] changera : nous serons considérés comme des créatures du directeur précédent, et l'échéance sera encore reculée.* »<sup>171</sup>. Ces craintes se transforment rapidement en amertume : « *Paul Girard vient de m'écrire et m'annonce, entre autres choses, la nomination d'un maître de conférences à la Sorbonne, lequel n'est pas docteur et pour lequel on trouve du jour au lendemain six mille francs. Ah ! ça ! Que se passe-t-il donc ? Et quel est le mot de l'énigme ? Je trouve que le ministère abuse vraiment de la délicatesse que nous nous imposons en ne l'importunant pas comme tant d'autres. Il y a un an, nous n'étions bons à rien parce que nous n'étions pas docteurs ; maintenant nous ne sommes pas bons à rien, parce que notre thèse est faite. Tout à l'heure nous étions trop jeunes et maintenant nous sommes trop vieux. Je suis persuadé qu'il y a des juiveries là-dessous. Si tu apprends quelque chose, écris-le moi* »<sup>172</sup>.

En 1891, il est nommé maître de conférences de langue et littérature latine à l'ENS, sur proposition du directeur d'alors, Georges Perrot. Cette lettre de recommandation est

---

169 Archives nationales, Instruction publique, F17/22687B, lettre de Perrens datée du 3 mars 1882.

170 Lettre de Jules Martha à sa sœur, depuis Montpellier, le 19 janvier 1880.

171 Lettre de Jules Martha à son père, le 11 juin 1882.

172 Lettre de Jules Martha à son père, le 25 novembre 1882.

conservée<sup>173</sup>. Plusieurs candidats s'étaient présentés, tous docteurs-ès-lettres, comme Édouard Frédéric Plessis par exemple. C'est finalement la figure de Jules Martha qui se détache. Sa carrière a été suivie avec attention par Georges Perrot depuis sa scolarité à l'ENS et par tout le milieu des lettres qui s'intéressait à son parcours brillant, mais aussi au fils du professeur reconnu. Il apparaît alors comme un jeune professeur dynamique : son enseignement est donné avec succès, son savoir archéologique, acquis dans les Écoles françaises et prouvé dans les deux ouvrages sur l'Étrurie qu'il a publié, est apprécié. De plus, il commence à publier des textes latins de Cicéron. Sa nomination semble donc attendue par le milieu savant : « *Je ne doute pas que le choix de M. Martha ne soit, à l'École et hors de l'École, le plus attendu, celui qui sera le plus généralement approuvé* »<sup>174</sup>. Dès l'année suivante pourtant, il se fait suppléer par Édouard Frédéric Plessis.

#### 1.2.2.2 Une reprise de la chaire paternelle

C'est à cette époque qu'il est chargé provisoirement de la chaire d'éloquence latine de la Sorbonne. La santé fragile de Constant Martha ne lui permet plus d'assurer ses cours ; il décède trois ans plus tard, alors qu'il détient toujours la chaire. Trois candidats sont pressentis pour cet enseignement : Maurice Albert, ancien normalien et « Romain », était déjà en lice pour le poste à l'ENS ; Georges Lafaye, qui a suivi le même parcours, enseigne lui aussi à la Sorbonne depuis 1891 ; et enfin Jules Martha. On peut penser que ce dernier est finalement choisi pour les mêmes raisons avancées par Georges Perrot quelque temps auparavant. De plus, comme Jules Martha le remarque lui-même dans sa leçon inaugurale consacrée à son père, « *il semble qu'on est été heureux de pouvoir prolonger ici son souvenir en maintenant son nom dans son enseignement* »<sup>175</sup>. Dans ce texte, le fils rend un vibrant hommage à la personnalité de son père, plus qu'à ses travaux. Ces derniers sont en effet bien connus, et il semble que la figure de Constant Martha ait marquée la Sorbonne, après trente ans d'enseignement dans la même chaire.

---

173 Archives nationales, Instruction publique, F17 22687B, lettre de Georges Perrot au ministre de l'Instruction publique, datée du 17 juin 1891.

174 *Ibidem*.

175 MARTHA J., *Constant Martha : leçon d'ouverture du cours d'éloquence latine faite le 3 décembre 1895*, Paris, 1895, p. 5.



### 1.2.2.3 Les publications des textes latins

L'enseignement de Jules Martha est donc très attendu, tout comme ses publications. Elles se tarissent pourtant durant cette période, comme Albert Grenier le déplore : « *Martha, Lafaye, Courbaud étaient des types bien ; ils semblent avoir été à peu près stérilisés par le latin en Sorbonne, leur exemple ne me séduit guère* »<sup>176</sup>. En effet, il ne publie plus que quelques articles dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Charles Daremberg, Edmond Saglio et Edmond Pottier<sup>177</sup>, dans des *Mélanges* ou dans des revues. Son enseignement est reconnu, mais soulève quelques critiques relatées dans les articles paraissant à la sortie de son ouvrage sur *La Langue étrusque*. Il semble en effet que certains de ses collègues aient moqué sa prononciation à l'antique du latin, qu'il est le premier à adopter à la Sorbonne<sup>178</sup>. Certaines de ses leçons sont imprimées<sup>179</sup>. En tant que professeur d'éloquence latine, il se doit de publier des textes latins. Ses éditions de Cicéron sont un succès : d'abord parues chez différents éditeurs comme Armand Colin et Hachette, elles sont ensuite de nombreuses fois rééditées par la Société d'édition Les Belles Lettres. Cette dernière avait été créée en 1919 par l'association Guillaume Budé<sup>180</sup>. Soucieuse de créer en France des éditions savantes des textes anciens concurrençant les publications allemandes, l'association avait pour objet la publication bilingue d'une ou plusieurs collections d'auteurs grecs et latins. Les deux premiers vice-président de l'association, Louis Havet et Paul Girard, étaient des proches de Jules Martha.

---

176 Bibliothèque de l'Institut, fonds Carcopino, lettre d'Albert Grenier à Jérôme Carcopino, le 14 octobre 1925. Cité dans REY S., *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome, 2012, p. 236-237.

177 Voir à ce propos 2. 1. 3. 2. La participation au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

178 « *D'ailleurs l'étrusque n'a pas fait à son latin tout le tort que l'on pourrait croire, et ce n'est pas avec fantaisie qu'il explique les textes moins contestés des prosateurs romains : il se singularise seulement par la prononciation antique à laquelle il a eu le mérite de se rallier avant aucun autre de ses collègues.* ». Citation tirée de « Figures universitaires : Jules Martha », in : *L'Action*, le 16 octobre 1913. ANNEXE IV.

179 MARTHA J., *Les Transformations économiques et morales de la société romaine au temps des guerres puniques : leçon d'ouverture faite le 7 décembre 1892*, Paris : A. Colin, 1893, 24 pages.

MARTHA J., *Constant Martha : leçon d'ouverture du cours d'éloquence latine faite le 3 décembre 1895*, Paris, 1895.

MARTHA J., *Le Bonheur domestique de Pline le Jeune. Comment Pline le Jeune arrangeait sa vie, Sa familia, Ses sentiments religieux*, Paris : P. Boivin, 1898.

180 Pour créer cette société, l'association fit appel à des industriels français qui en étaient actionnaires.

## I.3 Son implication dans le monde savant

### I.3.1 Membre de sociétés savantes

#### I.3.1.1 *La Société archéologique de Montpellier*

Le 11 juin 1881, Jules Martha prend part à la vie savante de sa ville d'accueil en devenant membre résident de la Société archéologique de Montpellier. Créée en 1833, elle a pour but « *la création et l'accroissement d'un Cabinet Archéologique. Elle s'occupera par des travaux assidus de la découverte et de la conservation de tous les monuments d'art et d'histoire que l'antiquité et le moyen âge ont laissés dans la contrée. Elle en recherchera l'origine, elle en expliquera l'esprit, elle en décrira l'état, les protégera et fera tous ses efforts pour en assurer la conservation, soit aux lieux où ils auront été découverts, soit dans le Cabinet Archéologique confié à ses soins.* »<sup>181</sup> Les membres sont élus à la suite de l'approbation de l'autorité municipale et départementale. Ils sont de professions très diverses : à côté des professeurs de faculté comme Jules Martha se trouvent des juristes, des hommes d'Église, des militaires, des archivistes, des ingénieurs et des médecins. La Société est également en lien avec un certain nombre d'autres académies savantes par leurs membres correspondants. Ses travaux sont publiés dans un bulletin après vote de l'assemblée qui se réunit mensuellement. Ils portent principalement sur la découverte et la conservation des monuments découverts autour de Montpellier, ainsi que la publication de documents inédits. De plus, la Société lance des explorations, notamment à Murviel-les-Montpellier où elle organise des fouilles pendant cinq mois, déblayant la ville et exécutant des relevés sur place.

Les collections de la Société reflètent la richesse de la région en monuments antiques et médiévaux. Les objets trouvés lors des fouilles sont destinés à son Cabinet archéologique, mais ce dernier est aussi enrichi par des achats et des dons de ses membres. En 1882, soit juste après le départ de Jules Martha, il est composé d'environ deux cents vases grecs, étrusques et gallo-romains, les plus importants provenant des collections Durand, des fouilles de Camiros, de l'Attique et des collections Campana<sup>182</sup>. En 1846, elle reçoit aussi la collection d'objets antiques recueillis lors des voyages de Jean-Baptiste

---

<sup>181</sup>Article 1 du règlement de la société, reproduit dans GRASSET J., *La société archéologique de Montpellier, ses travaux et ses collections*, Montpellier, 1882, p. 3.

<sup>182</sup> En 1863, le maire met à la disposition de la société les 93 vases de la collection Campana qui avaient été donnés à la ville par le Ministre d'Etat.

Germain Piron. Elle hérite également en 1870 de la collection de Jules Canonge, de Nîmes : elle est composée d'objets grecs et romains, parmi lesquels des bijoux en or provenant d'Arles, des têtes et des masques étrusques.

Sa participation à la Société archéologique de Montpellier sensibilise très certainement Jules Martha aux implications locales de l'archéologie, comme il le souligne dans sa leçon d'ouverture à la faculté de Montpellier. Il ne tient toutefois pas à oublier sa discipline à l'échelle nationale. En 1881 également, il devient membre de l'Association pour l'encouragement des études grecques. Dix ans plus tard, il entre dans une des plus importantes sociétés savantes du XIXe siècle.

### 1.3.1.2 *La Société nationale des antiquaires de France*

Le 4 février 1891, Jules Martha est élu membre résident de la Société nationale des antiquaires de France, en remplacement de Georges Perrot appelé à l'honorariat. Assidu aux séances, il s'implique véritablement dans la Société et commente régulièrement les communications de ses collègues, qu'elles traitent d'épigraphie, d'art grec, étrusque ou romain. Jules Martha signale également des publications qui pourraient intéresser les membres, comme un article des *Notizie degli scavi* relatant la découverte d'une tombe à ziro à Pise, analogues à celles de Chiusi, ou la publication de *L'introduction à l'histoire romaine* de Basile Modestov<sup>183</sup>. Il informe la Société nationale des antiquaires de France de ses propres recherches ; lors de la séance du 25 janvier 1894, il présente la figurine du paysan à la charrue qu'il publie dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*<sup>184</sup>. Il communique également sur ses travaux d'étruscologue : il publie notamment ses remarques sur une plaque en ivoire avec une inscription étrusque précédemment interprétée par Michel Bréal, et ses recherches sur le dieu étrusque Mantus<sup>185</sup>. Son implication lui vaut d'obtenir des responsabilités au sein de la Société. En 1897, il est élu secrétaire-adjoint, puis secrétaire en 1901. Il est élu président de la Société nationale pour l'année 1908, après avoir été vice-président. Son rôle est alors de prononcer les éloges

---

183 MODESTOV B., *Introduction à l'histoire romaine*, Paris : Félix Alcan, 1907.

184 MARTHA J., « Paysan à la charrue, figure béotienne en terre cuite », in : *Bulletin de correspondance hellénique*, 17, 1893, p. 80-84, pl. I.

185 MARTHA J., « Une plaquette en ivoire avec inscription étrusque trouvée à Carthage », in : *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1899, p. 185-189.

MARTHA J., « Le Dieu étrusque Mantus », in : *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, séance du 20 novembre 1901, p. 210-216.

funèbres des membres de la société<sup>186</sup>, et d'arbitrer les conflits<sup>187</sup>. L'année suivante, il est élu à la commission des fonds, qu'il occupe pendant trois années. Lors du centenaire de l'Académie de Metz en 1919, il est désigné pour représenter la Société. Le 5 juillet 1922, Jules Martha est appelé à l'honorariat, après le décès de Monseigneur Duchesne, son ami de l'EFR. À partir de 1925 toutefois, il n'intervient plus aux séances.

---

186 « Discours de M. J. Martha aux obsèques d'Amédée Hauvette, secrétaire de l'Association des Études grecques », in : *Revue des Études grecques*, 1908, pp. 10-13.

« Discours de M. J. Martha, président sortant, prononcé dans la séance du 6 janvier 1909 », in : *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1909, pp. 131-140.

187 Une lettre adressée à Paul Dorveaux, bibliothécaire de l'école de pharmacie, garde la trace d'un conflit entre ce dernier et Henri Stein à propos de leurs travaux sur Pierre Quthe. Bibliothèque de l'Institut de France, Ms 2749/26, lettre du 18 juin 1908.

### I.3.2 L'insertion dans un réseau professionnel depuis sa formation

#### *I.3.2.1 Un réseau qui s'est construit depuis l'enfance jusqu'à la Sorbonne*



Membres de l'EFR vers 1873-1876. Louis Duchesne est debout à droite, Jules Martha est assis derrière la table de bistrot, Eugène Müntz se tient à sa droite.  
Photographie anonyme, collection privée, © wikipedia.

L'implication de Jules Martha dans le monde savant peut être évaluée par son activité dans les associations et les publications communes, mais aussi par les relations qu'il entretient avec ses collègues. Le réseau de connaissances professionnelles peut se former dès la jeunesse, comme c'est particulièrement le cas pour Jules Martha. Par son père, il entre très vite en rapport avec une grande partie des universitaires de la génération précédant la sienne, gagnant ainsi leur considération par le respect que l'on porte à Constant Martha. Ses lettres de jeunesse nous apprennent qu'au moment de passer l'agrégation, il dîne chez des membres de son jury ou des personnes de l'administration de l'Instruction Publique, comme Jules Girard, les Geffroy, la famille Viollet-le-Duc, Auguste

Himly<sup>188</sup>. Ce premier réseau familial dans les facultés de lettres se consolide plus tard par le mariage de sa sœur Marie avec son grand ami et camarade d'École Paul Girard, et avec son propre mariage avec Sophie de Luynes, fille d'un professeur de la faculté de sciences de Paris. Les relations amicales créées dans les écoles supérieures jouent aussi un rôle dans la constitution d'un réseau à la faculté. Dans le *Centenaire de l'École normale supérieure*, un chapitre entier est consacré à la promotion de 1872, la première après la guerre franco-prusse<sup>189</sup>. Jules Martha et Paul Girard sont alors considérés comme les plus austères des normaliens<sup>190</sup>.

Les liens créés à l'EFR puis à l'EFA semblent plus étroits. À partir de leur voyage jusqu'à Rome en 1875, Paul Girard et Jules Martha sont inséparables. Jules Martha parle également très fréquemment de ses amis Léon Clédat, Eugène Müntz et l'abbé Duchesne, avec qui il fait de longues promenades et un voyage en Sicile. À Athènes, il se lie d'amitié avec les autres membres. Il rend visite à Théophile Homolle alors en fouilles à Délos<sup>191</sup>, se promène avec Paul Girard, l'architecte Marcel Lambert, Othon Riemann, ... Une grande partie des lettres envoyées par Jules Martha durant ses deux dernières années à l'EFA ne sont pas conservées ; on sait toutefois qu'il est resté en contact avec les membres qu'il a rencontré à ce moment-là, car un certain nombre de lettres postérieures, au ton visiblement très amical - « *mon cher ami* » - lui parviennent de Maxime Collignon, Edmond Pottier, Bernard Haussoulier, Mondry Beaudoin, etc<sup>192</sup>. Les relations de camarades qu'il établit avec les membres des écoles françaises se transforment plus tard en relation de collègues, car la majorité de ces savants sont ensuite professeurs de faculté.

La relation de maître à élève détermine aussi le parcours professionnel : l'ENS joue un rôle prépondérant pour les professeurs de la faculté de lettres de Paris<sup>193</sup>. C'est Georges Perrot, ancien professeur de Jules Martha à l'ENS et alors directeur de cette école, qui le recommande comme chargé de cours en 1891<sup>194</sup>. Les directeurs des Écoles françaises

---

188 Lettres de Jules Martha à sa mère et à sa famille, l'une datée du 16 août 1875, l'autre sans date.

189 DURUY G., « La promotion de 1872 », in : *Le centenaire de l'École normale : 1795-1895*, Paris, 1895, pp. 537-543.

190 *Idem*, p. 538.

191 Lettres du 25 et 30 juillet 1879.

192 Ces lettres n'ont pas pu être dépouillées dans le cadre de ce mémoire.

193 CHARLE C., *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, vol. 1, Paris, 1985.

194 Archives nationales, Instruction publique, F17 22687B, lettre de Georges Perrot au ministre de l'Instruction publique, datée du 17 juin 1891.

connaissent bien leurs membres grâce à de nombreux dîners et excursions<sup>195</sup> et les accompagnent dans leur choix. Auguste Geffroy, arrivé après Jules Martha à l'EFR, jouera un rôle moins important pour le futur étruscologue qu'Albert Dumont. C'est effectivement avec ce dernier que s'engagent les discussions sur le mémoire à rendre à la fin de l'année à l'EFR ; Auguste Geffroy n'a plus qu'à se plier à ce sujet lorsqu'il arrive<sup>196</sup>. Albert Dumont le soutient également pour le faire entrer à l'EFA. À la sortie de cette dernière, Paul Foucart écrit une lettre de recommandation pour sa nomination en faculté.

Lors de son rapide passage dans les facultés de province, Jules Martha sait se faire apprécier et s'intègre aux réseaux scientifiques de la ville. À Montpellier, il est très rapidement reçu dans le Cercle artistique, qui organise des soirées et des concerts. Il semble pourtant qu'il ne fréquente que le milieu de l'Université, aussi bien les professeurs de la faculté des lettres que de celle de médecine, ou des professeurs de lycée : « *La Société qui donne [des bals] est fermée à l'Université : c'est le clan légitimiste fort ennuyeux d'ailleurs, et fort peu hospitalier. Hors de l'Université, je ne vois guère que la Société protestante qui s'ouvre pour nous* »<sup>197</sup>. Il forme un groupe inséparable, le « Mar-Gi-Mar »<sup>198</sup>, avec deux de ces amis, Julien Céleste Margottet et François Albert Ginovez [?]. Il fréquente aussi régulièrement Maurice Croiset, professeur de langue et de littérature grecque, et Léon Fontaine, professeur de langue et littérature latine.

Jules Martha tente en outre de faire profiter ses amis de son réseau : dans une lettre écrite de Montpellier, il demande à Auguste Geffroy de bien vouloir accueillir à l'EFR un de ses collègues<sup>199</sup>. Avec son passage dans les deux écoles françaises d'archéologie à l'étranger, Jules Martha élargit son cercle de connaissance aux savants européens.

### 1.3.2.2 Les relations européennes

L'enjeu de la création de l'EFR est, si ce n'est le contrôle, du moins une occupation de l'espace scientifique archéologique à Rome après la perte d'influence à l'Institut de

---

195 À ce propos, voir les résumés des lettres envoyés par Jules Martha à sa famille durant ces années-là. **ANNEXE II, B.**

196 Lettre de Jules Martha à sa famille, les 15-19 décembre 1875. Lettre du 10-14 janvier 1876 concernant l'accord de Geffroy pour son sujet.

197 Lettre de Jules Martha à sa sœur Marie, le 15 décembre 1879.

198 Lettre de Jules Martha à sa sœur Marie, le 24 décembre 1879.

199 BnF, Papiers Geffroy, NAF 12925, lettre de Jules Martha à Geffroy, Montpellier, le 6 décembre 1879.

correspondance archéologique, devenu l'Institut allemand. Loin d'être enfermés sur eux-mêmes, les membres de l'EFR participent à de nombreux dîners et réceptions de la société romaine. Comme nous le montrent les lettres de Jules Martha envoyées à sa famille, les Farnésiens sont tout d'abord proches des élèves de l'Académie de Rome<sup>200</sup>. Certains d'entre eux, comme Paul Girard par exemple, sont logés dans le Palais Médicis avec les artistes. Le directeur de l'Académie de Rome, Jules Eugène Lenepveu, invite aussi les membres de l'EFR à certains de ses dîners, ce qui leur permet d'être présentés à la bonne société romaine française. Les anciens « Romains », Gustave Bloch et Théophile Homolle, présentent les nouveaux arrivés à leurs connaissances. Jules Martha souligne les problèmes de l'installation de l'EFR à Rome et blâme Auguste Geffroy de repousser son arrivée à la direction de l'École, ce qui permettrait d'asseoir sa pérennité. Assez rapidement toutefois, les Farnésiens sont intégrés à la vie romaine. Pour le Carnaval, ils accompagnent leurs amis de l'Académie de Rome sur le balcon de Monsieur Dufour, le chancelier. Ils retrouvent ainsi tous les attachés d'ambassade. Jules Martha est régulièrement invité chez la comtesse Lovatelli, grande amatrice d'archéologie qui a appuyé Albert Dumont pour implanter l'École à Rome, et chez la princesse Julie, qui tient un salon littéraire réputé. Auguste Geffroy reçoit lui aussi dans ses appartements du Palais Farnèse. Par ce biais mondain, Jules Martha et les autres membres de l'EFR entretiennent des relations avec les savants étrangers à Rome. Parmi les Italiens, Giambattista De Rossi est particulièrement admiré par Jules Martha<sup>201</sup>. Les relations avec les Prusses sont contrastées. Avant que la bibliothèque du palais Farnèse ne soit assez fournie en archéologie pour lui permettre de travailler sur son mémoire, Jules Martha fréquente la bibliothèque de l'Institut allemand. C'est Wilhelm Henzen, alors premier secrétaire, qui lui a donné une carte de cette bibliothèque. Toutefois, les relations avec les autres membres de l'Institut allemand sont moins amicales :

*« C'est un bon vieillard, très doux, très bienveillant, qui m'a reçu le sourire aux lèvres et avec une bonté toute paternelle. C'est le Prussien le plus aimant et le plus simple qu'on puisse voir. On l'aime beaucoup ici malgré son origine. Il aurait pu nous mettre des bâtons dans les roues ; mais au contraire il nous soutient partout et quand je lui parlais de la richesse de sa bibliothèque il me disait : "eh oui ! notre bibliothèque est riche ; on lui donne, on lui lègue beaucoup de choses ; mais je tiens à vous y voir souvent ; vous commencez à*

---

200 Gaston Ferrier, un artiste de l'Académie de Rome, réalise même le portrait peint de Jules Martha.

201 Lettre de Jules Martha à sa famille, le 5 mars 1876.



*en faire une et c'est bien long, en attendant venez chez moi, il faut s'entraider, mon ami !" Cette simplicité bienveillante contraste singulièrement avec la morgue et la suffisance du sous-directeur, M. Helbig, qui lui est le prussien dans toute sa fleur ; je l'ai vu hier soir dans un salon ; il tient à occuper tout le monde de sa fade et blondasse personne et ressemble tout à fait à un hussard en bonne fortune qui s'amuse à faire résonner ses éperons. Nous, d'ailleurs, nous n'avons avec lui aucun rapport, pas plus qu'avec les jeunes philologues qu'il a sous sa direction : ceux d'entre nous qui travaillent à la Vaticane les rencontrent, occupent souvent leur place par droit du premier occupant et les laissent grogner s'ils se plaignent d'être obligés de se mettre ailleurs. Ce sont là toutes les relations que nous avons avec eux. »<sup>202</sup>*

Les rapports de Wolfgang Helbig avec l'EFR semblent s'améliorer par la suite. En avril 1876, un incident oppose Theodor Mommsen à Auguste Geffroy. Le premier réveille les rivalités nationalistes tandis que le second rappelle que la science élève « *bien au-dessus des dissentiments et des ressentiments des individus et des peuples* »<sup>203</sup>. Il reçoit alors le soutien de Wolfgang Helbig et d'autres savants italiens et allemands. Selon Jules Martha, l'EFR gagne en réputation et sort grandie de l'incident<sup>204</sup>. Il semble que l'entente avec Wolfgang Helbig devienne alors cordiale. Il fréquente en visiteur assidu la jeune EFR, publie en français dans les *Mélanges* et invite les Farnésiens au salon de son épouse russe. En 1904, il devient même correspondant étranger honoraire de la Société nationale des antiquaires de France.

À l'EFA, la société mondaine que fréquentent les membres est plus bourgeoise qu'aristocratique. À l'exception d'une réception donnée par le roi, qui tient en réalité plus du rôle diplomatique, Jules Martha ne parle pas de réceptions ou de salons tenus par des aristocrates. Les membres de l'EFA fréquentent plutôt des employés de l'ambassade et des militaires, surtout des marins amarrés au Pirée lors des tensions entre la Grèce et l'empire ottoman<sup>205</sup>. Les savants étrangers se rencontrent pendant les soirées organisées par Albert

---

202 Lettre de Jules Martha à sa famille, le 4 février 1876.

203 L'incident est raconté par Auguste Geffroy dans une lettre au ministre de l'Instruction publique (Archives nationales, Instruction publique, F17/20818, Rome, 24 avril 1876) et reprise partiellement dans BAYET J., BÉRARD J., GRAS M., *À l'école de toute l'Italie : pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome, 2010, pp. 123-124.

204 Lettre de Jules Martha à sa famille, le 8 mai 1876.

205 Lettre de Jules Martha à sa famille, le 5 décembre 1878 : Jules Martha et ses camarades visitent l'amiral et son état major sur *La Gauloise*, puis il part en excursion dans la montagne avec ses officiers d'escadre.

Dumont ou Heinrich Schliemann, que Jules Martha décrit comme un original. De l'extérieur, les relations avec les savants allemands sont cordiales, mais les rancœurs nationales se confondent avec la rivalité scientifique entre les deux pays :

*« Vous voyez par tout ce que je vous dis dans mes lettres qu'ici en somme tout ce que nous faisons, c'est pour faire pièce aux Allemands : les apparences sont très pacifiques ; les deux directeurs sont obligés de se voir, et la chose leur est relativement facile, puisqu'ils s'étaient connus autrefois ; mais la guerre n'en est pas moins acharnée en-dessous. Ils ont beau faire, nous les battons. Nous les battons tous les jours quelque part, chez l'imprimeur, dans l'opinion, ici ou là. Nous savons qu'ils veulent faire quelque chose, nous le faisons avant eux. Ils multiplient leurs Bulletins ; mais leur organisation étant différente, il ne peuvent nous rattraper. Déjà on les traite d'imitateurs. En somme chez eux, c'est pour la montre. Leur directeur disait à M. Dumont très intimement que ses élèves ne venaient ici qu'à contrecœur, qu'il avait toutes les peines du monde à les garder six mois : c'est à peine s'ils travaillent. Leur Bulletin est fait de toutes pièces à l'Académie de Berlin, qui envoie les manuscrits à imprimer ici. Ce qu'ils en font, c'est pour nous jeter à la porte. Mais c'est eux qui seront battus. Nous nous regardons comme des chiens de faïence toutes les fois que nous nous rencontrons, et c'est à peu près tous les jours. Ils grillent d'envie de lier connaissance et ils cherchent toutes les occasions d'être présentés ; mais nous nous dérobon toujours. [...] Grande nouvelle, les caractères épigraphiques sont arrivés et nous allons jeter à la tête des Allemands des poignées d'inscriptions »<sup>206</sup>.*

Par ses relations et son travail, Jules Martha se trouve donc à la charnière entre deux sciences de l'Antiquité. D'un côté, il s'adonne aux études philologiques dans sa chaire de la Sorbonne et entretient des relations avec des philologues, collègues à la Sorbonne comme Michel Bréal ou amis de son père comme les Havet. De l'autre, il est tourné vers les recherches archéologiques, depuis sa rencontre avec Albert Dumont qui devient son mentor. Grâce aux Écoles françaises, il fréquente les jeunes archéologues qui fondent l'archéologie scientifique. Ces doubles relations contribuent peut-être à l'entraîner dans les deux grandes œuvres de sa vie : la première est consacrée à l'art étrusque, tandis que la

---

206 Lettre de Jules Martha à sa famille, le 15 mars 1877.

seconde est tournée vers le déchiffrement de sa langue. Son premier ouvrage qu'il publie en dehors de ses travaux de thèse, le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, lui ouvre la voie de l'étruscologie.



Jules Martha  
Photographe anonyme, collection privée de la famille

## II. La question de l'art étrusque dans son œuvre

### II.1 Un travail synthétique : la constitution d'une œuvre magistrale

#### II.1.1 Un premier texte de présentation de l'art étrusque : le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*

##### II.1.1.1 *La collection de la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-arts*

Grâce aux progrès techniques de l'imprimerie et à l'alphabétisation croissante, le monde de l'écrit, du livre à la presse, connaît un essor formidable au XIXe siècle. Ce mouvement s'accompagne d'une véritable volonté d'éducation populaire, ou du moins d'une éducation touchant plus de couches de la société, qui permet à un grand nombre d'ouvrages d'être publiés. Dans cette dynamique, Albert Quantin fonde en 1876 une maison d'édition spécialisée dans les livres d'art illustrés. Dès 1880, il lance la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-arts*, dirigée par Jules Comte, alors chef du bureau de l'enseignement à la direction générale des Beaux-arts. La collection est placée sous le haut patronage de l'administration des Beaux-arts et couronnée par l'Académie française. Conçue comme un ouvrage encyclopédique, elle comporte une soixantaine de volumes écrits par des spécialistes sur les principes de l'art de toutes les écoles, comme l'art japonais<sup>207</sup> ou l'archéologie égyptienne<sup>208</sup>, mais aussi sur des principes généraux<sup>209</sup> ou des catégories d'art<sup>210</sup>. La collection est adressée à un public d'amateurs, mais surtout à l'enseignement secondaire et supérieur ; ses volumes sont d'ailleurs bien diffusés dans les facultés. Les volumes doivent être facilement accessibles, tant au niveau du prix qu'au niveau intellectuel, afin que chacun puisse apprendre l'histoire et la théorie de l'art de toutes les époques. En 1881 est publié le *Manuel d'archéologie grecque* de Maxime Collignon<sup>211</sup>, auquel fait directement pendant le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine* de Jules Marthas.

---

207 GONSE L., *L'art japonais*, Paris : A. Quantin, 1883.

208 MASPÉRO G., *L'art égyptien*, Paris : A. Quantin, 1887.

209 DUVAL M., *L'Anatomie artistique*, Paris : A. Quantin, 1881.

210 DELABORDE H., *La Gravure*, Paris : A. Quantin, 1882.

211 COLLIGNON M., *Manuel d'archéologie grecque*, Paris : A. Quantin, 1881.

### II.1.1.2 La constitution du Manuel d'archéologie étrusque et romaine

On peut tout d'abord se demander comment Jules Martha en vient à écrire ce livre. Il est vrai que les anciens membres des Écoles françaises sont bien représentés dans les publications : ils se retrouvent ensuite dans les facultés françaises et fonctionnent en réseau ; ils sont conseillés par les mêmes maîtres, publiés dans les mêmes collections, ils reprennent des chaires tenues par d'anciens « Athéniens » ou « Romains »<sup>212</sup>. Rien n'explique cependant pourquoi c'est à Jules Martha que l'on propose ce travail et non à un autre. Est-ce une proposition de Maxime Collignon qui vient de publier son *Manuel d'archéologie grecque* ? Est-ce plutôt sur les conseils d'Albert Dumont, qui encourage son ancien élève à publier des ouvrages pour accélérer sa nomination à Paris ? Malheureusement, les archives personnelles de Jules Martha sont peu parlantes sur ce point. Il semble qu'il commence à l'écrire au début de l'année 1882, alors qu'il est à Dijon. Le 8 mars, il écrit à son père que « [son] petit livre va bien doucement, faute de livres. Je commence tout de même quitte à compléter les chapitres par des recherches à Paris »<sup>213</sup>. En quelques mois, il prend de plus en plus d'intérêt à cette tâche : « Mon petit manuel avance et m'intéresse de plus en plus. Je suis malheureusement obligé de le travailler par tous les bouts pour profiter des livres que j'ai ici et que je ne retrouverai pas ailleurs. Je laisse de côté pour plus tard les parties qu'il est facile de traiter partout. Mais que de mal il faut se donner pour faire quelque chose qui soit à la fois scientifiquement solide et accessible à tout lecteur humain »<sup>214</sup>. Afin de pouvoir avancer sa rédaction, il repousse un voyage qu'il comptait faire en Allemagne. Le succès de la collection, notamment du *Manuel d'archéologie grecque* de Maxime Collignon, fait de l'ouvrage de Jules Martha un évènement attendu. Le recteur de l'académie de Dijon, « dans sa dernière tournée d'inspection allait colportant l'un et annonçant l'autre. L'ouvrage commence à pénétrer dans l'enseignement secondaire. »<sup>215</sup>

Le livre adopte un plan relativement classique permettant d'aborder tous les domaines de l'art étrusque et romain, bien que ce dernier domaine soit plus conséquent. Pour chacune de ces deux parties, Jules Martha commence par établir l'origine de chaque art. Ainsi, le chapitre sur l'art étrusque commence par ce qui se trouve en Italie avant les Étrusques et les origines de cette civilisation, ce qui est finalement assez fréquent dans les

212 REY S., *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome, 2012, p. 19.

213 Lettre de Jules Martha à son père, le 8 mars 1882.

214 Lettre de Jules Martha à son père, le 11 juin 1882.

215 Lettre de Jules Martha à son père, le 20 juin 1882.

livres sur la civilisation étrusque jusque dans la première moitié du XXe siècle. Le *Manuel de l'archéologie étrusque et romaine* doit véritablement permettre d'avoir un aperçu de la totalité de ces domaines ; Jules Martha présente donc une synthèse qui aborde tous les domaines des Beaux-arts et des arts qu'il appelle « industriels ». Ce premier livre permet aussi à Jules Martha de montrer une continuité entre l'art étrusque et l'art romain, induite par le titre même de l'ouvrage, mais aussi dans ses propos.

Comme il l'explique dans les lettres à sa famille, Jules Martha n'écrit pas son *Manuel d'archéologie étrusque et romaine* d'une seule traite, la documentation disponible étant insuffisante. Il semble qu'il ait commencé par rédiger la partie sur l'art romain, qui lui était la plus familière. Ainsi, on apprend qu'il termine ce texte sur l'architecture romaine en septembre 1882<sup>216</sup>, bien qu'on ne sache pas s'il écrit cette partie avant les autres sur l'art romain. Quelques semaines plus tard, il écrit « *qu'il est maintenant tout à fait disposé à traiter [ses] Étrusques* »<sup>217</sup>. Toutefois, son travail est ralenti par les recherches qu'il doit mener sur ce thème et des projets complémentaires. À la fin de l'année 1882, il délaisse un peu son ouvrage pour se consacrer à la rédaction d'articles et à des recherches pour sa prochaine publication : « *Mon petit Manuel est interrompu parce que j'ai besoin de faire des recherches sur certains points particuliers avant de commencer mon résumé. Ce n'est pas la besogne qui manque : de tous côtés je suis assailli par des demandes d'articles [...]* »<sup>218</sup>. Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'il se remet à composer : « *En attendant d'être fixé*<sup>219</sup>, *je travaille avec acharnement à mon petit volume, dont je viens de terminer toute la partie relative aux origines de l'art en Étrurie. Je suis en train et cela marche bien. Il faut absolument que tout soit terminé au mois d'août. Mon éditeur à qui j'ai demandé un délai, me l'a très gracieusement accordé, mais en même temps m'a laissé entrevoir son très vif désir de faire paraître l'ouvrage en 1883* »<sup>220</sup>. À partir de la fin du mois d'octobre 1883, il finalise son texte et rectifie certains passages<sup>221</sup>. Les planches ne sont toutefois pas prêtes : il relit les épreuves dans les mois suivants, en insérant les gravures au fur et à mesure. Un exemplaire est envoyé à son père qui l'aide à la relecture. L'ouvrage paraît finalement dans le courant de l'année 1884. Il a permis à Jules Martha de se découvrir un goût pour les études étrusques : c'est

---

216 Lettre de Jules Martha à son père, le 6 septembre 1882.

217 *Ibidem*.

218 Lettre de Jules Martha à son père, le 12 décembre 1882.

219 À propos d'une demande de mission en Italie qu'il a formulé auprès de M. Dumont.

220 Lettre de Jules Martha à son père, le 17 avril 1883.

221 Lettre de Jules Martha à son père, le 23 octobre 1883.

vraisemblablement cette proposition d'ouvrage qui le pousse à s'intéresser à cette civilisation et marque véritablement le début de sa carrière d'étruscologue.

## II.1.2 Les circonstances de la production de *L'Art étrusque*

### II.1.2.1 *Le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*

Afin d'encourager les études et les publications, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lance régulièrement des concours sur des thèmes qu'elle choisit. À la séance du 27 octobre 1882, sa commission chargée des questions de concours relative à l'antiquité propose, en remplacement du prix Bordin non décerné cette année-là, une « *Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque. Origines de cet art ; influence qu'il a eu sur l'art romain* »<sup>222</sup>. Jules Martha a eu connaissance de ce sujet, car il a demandé à son père de lui envoyer le fascicule proposant les prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres<sup>223</sup>. C'est dans la même lettre qu'il annonce qu'il commence à traiter la partie étrusque de son petit manuel, le sujet du concours semble alors calibré pour lui ; il a jusqu'au 31 décembre 1884 pour rendre son manuscrit. Quelques mois passé ce délai, la commission annonce que deux mémoires ont répondu au concours. Le premier, composé de 258 pages in-quarto, reçoit un avis défavorable de la commission : « *il parle successivement de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, mais chacun de ces chapitres, écrit d'un style lâche et sans précision, est vague et superficiel ; il y a partout des trous. L'auteur substitue trop souvent ses impressions de voyageur à l'étude critique et à la description méthodique qui était demandée par l'Académie. Quelques vues historiques, qui lui appartiennent en propre, sont des plus contestables* »<sup>224</sup>. Ce texte conservé dans les archives de l'Institut de France<sup>225</sup> a été vu par Michel Bréal le 22 juin 1885. L'auteur en est Charles Casati de Casatis, qui n'a désiré être nommé que si son mémoire remportait le prix. Conseiller à la Cour de Paris, il s'intéresse à l'art et publie quelques ouvrages. Durant la séance du 20 octobre 1882, il fait la lecture d'un mémoire sur

222 « Rapport de la Commission chargée des questions de concours relatives à l'Antiquité », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 4, 1882, pp. 268-269.

223 Lettre de Jules Martha à son père, le 21 novembre 1882.

224 DESJARDINS E., « Rapport de la Commission du prix Bordin », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 2, 1885, p. 106.

225 Archives de l'Institut de France, Prix Bordin 1885, cote 7 H 32.



*l'État actuel de la science historique touchant les Étrusques*<sup>226</sup>, qu'il publie en 1884<sup>227</sup>. Comme le souligne la commission, son travail est moins poussé que celui de Jules Martha et confine plus au travail d'un amateur éclairé. Certaines positions sont clairement discutables, comme ses considérations préliminaires, dans lesquelles il estime que la question posée touche non seulement aux origines de l'art romain, mais aussi aux origines de l'art français<sup>228</sup>. Cependant certains points de vue sont intéressants. S'il adopte un plan classique selon les arts - architecture, sculpture, peinture, industrie - il s'efforce dans ses chapitres, notamment pour la sculpture, de différencier les écoles artistiques selon les villes, en traitant la question musée par musée. Il considère que l'art grec est supérieur à l'art étrusque, mais reste très étruscophile et soutient que l'art étrusque a été souverain sur l'art romain à ses origines : « *Je voyais cependant imprimé et publié dans un ouvrage d'archéologie daté de 1884, que les Étrusques avaient produit un certain nombre de bijoux grossiers, mais que tous les bijoux artistiques provenaient d'artistes grecs ; voilà où peut conduire l'esprit de système et l'influence de la mode qui tend à attribuer aujourd'hui à la Grèce tous les objets artistiques de l'Etrurie* ». Il est d'ailleurs possible qu'il évoque le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*.

Le second manuscrit rendu est celui de Jules Martha [ANNEXE I, B, extrait n°2]. Composé de 118 pages in-folio, il reçoit les éloges de la commission : « *[le mémoire] est d'un homme très au courant de la question ; le plan en est tracé avec une précision qui indique une connaissance approfondie du sujet ; rempli tout entier, ce cadre donnerait un excellent mémoire. Malheureusement l'auteur, qui a passé beaucoup de temps à réunir et à classer ses matériaux, n'a pu écrire que l'introduction générale et un premier chapitre sur les tombes dites à pozzo ; chapitre très clair, très complet et accompagné de nombreux croquis.* »<sup>229</sup> Compte tenu de la qualité de ce manuscrit, l'Académie des inscriptions et belles-lettres décide de ne pas décerner le prix cette année-là, afin de laisser le temps à l'auteur de ce manuscrit - Jules Martha n'est pas cité - de terminer son travail et de l'envoyer avant le 1<sup>er</sup> janvier 1887. Jules Martha obtient finalement le prix cette année-là : « *Ce mémoire fait honneur à nos concours ; on s'est accordé à y louer une profonde*

---

226 *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 4, 1882. p. 268.

227 CASATI C., *Fortis Etruria : la civilisation étrusque d'après les monuments*, Paris : Firmin-Didot, 1884.

228 Plus tard, il publie d'ailleurs un ouvrage sur le début de l'art français : CASATI C., *Étude sur la première époque de l'art français et sur les monuments de France les plus précieux à conserver*, Paris : Leroux, 1899.

229 *Ibidem*.

*connaissance du sujet, connaissance acquise moins encore dans les livres que sur les lieux mêmes, dans les nécropoles et les musées, un plan excellent, très rigoureusement suivi, un style simple et clair qui s'élève parfois, une réserve toute scientifique qui n'empêche pourtant pas l'auteur de conclure et de présenter des idées générales, des vues d'ensemble. Il suffira de bien légères retouches pour que ce mémoire, qui a dû être rédigé très rapidement, devienne un livre remarquable. »<sup>230</sup>*

### II.1.2.2 Une première synthèse textuelle

Alors que de nombreux ouvrages sur la civilisation ou la langue étrusque paraissent depuis le XVIIIe siècle, *L'Art étrusque* de Jules Martha, issu du manuscrit de ce concours, est considéré par de nombreux étruscologues comme la première synthèse sur l'art étrusque<sup>231</sup>. Pour son *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, il entreprend de réunir des informations afin de créer une petite synthèse. Il effectue ses recherches à la bibliothèque de la faculté de Lyon, à la bibliothèque des Beaux-arts et dans la bibliothèque d'Émile Guimet : « *Je vois qu'ici les livres ne me manqueront pas. La Faculté en a un certain nombre, l'École des Beaux-arts aussi et enfin le propriétaire de la Revue des religions, M. Guimet, a fondé une magnifique bibliothèque spéciale, ouverte au public, et dans laquelle j'ai l'espoir de trouver de nombreuses ressources* »<sup>232</sup>. Il semble qu'après avoir décidé de traiter le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il approfondit ses recherches sur les Étrusques. Il entreprend de dépouiller une à une les publications de l'institut de correspondance archéologique<sup>233</sup>. « *Il me faut dépouiller page par page une centaine de volumes où se trouvent consignés au jour le jour toutes les découvertes relatives à l'Étrurie. Les notes s'amoncellent, les idées se classent peu à peu et si je ne vois pas encore se dessiner les chapitres, au moins je commence à me débrouiller dans l'écheveau. Mais quel travail je me suis mis là sur les bras ! Il me semble impossible que la rédaction puisse être entreprise avant cinq ou six mois et il faudra courir la poste pour être prêt en décembre* »<sup>234</sup>. Le texte n'est d'ailleurs pas prêt dans les délais

230 PERROT G., « Rapport de la Commission du prix Bordin », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 3, 1887, p. 307.

231 Pour exemple : PALLOTTINO M., *Etruscologia*, Milan, 1985, 7e édition revue et corrigée. p. 14.

232 Lettre de Jules Martha à son père, le 21 novembre 1882.

233 Lettre de Jules Martha à son père, le 6 janvier 1883 : « *Pour mes Étrusques, j'en suis encore au dépouillement d'une revue romaine qui va de 1829 à 1883. C'est une rude besogne, mais sans laquelle on ne peut rien faire. C'est le prélude obligé. Tous les travaux importants sont là.* »

234 Lettre de Jules Martha à son père, le 18 janvier 1883.

puisqu'il ne rend qu'une introduction, un plan et un chapitre. Afin de ne pas se limiter à une compilation d'ouvrages, il envoie une demande de mission à Albert Dumont, le 8 avril 1883, pour aller étudier les vestiges de la civilisation étrusque<sup>235</sup>. Il y explique qu'il veut faire une étude critique et détaillée des monuments, « *rechercher les moindres vestiges de leur vie et de leur industrie ; [...] entreprendre parfois, sinon des fouilles en règle, au moins des sondages ; [...] lever des plans topographiques ; [...] faire exécuter des dessins, des photographies, des moulages* »<sup>236</sup>. Si les papiers suivants indiquent que Jules Martha a retiré sa demande de mission quelque temps plus tard, ses lettres personnelles nous apprennent qu'il est en Italie à partir du 25 août 1883<sup>237</sup>. Outre étudier les musées et monuments étrusques, il visite les universités et réunit des informations, visiblement pour en informer le ministère français<sup>238</sup>. Il arrive à Turin, mais s'arrête plus longtemps à Bologne, où il rencontre Edoardo Brizio. Ce dernier, alors directeur du musée civique de Bologne, est en train de réorganiser ses collections. Il donne libre accès aux collections à Jules Martha et les lui présente lui-même, lui ouvrant les vitrines<sup>239</sup>. Edoardo Brizio l'emmène de plus dans un champ où l'on a trouvé des fragments de céramique des terramares : ils y fouillent toute la journée, découvrant des traces d'habitation avec un foyer. « *Tout cela est assez curieux, moins par les objets qu'on recueille, lesquels sont des fragments informes, que par les comparaisons qu'ils provoquent avec d'autres objets découverts en Suisse, en France, à Troie et en Hongrie* »<sup>240</sup>. Cette journée est la seule où Jules Martha participe à des fouilles. À partir du 10 septembre, il est à Florence, où il a été recommandé par Edoardo Brizio à la direction des musées. Il y rencontre deux jeunes collègues qui ont été à Athènes et qui connaissent ses anciens camarades, notamment Mondry Beaudoin et Edmond Pottier. Il reste trois semaines à Florence, pour étudier les œuvres du musée et rayonner autour de la ville : il visite Pise, le musée de Chiusi présenté par son directeur, et étudie la topographie du lac Trasimène<sup>241</sup>. À son grand regret, il renonce à visiter les tombes peintes de Chiusi et d'Orvieto. Il descend directement à Rome, où il reste un mois, travaillant sur son livre mais aussi sur les articles qu'il doit écrire pour les *Monuments de l'art antique* d'Olivier Rayet.

---

235 Archives Nationales, Instruction publique, F/17/2988, demande de mission en Italie pour y étudier les vestiges de la civilisation étrusque.

236 *Ibidem*.

237 Voir **ANNEXE II, A**.

238 Lettre de Jules Martha à son père, le 4 septembre 1883.

239 *Ibidem*.

240 *Ibidem*.

241 Lettres du 10 au 28 septembre 1883.

Grâce à son voyage et à la compilation des articles publiés dans diverses revues, notamment par l'Institut de correspondance archéologique, Jules Martha a accumulé une importante documentation qui lui permet d'élaborer un plan de synthèse pour le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres [ANNEXE I, B, extrait n°2]. Ce plan est organisé en deux grandes parties. La deuxième partie propose d'étudier les œuvres de l'art étrusque par catégorie. Elle correspond à la plus grande partie du développement publié dans *L'Art étrusque*, bien que ce dernier soit plus fourni et que le plan ait été très légèrement changé. La première partie du mémoire est plus intéressante car elle ne se retrouve que très partiellement dans le plan finalement adopté. Un premier chapitre aurait été consacré aux civilisations primitives de l'Italie et à leurs relations avec la civilisation étrusque. Ces remarques se retrouvent dans *L'Art étrusque*, bien qu'organisées différemment. Les deux chapitres suivants ont au contraire été pratiquement fondus dans le texte final et n'apparaissent dans le plan que dans deux sous-parties. Ils devaient traiter des influences orientales puis helléniques en Étrurie, en abordant successivement le commerce, les établissements étrangers en Italie, les tombes contemporaines de ces établissements, les objets importés et les « contrefaçons » étrusques de ces objets. En définitive, entre le manuscrit rendu au concours et la publication de *L'Art étrusque*, Jules Martha a resserré son propos sur l'art étrusque en lui-même et a traité ces questions d'influences étrangères de manière moins visibles dans le plan.

Le plan adopté reflète donc cette volonté de créer une synthèse sur l'art étrusque, mais le contenu également. Comme le souligne Sarah Rey<sup>242</sup>, l'ouvrage de Jules Martha est assez descriptif. S'il donne naturellement des commentaires sur l'art, la plus grande partie du texte est composée d'une sorte de longue liste descriptive des monuments conservés de l'art étrusque. En ce sens, il recense toutes les œuvres connues à l'époque, ou presque.

Ces deux ouvrages, le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine* et *L'Art étrusque*, se doivent d'être illustrés, non seulement pour plaire au plus grand nombre, mais aussi car les images sont un véritable support scientifique au discours en histoire de l'art.

---

242 REY S., *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome, 2012, p. 11.

### II.1.2.3 La question des illustrations

Les deux ouvrages sont largement illustrés d'œuvres de toutes les catégories citées. Cent-quarante-trois gravures<sup>243</sup> embellissent le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*. Soixante-dix-neuf sont signées par Charles-Léon Libonis, que ce soit de son nom complet ou de son monogramme. Ce dernier sera très célèbre quelques années plus tard : lors de l'exposition universelle de 1889, c'est lui qui réalise le dessin et la gravure des cartes postales représentant la Tour Eiffel, destinées à être envoyées depuis celle-ci. Cette carte, considérée comme la première carte postale illustrée française, a pris le nom de "Libonis". Certains dessins sont assez simples et ne reprennent que le contour des figures, tandis que d'autres sont plus élaborés, avec une attention particulière aux ombres et au relief.



MARTHA, 1884 : Fig. 39, p. 82.



MARTHA, 1884 : Fig. 24, p. 55.

<sup>243</sup> Voir la liste en **ANNEXE III, A.**



MARTHA, 1884 : Fig. 27, p. 61.



La carte « Libonis »

*L'Art étrusque* est encore plus largement illustré : il comporte quatre cent trois dessins et quatre planches en couleurs de différents éditeurs [ANNEXE III, B]. La majeure partie des illustrations proviennent d'autres ouvrages, notamment des *Annali*, *Bullettino* et *Monumenti dell'istituto di corrispondenza archeologica*, que Jules Martha a dépouillés durant ses recherches. Les archéologues de cette époque reprennent bien souvent des images publiées précédemment pour en proposer de nouvelles interprétations. On peut ainsi suivre le cheminement des images de publication en publication, afin d'apprécier les choix techniques de représentation. Les qualités des différentes reproductions varient donc en fonction de la qualité de la gravure d'origine, mais peuvent aussi aller dans le sens d'une simplification. Ainsi, on voit que la reproduction de la scène de banquet de la tombe des vases peints de Jules Martha, est conforme à celle des *Monumenti inediti*, même si Jules Martha a choisi de ne reproduire qu'une partie de la planche. Par contre, les gravures de la tombe de la chasse et de la pêche et de la tombe François ont pu être simplifiées pour *L'Art étrusque*. Une petite partie des objets est représentée d'après des photographies, dont quelques objets du musée du Louvre.

Une autre partie importante des gravures est signée de différents dessinateurs et parfois d'un deuxième nom, « Petit » qui correspond peut-être au graveur. Parmi eux se trouvent C. Roguet, qui semble avoir dessiné la majorité des objets du musée civique de Bologne. Eugène Wallett signe seize dessins dans *L'Art étrusque*. Dessinateur lithographe et graveur à l'eau forte, il est présent au Salon de 1885. Georges Massias n'est pas étranger à la réalisation de dessins archéologiques, puisqu'il illustre entièrement le journal des fouilles d'Auguste Salzmänn à Camiros<sup>244</sup>. Peintre paysagiste né à Paris, il expose ses toiles au Salon de 1875 à 1901. Il a aussi été dessinateur lithographe, travaillant surtout pour des planches documentaires. G. Ledoux, J. B. Drouot et les dessins signés de seules initiales sont plus difficiles à identifier, tout comme les dessins qui ne portent aucune indication. Bien qu'il soit difficile de retracer la carrière de ces dessinateurs, on remarque que certains d'entre eux ont signé des dessins repris d'autres ouvrages qui sont cités. Il est donc possible qu'ils aient été spécialisés dans ce type de dessins archéologiques.

Quelques photographies appartenant à Jules Martha, représentant des salles de musées ou des œuvres étrusques, ont été conservées. Certaines présentent des objets reproduits dans *L'Art étrusque*. L'une d'entre elles en particulier présente des indications de dimension qui peuvent laisser penser qu'on a tiré une reproduction en taille réduite de la photographie de l'objet. Si elles ont pu servir à réaliser la gravure pour l'ouvrage, il semble que ce procédé soit resté très anecdotique, car seules quelques photographies sont concernées, alors que les autres n'ont visiblement pas servi à Jules Martha pour l'illustration de *L'Art étrusque*<sup>245</sup>.

Étant donné que Jules Martha a réuni ses informations en compilant des ouvrages déjà parus, il ne semble pas anormal que la majorité des illustrations de son livre soient tirées de ces mêmes ouvrages. La plupart des œuvres de Bologne sont au contraire des dessins signés : Jules Martha a pu demander à en faire des dessins lorsqu'il était sur place, ou a pu demander à Edoardo Brizio de lui envoyer des dessins fidèles. La différence de procédé d'illustration pour les deux ouvrages s'explique quant à elle assez facilement par le fait qu'ils sont publiés chez des éditeurs différents.

---

244 SALZMANN A., *Nécropole de Camiros, journal des fouilles exécutées dans cette nécropole pendant les années 1858 à 1865*, Paris, 1875.

<sup>245</sup> Voir les photographies et leur reproduction en **ANNEXE III, B**.

### II.1.3 La réception du *Manuel d'archéologie étrusque et romaine* et de *L'Art étrusque* : une assise gagnée dans le domaine de l'archéologie étrusque

#### II.1.3.1 *Les critiques à la sortie de l'ouvrage*

Il est possible de se faire une idée de l'accueil qu'ont reçu les ouvrages de Jules Martha en étudiant les articles de presse publiés à l'époque. On remarque alors que la qualité des illustrations est particulièrement soulignée par la critique. À la sortie du *Manuel d'archéologie grecque et romaine*, *Le Temps* souligne que « les illustrations sont en général assez fines et nous paraissent marquer un progrès véritable sur les précédents volumes »<sup>246</sup>. Quant à *L'Art étrusque*, paru en décembre 1889 et donc livre d'étrennes, il se doit d'être bien illustré : « L'Art étrusque est un beau livre, imprimé et illustré avec luxe »<sup>247</sup>. Si les images sont louées, le style d'écriture ne l'est pas moins. On encense la clarté, l'exactitude et l'élégance de Jules Martha<sup>248</sup>, qui permettent aux ouvrages d'être attrayants non seulement pour les érudits, mais aussi pour les étudiants et les amateurs : « Artistes, amateurs, gens du monde auront plaisir à lire cet élégant petit volume. Mais il s'impose tout particulièrement aux personnes qui voyagent en Italie ainsi qu'aux professeurs et aux élèves des lycées et collèges »<sup>249</sup>.

Les prises de positions scientifiques de Jules Martha sont parfois contestées par les auteurs d'articles plus conséquents. La *Revue historique* lui reproche ainsi de ne faire que résumer les théories de Wolfgang Helbig sur les origines de l'art étrusque dans son ouvrage de 1889<sup>250</sup>. Elle conteste également ses conclusions sur l'orfèvrerie étrusque : « l'auteur pousse la sévérité jusqu'à refuser aux Étrusques le mérite d'avoir été des orfèvres habiles »<sup>251</sup>. Toutefois, ses ouvrages sont reconnus comme comblant une lacune dans l'historiographie de l'art antique. Le sujet est original, l'art étrusque étant resté jusque là relativement méconnu. Pour Jules Martha comme pour les journalistes, il était temps de dresser un état des lieux des connaissances sur cette civilisation, qui prend alors place dans la grande Antiquité. « Désormais l'étude de l'Antiquité sera complétée par l'histoire de ce

---

246 *Le Temps*, le 21 juin 1884.

247 *Revue historique*, janvier-avril 1890, p. 347.

248 « Il joint une qualité précieuse, qui semble parfois incompatible avec la science même, l'art de présenter les choses dans un langage clair et choisi. » in : *Le XIXe siècle*, le 17 juin 1884.

249 *Ibidem*.

250 *Revue historique*, janvier-avril 1890, p. 348.

251 *Ibidem*.



*peuple d'Italie qui a été le lien entre la civilisation grecque et la civilisation romaine* »<sup>252</sup>. Dès lors, *L'Art étrusque* est considéré comme un jalon dans la production sur ce sujet, même dans les journaux étrangers : « *As a classification of monuments into series, as a convenient book for reference, as, in fact, the first book of a general character that has been written on this difficult subject, this work will render great service to both the archaeologist and the learned public, even though it contain certain general opinions of very doubtful exactitude* »<sup>253</sup>. L'excellence de l'ouvrage est également soulignée en Allemagne : « *Tout dans ce livre se recommande à ceux qui cherchent précisions et certitudes sur l'état actuel de nos connaissances étruscologiques* »<sup>254</sup>. Il le reste encore de nombreuses années après sa publication<sup>255</sup> et dans une certaine mesure jusqu'à nos jours pour de nombreux chercheurs. *L'Art étrusque* est en effet systématiquement cité dans les présentations historiographiques des recherches.

Ces deux textes importants permettent aussi à Jules Martha d'asseoir sa réputation de professeur distingué et de savant de grande valeur. Cette reconnaissance se met en place dès la publication du *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*. « *Nous n'avons pas à faire ici l'éloge, tant au point de vue artistique qu'au point de vue scientifique, d'un livre signé du nom de Jules Martha. Nul n'ignore la grande autorité de ce nom pour tout ce qui touche à l'art ancien* »<sup>256</sup>. Elle s'affirme de plus en plus avec la parution de *L'Art étrusque*. Le prix que l'ouvrage reçoit de l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'y est évidemment pas étranger. « *Le mémoire de M. Jules Martha sur cette difficile question a été très favorablement apprécié par ses juges. Ils y ont loué la méthode, la rigueur scientifique, les vues générales. Aussi ce travail, aussitôt après avoir obtenu leurs suffrages, a pu être livré à l'impression, et il va paraître sous peu* »<sup>257</sup>.

La renommée ainsi gagnée lui permettra de collaborer à d'autres ouvrages.

---

252 *La Justice*, le 24 décembre 1888.

253 FROTHINGHAM A. L. Jr., « Reviews and notices of books », in : *Journal of archaeology and of the history of the Fine Arts*, 1890, p. 139.

254 HEYDEMANN, *Wochenschrift für klassische Philologie*, cité par CARCOPINO J., « Jules Martha », in : *Annuaire de l'Association des anciens élèves de Ecole Normale Supérieure*, 1933, p. 37.

255 Voir par exemple l'article du 1er février 1926 dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, annonçant la sortie de *L'art étrusque* de Pericle Ducati : « *l'occasion de noter quelques uns des progrès accomplis depuis le livre magistral mais déjà ancien de Martha* », p. 53.

256 *Le Temps*, 21 décembre 1888.

257 *Revue des études grecques*, avril-juin 1888, p. X.

II.1.3.2 *La participation au Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*

Dans le domaine des sciences de l'Antiquité en France, une des œuvres les plus importantes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle est le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* dirigé conjointement et successivement par Charles Daremberg, Edmond Saglio, Edmond Pottier et Georges Lafaye<sup>258</sup>. Cet ouvrage, publié entre 1877 et 1919, réunit pour un travail de longue haleine tous les savants français de l'époque. Il s'agit alors de concurrencer la science allemande et son omniprésence bibliographique. Jules Martha est lui aussi impliqué dans ces conflits scientifiques nationaux, comme le souligne ses lettres et sa carrière. À Rome, il se plaint en effet régulièrement de devoir aller chercher des ouvrages dans la bibliothèque de l'Institut allemand<sup>259</sup>. Lors de son voyage dans le Péloponnèse en 1877, il dit encore : « *Ces Allemands m'ennuient parce qu'ils sont passés partout avant moi aux endroits où il y a des antiquités, et qu'ils m'enlèvent la priorité de la publication de certaines choses intéressantes* »<sup>260</sup>. Il remarque en outre que les universités italiennes sont plus fournies en livres allemands<sup>261</sup>. On peut donc penser que Jules Martha adhère au programme scientifique voire politique de grande envergure du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* pour œuvrer pour la science française, mais des raisons plus directes expliquent également sa contribution.

Edmond Pottier, son ancien camarade d'Athènes et grand ami, dirige alors cette entreprise et lui demande d'écrire cinq articles<sup>262</sup>. Le plus important, *Etrusci*, est long de trente-cinq pages. Il constitue le plus important résumé sur la civilisation et l'art étrusque de tout le dictionnaire. Il s'agit en réalité d'une synthèse de son ouvrage paru quelques années auparavant, tout en accentuant son propos sur la présentation globale de la société étrusque. Son explication débute par une reprise des données du débat sur les origines étrusques. S'il prend lui-même parti pour les théories de Bartold Georg Niebuhr et de Wolfgang Helbig, il se garde de trancher définitivement la question et souligne que d'autres savants penchent pour d'autres hypothèses. Il présente ensuite le « pays occupé

---

258 Voir à ce propos la revue *Anabases*, n°4, 2006, consacre ce numéro au « Daremberg et Saglio ». Voir aussi PROST C., *Le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de Charles Daremberg, Edmond Saglio et Edmond Pottier*, mémoire d'études, École du Louvre, 2013.

259 Par exemple, lettre de Jules à sa famille, le 10 mars 1876.

260 Lettre de Jules Martha à sa famille, les 9-12 octobre 1877.

261 Lettre de Jules Martha à son père, le 4 septembre 1883.

262 Lettre d'Edmond Pottier à Jules Martha, figurant dans les archives privées de la famille, mais qui n'a pas pu faire l'objet d'un dépouillement.

par les Étrusques », puis les principaux faits connus de son histoire. En s'appuyant sur les monuments, il expose plus loin certains éléments de la vie quotidienne des Étrusques : les institutions tant politiques que religieuses de l'Étrurie, l'agriculture et le commerce. Puis il résume ses conclusions sur l'art étrusque, en reprenant le plan de son ouvrage de 1889, et termine sur la décadence étrusque, thème récurrent de la littérature. Adoptant un ton synthétique et relativement neutre, ce texte paraît moins sévère à l'égard des Étrusques que le discours soutenu dans *L'Art étrusque*, et vise à asseoir l'importance de l'Étrurie dans le monde antique : une grande partie est dévolue au commerce, et Jules Martha conclut ainsi : « *Les Étrusques n'auraient pas duré si longtemps ni tenu une si grande place dans l'histoire du monde antique, s'ils n'avaient pas mieux valu que leur réputation* »<sup>263</sup>.

Les autres articles, *Lasa*, *Lucumon*, *Mantus* et *Meddix*, sont beaucoup moins importants : ils n'occupent qu'une page chacun, mais concernent tous des termes étrusques. Dans chacun de ces articles, il évoque les mêmes questionnements. Il commence systématiquement par donner la mention du mot dans les textes antiques, avant d'en discuter son sens. Pour cela, il étudie l'épigraphie, les monuments figurés puis tente une approche étymologique. Cette méthode critique peut même le conduire à réfuter l'existence ancienne d'un mot, comme c'est le cas pour son article sur *Mantus*, dans lequel il considère que ce mot est une invention de grammairien pour soutenir une hypothèse sur l'origine du nom de la ville étrusque Mantoue.

Des études pour tenter de dresser différents profils de contributeurs au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* ont été menées à l'université de Toulouse<sup>264</sup>. La comparaison du profil de Jules Martha avec celle de Paul Girard est assez frappante<sup>265</sup>. Les deux amis, après un parcours similaire, participent pour la première fois au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* la même année, comme Salomon Reinach et Bernard Haussoulier. Comme de nombreux autres auteurs, ils contribuent au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* après avoir suivi des études brillantes dans une grande institution, comme l'École normale supérieure, l'École française d'Athènes ou celle de

---

263 MARTHA, 1892, p. 849.

264 Notamment ANDURAND A., CAZENAVE J., DELMAS S., « Appréhender le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines par sa table d'auteurs. Les données statistiques comme outil d'analyse », in : *Anabases*, 4, 2006, pp. 219-223.

265 ANDURAND A., « Paul Girard et le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines : parcours singulier ou portrait d'un contributeur-type ? », in : *Anabases*, 4, 2006, pp. 181-187.

Rome<sup>266</sup>. Ils constituent bien une élite française<sup>267</sup>, dont les membres se sont rencontrés lors de leurs études. La lettre d'Edmond Pottier à Jules Martha montre bien que ce sont ces relations, tout autant que la compétence des auteurs, qui sont à l'origine de la contribution au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. De plus, Jules Martha comme Paul Girard écrivent tous les deux un petit nombre d'articles, dans un domaine où ils sont reconnus grâce à leurs publications antérieures. Ainsi, la contribution de Jules Martha au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* est bien celle d'un spécialiste de la question, et non un tremplin pour sa carrière comme cela a pu être le cas pour d'autres auteurs.

Jules Martha a donc acquis une grande renommée dans le monde savant grâce à ses ouvrages sur l'art étrusque. On peut toutefois se demander pourquoi il choisit ce thème d'étude, et comment il le traite pour obtenir la reconnaissance de ses pairs.

## II.2 La "singularisation"<sup>268</sup> de l'art étrusque.

### II.2.1 Pourquoi étudier les étrusques ?

#### II.2.1.1 *Les raisons mises en avant par Jules Martha dans ses textes*

La leçon *L'archéologie*, prononcée en ouverture de son cours à Montpellier le 2 décembre 1879 [ANNEXE I, B, extrait n°1], peut nous donner des éléments de réponse au choix fait par Jules Martha d'étudier les Étrusques. Ce texte semble être celui d'un jeune archéologue passionné et idéaliste. Lorsqu'il tente de définir l'archéologie, il veut en décrire l'objet et l'intérêt. Il adopte une vision large, englobant l'étude des monuments anciens et ce que l'on qualifierait plutôt aujourd'hui d'ethnographie. Pour lui, l'archéologie est une science permettant l'étude de toute civilisation, un moyen de connaître l'histoire de l'humanité toute entière et non seulement les civilisations les plus parfaites : « *Tous les peuples qui ont successivement paru dans le monde ont eu leur civilisation. Ce mot n'implique pas une certaine perfection de croyances, d'institutions, de coutumes, d'art et*

---

266 *Ibidem*. 26% des auteurs sont passés à l'École française d'Athènes, 8% ont été à l'École française de Rome.

267 Seul l'article de Cecil Torr a été traduit en français. La très large majorité des auteurs sont français.

268 REY S., *Op. cit.*, Rome, 2012. p. 186.

*d'industrie, comme celle qu'ont réalisée les Grecs et les Romains, mais, d'une certaine manière générale, l'ensemble des moyens imaginés par les différentes générations humaines pour assurer et constituer leur vie et pour tourner à leur usage, en vue de leurs besoins ou de leurs plaisirs, toutes les ressources de la nature. Partout se retrouve, plus ou moins ingénieux, cet effort de l'homme sur la matière : lisez les récits des voyageurs qui ont exploré les archipels de l'Océanie : toutes les peuplades, si sauvages qu'elles soient, sont industrieuses à se nourrir, à se vêtir, à se loger, à se défendre ; elles ont toutes leurs sociétés, leurs cultes, leurs sépultures »<sup>269</sup>. L'archéologie a pour lui une valeur exclusivement scientifique, historique, et non esthétique, comme elle a pu l'avoir à ses débuts. « C'est la science des choses anciennes, non pour elles-mêmes, mais dans leurs rapports avec les croyances, les institutions, les coutumes des peuples de l'antiquité. Comme les moindres objets ont eu tous leur raison d'être, tous aussi ont leur valeur à ses yeux »<sup>270</sup>.*

La notion d'esthétique n'est pourtant pas totalement évacuée, cependant elle doit servir l'histoire du goût. Ainsi, l'étude des objets ne doit pas se faire par rapport aux canons contemporains de la beauté, qui reprennent alors le canon grec, mais doit servir à déterminer quelle était leur propre notion du beau. « [L'archéologie] rassemble [les œuvres d'art], elle en jouit tout comme d'autres, mais s'en sert surtout pour déterminer quelle idée les différents peuples se sont fait de la beauté »<sup>271</sup>. Jules Martha aurait donc pu choisir d'étudier l'art étrusque pour l'amour de la science et de la connaissance. Pourtant, il fait part de raisons tout à fait différentes quelques années plus tard, lorsqu'il publie son *Art étrusque*.

Pour Jules Martha, la première raison qui rend l'art étrusque digne d'être étudié, c'est qu'il nous permet de mieux connaître l'art grec, car il le copie : « il [l'art étrusque] a d'abord l'intérêt, que présente d'elle-même la copie, même médiocre, d'un beau modèle, surtout quand ce modèle est imparfaitement connu »<sup>272</sup>. Ainsi, l'art étrusque a conservé en son sein des éléments de l'art grec qui ont disparu et qui ne nous seraient pas parvenus directement. La peinture grecque, célébrée dans les textes antiques, est alors totalement perdue. Jules Martha considère donc que les peintures sauvegardées dans les tombes étrusques donnent une idée de ces œuvres. De plus, la profusion des monuments figurés

---

269 MARTHA, 1879, pp. 4-5. Voir le texte en ANNEXE I, B, extrait n°1.

270 *Idem*, p. 8.

271 *Ibidem*.

272 MARTHA, 1889, p. 615.

conservés en Étrurie, notamment les vases grecs déposés dans les tombes d'Italie, permet de percevoir la diversité des motifs iconographiques et des thèmes mythologiques helléniques. La pratique funéraire des Étrusques d'accompagner leurs défunts de riches mobiliers a ainsi servi de conservatoire à toute une production de l'art grec, qui aurait été perdue sans cela. « *Pour embrasser dans son ensemble l'œuvre de l'hellénisme, il est indispensable de compléter l'étude de l'art grec par celle de l'art étrusque.* »<sup>273</sup>

L'art étrusque est aussi à étudier en regard de l'art romain. Ce dernier, bien qu'il n'atteigne pas la perfection dont Jules Martha pare l'art grec, est le reflet d'une grande civilisation qui a produit des œuvres admirables. Il convient donc de l'étudier et d'en étudier les racines. Or pour Jules Martha, il est impossible de comprendre l'art romain sans connaître l'art étrusque<sup>274</sup>. Ce sont en effet les ingénieurs étrusques, sous la tutelle il est vrai de maîtres étrangers, qui ont élaboré les techniques architecturales qu'ils ont su ensuite conserver et transmettre aux Romains. Ainsi, ces derniers magnifient l'usage de la voûte, mais la tiennent des Étrusques. Ils leur doivent aussi le plan à *atrium* que l'on trouve si fréquemment dans les grandes *domus* de Pompéi, le plan des temples et leur système de décoration. Sur ce point, Jules Martha fait référence à son étude directe des monuments, mais surtout aux dires de Vitruve. Si l'apport de l'architecture est peut-être le plus important, l'étruscologue considère aussi que Rome doit beaucoup à l'Étrurie dans le domaine de la sculpture : elle lui transmet le goût de la réalité, qui transparait dans la tradition des portraits et des processions triomphantes. L'Étrurie apporte des modèles techniques et plastiques à l'art romain, mais aussi des modèles idéologiques : « *presque toute la symbolique funéraire de l'art romain a son origine dans l'art étrusque.* »<sup>275</sup>

Enfin, et peut-être surtout, l'art étrusque a « *familiarisé Rome avec l'hellénisme* »<sup>276</sup>. Il a ainsi servi de passerelle entre les deux plus grandes civilisations de l'Antiquité européenne, créant une « brèche » et préparant Rome à recevoir la perfection de l'art grec, alors « dégénéré ». Les Romains ont été sensibilisés, éduqués par l'art étrusque, et « *ils n'eurent pas cet étonnement dédaigneux et stérile que provoque chez des gens ignorants la vue de choses insolites et extraordinaires, étonnement comparable à celui de nos soldats jetés du jour au lendemain en Chine.* »<sup>277</sup>

---

<sup>273</sup> MARTHA, 1889, p. 615.

<sup>274</sup> *Ibidem*.

<sup>275</sup> *Idem*, p. 617.

<sup>276</sup> *Ibidem*.

<sup>277</sup> *Idem*, p. 618.

Si les propos tenus par Jules Martha tendent peut-être à défendre l'intérêt des études étruscologiques auprès de ces contemporains, il est néanmoins très clair qu'ils ne permettent pas de mettre en place une étruscologie pour elle-même. L'art étrusque n'est alors défini comme intéressant qu'au regard de ce qu'il apporte à l'étude d'autres civilisations, jugées plus importantes, avec lesquelles il a été en contact. Cette position n'a certainement pas été favorable à l'essor de cette discipline, mais elle l'installe dans une grande histoire de l'art, comprise entre l'art grec comme modèle et l'art romain comme dérivé.

### II.2.1.2 *Un choix de carrière*

À côté de ces raisons affichées par Jules Martha dans ses textes, on peut penser qu'il y a d'autres motifs, peut-être moins scientifiques, qui ont poussé l'étruscologue à quitter la voie des études grecques et romaines. Sarah Rey a étudié la question pour les membres de l'EFR qui n'ont pas traité la civilisation romaine dans leurs travaux en Italie<sup>278</sup>. Certains, comme René-Marie de la Blanchère, ont choisi délibérément des sujets capables de dénoncer la domination romaine, à la fois dans l'Antiquité et dans les études de l'antiquité. D'autres, comme Paul Girard et d'autres membres de l'EFA envoyés pendant un an à Rome, ont choisi d'étudier les Grecs en terre italienne. Enfin, dans un contexte de fortes rivalités avec les savants européens, en particulier allemands, l'étude de l'Étrurie permettait aussi d'occuper un terrain scientifique dans lequel les Allemands étaient maîtres<sup>279</sup>.

Les directeurs de l'EFR ont effectivement voulu pousser certains de leurs élèves à suivre le chemin de l'Étrurie. Les lettres conservées dans la correspondance d'Auguste Geffroy en sont le témoin<sup>280</sup>. Michel Bréal occupe alors la chaire de grammaire comparée du Collège de France et souhaite que les études linguistiques sur l'Étrurie soient largement

---

278 REY S., « La quête d'une altera Roma ? L'École française de Rome et l'Italie (antique et moderne) », dans COLOMBO A., PITTIA S., SCHEITINO M. T. (dir.), *Mémoires d'Italie*, Actes du colloque de Besançon (24-25 octobre 2008), Côme, 2010, pp. 156-172.

REY S., *Op. cit.*, Rome, 2012.

279 On pense par exemple aux ouvrages de Karl Otfried Müller et Wilhelm Deecke, *Die Etrusker*, Stuttgart, 1877, ou encore aux corpus d'Eduard Gerhard (*Auserlesene Vasenbilder*, 1840-1858 ; *Etruskische Spiegel*, 1839-1867), de Gustav Körte et Heinrich von Brunn (*I rilievi delle urne etrusche*, 1870-1916).

280 Voir à ce propos REY S., *Op. cit.*, Rome, 2012, pp. 69-70.

HAUMESSER L., « les débuts des études étrusques à l'École française de Rome. Auguste Geffroy et Vulci », in : *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*, [en ligne], Rome, 2013. [consulté le 8 janvier 2014] < <http://books.openedition.org/efr/2648>>.

développées<sup>281</sup>. Auguste Geffroy doit certainement lui faire remarquer qu'aucun jeune membre arrivant à Rome n'est formé pour ce type d'études spéciales, car Michel Bréal lui dit quelques mois plus tard : « *Je n'ai pas trouvé le jeune étruscologue que vous me demandez. Mais dès que la providence m'amènera une tête organisée pour les logoglyphes et une bouche capable de prononcer les ephes des tombeaux étrusques, j'entreprendrai son éducation* »<sup>282</sup>. Quelques mois plus tard, Michel Bréal déplore toujours l'absence de « matière première » qu'il pourrait former aux études des langues en Italie : « *Il serait bien souhaitable en effet que vous eussiez un élève préparé pour les langues italiques et je ne demanderais pas mieux que de vous en mettre un au point. Mais laissez-moi vous dire là-dessus une observation que j'ai faite. Nous avons des écoles spéciales très bien organisées et qui coûtent gros à l'État. Or, ces écoles sont comme les rouages d'une machine détraquée, qui, au lieu de s'engrener, fonctionnent chacun à part. Les élèves de l'école normale vont à Rome ou à Athènes, et y font lentement, difficilement, un apprentissage qu'ils auraient pu faire en un an à Paris. À quoi servent alors les écoles de Paris ?* »<sup>283</sup>. Il est vrai que ces lettres sont échangées alors que Jules Martha traite déjà l'iconographie marine des sarcophages romains. Mais Albert Dumont, avant Auguste Geffroy, a aussi tenté de pousser ses élèves, notamment Jules Martha, dans la voie des études étrusques. Jérôme Carcopino, dans sa notice nécrologique sur Jules Martha, fait mention d'une conversation entre Jules Martha et son directeur, ce dernier le poussant à entreprendre des recherches sur les Étrusques<sup>284</sup>. Il raconte ensuite que Jules Martha décline cette proposition. La lettre expliquant ce refus à son père, datée du 15 au 19 décembre 1875, est conservée. Jules Martha y raconte un dîner auquel il a participé chez les Dumont :

« *Le dîner se passe et tout à coup me voilà assiégé, bloqué, pressé de tous les côtés pour m'amener à capituler devant un sujet de mémoire qu'il me propose. Il s'agirait de me rendre à 15 lieues d'ici, dans un petit village au bord de la mer et là d'étudier les ruines, les monuments et l'histoire d'un port étrusque nommé Populonia, le plus grand port de l'Étrurie. On sait peu de choses des destinées de cette ville : ce qui est presque certain, c'est que par là*

---

281 BnF, papiers Geffroy, NAF 12916 : voir le feuillet 1132 (lettre du 15 février 1876), reproduit dans HAUMESSER L., *Op. cit.*, 2013, p. 3 ; feuillet 1154 (1er avril 1882).

282 BnF, Papiers Geffroy, NAF 12916, feuillet 1134 : lettre du 12 juin 1876.

283 BnF, Papiers Geffroy, NAF 12916, feuillet 1138 : lettre du 16 décembre 1877.

284 CARCOPINO J., « Jules Martha », in : *Annuaire de l'Association des anciens élèves de Ecole Normale Supérieure*, 1933, p. 36.



*la Grèce pénètre en Étrurie : il faudrait comparer le système monétaire grec avec le système monétaire de Populonia, puis les monnaies de Populonia avec celles de Rome. Autour de Populonia on grouperait quelques autres petites villes étrusques, dont l'histoire est toute semblable et l'on aurait un ensemble de renseignements sur les rapports de la Grèce et de l'Étrurie. Un homme jeté à l'eau n'aurait pas l'air plus ahuri que je l'ai eu. Lorsque M. Dumont m'a lancé ce sujet à brûle-pourpoint, je ne lui ai pas caché que ce sujet ne me plaisait guère, que ce travail m'engagerait à jamais dans l'Étrurie et qui plus est dans la numismatique, toutes choses dont je n'ai pas le goût et qui de plus exigent une fortune personnelle. Pour bien faire, il faudrait pouvoir demeurer en Toscane pendant de longues années et renoncer à ma carrière universitaire. Cependant, plus je discutais, plus j'étais acculé : il me démontrait, ce que d'ailleurs je comprends, qu'il faut à toute force choisir un sujet, que l'Étrurie mène à Rome, à la Grèce, que l'École de Rome doit avoir et n'a pas encore d'étruscisant ; qu'en un mot c'était à prendre ou à laisser : il n'avait pas autre chose à ma disposition et je n'avais qu'à lui proposer quelque chose. Je lui ai parlé des projets qui m'étaient venus à l'esprit chemin faisant, mais ils étaient impraticables ou déjà traités. Entre autres, je lui demandais si l'on ne pourrait rien faire sur les vestales : il a d'abord accepté l'idée, puis a fini par la rejeter, le sujet étant très maigre, vu le peu de renseignements que l'on a sur cette question. Je pataugeai de plus en plus en me débattant contre l'histoire de Populonia, quand il me tendit une perche : les peintures étrusques. Toujours l'Étrurie ! Le sujet est moins aride, mais toujours l'Étrurie ! Pourquoi me lancer dans des études que je ne pourrai pas continuer plus tard ? Quand enfin au bout d'une heure il a reconnu que je ne songeais pas à devenir étrusque, alors il m'a tiré du gouffre où il m'avait plongé en m'offrant de faire le catalogue et l'explication des sujets figurés sur les tombeaux romains. [...] Voilà un sujet qui me plait davantage [...] Voilà le résultat de notre conversation qui a duré de 8 à minuit.[...] Resterai-je dans l'antiquité classique ou vais-je me plonger dans les mystères de l'Étrurie et de l'âge de pierre ? [...] J'attends là-dessus l'avis de papa. Cette nuit j'ai rêvé des Étrusques et des sarcophages, j'ai vu danser une sarabande de personnages mythologiques ; j'ai visité Populonia ; je m'y suis promené au milieu des marchands grecs et phéniciens ; je me suis vu apprenant l'étrusque, faisant de*

*la philologie étrusque, apprenant le phénicien dont on trouve des éléments dans l'étrusque, apprenant l'hébreu pour savoir le phénicien. Bref j'ai mal dormi et tout à coup le jour est venu. »*<sup>285</sup>

Camille Jullian est donc bien loin de la réalité quand il écrit que « Dès l'origine, avant qu'Athènes ne l'attirât et ne l'absorbât, M. Jules Martha voulut connaître à fond les mystères de l'Étrurie »<sup>286</sup>. Loin de vouloir étudier les Étrusques dès sa jeunesse, Jules Martha n'y portait donc aucun goût et se sentait presque acculé à traiter ce sujet de force. Lors d'une réception quelque temps plus tard, il rencontre Francisque de Corcelles, ambassadeur auprès du Saint-Siège, qui l'entretient de l'Étrurie et des Étrusques. « Décidément, c'est à croire qu'on s'est donné le mot pour me précipiter dans l'Étrurie »<sup>287</sup>.

Les directeurs et professeurs poussent donc la jeune génération à entreprendre ce type d'études, mais d'abord sans succès pour Jules Martha. Ce n'est qu'avec le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine* puis avec le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qu'il entame ces recherches. Si on peut penser que c'est d'abord la commande de l'éditeur d'un ouvrage rassemblant toute l'histoire antique de l'Italie qui l'entraîne dans cette voie, c'est aussi un choix de carrière que fait Jules Martha en répondant à l'appel de l'Académie. En effet, se démarquer en réalisant ce genre d'étude peut permettre de gagner plus rapidement une place dans le monde savant, car la France manque cruellement d'étruscologues à l'époque. Camille Jullian envisage d'ailleurs cette voie durant un temps<sup>288</sup>. Or, Jules Martha souhaite depuis longtemps, et probablement depuis toujours, faire une brillante carrière universitaire comme celle de son père<sup>289</sup>. Après quelques années passées dans les universités de province, il attend avec impatience d'être nommé à Paris<sup>290</sup>. Ces projets novateurs et originaux sont pour lui une chance de plus d'obtenir le poste qu'il souhaite, en se distinguant de ses camarades des écoles françaises tout aussi brillants que lui<sup>291</sup>. « Je me donnerai tout entier à mes Etrusques, auxquels je

285 Les propos rapportés sont du 17 décembre. Lettre de Jules Martha à son père, 15-19 décembre 1875.

286 JULLIAN C., « L'histoire et l'archéologie de l'Italie et de l'Empire romain », in : *L'histoire et l'œuvre de l'École française de Rome*, Paris, 1931, pp. 152-154.

287 Lettre de Jules Martha à sa famille, les 1<sup>er</sup>-5 janvier 1876.

288 REY S., *Op. cit.*, Rome, 2012, pp. 69-70.

289 Voir à ce propos la longue citation de la lettre du 17 décembre 1875 à son père : Jules Martha ne veut pas entreprendre d'études sur l'Étrurie, car il pense que ces longs travaux devraient s'effectuer en Italie, le coupant ainsi d'une carrière universitaire en France, et surtout à Paris.

290 Voir à ce propos notre 1. 2. 2. 1. Un appel à Paris.

291 Paul Girard est nommé à Paris un an avant Jules Martha, en 1883.

*tiens plus que jamais, puisque Paris est plus que jamais problématique. Il faut, coûte que coûte, sortir de la régularité, puisque la régularité conduit à être sacrifié. »<sup>292</sup>*

Le choix de traiter des Étrusques intervient relativement tard dans la vie professionnelle de Jules Martha, alors qu'on l'y avait fortement poussé lors de son passage à Rome. L'orientation vers ces études semble être en réalité un véritable choix de carrière, destiné à lui ouvrir les portes de Paris et peut-être même celles de l'Institut, comme l'avait avancé Michel Bréal : « *Vous me demandez des sujets de travaux pour vos élèves, en voilà un superbe : étudier l'étrusque. Les lectures préalables ne seront pas longues à faire, puisqu'on ne sait rien. Il suffira de lire les deux brochures de Deecke -Corssen U. die Sprache der Etrusker \_ Etruskische Forschungen - Stuttgart Heitz) et de se procurer les recueils de Fabretti et de Conestabile. Avec cela du flair philologique et une bonne mémoire. Un fauteuil à l'Institut se trouve au bout »<sup>293</sup>. Les journaux ne s'y trompent pas et évoquent aussi cette possibilité quelques années plus tard : « *M. Louis Marmet, que nous avons rencontré en visite chez M. Anatole France, aime à raconter qu'il sut son élection à l'Institut, à sa connaissance approfondie de la langue étrusque. [...] L'étrusque ressemble à la pierre philosophale des alchimistes. L'Institut tiendra à l'honneur de venger M. Martha de l'incrédulité des sceptiques en lui offrant le fauteuil de M. Louis Marmet »<sup>294</sup>. Ce n'est toutefois pas à la langue mais bien à l'art que s'attela d'abord Jules Martha. Il lui fallut alors véritablement « écrire » cet art, pour qu'on lui accorde une place particulière dans le monde savant.**

## II.2.2 la définition d'une originalité étrusque : la mise en avant d'un génie national.

### *II.2.2.1 Une nation étrusque unifiée*

Si l'étude de la civilisation étrusque n'est pas nouvelle à la fin du XIXe siècle, il reste toutefois à asseoir l'importance de l'étude de son art aux yeux des antiquisants et des historiens de l'art. Pour cela, Jules Martha s'inscrit, plus ou moins consciemment, dans les

---

292 Lettre de Jules Martha à son père, le 25 novembre 1882.

293 Bnf, Papiers Geffroy, NAF 12916, feuillet 1132 : lettre de Michel Bréal à Auguste Geffroy, le 15 février 1876.

294 ANONYME, « Le professeur Martha et la langue étrusque », in : *L'Action*, le 7 mars 1912.  
**ANNEXE IV.**

débats de son temps. Le XIXe siècle est celui de la création des identités nationales, puis de la montée des nationalismes<sup>295</sup>. Dans ces courants de réflexion, l'archéologie eut un rôle fondamental à jouer, en cherchant à expliquer les origines d'un peuple et d'une nation. Les échanges se sont toutefois faits dans les deux sens : la création des identités nationales a également orienté les recherches en archéologie. Afin de légitimer une étude sur l'art étrusque, Jules Martha commence donc par prouver que nous avons affaire à une nation unifiée, qui partage des caractères communs. La définition d'une « nation » est débattue au XIXe, comme elle le reste aujourd'hui, toutefois, des éléments de cohésion de la nation se retrouvent dans les différentes conceptions de la nation<sup>296</sup> ; ce sont la race, la langue, la religion, l'État, le territoire, les intérêts économiques et militaires, ...

Au début de son livre sur l'art étrusque, Jules Martha présente ainsi le « *pays habité par les Étrusques* »<sup>297</sup>. Il souligne que les Étrusques n'ont pas vécu seulement en Étrurie, c'est-à-dire en Toscane, mais aussi dans la plaine du Pô et en Campanie, tout en présentant de manière unitaire l'Étrurie « centrale » : c'est une contrée fertile car arrosée de nombreuses rivières.

Après avoir rapidement présenté ce territoire, Jules Martha annonce leur union politique en un système fédératif, la dodécapole étrusque. Il pose ainsi les bases d'une unité étrusque, fondée sur un territoire et sur une organisation politique commune. La question de la disparité entre les villes du centre de l'Italie, fortement soulignée au contraire par Charles Casati dans son mémoire, est ainsi évacuée dans les premières pages de *L'Art étrusque*. Il n'est fait aucune mention des différentes formes de gouvernement des différentes villes, loin de là : « *Il est certain qu'à une époque reculée, voisine de celle qui correspond à la fondation de Rome, les Étrusques formaient, entre le Tibre et l'Arno, un corps de nation organisé* »<sup>298</sup>. D'ailleurs, le plan de l'ouvrage ne tient aucun compte des

---

295 Voir à ce propos : THIESSE A.-M., *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe*, Paris, 2001.

*L'archéologie, instrument du politique ? Archéologie, histoire des mentalités et construction européenne*, actes du colloque de Luxembourg, 16-18 novembre 2005, Dijon, Glux-en-Glenne, 2006.

REY S., « Archéologie et identités nationales (Italie et Europe – 1800-1950) : une table ronde romaine (Institut hollandais de Rome, 21 et 22 février 2007) », in : *Anabases*, n°6, 2007, pp. 221-224.

296 Nous pensons notamment ici à l'opposition entre conception « allemande » « essentialiste » présentée par Johann Gottlieb Fichte dans son Discours à la nation allemande prononcé en 1806 après les défaites contre l'armée napoléonienne, et la conception « française » d'Ernest Renan dans son discours *Qu'est-ce qu'une nation ?* prononcé en 1882.

297 MARTHA, 1889, pp. 1-8.

298 *Idem*, p. 3.

disparités géographiques<sup>299</sup>, et organise sa synthèse sur les arts étrusques par catégories d'art et non par villes ou écoles régionales.

Les autres éléments de cohésion de la nation étrusque tentent aussi d'être définis. Tout un chapitre est consacré à la race étrusque<sup>300</sup>. Pour Jules Martha, les intérêts commerciaux et militaires sont aussi à la source de la création d'une nation étrusque, qui se constitue uniquement en réponse aux contacts et aux menaces étrangères : « *Et si le système fédératif prit naissance dans l'Italie centrale, au sud de la Toscane, c'est que l'Italie centrale fut de toutes les contrées occupées par les tribus étrusques celle qui reçut le plus tôt les influences civilisatrices de l'étranger et qui se trouva le plus menacée par les progrès de la puissance naissante de Rome* »<sup>301</sup>. Enfin, il réserve ses réflexions sur la langue pour plus tard, mais ne doute pas qu'elle est non seulement un des éléments constitutifs de la nation étrusque, mais aussi la clef de l'énigme sur ses origines.

La suppression de disparités entre les différentes spécificités régionales étrusques lui permet ensuite de chercher des traditions nationales, qui se retrouvent donc dans tous les arts étrusques.

#### II.2.2.2 Les spécificités de l'art national étrusque

La définition des éléments du « génie national »<sup>302</sup> est un thème cher au XIXe siècle, que cela soit pour caractériser sa patrie, ses contemporains ou des civilisations antérieures. Ce « génie national » qui englobe les traditions, les croyances, les coutumes politiques, civiles et funéraires, s'exprime aussi dans les arts. L'originalité de l'art étrusque est alors la preuve d'un peuple, d'une nation différente et constituée. Cet esprit national se construit petit à petit, au cours du temps, en opposition à l'art grec idéal. La peinture étrusque, dont les monuments nous sont conservés sur toute la durée de la civilisation, permet à Jules Martha de montrer comment ce génie national s'exprime et se forme au cours du temps.

---

299 Exception faite de la distinction entre Étrurie au nord de l'Apennin, et Étrurie au sud de l'Apennin, dans les chapitres IV et V.

300 Voir à ce propos notre 3.1.1.3. La race étrusque.

301 MARTHA, 1889, p. 29.

302 Ce terme est régulièrement utilisé par Jules Martha, par exemple dans MARTHA, 1889, p. 451.

Dès la première phase de la peinture étrusque, qu'il nomme « *l'archaïsme d'imitation* »<sup>303</sup>, on trouve déjà les prémices d'un art national : « *L'artiste étrusque ne trouve rien de mieux que de reproduire, en les amplifiant, les dessins que le hasard lui met sous les yeux ; mais si les types sont grecs, la composition ne l'est pas. Le sujet est étrusque et se rapporte aux usages funéraires du pays. [...] on voit poindre l'effort naïf d'un art qui a quelque chose de particulier à exprimer. L'expression est grecque, mais la conception est étrusque. Avec le temps, cet art va se dégager et parler une langue bien à lui.* »<sup>304</sup>

Au fil des années, la spécificité, et donc la nation, s'affirme. La deuxième phase de la peinture étrusque, « *l'archaïsme toscan* »<sup>305</sup> présente toutes les caractéristiques d'un art national qui a éclos et trouvé son indépendance : « *Ce qui distingue surtout les peintures de cette catégorie, c'est ce que j'appellerais leur indépendance. [...] Ils conçoivent par eux-mêmes et trouvent d'eux-mêmes les formes les plus propres à traduire ce qu'ils ont conçu. [...] cette scène, ils cherchent à la représenter comme ils la voient et avec le caractère qu'elle a dans leur pays. Leur peinture est personnelle et nationale.* »<sup>306</sup>

Plus tard, même sous la prédominance du style grec dans le « *style étrusco-grec* »<sup>307</sup>, « *ils restent encore fidèles à la tradition nationale* »<sup>308</sup> et ce jusqu'à leurs dernières œuvres peintes : « *Ne croyez pas pour autant que l'originalité étrusque soit complètement étouffée. Il subsiste toujours, cet instinct national que nous avons vu se manifester avec tant de force dans les fresques de style toscan et qui pousse les artistes à rechercher partout et jusque dans les moindres choses l'expression de la vérité et de la nature.* »<sup>309</sup>

Si Jules Martha insiste sur le caractère national de la peinture étrusque, il définit aussi les caractéristiques de l'art national communes à toutes ses productions ou presque. L'art étrusque est tout d'abord d'un « *éclectisme pratique* »<sup>310</sup> : il combine différents éléments, étrangers ou non, pour en faire une œuvre selon les goûts étrusques. En

---

303 Dans cette période, il intègre les peintures de la tombe Campana de Veies et les plaques Campana du Louvre.

304 MARTHA, 1889, p. 429.

305 Dans ce groupe, il inclut la tombe des inscriptions, la tombe du mort, la tombe des vases peints, la tombe du Baron, la tombe des Augures, et la tombe du singe de Chiusi.

306 *Idem*, p. 430.

307 Il classe par exemple dans cette catégorie les tombes du citharède, du triclinium, de la Querciola, de la course de biges, la tombe des deux biges à Orvieto.

308 MARTHA, 1889, p. 442.

309 *Idem*, p. 445.

310 *Idem*, p. 168.

architecture particulièrement, les Étrusques assemblent des « éléments hétérogènes »<sup>311</sup>, rendant le plan du temple « d'une incohérence qui trahit la juxtaposition d'éléments disparates »<sup>312</sup>. En sculpture, ils se servent de différentes techniques afin de déjouer les contraintes physiques tout en gardant un effet visuel important. Ainsi, ils décorent leurs frontons de statues entre le bas-relief et la ronde-bosse. « Le procédé est ingénieux et montre bien le sens pratique qu'apportaient les Étrusques jusque dans leurs imitations. »<sup>313</sup>

Les artistes étrusques n'hésitent pas non plus à intégrer des éléments purement étrusques dans une trame qui pourrait paraître grecque. C'est le cas par exemple des représentations de légendes et de la mythologie étrusque sur les bas-reliefs des sarcophages sculptés. Certains personnages sont grecs, mais d'autres portent un nom et une iconographie spécifiquement étrusque, relevant de la démonologie exclusive de cette civilisation. « Le sculpteur entremêle sa composition de personnages, d'éléments mythologiques, tout à fait étrangers à la Grèce et dont la conception est purement étrusque. [...] Cette combinaison de la démonologie étrusque avec la mythologie grecque donne aux bas-reliefs funéraires de l'Étrurie un caractère hybride qui en fait quelque chose de particulier. »<sup>314</sup>

Une autre spécificité de l'art étrusque réside dans le goût de ce peuple pour le détail. Cette profusion de petits éléments permet de s'approprier des types originellement étrangers pour en faire des types proprement étrusques. « Alors même que les éléments plastiques du type ne lui appartiennent pas, [l'Étrurie] les fait siens par ce qu'elle y ajoute. C'est ainsi qu'autour de la gorge d'une Junon ou d'une Minerve elle met un torques [sic] gaulois, dont les femmes étrusques ont adopté la mode à partir du troisième siècle.[...] Ainsi les divinités grecques sont parées et habillées à la mode toscane »<sup>315</sup>. Les détails permettent aussi de donner un sens de la réalité, qui s'oppose à l'idéal des formes grecques : « Incapable de concevoir les choses sous une forme idéale, il les voit comme elles sont et s'ingénie à les représenter comme il les voit. »<sup>316</sup>

---

311 MARTHA, 1889, p. 194.

312 *Idem*, p. 271.

313 *Idem*, p. 329.

314 *Idem*, p. 365-366.

315 *Idem*, p. 321.

316 *Idem*, p. 613.

Ce sens de la réalité donne à l'art étrusque l'instinct du portrait : les visages sont parfois si réalistes que Jules Martha envisage l'utilisation de cire<sup>317</sup>, non seulement parce qu'elle est facile à modeler, mais aussi car elle permettrait de prendre l'empreinte de visages mortuaires, comme cela sera pratiqué à Rome. Les canopes marquent particulièrement Jules Martha. « *Et cependant jusque dans ces essais quelque peu informes se révèle un sentiment assez vif de la réalité, un effort pour faire autre chose qu'une tête conventionnelle, pour saisir le trait particulier d'une physionomie. [...] Tout cela est traité avec un accent personnel et une vigueur parfois un peu brutale, qui trahissent la franchise d'un art consciencieux et indépendant. Si toutes ces têtes étaient de plus grande dimension, on pourrait se demander si elles ne reproduisent pas un masque pris sur le défunt.* »<sup>318</sup>

Pour Jules Martha, ce sens de la réalité, qui permet au peuple étrusque d'avoir l'instinct du portrait, est aussi lié à une grande vitalité qui parcourt ses œuvres. L'artiste étrusque est « *vivement frappé par tout ce qu'il y a de spontané, de mouvementé, de brutal même dans un geste, dans une attitude, par tout ce qu'il y a de personnel, de vivant dans une physionomie* »<sup>319</sup> et il sait « *donner à toute la personne un air de vie* »<sup>320</sup>. Cependant, ce sens de la réalité confine parfois à la violence comme le souligne la citation précédente, mais aussi certaines de ses remarques sur la peinture étrusque. La vitalité est non seulement représentée dans les œuvres étrusques, mais caractérise aussi le geste de l'artiste. Ce dernier travaille vite et spontanément, donnant ainsi du mouvement à ses créations et s'opposant ainsi à la perfection pure et travaillée de l'art grec. Lorsqu'il traite des sculptures en pierre, Jules Martha juge les intentions de l'artiste, « *comme si l'idéal était non pas de faire bien, mais de faire vite et d'économiser le travail* »<sup>321</sup>.

L'étruscologue estime donc que ces caractéristiques de l'art national étrusque, comme la vitalité, le sens de la réalité et le goût pour le détail, ont favorisé l'utilisation de certains types de matériaux, plus ductiles. Ainsi, les Étrusques développent des spécialités dans lesquelles ils excellent. Si la sculpture en pierre est assez dépréciée par Jules Martha, il reconnaît que les Étrusques sont maîtres de la coroplathie.

Jules Martha n'a peut-être pas créé à partir de rien cet « art national » étrusque, et a peut-être emprunté des commentaires à d'autres auteurs antérieurs. Toutefois, il a

---

317 MARTHA, 1889, p. 305.

318 *Idem*, p. 334.

319 *Idem*, p. 614.

320 *Idem*, p. 375.

321 *Idem*, p. 302.



formalisé ces caractéristiques, les a diffusées et popularisées auprès d'un public éclairé grâce au succès de ces œuvres. Il semble que la perception de ces caractéristiques ait perduré dans le temps, notamment dans les textes de vulgarisation sur les Étrusques, et que ces écrits peuvent éclairer en partie la position que tiennent les Étrusques dans l'imaginaire collectif encore aujourd'hui. Le thème de la vitalité des œuvres étrusques semble être celui que l'on retrouve le plus fréquemment. « *S'il fallait en trois mots sérier les caractéristiques propres de cet art, on parlerait de vie, de spontanéité, de fraîcheur* »<sup>322</sup>. On l'a encore repris très récemment dans le titre de l'exposition *Les Étrusques, un hymne à la vie*, qui s'est tenu au Musée Maillol à Paris en 2013-2014.

## II.2.3 La "valeur" de l'art étrusque

### II.2.3.1 *Art ou industrie étrusque ?*

Après avoir étudié et caractérisé l'art étrusque, Jules Martha juge essentiel d'en déterminer la valeur. Une question se pose alors de manière plus ou moins consciente : les productions étrusques sont-elles des œuvres artistiques, ou des produits de l'industrie ? Les producteurs de ces œuvres sont-ils des artistes ou des ouvriers ? Les Étrusques étant considérés comme un peuple barbare, sont-ils capables de produire un véritable art, louable comme tel par les savants du XIXe siècle ?

La peinture est peut-être l'art le plus noble qui soit. Tout au long de ses deux chapitres sur la question, Jules Martha utilise un vocabulaire issu de la sphère artistique : « *L'artiste étrusque* », « *avec le temps, cet art va se dégager et parler une langue bien à lui* »<sup>323</sup> ou encore « *les artistes qui les ont faites [...]* »<sup>324</sup>. On pourrait donc penser qu'il considère la peinture étrusque comme un art à part entière, et les peintres étrusques comme des artistes. Mais à la toute fin de son exposé, il explique que c'est une production médiocre, qui ne peut réellement être considérée comme un art à l'égal de celui des Grecs : « *Est-il besoin de dire que ces fresques n'appartiennent pas au grand art ? Tout y trahit plutôt la main d'un ouvrier que celle d'un artiste. Les peintures sont évidemment de l'art*

---

322 ROBERT J.-N., *Les Étrusques*, Paris, 2007, p. 220.

323 MARTHA, 1889, p. 429.

324 *Idem*, p. 430.

*industriel au même titre que les sculptures des sarcophages et des urnes ou que les gravures des cistes et des miroirs. »*<sup>325</sup>

On constate la même oscillation entre vocabulaire artistique et industriel pour la sculpture par exemple. Il reconnaît que « *les anciens parlent souvent avec éloges des statues en terre-cuite fabriquées en Étrurie* », et que « *les sculpteurs étrusques [...] ont donné toute la mesure de leur talent* »<sup>326</sup> en façonnant l'argile. Il admet aussi que les Grecs donnaient aux Étrusques le titre d' « amis des arts », qu'ils aimaient se donner à eux-mêmes<sup>327</sup>. Pourtant Jules Martha dit également que les Étrusques reçoivent des modèles depuis l'étranger<sup>328</sup>, et qu' « *il y a des ouvriers pour les copier, pour les interpréter, pour les transformer en les combinant* »<sup>329</sup>. Peut-être que la clef du problème se trouve dans cette phrase : la copie pure et simple ne fait effectivement pas d'un ouvrier un artiste, mais son interprétation et sa transformation selon une idée propre pourrait en faire une véritable œuvre artistique, certes inspirée d'un modèle, mais ayant sa propre signification et son propre « génie national ». Peut-être inconsciemment, Jules Martha soulève déjà un problème qui trouvera des réponses différentes dans le temps auprès des archéologues : les productions antiques, en particulier la peinture antique, sont-elles réalisées par des artisans ou par des artistes ? Était-ce un art, un artisanat ou une industrie ?

Bien que l'on puisse se poser la question en lisant ses textes, son opinion sur l'art étrusque paraît pourtant bien arrêtée : il ne semble pas réellement considérer les productions étrusques, ou du moins la très large majorité d'entre elles, comme de l'art. Pour lui, les Étrusques sont un peuple industriel, des artisans plus que des artistes, et il ne manque pas de le rappeler chaque fois qu'il juge nécessaire de faire un point sur la « valeur » de l'art étrusque. « *En réalité ce n'est pas à des artistes que nous avons affaire, mais à de vulgaires ouvriers. La sculpture en Étrurie n'est guère qu'une industrie, destinée surtout à entretenir l'assortiment du mobilier funéraire. Elle ne crée pas, elle confectionne* »<sup>330</sup>. Quant à l'architecture enfin, il salue la technicité et le sens pratique des ingénieurs étrusques, mais n'évoque à aucun moment un quelconque acte artistique dans leurs créations. La sentence de sa conclusion tombe comme un couperet : « *Il n'y a pas à*

---

325 *Idem*, p. 450.

326 *Idem*, p. 298.

327 *Idem*, p. 297.

328 À ce propos, voir plus bas 2.3.2. Les arts étrangers comme modèles.

329 MARTHA, 1889, p. 297.

330 MARTHA, 1889, p. 375.

*se dissimuler et, malgré la faiblesse naturelle d'un auteur pour son sujet, nous sommes obligés d'avouer que l'art étrusque n'est pas un grand art. »*<sup>331</sup>

### II.2.3.2 Un jugement esthétique

La « valeur » de l'art étrusque telle qu'envisagée par Jules Martha est composée de plusieurs facettes. L'une d'elle est la valeur documentaire mise en avant dans la conclusion et explicitée par nous précédemment<sup>332</sup>. L'autre doit être la valeur esthétique.

Jules Martha a construit un art étrusque qui possède quelques caractéristiques « positives » qui en font un art national<sup>333</sup> ; cependant, il le définit aussi en creux, en négatif. En comparaison avec l'art grec, il lui manque effectivement de sérieuses qualités. « *La première de toutes les qualités, la qualité maîtresse, lui manque : il n'a pas d'invention* »<sup>334</sup>. C'est ce manque d'invention qui fait que les Étrusques ne sont pas des artistes, mais qu'ils se contentent d'appliquer des procédés techniques et mécaniques qui sont comparables aux pratiques industrielles. C'est bien « *l'ouvrier étrusque [qui] manque d'invention* »<sup>335</sup>. Parce que les formes réalisées par les Étrusques s'inspirent de l'art grec, ils sont considérés comme de simples copistes, qui sont de plus incapables de comprendre ce qu'ils copient. « *Je croirais volontiers qu'en architecture, comme en toutes choses, ils ont fait œuvre de copistes plus ou moins adroits* »<sup>336</sup>. L'art étrusque aurait fait « *de l'imitation sa loi* »<sup>337</sup>, et même lorsque son travail consiste en une adaptation de sujets grecs aux volontés de représentations étrusques, ils le font en évacuant totalement le sens primitif des œuvres, qu'ils ne connaissaient pas : « *les Étrusques ont indifféremment copié tous les types plastiques que le hasard leur faisait connaître, passant avec la plus extrême facilité des types orientaux aux types grecs. Ils ont copié la plupart du temps sans se soucier le moins du monde du sens des figures qu'ils reproduisaient.* »<sup>338</sup>

---

331 *Idem*, p. 612.

332 Voir le 2.2.1. Pourquoi étudier les Étrusques, et en particulier, le 2.2.1.1. Les raisons mises en avant par Jules Martha dans ses textes.

333 Voir plus haut 2.2.2.2. Les spécificités de l'art national étrusque.

334 MARTHA, 1889, p. 612.

335 *Idem*, p. 367.

336 *Idem*, p. 165.

337 *Idem*, p. 613.

338 *Idem*, p. 338.

Ce manque d'inventivité de l'art étrusque, secondé d'une lacune de réflexion sur l'art<sup>339</sup>, est enfin accompagné de l'absence de sentiment esthétique chez ce peuple. « *Outre l'invention, il manque à l'art étrusque ce qu'on pourrait appeler le sentiment esthétique. [...] il n'a ni le sens ni le souci de la beauté. On ne trouve jamais chez lui cette exquise justesse de proportions, cette harmonie pondérée, cette pureté des lignes, cette discrétion savante qui nous ravissent dans les moindres œuvres de l'art grec. Il est presque toujours lourd, exagéré, violent, souvent incorrect* »<sup>340</sup>. Le goût des Étrusques confine même au « mauvais goût », voire à la vulgarité. Cela est particulièrement net à travers les bijoux, qui sont trop luxueux et trop exubérant pour être distingués. « *Avec la bijouterie du troisième et du deuxième siècle, nous tombons des hauteurs de ce style pur et ravissant dans les vulgarités d'un style à la fois prétentieux et commun. [...] Ce sont des bijoux faits pour des gens qui ont plus de coquetterie que de goût* »<sup>341</sup>. Les pièces raffinées ne peuvent qu'être des œuvres grecques importées, car toute l'histoire de l'art étrusque témoigne qu'ils manquent de sentiment esthétique<sup>342</sup>, « *il serait vraiment bien étrange que leur bijouterie seule fit exception. [...] J'ai de la peine à croire que tous ces chefs-d'œuvre d'industrie ne soient pas sortis d'une main grecque.* »<sup>343</sup>

Jules Martha porte donc un jugement très sévère sur la valeur esthétique de l'art étrusque. Cette appréciation est probablement fortement influencée par des études et des théories antérieures dont il est imprégné. En effet Johann Joachim Winckelmann, avec son *Histoire de l'art chez les Anciens* publié en 1766, a imposé l'art grec comme canon esthétique dominant. Jules Martha considère aussi l'art grec comme le plus beau de tous les arts, et il cite ainsi Wolfgang Helbig parlant de « *la pureté de l'idéal grec* »<sup>344</sup>. Le jugement porté par Jules Martha sur l'art étrusque est donc lié à des critères créés à partir de la « perfection » de l'art grec. Pour Jules Martha, ces critères pour l'art hellénique sont « *la pureté élégante de son style, ses fantaisies inépuisables et charmantes, ses compositions toujours harmonieuses jusque dans leur extrême complexité* »<sup>345</sup>. Pour la peinture, ce sont la sûreté du dessin, la justesse des proportions et l'imitation d'une nature parfaite. C'est donc souvent de manière négative qu'est décrite la peinture dans *L'Art*

---

339 À ce propos, voir aussi plus bas 2.3.1. La lecture des textes antiques.

340 MARTHA, 1889, p. 613.

341 *Idem*, p. 585.

342 *Idem*, p. 588.

343 *Ibidem*.

344 MARTHA, 1889, p. 439.

345 *Idem*, p. 588.

*étrusque*, même si Jules Martha souligne quelques « progrès » : « *L'incertitude d'une main novice se trahit encore par la manière dont sont traités les personnages ; mais, chose curieuse, tandis que les yeux ne sont pas à leur place, tandis que les doigts, les mains, les pieds sont dessinés avec gaucherie, les détails de la musculature sont accusés, sinon avec une parfaite exactitude, du moins avec une certaine intelligence des reliefs anatomiques* »<sup>346</sup>. Il trouve le dessin des plaques Campana, « *encore lourd, mais on y devine une main plus sûre d'elle-même. La coloration [...] est moins bizarre ; si elle n'a pas la prétention de rendre exactement la nuance vraie des choses, du moins ne procède-t-elle pas avec cette fantaisie qui fait des animaux de Veii de véritables caricatures. [...] Les contours sont exacts [...]. Les proportions sont justes, quoiqu'un peu ramassées. [...] Les extrémités sont traitées avec soin : certains détails anatomiques sont accusés avec une exagération quelque peu naïve, mais qui témoigne d'un effort consciencieux pour imiter la nature [...]* »<sup>347</sup>. C'est également par l'imitation de la nature que l'art, en particulier la peinture, gagne ses lettres de noblesse.

Jules Martha parle d'une « *faiblesse naturelle d'un auteur pour son sujet* »<sup>348</sup>, mais se laisse aller bien peu souvent à l'enthousiasme pour les œuvres étrusques. On peut toutefois souligner qu'il considère « *le magnifique lustre du musée de Cortone [...] comme le chef-d'œuvre de la métallurgie étrusque* »<sup>349</sup>, une œuvre qui se retrouve rarement dans les ouvrages sur l'art étrusque de nos jours et qui n'est plus considérée comme le chef d'œuvre de la métallurgie étrusque. Certains détails trouvent grâce à ces yeux, comme sur le sarcophage de *Seianti Hanunia Tlesnasa* : « *quelle finesse dans les draperies !* »<sup>350</sup>, mais il ne cesse de valoriser l'art grec et de souligner les lourdeurs de l'art étrusque. Les historiens de l'art se gardent bien aujourd'hui de juger un art sur des critères esthétiques, surtout en fonction de l'imitation de la nature. Ce changement de regard sur les témoins du passé s'est effectué entre autres grâce aux études de l'art des peuples dit « primitifs » ou « premiers », qui ne sont pas créés dans le but d'imiter la nature. On évite aussi de comparer les arts les uns avec les autres, et surtout de les hiérarchiser. Pourtant, le rapport entre l'art étrusque et les arts étrangers est majeur pour comprendre sa formation. Ces rapports occupent donc une place très importante dans l'œuvre de Jules Martha.

---

346 MARTHA, 1889, p. 422.

347 *Idem*, p. 428.

348 *Idem*, p. 612.

349 *Idem*, p. 532.

350 *Idem*, p. 352.

## II.3 Les rapports de l'art étrusque avec les civilisations et arts étrangers

### II.3.1 La lecture des textes antiques

#### II.3.1.1 *Une formation classique*

Un des moyens de connaissance des civilisations antiques sont les textes écrits par les Anciens. Or Jules Martha avait une excellente connaissance de ces textes. Par son milieu familial, il est plongé très jeune dans la littérature classique. Son père devait sûrement lui faire lire et lui parler de ces ouvrages. Les lettres que le jeune Jules Martha lui écrit lors du siège de Paris en 1871 sont éloquentes : il tente de lire le plus de classiques possibles pendant son absence, comme Tite-Live et Gorgias, qu'il lit dans le texte. Il se passionne alors pour ce style d'écriture et compare ces textes avec ceux des périodes contemporaines. « *Le genre de discussion nouveau pour moi, employé par Socrate m'a souvent amusé. Je riais de la déconfiture de ce pauvre Gorgias, d'autant plus que Socrate se sert d'arguments en apparence si simples pour réfuter ces idées que Gorgias croit bien saines et qu'il va chercher bien loin. Ce qui m'intéresse surtout c'est la suite des raisonnements ; on lit plusieurs pages, surtout au commencement, sans savoir où l'on va, et l'on est tout étonné de voir la conclusion, Gorgias, du reste, aussi, qui jette les hauts cris et se plaint de cette manière peu convenable de discuter, comme les généraux adversaires de Bonaparte qui trouvent ridicule et inepte une pareille manière de faire la guerre et de détruire les armées* »<sup>351</sup>. Sa formation classique se poursuit au lycée Louis le Grand puis au collège de Juilly où il découvre la bibliothèque des Oratoriens, riche de textes classiques dans de belles éditions<sup>352</sup>. À l'ENS, il est deuxième à l'agrégation de lettres, derrière Paul Girard. Il continue naturellement de lire les textes anciens lors de ses séjours à l'EFR puis à l'EFA, et ne quitte jamais l'étude des textes, puisque la majeure partie de son enseignement porte sur ces sujets. Certains de ses cours, comme celui sur *Le Bonheur domestique de Pline le Jeune* sont publiés. Enfin, il participe activement à la publication des textes dans la collection Guillaume Budé, dont il voit la naissance. Il publie lui-même des traductions de Cicéron rééditées de nombreuses fois : *Brutus*, *Oratio pro Milone*, *Discours, De l'orateur, Des termes extrêmes des biens et des maux*. Sa formation

---

351 Lettre de Jules Martha à son père, le 28 février 1871.

352 GRAN-AYMERICH È. et J., « Jules Martha, un grand étruscologue », in : *Archéologia*, n°207, 1985, p. 76-81.

et le travail qu'il mène tout au long de sa vie montrent donc bien que Jules Martha connaît parfaitement les textes antiques, comme la plupart de ses collègues de l'Université ou du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg, Saglio et Pottier.

Il faut toutefois remarquer qu'il y a peu de textes antiques à proprement parler sur les Étrusques, et encore moins sur l'art étrusque. Certains passages nous apprennent les pratiques artistiques étrusques respectées par les Anciens. Quelques textes romains, d'ailleurs relevés par Jules Martha, évoquent la peinture étrusque<sup>353</sup>, alors que le *Recueil Milliet* composé par Adolphe Reinach, rassemblant tous les textes relatifs à la peinture antique, n'a pas encore été publié. Dans ses ouvrages, particulièrement dans *L'Art étrusque*, Jules Martha se réfère pourtant fréquemment à des textes antiques.

### II.3.1.2 L'exploitation des textes par Jules Martha

Les textes n'éclairent pas forcément directement les sujets dont traite Jules Martha. Il doit donc s'en servir pour son propre usage, en les exploitant de différentes manières.

L'étruscologue utilise tout d'abord les textes pour faire une présentation générale de l'Étrurie dans l'Antiquité. Dans le premier chapitre consacré au « *Pays habité par les Étrusques* », il cite des auteurs latins et grecs, comme Pline, Tite-Live, Cicéron et Strabon, afin de reconstituer la situation géographique et environnementale en Étrurie. Ces textes nous renseignent aussi sur les productions et exportations de l'Étrurie, alors que les études sur les restes organiques dans les vestiges archéologiques n'étaient pas encore possibles à l'époque. La littérature antique donne en outre des renseignements sur les organisations politiques et religieuses. Ces renseignements, souvent obtenus également grâce à l'épigraphie, sont plus difficiles à obtenir par ce biais-là en Étrurie. Enfin, les documents antiques relatent les querelles et les hypothèses sur les origines étrusques.

Les textes peuvent aussi donner des informations plus précises que des observations générales. Ainsi, Jules Martha en use pour interpréter les sujets représentés dans l'art étrusque, notamment dans la peinture, et pour illustrer ce que l'on sait des coutumes antiques. Bien que les textes sur la peinture étrusque soient pratiquement inexistantes, Jules Martha cite un grand nombre d'auteurs antiques dans les deux chapitres consacrés à ce thème. La majeure partie d'entre eux sont d'ailleurs évoqués dans le premier chapitre, destiné aux observations générales, ce qui reflète le principal usage qu'il fait de ces

---

295 PLINE, XXXV, 18 et 154 par exemple.

informations : les textes expliquent les thèmes représentés, permettent de les interpréter, d'expliquer la fréquence d'un thème représenté et la vivacité de la représentation de ces thèmes : « Chez les Etrusques, comme chez les Grecs, un festin n'allait pas sans danses et musique. Ces deux arts étaient, comme dit le poète [Homère], les ornements du repas. De là vient que les scènes de danse et de musique sont si nombreuses sur les fresques étrusques »<sup>354</sup>. Les scènes représentées dans les tombes peintes, mises en regard avec ce que les écrits antiques nous apprennent, permettent de s'imaginer les coutumes funéraires dans l'Antiquité. Ainsi, les jeux sont représentés dans les tombes, parce qu'il était dans l'usage antique d'en organiser pendant les funérailles solennelles tout autour de la Méditerranée. À l'appui de ces remarques, Jules Martha cite Homère, Virgile, Stace, Hérodote, Polybe, Tite-Live et Servius<sup>355</sup>. Non seulement les textes expliquent la présence d'un thème représenté dans un contexte donné, mais ils permettent aussi d'expliquer pourquoi d'autres scènes, que l'on pourrait attendre dans ces situations, ne le sont pas. L'étruscologue explique de cette manière l'absence quasi-totale de représentations du défunt lors des cortèges funéraires, contrairement aux coutumes grecques de *prothesis* et d'*ekphora*. Les écrits sur les coutumes romaines de Dion Cassius, Polybe et Suétone<sup>356</sup> expliquent que lors des cortèges funèbres, ce sont des mannequins debout qui symbolisent le défunt sur le char ; le corps du défunt n'est donc pas le point d'orgue de la cérémonie. En avançant que les Romains ont reçu des Étrusques le faste des pompes officielles, comme les triomphes et les funérailles, il interprète ces représentations comme des images fidèles des cérémonies des funérailles. On peut penser que c'est l'idée qu'il se fait de l'art étrusque comme représentant la réalité qui le pousse à cette interprétation. De nos jours, les archéologues interprètent au contraire ces fresques comme des représentations symboliques d'un voyage du défunt vers l'au-delà. Dans un cas particulièrement, les textes romains nous aident à comprendre ce qui est représenté sur une paroi : celle de la tombe François. Dans cette tombe, les noms des personnages *Caile Vipinas* et *Mastarna* sont inscrits. Or, on les retrouve chez Tacite et Claude<sup>357</sup> : ces deux héros appartiennent bien à l'histoire proprement étrusque ; on a donc la représentation d'une légende spécifiquement étrusque sur cette paroi de la tombe. En architecture, les textes permettent de connaître les

---

354 MARTHA, 1889, p. 387.

355 *Iliade*, XXIII, 250-261 (cité p. 410); *Odyssée*, XXIV, 85 (cité p. 410) ; VIRGILE, *Enéide*, V, 64-66 ; STACE, *Thébéïade*, VI, 239 ; HERODOTE, V, 8 ; POLYBE, XXXII, 14 ; TITE-LIVE, XXIII, 30 ; TITE-LIVE, XXXI, 50 ; TITE-LIVE, XXXIX, 46. Références cités dans MARTHA, 1889, p. 410.

356 DION CASSIUS, LVI, 34 ; POLYBE, VI, 53, 54 ; SUETONE, *Vespasien*, 19. Références cités dans MARTHA, 1889, p. 418.

357 TACITE, *Annales*, XI, 24. Références citées dans MARTHA, 1889, p. 398.



rites de fondation des villes étrusques et ainsi de comprendre les plans des villes et leur emplacement sur le territoire.

La littérature antique permet aussi de combler les lacunes de la documentation archéologique. Encore une fois dans le cas de la peinture, les vestiges étrusques connus sont essentiellement issus des tombes, même si aujourd'hui nous connaissons un certain nombre de fragments de décors de sanctuaires urbains. Toutefois, Jules Martha n'en déduit pas que seules les tombes étaient peintes. Considérant ces dernières comme le reflet de la maison des vivants, il imagine que les demeures étaient peintes, à l'image des découvertes qui ont été faites et des fouilles qui se poursuivent alors à Pompéi. Si Jules Martha se sert de la documentation archéologique disponible ailleurs qu'en Étrurie pour élaborer ses théories, il se sert aussi des textes pour combler les lacunes des vestiges antiques. Ainsi, il cite Pline et Quintilien<sup>358</sup> à propos de peintures existant dans les temples. Ces textes permettent à Jules Martha d'admettre la haute antiquité des peintures en Italie et de faire des conjectures sur les sujets de ces fresques disparues. Décorant des temples, elles devaient porter, selon lui, un décor mythologique. Il s'appuie encore sur les textes pour affirmer cela : Pline mentionne deux figures légendaires grecques, Hélène et Atalante ; Quintilien relève des formes archaïques de noms empruntés au cycle troyen. Les découvertes plus récentes sont très fragmentaires et ne permettent souvent pas de déterminer précisément si les scènes représentées sont mythologiques ou non. En architecture, de nombreuses informations ne sont connues que par les textes, comme le souligne Jules Martha dans la première phrase de son chapitre sur l'architecture<sup>359</sup>. Les textes antiques, en particulier ceux de Vitruve, portent l'architecture antique en haute estime : on lui attribue les premiers monuments de Rome, comme le temple de Jupiter Capitolin et le *cloaca maxima*, l'invention de l'ordre toscan et celle de la voûte. Les ouvrages de l'art étrusque ont été majoritairement perdus, à cause des élévations en matériaux périssables ; Jules Martha annonce qu'il va donc se servir de trois types de sources pour étudier l'architecture : en premier lieu les textes qu'il commente, en second lieu les bas-reliefs et enfin les vestiges eux-mêmes<sup>360</sup>. Il ne perd toutefois pas son sens critique et affirme, à l'opposé des textes antiques, que les Étrusques ne sont pas les inventeurs de la voûte, tout comme ils ne sont pas l'inventeur de l'ordre toscan, qui ne

---

358 PLINE, XXXV, 18 ; PLINE, XXXV, 154 ; QUINTILIEN, I, 4, 16 (il est noté 96 dans l'ouvrage de Martha), références citées dans MARTHA, 1889, p. 382.

359 MARTHA, 1889, p. 131.

360 *Idem*, p. 133.

serait qu'une forme abâtardie de l'ordre dorique grec. Les textes antiques permettent également de se faire une idée de la puissance des murailles étrusques au temps de leur splendeur, en nous donnant les durées de siège des différentes villes.

Enfin, Jules Martha propose des datations pour les peintures grâce aux textes, qui servent à trouver des *terminus ante quem*. Pour dater les peintures de « l'archaïsme d'imitation », il prend pour référence le décor de la tombe Campana de Veies, mais ne peut donner qu'une fourchette très large avec les textes : « *La composition des fresques Campana est antérieure au début du quatrième siècle, puisque Veii a été détruite en 396 av. J-C* »<sup>361</sup>. Il cite alors Tite-Live. Or, Pline cite aussi Veies pour ses artistes, appelés à Rome pour décorer le temple Capitolin autour de 510 ; Jules Martha en déduit que les seules peintures de Veies conservées ne peuvent que dater de cette brillante époque artistique évoquée par Pline. Plus loin dans le texte, pour dater les peintures qu'il regroupe dans l'expression de « l'archaïsme toscan », il se sert de l'Histoire pour faire des hypothèses sur les échanges commerciaux ayant pu apporter des modèles grecs aux artistes étrusques : « *Or à ce moment les guerres médiques doivent entraver l'activité industrielle et commerciale d'Athènes et par suite contrarier le mouvement des importations attiques en Italie. L'Étrurie ne commencerait donc à recevoir régulièrement les vases à figures rouges que vers 460 av. J-C, et comme les fresques dont nous parlons ont été peintes à un moment où il n'y en avait pas encore, elles se placeraient dans la première moitié du cinquième siècle, probablement plus près de la fin que du début de cette période* »<sup>362</sup>. Comme toutes ces datations sont fondées sur la ressemblance et la dépendance de l'art étrusque avec l'art grec, ce sont les datations de ce dernier qui permettent de proposer une chronologie de l'art étrusque. Or celles-ci sont basées sur l'archéologie naissante, mais aussi sur ce qu'ont dit les auteurs antiques de l'art hellénique. Il cite ainsi Pline et Lucien pour dire que les innovations que l'on voit dans la peinture étrusque proviennent de l'art grec de Polygnote : « *C'est en effet Polygnote qui, le premier, au témoignage de Pline et de Lucien, eut l'idée d'entr'ouvrir les bouches de ses personnages, de dessiner les dents apparentes, d'accentuer les sourcils, de colorer les joues, de peindre des vêtements transparents [...]* »<sup>363</sup>. Les textes permettent également de dater les murailles étrusques.

---

361 MARTHA, 1889, p. 423.

362 *Idem*, p. 435.

363 *Idem*, p. 441.

Tite-Live, Valère-Maxime et Polybe parlent de la prise de Faléries<sup>364</sup> : après sa prise en 241 av. J-C, la population est déplacée dans la plaine, plus difficile à défendre. Jules Martha en déduit donc que les murailles de Faleries Novi qu'il décrit, datent du IIIe siècle av. J-C.

La littérature antique est parfois la plus importante source de renseignements à l'époque, comme pour la question des origines étrusques. Cela n'empêche pas Jules Martha de porter un regard critique sur les textes et les informations qu'ils fournissent. Il porte même un jugement très sévère sur les affirmations d'Hérodote et de Denys d'Halicarnasse. Il considère que le premier n'est qu'un « conteur » qui « étouffe » ses données véritablement historiques de détails romanesques et invraisemblables<sup>365</sup>. Quant au second, il considère qu'il raisonne sur des temps qu'il n'a pas pu connaître et qu'il applique des réflexions portées sur ses contemporains à des peuples qui ont vécu dix siècles plus tôt. Ce regard critique côtoie donc presque la défiance envers certains textes antiques. « *Il faut se garder ici de trop croire aux témoignages antiques. On a beaucoup décrié les Étrusques, surtout à Rome. [...] Connaissant d'ailleurs assez mal l'Étrurie, ils étaient trop portés à la juger d'après [...] les aventuriers de toute espèce qui de Toscane venaient chercher fortune à Rome. Les Étrusques n'auraient pas duré si longtemps ni tenu une si grande place dans l'histoire du monde antique, s'ils n'avaient pas mieux valu que leur réputation* »<sup>366</sup>. Jules Martha n'oublie pas que plusieurs siècles se sont écoulés entre l'époque dans laquelle les Étrusques vécurent et l'époque dans laquelle les auteurs ont écrit sur eux. Ils ne peuvent donc que compiler d'autres sources anciennes sans en vérifier l'authenticité, ou transcrire des traditions orales. En outre, les textes antiques sont porteurs d'une vision qui n'est pas forcément objective : « *Mais qu'importent ici les textes antiques ? Ce qu'ils nous font connaître c'est l'opinion des anciens à telle ou telle époque. Or la question est de savoir si cette opinion était conforme à la réalité des faits* »<sup>367</sup>. De plus, les opinions même au sein de l'Antiquité sont déjà très différentes. « *Les autres textes latins ne me paraissent pas plus concluants. D'abord ils datent de l'époque impériale, c'est-à-dire d'un temps où les légendes se confondent et où il ne subsiste plus des antiques traditions qu'un écho affaibli et dénaturé. Les Romains affirment imperturbablement que*

---

364 TITE-LIVE, V, 27 ; TITE-LIVE, VII, 16-17 ; X, 45-46 ; POLYBE, I, 65 ; VALÈRE-MAXIME, VI, 5. Références citées dans MARTHA, 1889, p. 234.

365 « *Le récit d'Hérodote est un roman où l'imagination de l'historien crédule et conteur a mis tant de détails étranges et invraisemblables que la légende étouffe l'histoire* ». MARTHA, 1889, p. 12.

366 MARTHA, 1892, p. 849.

367 MARTHA, 1889, p. 28.

les Étrusques sont des Lydiens, mais ils affirment avec la même assurance qu'eux-mêmes sont des Troyens, et l'on sait ce que vaut cette assertion »<sup>368</sup>. C'est d'ailleurs sur les passages concernant les origines étrusques que Jules Martha est le plus sévère avec les textes antiques.

Jules Martha est enfin tout à fait conscient que les textes peuvent être interprétés de différentes manières suivant ce que l'on veut y lire. « *Les textes sur lesquels on se fonde pour prouver l'expansion de la race étrusque du sud au nord peuvent très bien s'interpréter dans le sens d'une conquête politique, indépendante du mouvement originel de la migration et postérieure de plusieurs siècles à ce mouvement* »<sup>369</sup>. Ainsi, il se sert des textes comme de documents importants pour comprendre l'art et la civilisation étrusque, mais qui doivent être lu avec prudence et discernement, en recoupant les informations qu'ils apportent avec celles de l'archéologie.

### II.3.1.3 Une vision de l'art à travers le prisme de textes antiques

Bien que Jules Martha invite à la prudence concernant les textes antiques, il n'en reste pas moins que son regard sur la civilisation et l'art étrusque est fortement influencé par ce qu'en ont dit les Anciens. Comme il a été montré plus haut, Jules Martha a avant tout eu une formation classique, nourrie des textes des Anciens. Tout son enseignement en faculté s'est aussi concentré sur l'explication de la littérature et de la grammaire grecque et latine. S'il est aussi sensibilisé à l'importance des monuments figurés et de l'archéologie, les textes restent majeurs dans sa compréhension et dans l'image qu'il se fait de l'Antiquité. Ils orientent ainsi la vision que Jules Martha a de ce qu'il voit. Tous les détails finement représentés dans les peintures étrusques sont pour lui le symbole du luxe et de la *truphè* des Étrusques, attitudes largement relayées dans les textes grecs notamment : « *Partout des lits richement historiés, chargés de tapis éclatants, de couvertures brodées multicolores [...] Partout une profusion extraordinaire de bijoux, colliers, pendants d'oreilles, bracelets, diadèmes* »<sup>370</sup>. Alors qu'il tente justement de mettre en garde contre les préjugés relayés dans les textes antiques, il prouve qu'il les a lui-même intégrés : « *Il est rare que le développement du luxe privé et public n'entraîne pas avec lui le relâchement des mœurs, et peut-être la décadence politique de l'Étrurie fut-elle en partie l'effet d'une certaine*

---

368 *Idem*, p. 21.

369 *Idem*, p. 20.

370 *Idem*, p. 386.

*décadence morale* »<sup>371</sup>. On passe du constat d'un étalage de luxe dans le contexte domestique et public étrusque, qui est une affirmation « objective », à un jugement négatif et arbitraire sur les mœurs de ce peuple. Le luxe est considéré comme une décadence morale, à l'image de ce que l'on retrouve dans les pensées grecques puis romaines et de ces lois qui interdirent aux citoyens d'ensevelir leurs trésors avec eux.

Le mode d'écriture de *L'Art étrusque* peut aussi rappeler celui des auteurs antiques. En effet, Jules Martha dépeint les fresques dans de très longues descriptions. Si ce procédé se justifie dans les temps anciens par l'absence de reproduction des œuvres évoquées, il est moins évident dans un ouvrage illustré, d'autant plus que cela est souligné dans le titre complet même du livre : *L'Art étrusque, illustré de 4 planches en couleurs et de 400 gravures dans le texte, d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques*. Mais si les descriptions sont importantes dès l'Antiquité, elles le restent jusqu'au XIXe siècle.

Le modèle de pensée grec reste dominant et se retrouve jusque dans l'image que se fait Jules Martha de la civilisation étrusque. Avant l'arrivée des Grecs en Italie, les contrées italiennes sont « barbares », et les Étrusques, ou proto-Étrusques, sont des tribus tout aussi barbares. L'étruscologue déduit ce fait d'une hypothèse : s'ils arrivent par le Nord autour du XIe siècle av. J-C, les Étrusques sont nécessairement barbares, puisqu'à cette époque les seules « civilisation[s] vraiment digne[s] de ce nom »<sup>372</sup> se trouvent en Égypte ou en Orient. Donc si les Étrusques ne sont pas une partie de la population égyptienne ou orientale, ils ne peuvent pas être civilisés. Cependant les Étrusques ont le potentiel de s'élever à la civilisation grâce à leurs contacts avec des mondes civilisés, ils ne sont donc pas complètement barbares mais sont des « demi barbares »<sup>373</sup> avant de commercer avec les civilisations méditerranéennes. « Comme la sculpture, la peinture a pris naissance dans cette région de la Toscane méridionale qui a été de bonne heure le centre d'un mouvement commercial actif avec la Grèce et dans laquelle les tribus barbares de la race étrusque ont pour la première fois appris les éléments de la civilisation. »<sup>374</sup>. Grâce à ces relations, ce peuple à demi-barbare s'est élevé au rang de civilisation : « Il

---

371 MARTHA, 1892, p. 848.

372 *Idem*, p. 29.

373 On retrouve ce terme plusieurs fois dans MARTHA, 1889, comme par exemple p. 48 et p. 67.

374 MARTHA, 1889, p. 44.

*arriva alors ce qui arrive toujours quand la civilisation rencontre la barbarie : le peuple barbare se transforma rapidement à l'image du peuple civilisé. »<sup>375</sup>*

Cette idée d'un peuple « barbare » civilisé au contact d'une véritable civilisation plus importante que lui se retrouve sous des formes parallèles dans l'évolution de l'art étrusque au contact des civilisations étrangères.

### II.3.2 Les modèles de l'art grec et des arts « asiatiques »

Les deux modèles de la civilisation orientale et de la civilisation grecque sont fondamentaux dans la compréhension de l'art et de la société étrusque selon Jules Martha. Déjà dans le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, son premier écrit sur le sujet, il consacre deux courts chapitres à cette question dans sa première partie sur les origines de l'art étrusque, intitulés respectivement « *L'influence orientale en Étrurie* »<sup>376</sup> et « *l'influence hellénique en Étrurie* »<sup>377</sup>. Il souhaite d'ailleurs développer plus amplement ses réflexions dans son manuscrit de réponse au concours Bordin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres<sup>378</sup>, en leur consacrant un livre chacun. Toutefois, il revient à une configuration plus proche de celle de son *Manuel d'archéologie étrusque et romaine* dans son *Art étrusque*. Deux paragraphes font explicitement référence aux influences orientale et grecque dans le chapitre sur l'art étrusque au sud de l'Apennin<sup>379</sup>, mais ces questions sont reprises tout au long du texte.

#### II.3.2.1 *Un peuple enfantin formé par des « maîtres »*

Le qualificatif de « barbare » ou de « demi-barbare » employé par Jules Martha dans son *Art étrusque* fait écho à tout un champ sémantique qui se retrouve dans le même ouvrage, lié à l'enfance et appliqué au peuple, mais surtout à l'art étrusque. Le terme « enfance » se retrouve de nombreuses fois appliqué à différents arts : « *un art encore dans*

---

<sup>375</sup> *Idem*, p. 97.

<sup>376</sup> MARTHA, 1884, pp. 28-36.

<sup>377</sup> *Idem*, p. 36-40.

<sup>378</sup> Voir ANNEXE I, B, **extrait n°2** qui reproduit ce plan initial, et plus bas 2. 3. 2. 3. L'importance des contacts humains et commerciaux sur la formation d'une identité étrusque.

<sup>379</sup> « Période d'influence orientale », pp. 105-117 ; « Prédominance de l'hellénisme », pp. 117-132.

*l'enfance* »<sup>380</sup>, « *son art des plus enfantins.* »<sup>381</sup>, « *la céramique témoigne d'une industrie dans l'enfance* »<sup>382</sup>, ... L'exécution des sculptures en pierre et dans différents matériaux est considérée elle aussi comme enfantine<sup>383</sup>. Les premières peintures suscitent les mêmes réactions. Dans la tombe Campana de Véies, « *L'aspect de ces fresques est des plus étranges. Les animaux ont tous des formes invraisemblables. N'étaient sa courte encolure et sa longue croupe, le cheval se prendrait facilement pour une girafe [...]. Les lions, les chiens, les léopards, l'âne, tous sont plus ou moins bizarres. [...]. Il est clair que nous avons affaire à un art enfantin* »<sup>384</sup>. Lorsque ce n'est pas le terme d'enfance qui est utilisé, les œuvres sont de facture « puérile »<sup>385</sup>, voire « grossières »<sup>386</sup>. Jules Martha classe donc les Étrusques à côté d'autres peuples barbares, au stade de l'enfance. Toutefois, par le fait qu'ils sont « à demi barbares », ils gardent une capacité à évoluer, à atteindre la maturité s'ils sont guidés par un peuple plus avancé que le leur.

À ce champ sémantique de l'enfance appliqué aux Étrusques répond donc celui d'apprentissage lié aux Grecs. En effet, « *on sait qu'en fait de technique industrielle les Étrusques se sont mis de bonne heure à l'école de la Grèce* »<sup>387</sup>. Les Grecs transmettent des techniques, comme celle de l'ornementation architecturale en terre cuite<sup>388</sup>, pourtant considérée comme une spécificité étrusque en regard des marbres architecturaux de la Grèce. Ils apportent également des modèles formels, qui vont permettre aux Étrusques de développer leur art. Ils passent ainsi du stade de l'enfance à celui d'un peuple hellénisé : c'est ainsi que Jules Martha voit le progrès de la peinture et de la sculpture étrusque. Les artistes deviennent maîtres de leur technique au contact des modèles grecs. Jules Martha prend volontairement le contre-pied de ce qui s'est dit durant les années d'étruscomanie, comme il le souligne dans son article pour le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* : « *Les Étrusques ont passé longtemps pour les maîtres de la civilisation antique. [...] Les progrès de la science archéologique ont dissipé ces beaux rêves. Il est*

---

380 MARTHA, 1889, p. 54.

381 *Idem*, p. 48.

382 *Idem*, p. 67. On retrouve le même terme appliqué à la peinture archaïque p. 492, et à l'industrie p. 586.

383 On trouve ce genre de remarques p. 371 et 373 concernant les stèles de Bologne par exemple.

384 MARTHA, 1889, p. 422. On pourrait multiplier les exemples et citer des phrases p. 455, 481.

385 *Idem*, p. 331.

386 « *Au début, l'art est encore grossier* ». MARTHA, 1889, p. 334, ou encore p. 371 où le modeler d'une sculpture est « *grossièrement naïf* », et le dessin « *ridicule* ».

387 MARTHA, 1889, p. 304.

388 « *L'idée d'appliquer la terre cuite à l'ornementation architecturale n'appartient pas en propre aux Étrusques : l'origine de cette technique est en Grèce* ». MARTHA, 1889, p. 327.

*aujourd'hui démontré que, loin d'être l'institutrice du genre humain, l'Étrurie n'a été qu'une élève docile et que l'éclat dont elle brillait n'était qu'un reflet de l'Orient ou de la Grèce. Son apprentissage s'est fait graduellement, sous l'influence de l'étranger [...] »<sup>389</sup>.*

Les propos de l'étruscologue sont influencés par les théories évolutionnistes de l'époque : chaque peuple suit différents stades d'évolution, reprenant le principe de la vie humaine, avec naissance, maturité et déclin. Les Étrusques, d'abord au stade de l'enfance, peuvent voir leur art progresser sous l'influence de civilisations étrangères considérées comme plus évoluées, particulièrement celle des Grecs. Après avoir atteint ce stade de maturité, s'enclenche la phase de déclin ou de décadence, thème que l'on retrouve souvent dans l'écriture de l'histoire étrusque mais qui se retrouve également dans nombre d'ouvrages sur la Grèce et sur Rome. Ces trois phases de naissance, maturité et déclin sont particulièrement nettes dans le phasage que Jules Martha crée de la peinture étrusque.

Les modèles apportés par les Grecs ne sont toutefois pas toujours compris par les Étrusques : lorsqu'ils empruntent des formes, ils n'appliquent pas les proportions codifiées par les Grecs. Ils juxtaposent des éléments « au hasard » au gré de leurs goûts mais sans se soucier d'une quelconque signification primitive, ce qui est contraire à l'idée de l'ordre grec<sup>390</sup>. C'est peut-être cette incompréhension qui fit que les Étrusques n'atteignirent jamais la perfection de la civilisation grecque selon Jules Martha.

L'influence des théories évolutionnistes est donc présente dans le texte, sans pour autant être un paradigme absolu. Les Étrusques restent comme bloqués par une sorte de déterminisme à un stade de semi-barbarie, et surtout conservent toujours la spécificité de leur art national.

### *II.3.2.2 Des modèles étouffants*

Si les Étrusques n'atteignent jamais ce niveau de pleine civilisation, c'est peut-être justement à cause de la trop grande perfection des modèles dont ils s'inspirent. L'art étrusque, dans sa perception par les contemporains, souffre du voisinage de l'art grec. Il est écrasé par la comparaison avec une civilisation parfaite qui a produit un art considéré

---

389 MARTHA, 1892, p. 832.

390 À ce propos, voir MARTHA, 1889, p. 167-168 : « en transportant chez eux quelques éléments de l'architecture hellénique, [ils] n'en ont pas compris le sens et les ont défigurés. »



comme idéal<sup>391</sup> depuis les écrits de Johann Joachim Winckelmann. Les modèles sont donc d'abord étouffants dans le sens où ils empêchent l'homme du XIXe siècle de juger l'art étrusque sur une autre échelle de valeur que celle de l'art grec.

Pour s'épanouir, un art a effectivement besoin de modèles, mais il doit surtout prendre ensuite son indépendance et développer ses propres techniques. Pour Jules Martha, c'est cette dernière phase qui manque. Les modèles se renouvelant sans cesse, ils étouffent la créativité et le développement de l'art étrusque : « *L'art étrusque eut un autre malheur, c'est de n'avoir jamais eu le temps de se former. Un art est comme un organisme, et comme tel a besoin de se développer doucement, par étapes successives, avec cette sorte de logique lente et mesurée qu'on observe dans toutes les œuvres de la nature. Seule une croissance régulière lui assure la pleine possession de ses forces et cette maturité qui fait les grandes choses. Cette maturité, l'art étrusque ne l'a jamais eue. Coup sur coup, en moins de deux siècles, par l'effet d'une poussée commerciale qui jette sur l'Italie les plus brillantes civilisations du monde antique, l'Étrurie reçoit, reçoit toujours sans avoir le loisir de digérer ce qu'on lui donne....* »<sup>392</sup>. Les théories scientifiques influencent encore une fois Jules Martha : il conçoit l'art comme un organisme vivant qui évolue suivant un schéma préétabli et qui nécessite du temps pour se développer. La phase de l'enfance de l'art étrusque est bien présente comme nous l'avons montré précédemment, mais la phase de maturité manque. L'étruscologue l'explique par un afflux incessant de modèles qui empêche les Étrusques de créer leur propre tradition. Or, la tradition est la condition essentielle de création d'une école propre, qui pourrait se transmettre de maître à élève, de génération en génération. Pour l'art grec, les historiens de l'art et archéologues peuvent donner des noms aux artistes et instaurer des filiations entre certains d'entre eux grâce aux signatures des œuvres, aux textes et aux rapprochements stylistiques. L'histoire de l'art ainsi créée est donc nominale et humaine, voire « civilisée ». Au contraire, on ne connaît alors qu'un seul artiste étrusque, Vulca, cité dans les textes, et on ne sait encore lui attribuer, à lui ou à son école, aucune œuvre<sup>393</sup>. Cet état de fait a orienté la création de l'histoire de l'art étrusque par Jules Martha dans une autre voie : il n'a pas envisagé l'art étrusque comme une production humaine, issue d'une tradition transmise entre artisans ou artistes, mais il a envisagé l'art comme une production d'un génie national, presque

---

391 MARTHA, 1889, p. 613.

392 *Idem*, p. 614.

393 Les statues de Veies ne sont découvertes que quelques années plus tard au début du XXe siècle : l'Apollon de Veies est découvert en 1916.

comme une création de la nature, formée au hasard de son environnement. Pour Jules Martha ce milieu de creuset de l'art étrusque est conditionné par le hasard des contacts avec les populations étrangères et leurs créations. L'école locale artistique d'Étrurie « demeure accessible à toutes les innovations et se trouve à la merci d'un ouvrier nouveau qu'elle embauche ou d'un modèle nouveau qu'elle reçoit. Les traditions vacillent comme une flamme à tous les souffles. »<sup>394</sup>

Le contact avec les civilisations étrangères est donc très important dans la création de l'art étrusque : il lui fournit des modèles pour évoluer, mais de ce fait même les bride dans leur créativité et leur indépendance.

### II.3.2.3 L'importance des contacts humains et commerciaux

L'art étrusque rencontre deux modèles dans le temps : l'art oriental et l'art hellénique. Pour Jules Martha, les liens que les Étrusques nouent avec ces deux régions sont de deux types différents. L'influence de l'art oriental est limitée, comme il le souligne dans son plan pour le prix Bordin<sup>395</sup>. Pour parler de cette influence orientale, il décrit d'abord les tombes dans lesquelles on perçoit des objets de style oriental. Ce sont les tombes Regolini-Galassi, les tombes de Préneste, la tombe de la grotte d'Isis à Vulci, la tombe *del duce* de Vétulonia. Grâce aux objets grecs que l'on retrouve dans ces tombes, il les date de la fin du VII<sup>e</sup> siècle et du début du VI<sup>e</sup> siècle av. J-C. Il tente alors d'expliquer par l'histoire la forte orientalisation de l'Étrurie à cette époque. Plutôt que de proposer l'hypothèse de l'arrivée massive d'une nouvelle population venue de l'Est, comme on a pu le faire dans l'Antiquité ou à des périodes plus récentes, il propose une solution d'ordre politique et économique. Les Carthaginois sont alors en guerre avec la Grèce et ont besoin d'alliés en Méditerranée. Ils se tournent vers les Étrusques pour leur proposer des accords politiques ou militaires, accompagnés d'un monopole commercial. Jules Martha circonscrit donc l'influence orientale en Étrurie à une période donnée, qui correspond à celle que l'on nomme aujourd'hui « période orientalisante », et en fait une influence due à des raisons uniquement politiques qui excluent totalement l'influence grecque pour cette période en Étrurie.

---

394 MARTHA, 1889, p. 311.

395 Voir en ANNEXE I, B, extrait n°2 : un titre de paragraphe dans son livre 2 L'influence orientale en Étrurie s'intitule « Limites de l'influence orientale en Étrurie ».

L'influence hellénique en Étrurie est pour lui beaucoup plus étendue, puisqu'il considère qu'elle débute avec des importations dès la période villanovienne et les premières installations chalcidiennes en Italie au VIII<sup>e</sup> siècle av. J-C. Les contacts sont commerciaux : on trouve des objets d'importation grecque dans ces tombes anciennes. Est-il possible que toute la métallurgie soit importée de Grèce ?<sup>396</sup>. Beaucoup d'autres objets sont pour lui importés par les Hellènes, et ce pendant toute la durée de la civilisation étrusque : des miroirs, des bijoux et surtout des vases. Il rappelle les débats sur l'origine des vases peints trouvés en Étrurie et les conclusions de Luigi Lanzi sur la question : ces vases sont grecs et appartiennent donc à l'histoire de l'art grec. De plus, les importations proviennent de toutes les régions de Grèce<sup>397</sup> : de Chalcide, de Phocée et Marseille, de Syracuse, de Corinthe, d'Athènes, ...

Les contacts ne sont pas uniquement commerciaux : des artisans, orientaux mais surtout Grecs sont attirés par le débouché commercial très important qu'offre l'Étrurie. Jules Martha considère qu'un grand nombre de Grecs se sont installés en Étrurie, ce qui expliquerait la différence d'intensité de l'influence grecque et orientale. Comme le Nouveau-Monde, l'Étrurie attire ces artisans « *mécontent[s] de [leur] sort et prompt[s] à chercher fortune dans ces pays nouveaux que les marins de [leur] pays visitaient si souvent et dont ils parlaient sans doute comme d'une sorte de Merveilleuse Amérique, avec cette exagération familière aux voyageurs de tous les temps* »<sup>398</sup>. Les textes antiques évoquent aussi des artisans émigrés, comme Eucheir et Eugrammos<sup>399</sup>. Mais les artisans ne sont pas les seuls immigrés : Jules Martha se base sur la légende de Démarate pour affirmer que de nombreux grecs ont pu s'installer en Étrurie et fonder de véritables communautés. En effet, il considère que Démarate, étant un exilé royal, part s'installer dans un pays où il trouvera une communauté sur laquelle il pourra s'appuyer pour préparer son retour au pouvoir en Grèce<sup>400</sup>. Mais il finit par s'intégrer à la population étrusque en épousant une femme de haute naissance. Il imagine la présence grecque en Étrurie comme de véritables groupes de populations unies, des communautés solidaires mais intégrées à la population locale, comme il en existe à son époque : « *J'imagine qu'il y avait là [à Tarquinia et à Cerveteri] des groupes plus ou moins compacts de marchands helléniques, analogues à ceux qui existent aujourd'hui à Londres, à Marseille, à Odessa, à Alexandrie,*

---

396 MARTHA, 1889, p. 117.

397 *Idem*, p. 121 et suivantes.

398 *Idem*, p. 307.

399 PLINE, XXXV, 5, cité dans MARTHA, 1889, p. 308.

400 MARTHA, 1889, p. 118.

groupes puissants par l'argent et aussi par l'étroite solidarité de leurs membres, mais qui, loin de songer à éliminer la population indigène, cherchaient à vivre avec elle en bonne intelligence, s'accommodaient de ses lois et de ses coutumes, parlaient sa langue, s'unissaient à elle par des mariages et finissaient par faire corps avec elle »<sup>401</sup>. Le fait que les populations grecques soient si bien intégrées, même linguistiquement, lui permet d'attribuer les plus belles œuvres trouvées en Italie à des artisans grecs, même lorsqu'elles portent des inscriptions en étrusque. Ces communautés grecques intégrées conquièrent progressivement et culturellement l'Étrurie : « Ce fût une conquête pacifique, qui ne coûta à l'Étrurie ni une armée ni un territoire, où les Grecs, instruits par l'expérience, mirent tout ce qu'ils avaient de souplesse et de douceur, cherchant seulement à s'insinuer dans le pays, à y créer des marchés, à y transporter leurs industries et leurs arts, mais se gardant bien de fonder des colonies et de s'imposer en maîtres »<sup>402</sup>. Tout en étant prudent sur l'influence qu'a pu avoir cette immigration sur les idéologies religieuses étrusques, Jules Martha souligne qu'elle a eu une forte influence sur la représentation plastique des dieux et probablement sur les cultes<sup>403</sup>.

Jules Martha souligne donc l'importance du commerce et des contacts avec l'étranger dans la formation de la civilisation et de l'art étrusque. « Les influences étrangères ne cessent de s'exercer sur les côtes de l'Étrurie ; un va-et-vient commercial met continuellement en rapport les Maremmes et le haut pays ; marchandises, ouvriers sillonnent les vallées, de la mer à l'Apennin. »<sup>404</sup>. « On voit que tout revient à une question commerciale. Veut-on savoir quelle est à un moment donné la physionomie de la civilisation étrusque ? Il faut déterminer la nature des influences étrangères qui s'exercent le long des côtes toscanes »<sup>405</sup>. Ces échanges sont même plus importants que la race dans la définition de ce peuple<sup>406</sup>. « On peut se demander si le terme Étrusques correspond à une entité ethnographique bien définie et si par hasard ce ne serait pas simplement une expression politique, désignant un peuple mixte, formé du mélange de plusieurs races, au même titre par exemple que les termes de Français, Autrichiens, Anglais, Américains »<sup>407</sup>. En mettant en avant les contacts commerciaux et humains, les mélanges culturels et de

---

401 MARTHA, 1889, p. 119.

402 *Idem*, p. 121.

403 *Idem*, p. 315-316.

404 *Idem*, p. 311.

405 *Idem*, p. 131.

406 À ce propos, voir plus loin 3. 1. 1. 3. La race étrusque

407 *Idem*. p. 16.

populations, Jules Martha remet en question, plus ou moins inconsciemment, le problème des origines étrusques et préfigure l'idée du processus formatif soutenue plus tard par Massimo Pallottino<sup>408</sup>. Giovanna Bagnasco Gianni a montré que d'autres figures s'intéressant à l'Étrurie, comme Alessandro della Seta et David Herbert Lawrence renouvellent, consciemment ou non, la question des origines étrusques<sup>409</sup>. Il convient de ne pas oublier Jules Martha qui, dès la fin du XIXe siècle, souligne l'importance des contacts avec l'étranger et minimise l'importance de la race sur ce problème.

L'art et la civilisation étrusques intègrent des éléments des civilisations orientale et grecque, puis participent aussi à la création de l'art romain : ils apportent leurs propres traditions à Rome et transmettent celles qu'ils ont précédemment intégrées, préparant l'hellénisation du peuple romain.

### II.3.3 L'art romain : instauration d'une filiation avec l'art étrusque

#### II.3.3.1 *Une continuité entre art étrusque et art romain*

L'instauration d'une filiation entre art étrusque et art romain est un thème central dans les premiers écrits de Jules Martha sur l'Étrurie. Le titre de son premier ouvrage sur les Étrusques, *Le Manuel d'archéologie étrusque et romaine* est suffisamment explicite sur ce point. Est-ce une demande de l'éditeur de présenter ces deux civilisations côte à côte ? Où est-ce de la propre initiative de Jules Martha que la réunion est faite ? La continuité entre l'art étrusque et l'art romain semble en tout cas être un sujet en vogue. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans le concours pour le prix Bordin qu'elle lance en 1882, demande expressément que le lien entre les deux arts soit mis en lumière : « *Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque. Origines de cet art ; influence qu'il a eu sur l'art romain* ». Pour Jules Martha, le rapport que les deux arts ont tissé est extrêmement fort. « *L'art romain a une double origine : il dérive de l'art étrusque et de l'art grec. Jusque vers le IIIe siècle avant notre ère, Rome ne connaît guère autre chose que la civilisation étrusque. L'Étrurie est pour elle une sorte de métropole à qui elle*

---

408 Cette idée est aussi soutenue par Jean Hadas-Lebel, que nous remercions ici de nous avoir fait parvenir son article « Jules Martha et la controverse sur les origines étrusques » avant sa parution.

409 BAGNASCO GIANNI G., « Massimo Pallottino's "origins" in perspective », in : TURFA J. M., *The Etruscan world*, New-York, 2013, pp. 29-35.

*doit tout* »<sup>410</sup>. Sans l'Étrurie, Rome n'aurait pas atteint sa grandeur, tout comme les Étrusques ne se seraient pas élevés au rang de civilisation sans l'influence des Grecs. Les Étrusques jouent alors le rôle d'instituteurs pour les Romains : « *Il est très probable que l'usage de conserver en cire les visages des morts est venu aux Romains des Étrusques, leurs maîtres en tout ce qui touche l'art et l'industrie* »<sup>411</sup>. Si les Étrusques sont les « maîtres » des Romains en art et en industrie, c'est parce qu'ils leur transmettent toutes leurs techniques, plus que leur vision - ou leur absence de vision pour Jules Martha - esthétique, qui sera, elle, apportée par les Grecs. Les Étrusques enseignent aux Romains la tradition du portrait, les techniques de construction architecturale, l'usage de la voûte, etc. Tout comme l'art étrusque nous renseigne sur l'art grec, l'art romain permet d'appréhender ce qu'a pu être l'art étrusque et combler les lacunes de la documentation archéologique.

Au-delà de l'apport technique des ingénieurs et artisans étrusques, ces derniers véhiculent avec eux toute une tradition, des coutumes, des usages, des sciences. « *Les images de ses dieux, ses mœurs religieuses, sa science augurale, le costume des magistrats, ainsi que leurs faisceaux, la forme des maisons, les jeux de son cirque, ses combats de gladiateurs, ses meubles, sa vaisselle, ses bijoux, tout lui vient de l'Étrurie* »<sup>412</sup>. Ainsi, ce sont de larges pans de la civilisation romaine qui proviennent des contacts avec les Étrusques. Toute la culture qui les distingue des Grecs, comme leurs jeux donnés pour le peuple, leur religion, le décorum privé et public, trouve en réalité ses origines en Étrurie. Jules Martha instaure donc une continuité de culture nationale sur le territoire de l'Italie, qui par-delà la civilisation étrusque, imprègne la civilisation romaine. En outre, les Étrusques jouent aussi le rôle de passeurs de l'hellénisme<sup>413</sup>, « *cependant l'empreinte de la civilisation étrusque ne s'efface pas complètement. Il en reste quelque chose dans la religion, dans les mœurs et surtout dans les traditions industrielles et artistiques. Certains procédés, certaines formes sont consacrés par un long usage et persistent. Ce qui persiste aussi, c'est un goût obstiné pour tout ce qui est réel, positif, avantageux, d'un intérêt actuel et sensible, en un mot un sentiment pratique des choses que la Grèce n'a jamais eu [...]* »<sup>414</sup>.

---

410 MARTHA, 1884, p. 117.

411 *Idem*, p. 305.

412 *Idem*, p. 118.

413 À ce propos, voir 2.2.1.1. Les raisons mises en avant par Jules Martha dans ses textes.

414 MARTHA, 1884, p. 119.

Néanmoins, Jules Martha n'oublie pas de souligner la double nature des échanges entre Romains et Étrusques. « *L'histoire ne commence pour l'Étrurie qu'au moment où elle entre en relations avec Rome* »<sup>415</sup>. Ainsi, l'Étrurie a beaucoup donné à Rome, mais en retour, cette dernière fait entrer l'Étrurie dans l'Histoire. C'est en effet grâce à ces témoignages que l'on prend la mesure de l'importance de l'Étrurie en Italie avant la conquête romaine. Rome nous livre le plus bel exemple de ses structures hydrauliques, la *cloaca maxima*, et nous fournit surtout des textes antiques sur l'Étrurie. Dans une certaine mesure, c'est donc le témoignage de Rome qui permet à Jules Martha d'affirmer que l'Étrurie a sa place dans une grande histoire de l'art, entre la Grèce et Rome.

### II.3.3.2 L'importance de l'architecture

Avec cent soixante-quatre pages contre soixante-dix-neuf pour la sculpture et soixante-treize pour la peinture, le chapitre consacré à l'architecture est le plus important de *L'Art étrusque*. Pourquoi l'architecture tient-elle une telle place dans l'ouvrage, alors même que les vestiges archéologiques sont les plus réduits ? Il existe plusieurs raisons qui peuvent l'expliquer. Tout d'abord, Jules Martha profite de ces chapitres pour évoquer la religion, les mœurs et principes de fondation, ainsi que la conception funéraire des Étrusques. Ensuite, si les vestiges archéologiques sont peu nombreux en dehors des exemples de l'architecture funéraire, Jules Martha comble cette lacune en utilisant les bas-reliefs et sculptures présentant des architectures. Enfin, la documentation écrite alors disponible et utilisée par Jules Martha traite largement de l'architecture. Dans les sources antiques, Vitruve donne des informations essentielles sur l'architecture toscane. Plus tard, des ouvrages majeurs sur l'Étrurie, comme celui de George Dennis et celui de Luigi Canina, qui se rapprochent des descriptions de voyageurs, consacrent également une grande partie de leurs écrits à l'architecture. Or ces trois auteurs sont très régulièrement cités en note dans les chapitres sur l'architecture étrusque. L'architecture a également soulevé une vive interprétation de la part de Piranèse, dans son ouvrage *Della magnificenza ed architettura dei Romani* publié en 1761<sup>416</sup>. Faisant appel aux textes et aux vestiges, il reconstruit la Rome des Tarquins et livre des illustrations de la *Cloaca Maxima*. Le problème des origines de l'art romain l'amène à étudier les influences étrusques assimilées par Rome. Pour lui, l'architecture romaine est née sur le sol italien, elle est

415 MARTHA, 1889, p. 29.

416 Voir à ce propos, BLOCH R., *Le mystère étrusque*, Paris, 1958, pp. 20-21.

nationale, indigène, elle doit tout non pas à l'art grec, mais à l'architecture des étrusques. Pendant longtemps en effet, surtout au XIXe siècle, l'architecture est l'art à caractère national par excellence. Eugène Viollet-le-Duc se fait le fer de lance de cette idée<sup>417</sup>, qui est aussi très présente dans les expositions universelles : on crée des pavillons modèles de « l'art national » censés représenter toute l'identité d'un pays. À l'occasion de l'exposition universelle de 1889 à Paris, on construit une rue illustrant les origines de l'architecture, flanquée de quarante-quatre pavillons dont une « maison étrusque »<sup>418</sup>. Dans sa quête d'une définition d'un génie national, il est donc naturel que Jules Martha accorde une place importante à l'architecture.

Le chapitre consacré à l'architecture a aussi pu gagner en importance car il permet à Jules Martha de présenter toutes les techniques de construction ensuite reprises par les Romains. Ces derniers sont pour Jules Martha les élèves des ingénieurs étrusques, qui leur apprennent toutes les techniques de l'architecture. Les Étrusques n'ont pas inventé la voûte, mais ils ont en revanche permis aux Romains d'en acquérir la technique. « *Si les Étrusques n'ont pas inventés la voûte, ils méritent pourtant dans une certaine mesure qu'on leur en fasse honneur, parce que c'est par eux qu'elle est entrée dans le patrimoine de l'art. [...] Les Romains ne l'aurait pas connu* »<sup>419</sup>. C'est donc en passeur, en transmetteur de traditions plus anciennes et étrangères que les Étrusques jouent un rôle majeur pour la formation de l'architecture romaine. Les Romains pourront ensuite magnifier ces techniques pour réaliser des constructions grandioses. De la même manière, Jules Martha leur enlève l'invention de l'ordre toscan. Selon lui, si cet ordre a réellement existé, il n'a pu être codifié que par Vitruve. L'idée d'ordre étant totalement étrangère aux Étrusques, ce sont les Romains qui, sous l'influence de l'hellénisme, ont codifié ce dorique abâtardi que les Étrusques produisaient<sup>420</sup>. « *Je croirais volontiers qu'en architecture, comme en toutes choses, ils ont fait œuvre de copistes plus ou moins adroits, qu'ils ont mêlé un peu au hasard les traits que leur fournissaient les modèles helléniques, et qu'il y a*

---

417 « *Dans un pays deux choses doivent être éminemment nationales, la langue et l'architecture ; c'est ce qui exprime le plus nettement le caractère d'un peuple* ». VIOLLET-LE-DUC E., « De l'art étranger et de l'art national », in : *Annales archéologiques*, t.2, mai 1845, p. 303-308.

418 La photographie est reproduite dans JOLIVET V., « Phoebe Hearst, une passion américaine », in : *L'Histoire*, n°370, décembre 2011, p. 64.

À propos de l'architecture et de ses liens avec le caractère national, voir aussi les écrits de Dominique Jarassé cités en bibliographie.

419 MARTHA, 1889, p. 153.

420 *Idem*, p. 163.



*dans leurs combinaisons moins de raisonnement, moins de calcul que de caprice* »<sup>421</sup>. Encore une fois, ce sont les Romains qui font entrer les Étrusques dans l'histoire, celle de l'art, en leur imputant des intentions codificatrices qui étaient inexistantes selon Jules Martha.

Les Étrusques enseignent certaines compétences aux Romains, mais c'est aussi d'un point de vue strictement matériel que Jules Martha écrit que Rome doit tout à l'Étrurie. Bien avant que l'on parle de la grande Rome des Tarquin, il souligne à quel point la cité romaine a été construite par des Étrusques et selon des rites et traditions étrusques. « *Quand Romulus fonde une cité sur le Palatin, il en détermine l'orientation et les limites suivant les rites étrusques. La nouvelle ville est gouvernée par plusieurs générations de princes étrusques, qui appellent des ingénieurs étrusques pour l'entourer de remparts et pour l'assainir par un système de canaux et d'égouts. Des architectes étrusques lui construisent ses premiers temples et des sculpteurs étrusques en décorent les frontons* »<sup>422</sup>. Bien plus que de simples instituteurs, les Étrusques construisent les bâtiments qui seront emblématiques de cette première phase de la puissance romaine et emblématiques de ses origines romaines : le temple de Jupiter Capitolin et la *Cloaca maxima*. Il est d'ailleurs significatif que bien des années plus tard, dans *L'art de l'Antiquité : les origines de l'Europe*, le chapitre consacré à la naissance - sous-entendu monumentale - de la cité étrusque et latine soit consacré exclusivement à Rome<sup>423</sup>.

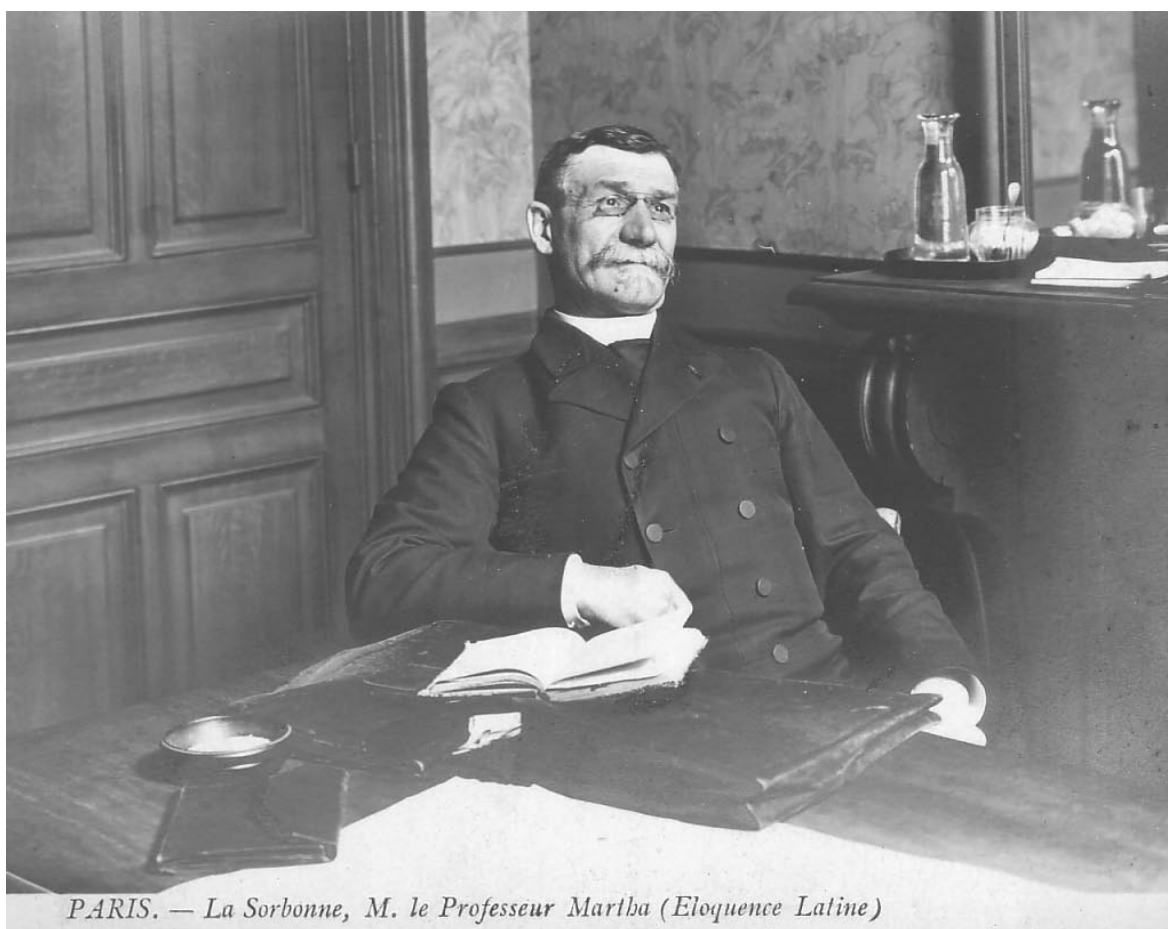
En écrivant ses deux livres sur l'art étrusque, Jules Martha comble un vide dans la documentation française et contribue à créer une histoire de l'art étrusque mettant en avant des caractéristiques propres. Ces caractéristiques permettent conjointement de singulariser l'art étrusque et de le faire entrer dans une grande histoire de l'art. Jules Martha acquiert une renommée européenne avec ces synthèses, mais il doit encore parvenir à percer le mystère des origines et de la langue étrusque pour que le succès soit total. Ces deux thèmes sont en effet les problèmes récurrents de l'étruscologie depuis l'Antiquité et ont fait couler beaucoup d'encre. Au XIXe siècle, cette quête s'enrichit de nouveaux éléments que peuvent lui apporter de nouvelles sciences, comme l'anthropologie.

---

421 MARTHA, 1889, p. 165.

422 MARTHA, 1884, p. 117-118.

423 ROUVERET A., « Naissance de la cité étrusque et latine : l'exemple de Rome », in : *L'art de l'Antiquité : les origines de l'Europe*, Paris, 1995, pp. 332-341.



*PARIS. — La Sorbonne, M. le Professeur Martha (Eloquence Latine)*

Jules Martha à son bureau  
Carte postale, collection privée de la famille

### III. La question de la langue étrusque : une quête des origines

#### III.1 Les implications de tels questionnements sur l'origine étrusque à l'époque du développement de nouvelles sciences

##### III.1.1 La question de la race...

###### *III.1.1.1 Le développement des théories racialistes et de l'anthropologie physique*

Le XIXe siècle est marqué par l'importance donnée à des sciences émergentes. L'anthropologie émerge progressivement entre 1750 et 1850, se fondant tout d'abord sur la craniologie. Elle s'institutionnalise et s'internationalise à partir du milieu du XIXe siècle, avec la création en 1859 de la Société d'anthropologie de Paris par Paul Broca, la naissance de revues, comme le *Bulletin de la société d'anthropologie* en 1859, la *Revue d'anthropologie* en 1872, la *Revue de l'école d'anthropologie* en 1891, la création de cours<sup>424</sup> et l'exposition de crânes dans les musées. Grâce à des mesures anthropométriques, l'anthropologie étudie les races humaines dans leurs aspects culturels et physiques afin d'établir une classification raciale à l'échelle mondiale. Elle participe en cela à la question des identités nationales et plus particulièrement à la quête des origines<sup>425</sup>. De telles enquêtes se développent largement à partir de 1860, sur des populations contemporaines ou sur des squelettes sortis de fouilles. Dans son sens scientifique, la race est définie par des caractères physiques, comme la forme du crâne, la texture et la couleur des cheveux, la couleur de la peau, souvent associés à des caractères intellectuels, psychologiques et moraux spécifiques, l'ensemble de ces caractères se transmettant par l'hérédité<sup>426</sup>. Toutefois, il existe différents types de formation d'une race, définie par Gabriel de Mortillet : « *la race d'origine [est] formée d'individus descendant tous d'une seule et même souche et constituant pour ainsi dire une même famille, la race de milieu [est] produite par une action prolongée des mêmes circonstances de vie et des mêmes conditions*

---

424 En 1855, Armand de Quatrefages donne un cours d'anthropologie pour le muséum d'histoire naturelle. Peu de cours sont créés dans les facultés, mais il en existe un à Lyon et un à Toulouse.

425 REYNAUD-PALIGOT C., *De l'identité nationale : science, race et politique en Europe et aux États-Unis, XIXe-XXe siècle*, Paris, 2011, p. 55.

426 *Idem*, p. 9.

*d'habitation, la race de fusion, [est] composée d'éléments divers qui, par la suite d'un long mélange, sont tellement amalgamés, qu'ils ont fini par acquérir un type moyen commun* »<sup>427</sup>. Il est dès lors possible de repérer une race par les « types », qui sont l'ensemble de traits physiques communs à une race. Si l'étude de la race a voulu se construire sur des principes de mesures scientifiques, la question raciale a largement pénétré dans d'autres milieux intellectuels qui ont pris part à la construction des identités nationales. Des ethnologues et des préhistoriens, comme Alexandre Bertrand, sont membres de sociétés d'anthropologie et participent aux congrès internationaux d'archéologie et d'anthropologie préhistorique<sup>428</sup>. Le 3 janvier 1878, Henri Martin, historien, publie son discours de président de la société d'anthropologie de Paris : « *Deux des branches de la science historique ont surtout avec l'anthropologie des relations immédiates et permanentes : ce sont l'ethnographie et l'archéologie. [...] L'archéologie, à son tour, soit en étudiant les monuments écrits, peints ou sculptés, soit en fouillant les tombeaux des anciennes races, et en y retrouvant les restes des hommes du passé en même temps que les ustensiles, que les armes, que les ornements et les symboles qui attestent leur état de civilisation, leurs croyances, leurs usages civils, religieux, militaires, l'archéologie vous fournit des matériaux éminemment utiles. Les trois sciences sont trois sœurs qui se soutiennent et s'enrichissent mutuellement par leur commerce toujours plus actif et plus intime* »<sup>429</sup>. La notion de race, dont la définition n'est pas toujours très précise, s'est vulgarisée et a été utilisée en perdant parfois son sens biologique pour devenir une notion culturelle. Le plus souvent, elle sous-entend l'idée d'une transmission héréditaire des caractères physiques et psychologiques, mais pour de nombreux intellectuels de l'époque, la race en tant que telle est un moyen d'étudier et de définir le « tempérament » des peuples ou leur « caractère national »<sup>430</sup>.

---

427 DE MORTILLET G., *Formation de la nation française : textes, linguistique, paethnologie, anthropologie*, Paris, 1897, p. 13.

428 Le premier se tient à Neuchâtel en 1866, puis il s'en tient à Paris en 1867, en 1871 à Bologne, en 1872 à Bruxelles, etc.

429 MARTIN H., « Discours du président à la séance du 3 janvier 1878 », in : *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris*, Série III, t. 1, 1878, p. 6.

430 REYNAUD-PALIGOT C., *Op. cit.*, Paris, 2011, p. 8.

### III.1.1.2 L'usage de ces théories en histoire de l'art

Comme d'autres disciplines, l'histoire de l'art a intégré les théories raciales dès les années 1840 et plus encore à partir des années 1860. Cette discipline, comme l'archéologie, est alors en quête de méthodes et d'explications scientifiques dont elle trouve des modèles dans l'anthropologie<sup>431</sup>. Les concepts racialistes, évolutionnistes et inégalitaires, déjà présents auparavant dans la discipline, trouvent alors une justification scientifique et non plus seulement formelle. Eugène Viollet-le-Duc est un des premiers historiens de l'art à établir des liens systématiques entre race et architecture, ainsi qu'à essentialiser les spécificités artistiques des peuples. La race devient un des facteurs de production de l'art et introduit un principe de causalité qui permet de définir des lois générales qui gouvernent la création des arts<sup>432</sup>. Ainsi, les anciens concepts de génie ou de caractère des peuples se confondent avec ceux de la race, qui deviennent prédominants grâce à leur caution scientifique. C'est ainsi que la race prend aussi un rôle déterminant dans la notion « d'art national ». Toutefois, de nombreux historiens de l'art utilisent le terme de « race » comme ils utilisent celui de « génie », sans lui donner un sens uniquement physiologique. Un glissement s'opère donc entre le « génie », qui est une aptitude découlant du milieu dans lequel la création artistique naît, et la race, qui est un facteur naturel déterministe<sup>433</sup>. Pour Ernest Renan par exemple, « *les races sont des cadres permanents, des types de la vie humaine, qui une fois fondés ne meurent plus, mais sont souvent remplis par des individus qui n'ont presque aucun lien de parenté physique avec les fondateurs ; à peu près comme les édifices séculaires, qui, repris en sous-œuvre, gardent leur identité, tout en changeant sans cesse de matériaux [...]* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec le temps, les races en viennent à n'être plus que des moules intellectuels et moraux »<sup>434</sup>. Les théories racialistes ont donc irrigué le renouvellement de l'histoire de l'art et de l'archéologie, mais le terme de « race » a été utilisé dans différents sens selon les auteurs. Il a pu être accepté dans son sens biologique et scientifique donné par les anthropologues, mais il a aussi pu recouper des notions plus anciennes, couvrant le champ du milieu géographique ou social, comme le « génie », revêtant alors un sens plus culturel. Les notions de race ont aussi été utilisées par les historiens de l'art comme un substrat d'idées reçues que l'on ne remettrait pas en cause.

---

431 JARRASSÉ D., « Mythes raciaux et quête de scientificité dans la construction de l'histoire de l'art en France 1840-70 », in : *Revue de l'art*, n° 146, 2004, p. 62.

432 *Ibidem*.

433 *Ibidem*.

434 RENAN E., « Considérations sur les peuples sémitiques », in : *Journal asiatique*, avril-mai 1859, p. 447.

Dans cette mouvance, on cherche à classer les peuples en différentes races qu'il s'agit de déterminer. Le peuple étrusque ne fait pas exception.

### III.1.1.3 La race étrusque

Afin de déterminer l'origine des Étrusques, les archéologues ont toujours fait appel aux textes comme aux sciences. Depuis quelques années, des recherches génétiques alimentent ce débat<sup>435</sup>, mais dès le XIXe siècle et les débuts de l'anthropologie physique, cette discipline apporte de nouvelles données à ces problématiques<sup>436</sup>. En 1841, Antonio Garbiglietti est le premier à publier un rapport sur un crâne étrusque, dans lequel il tente de déterminer la race de l'individu à partir de ses observations morphologiques<sup>437</sup>. De nombreuses publications d'anthropologie physique suivent en Italie, se concentrant toujours sur l'étude du crâne et non du squelette tout entier. Les études se multiplient au tournant du XXe siècle, prenant part à la construction des identités nationales<sup>438</sup>. En France, les travaux sur les crânes étrusques sont aussi relayés dans les revues d'anthropologie. En 1863, Pruner Bey - de son véritable nom Franz Ignaz Pruner - publie un rapport sur les recherches du docteur Maggiorano dans le *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris*<sup>439</sup>. En 1884, Charles-Eugène Ujfalvy rappelle les travaux effectués sur les crânes étrusques pour déterminer s'ils sont ou non parents des Rhètes<sup>440</sup>. La revue *L'Anthropologie* fait aussi fréquemment état des recherches sur les Étrusques, en publiant notamment des comptes-rendus de nouvelles parutions sur ce thème et quelques véritables études, comme celle du prince Georges Cantacuzène<sup>441</sup> sur les crânes étrusques du Muséum d'histoire naturelle.

---

435 Voir à ce propos SINEO L., « Etruschi : popolo o nazione », in : BELLELLI V. (dir.), *Le origini degli etruschi : storia, archeologia, antropologia*, Rome, 2012, pp. 143-152.

436 À ce propos, voir TARTARELLI G., « Gli Etruschi e la loro origine alla luce degli studi di antropologia fisica », in : BELLELLI V. (dir.), *Op. cit.*, 2012, pp. 153-165.

437 GARBIGLIETTI A., *Brevi cenni intorno ad un antico cranio etrusco*, Turin, 1841.

438 Sur ce thème, voir THIESSE A.-M., *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe*, Paris, 2001.

439 PRUNER BEY, « Rapport sur le mémoire du docteur Maggiorano : Nouvel essai d'études craniologiques sur les anciennes races romaines et étrusques », in : *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris*, Paris, tome 4, 1863, pp. 514-515.

440 UJFALVY C.-E., « Les opinions récemment émises en Allemagne sur le berceau des Aryas », in : *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, Paris, 1884, pp. 411-443.

441 CANTACUZÈNE G., « Contribution à la craniologie des Étrusques », in : *L'anthropologie*, Paris, 1909, pp. 329-352.

Jules Martha connaît ces recherches de l'anthropologie physique, mais il n'y prête pas une grande attention. Dans son *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, il n'y fait que très peu allusion et conclut que si l'on peut rechercher d'où viennent les Étrusques, il est vain de chercher à les rattacher à une race particulière. Après un paragraphe sur l'importance des échanges commerciaux, il écrit : « *Ainsi, durant de longs siècles qui n'ont pas d'histoire, l'Italie ne cessa de s'enrichir de populations venues de toutes parts, par terre et par mer. Qu'advient-il de la rencontre de tant d'éléments divers, étrangers et indigènes ? Tantôt les premiers occupants firent place aux immigrants ; tantôt, grâce à des circonstances favorables, la fusion s'opéra entre les races juxtaposées, et du contact des mœurs, des usages, des industries naquit un peuple nouveau* »<sup>442</sup>. Dans son manuscrit pour le concours Bordin [ANNEXE I, B, extrait n°2] en 1885 et son *Art Étrusque*, il soutient les mêmes positions mais en étayant sa réflexion. « *Depuis une vingtaine d'années, on se préoccupe beaucoup de la forme des squelettes découverts en Étrurie. Tous les crânes sont recueillis, analysés, mesurés avec un soin scrupuleux. Malheureusement il est rare que sur un même crâne les anthropologistes aient réussi à se mettre d'accord, ce qui donne à penser que leur science est encore conjecturale* »<sup>443</sup>. Il combat de plus les observations morphologiques faites à partir des œuvres étrusques : « *on se figure une race de petite taille, trapue, ramassée, à grosse tête, aux traits fortement accentués. Ce sont là de pures imaginations. [...] Sur un grand nombre de fresques et de bas-reliefs le type est au contraire fin et élancé. Et puis il ne faut pas trop se fier à l'exactitude de l'art étrusque* »<sup>444</sup>. Il discrédite également les textes romains dépeignant les Étrusques comme des obèses : « *ce ne sont que des railleries méprisantes, lancées par un vainqueur tout fier de sa forte rusticité, à l'adresse d'un vaincu amolli et dégénéré* »<sup>445</sup>. Il conclut enfin qu'il n'y a peut-être pas de race étrusque, se dégageant ainsi complètement des recherches contemporaines qui vont dans ce sens : « *On peut se demander si le terme Étrusques correspond à une entité ethnographique bien définie et si par hasard ce ne serait pas simplement une expression politique, désignant un peuple mixte, formé du mélange de plusieurs races, au même titre par exemple que les termes de Français, Autrichiens, Anglais, Américains* »<sup>446</sup>.

---

442 MARTHA, 1884, p. 10-11.

443 MARTHA, 1889, p. 14-15.

444 *Idem*, p. 15.

445 *Ibidem*.

446 *Idem*, p. 16.

Cette mise au point, bien que placée au début de ses ouvrages, ne l'empêche pas d'utiliser le terme de « race étrusque » tout au long de son texte. Quelques phrases laissent penser qu'il est bien imprégné des théories racialistes de son temps, véhiculées par Arthur de Gobineau et Eugène Viollet-le-Duc<sup>447</sup>. Ainsi, quand Démarate s'installe en Étrurie au VIIe siècle avant J-C et épouse une femme étrusque, il n'est pas « *soucieux de conserver son sang pur de tout mélange* »<sup>448</sup>. Toutefois, il semble qu'il emploie le terme de « race » dans un sens générique de « peuple étrusque » ou de « génie étrusque », et qu'il accorde donc une importance plus grande au contexte économique, social, environnemental qu'à un déterminisme scientifique dans la formation de ce peuple.

### III.1.2...Liée à la question de la langue

#### III.1.2.1 *Le rapport de la langue à la race*

Comme les définitions de la race au XIXe siècle, les liens entre race et langue à cette époque sont complexes et divergent selon les auteurs. Antoine-Augustin Cournot, cherchant à définir le « progrès scientifique au XIXe siècle, en ce qui concerne l'histoire de l'homme et des sociétés humaines », synthétise l'émergence d'une hiérarchisation entre les disciplines : « *il faut dire que la prétention du siècle actuel a été de rattacher l'étude de l'homme et des sociétés humaines à l'histoire de la Nature : ce qui suppose que l'on prend pour point de départ l'anthropologie, en passant de là à l'ethnographie, puis à la linguistique qui en est inséparable* »<sup>449</sup>. Parallèlement au processus classificatoire des races, il se forme un processus similaire de hiérarchisation des langues au XIXe siècle, dont le but est de traduire la diversité des langues en un ensemble de familles<sup>450</sup>. L'hypothèse de l'inégalité des races, comme celle de l'inégalité des langues, est alors très répandue. De plus, la langue est considérée par certains, à la suite de Paul Broca, comme un élément de la classification des races par son caractère ancien : « *Le langage, c'est presque toujours le plus ancien monument d'un peuple, et si l'histoire et l'archéologie, qui*

447 Voir à ce propos, JARASSÉ D., « Ethnicisation de l'histoire de l'art en France : 1840-60. Le modèle philologique », in : RECHT R., SÉNÉCHAL P., BARBILLON C., MARTIN F.-R., *Histoire de l'histoire de l'art en France au XIXe*, Paris, 2008, pp. 337-359.

448 MARTHA, 1889, p. 118.

449 COURNOT A., *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, tome 2, Paris, 1872, p. 192.

450 DESMET P., « Abel Hovelacque et l'école de linguistique naturaliste », in : BLANCKAERT C., *Les politiques de l'anthropologie*, Paris, 2001, p. 56.



ne nous conduisent qu'au début de la période de civilisation, nous donnent de précieuses lumières, la linguistique, qui nous permet de remonter plus haut encore, à droit, à plus forte raison, à notre reconnaissance et à notre respect. »<sup>451</sup> De nombreux anthropologues et savants qui s'intéressent aux classifications raciales, comme Honorée Chavée par exemple, considèrent qu'il existe un déterminisme racial linguistique, donc qu'une langue équivaut à une race : « *Telle race, telle langue, et telle langue, telle race. Une seule race ne pouvant créer deux langues* »<sup>452</sup>. Ainsi, démontrer la parenté de la langue étrusque avec une autre langue permettrait de montrer que le peuple étrusque est parent d'un autre peuple, donc de déterminer ses origines.

Une autre partie des anthropologues et un autre versant de la linguistique récuse au contraire les liens entre langue et race. Pour Ernest Renan, l'histoire humaine est déterminée beaucoup plus par des facteurs culturels et spirituels que par des éléments purement biologiques. L'expérience du langage est donc cruciale pour les sciences humaines et supérieure aux données physiques : « *La linguistique, en remontant, mène jusqu'au commencement de l'humanité, nous montre qu'il y a des systèmes de langues divers ; nous savons même qu'entre les Sémites et les Indo-Européens, ce n'est pas seulement la langue, mais les idées, toutes les idées qui diffèrent. Cela est acquis ; mais de là à déclarer que physiologiquement les races sont distinctes, irréductibles l'une dans l'autre, il y a une distance qu'il ne m'appartient pas de franchir* »<sup>453</sup>. Gabriel de Mortillet en est lui aussi convaincu : « *Si les races ne caractérisent pas les nations, les langues ne les caractérisent pas davantage. L'unité de langage constituant un principe d'unité nationale, est une formule politique qui peut être pleine de chauvinisme, mais qui est fautive et sans le moindre fondement.* »<sup>454</sup> L'idée de lier race ou origine et langue semble toutefois particulièrement enracinée dans les esprits, notamment chez les étruscologues, puisqu'Aldo Luigi Prosdocimi se sent obligé de rappeler, en 1999 : « *Origini della lingua etrusca non significa [...] "origini etrusche" tout court* »<sup>455</sup>. La langue est seulement l'un des facteurs en jeu dans le processus formatif d'une identité ethnique mais non le seul.

---

451 BROCA P., « La linguistique et l'anthropologie », in : *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, tome III, 1862, p. 282

452 CHAVÉE H., *Les langues et les races*, Paris, 1862, p. 8.

453 CHAVÉE Honoré, « Sur le parallèle des langues sémitiques et des langues indo-européennes », in : *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, t. III, 1862. pp. 198-209, citation p. 208.

454 MORTILLET G., *Formation de la nation française : textes, linguistique, paléontologie, anthropologie*, Paris, 1897, p. 15.

455 PROSDOCIMI A. L., « Sui primordi dell'indoeuropeo in Italia », in : *Incontro di studi in memoria di M. Pallottino*, Pisa-Roma, 1999, pp. 63-81. Citation p. 77.

Que l'on soit partisan de l'une ou de l'autre idée, un grand nombre de publications contemporaines de Jules Martha prouvent que les liens entre race et langue passionnent les savants, comme le révèle les titres<sup>456</sup>.

### III.1.2.2 La langue : une clef des origines étrusques pour Jules Martha

Pour Jules Martha, la quête de la langue n'est pas nécessairement une quête de la « race » étrusque dans le sens scientifique du terme, mais elle n'en est pas moins une quête des origines des Étrusques. En tant que facteur culturel et comme « plus ancien monument d'un peuple »<sup>457</sup>, elle doit permettre d'atteindre une certaine connaissance des origines des Étrusques. Jules Martha considère donc qu'il est vain de chercher à résoudre le problème des origines sans avoir une connaissance parfaite de la langue étrusque. Cette dernière est une véritable clef pour l'étude des Étrusques, « le seul moyen que nous puissions avoir de déterminer avec certitude le caractère spécifique de la race qui l'a parlée »<sup>458</sup>. Ainsi, la race étrusque n'est pas déterminante pour découvrir les origines étrusques, alors que la langue l'est. La race est « mêlée » suite aux nombreuses vagues d'immigrations postérieures à l'arrivée des Étrusques en Italie, et la science qui permet d'étudier les races, l'anthropologie physique, est encore trop conjecturale. Au contraire, la langue a conservé un caractère très spécifique : elle reste un mystère pour les savants qui n'ont su ni la comprendre, ni établir à quelle famille de langue elle appartient. C'est cette spécificité, recherchée par Jules Martha dans ses ouvrages, qui détermine l'unicité du peuple, donc probablement son origine commune.

En dehors de la question des origines, le déchiffrement de la langue étrusque est aussi un moyen de mieux connaître cette civilisation. « On ne saura la vérité sur les Étrusques que le jour où l'on pourra dire quel idiome ils ont parlé »<sup>459</sup>. En effet, cela permettrait de lire et de comprendre la totalité des nombreuses inscriptions qui nous sont parvenues et comblerait donc la lacune des textes antiques en nous donnant des éléments pour découvrir le peuple étrusque vu par lui-même et non vu par des étrangers ou des ennemis.

---

456 Parmi de nombreux autres exemples : TYLOR E., « Language and race », in : *Anthropology*, Londres, 1881 ; CHAVÉE H., *Op. cit.*, Paris, 1862.

457 BROCA P., « La linguistique et l'anthropologie », in : *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, tome III, 1862, p. 282.

458 *Ibidem*.

459 MARTHA, 1889, p. 13.

Ainsi, le déchiffrement de la langue étrusque est d'un enjeu majeur pour Jules Martha. Il permet non seulement de comprendre ce que les Étrusques ont écrit, mais également de savoir avec quelle autre langue elle est apparentée, donc avec quel autre peuple et par conséquent de quelle partie du monde les Étrusques sont originaires. Comme langue et origines sont liées pour Jules Martha, résoudre l'un des problèmes amène à résoudre l'autre. Or, Jules Martha s'est lancé dans une grande synthèse sur la civilisation étrusque : dans ses deux premiers ouvrages et son article pour le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, il réussit à dresser une synthèse sur les arts étrusques, mais souligne que la synthèse ne pourra être complète que lorsque les problèmes des origines et de la langue étrusques seront résolus. C'est donc pour cette grande entreprise de synthèse sur les Étrusques que Jules Martha se lance dans une quête des origines, donc une quête de la langue étrusque.

### III.2 Les différentes théories des origines étrusques

La question des origines étrusques s'est posée dès l'Antiquité. Elle a donné lieu à différentes théories. Trois d'entre elles sont évoquées dans les textes des Anciens : les thèses de l'origine pélasgique et de l'origine lydienne se mêlent parfois et forment deux branches des partisans de l'origine orientale des Étrusques ; la thèse de l'autochtonie des Étrusques est proposée par un seul auteur, Denys d'Halicarnasse. Enfin, une dernière thèse naît à l'époque moderne, celle de l'origine nordique des Étrusques. Si la question des origines a connu un réel renouvellement avec la théorie du processus formatif de Massimo Pallottino, elle continue d'interroger les chercheurs qui publient toujours sur la question. En France, Dominique Briquel a repris la question de la formation de ces théories dans les textes antiques<sup>460</sup>. Maurizio Harari, dans le prolongement des travaux des anthropologues, s'est quant à lui plus particulièrement intéressé aux données scientifiques sur les squelettes

---

460 BRIQUEL D., *Les Pélasges en Italie, recherches sur l'histoire de la légende*, Rome, 1984.

BRIQUEL D., *L'origine lydienne des Étrusques, histoire du thème dans la littérature antique*, Rome, 1991.

BRIQUEL D., *Les Tyrrhènes, peuple des tours, l'autochtonie des Étrusques chez Denys d'Halicarnasse*, Rome, 1993.

BRIQUEL D., « Etruscan origins and the ancient authors » in : TURFA J-M., *The Etruscan world*, New-York, 2013, pp. 36-55.

étrusques et aux analyses génétiques<sup>461</sup>. Vincenzo Bellelli a plus récemment réuni des articles reprenant tous les aspects de ces questionnements<sup>462</sup>, son histoire, les données archéologiques et les données anthropologiques. Giovanna Bagnasco Gianni a quant à elle dressé une synthèse des recherches sur les origines étrusques, surtout à partir de la redéfinition du problème par Massimo Pollottino<sup>463</sup>.

### III.2.1 Les théories traditionnelles

#### III.2.1.1 *L'origine pélasgique*

Selon Dominique Briquel, cette théorie est attestée dès la fin du VI<sup>e</sup> av. J-C., tant dans le monde grec qu'étrusque, et donne lieu à divers types de développements<sup>464</sup>. Il faut tout d'abord clarifier ce qu'entendaient les Anciens par « Pélasges ». Pour les Grecs, ces derniers étaient un peuple formant un substrat local de la Grèce avant l'arrivée des Hellènes. Il s'agit donc d'un peuple autochtone, qui ne constitue pas nécessairement un *ethnos* unitaire, diffusé sans solution de continuité sur tout le territoire hellénique<sup>465</sup>. Cela implique que les Pélasges avaient dû émigrer et n'habitaient donc plus la Grèce. Ils étaient considérés comme un peuple barbare parlant une langue incompréhensible pour les Grecs. Néanmoins, cette émigration expliquerait les traditions grecques selon lesquelles certains peuples barbares étaient liés à la Grèce<sup>466</sup> : après avoir été chassés du sol grec par l'arrivée des Hellènes, ils se seraient installés à divers endroits, notamment en Étrurie. Différentes théories antiques existent depuis le VI<sup>e</sup> siècle av. J-C. Hellanicos de Lesbos, cité par Denys d'Halicarnasse (I, 28, 3), « déclare pour sa part que les Tyrrhéniens étaient auparavant appelés Pélasges et que c'est quand ils s'installèrent en Italie qu'ils reçurent le nom qu'ils portent actuellement », mais d'autres textes en font des prédécesseurs des Tyrrhéniens venus de Lydie. Strabon (V, 2, 4), citant Anticlides, fait des Pélasges les

---

461 HARARI M., « la questione delle origini etrusche : dati archeologici e linguistici a confronto coi risultati di una recentissima indagine genetica », in : NEGRONI CATAACCHIO N., *L'alba dell'Etruria. Fenomeni di continuità e trasformazione nei secoli XII-VIIIe*, Milan, 2010. pp. 37-48.

462 BELLELLI V. (dir.), *Le origini degli etruschi : storia, archeologia, antropologia*, Rome, 2012.

463 GIANNI G., « Origine degli Etruschi », in : BARTOLONI G. (dir.), *Introduzione all'etruscologia*, Milan, 2012, pp. 47-71.

464 BRIQUEL D., *L'origine lydienne des étrusques*, Rome, 1991, p. 555.

465 SAMMARTANO R., « Le tradizioni letterarie sulle origini degli etruschi : status quaestionis e qualche considerazione a margine », in : BELLELLI V. (dir.), *Le origini degli etruschi : storia, archeologia, antropologia*, Rome, 2012, p. 57.

466 *Idem*, p. 58.

habitants de Lemnos et Imbros. Une partie d'entre eux se seraient ensuite installés en Italie. Au Ve siècle av. J-C., la légende pélasgique prend une valeur particulière en donnant aux Étrusques, alors des rivaux mais aussi d'importants partenaires commerciaux, des racines proches de celles des Grecs<sup>467</sup>.

À l'époque moderne, la thèse de l'origine pélasgique se confond avec celle de l'origine lydienne ; on unit ces deux traditions dans une théorie de l'origine orientale.

### III.2.1.2 La thèse de l'origine lydienne

La thèse de l'origine lydienne naît avec le texte d'Hérodote (I, 94). Il raconte que les Lydiens, en proie à une famine, inventèrent divers jeux pour oublier la faim : un jour ils jouaient pour se distraire, l'autre ils mangeaient. Au bout de dix-huit ans, ce stratagème n'étant plus suffisant, une partie de la population, menée par Tyrrhenos, le fils du roi, émigra et s'installa en Italie, où les colons prirent le nom de Tyrrhéniens. Apparue après la théorie de l'origine pélasgique, cette thèse la supplante cependant rapidement grâce à la renommée du « père de l'Histoire ». Formant une « vulgate » en milieu grec, elle normalise une tradition<sup>468</sup>. Presque tous les auteurs grecs et romains, parmi lesquels Strabon (V, 2, 2), Virgile et Ovide, adoptèrent cette thèse de l'origine orientale des Étrusques.

Cette doctrine est également la plus diffusée à l'époque moderne. On trouve des corrélations entre les textes anciens et les documents archéologiques de la période orientalisante. En 1885, Edoardo Brizio est le premier à défendre scientifiquement cette théorie, dans son mémoire *La provenienza degli Etruschi*<sup>469</sup>. Par des arguments archéologiques, il fait des Étrusques des conquérants venus de la mer apportant avec eux leur civilisation, qui correspond à ce que l'on identifie aujourd'hui comme la période orientalisante de la civilisation étrusque. Il identifie les Villanoviens avec les Ombriens des textes, vaincus sur leur territoire par les Étrusques et les divise donc en deux civilisations distinctes. Cette thèse est renforcée par la découverte la même année d'une stèle funéraire sur l'île de Lemnos. Trouvée par Georges Cousin et Félix Dürrbach, elle est publiée avec

---

467 BRIQUEL D., *Les Pélasges en Italie*, Rome, 1984, p. XIV.

468 BRIQUEL D., *L'origine lydienne des étrusques*, Rome, 1991, p. 556.

469 BRIZIO E., « La provenienza degli Etruschi », in : *Atti et memorie della Regia Deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna*, vol. III, Bologne, 1885, pp. 119-284.

les commentaires de Michel Bréal<sup>470</sup>, qui fait remarquer que la langue de cette inscription révèle une étroite parenté avec l'étrusque. Elle connaît un large crédit parmi les savants italiens et étrangers, comme Oscar Montelius et Basile Modestov. Des archéologues allemands, partisans de la théorie de l'origine transalpine, se rallient aussi aux vues d'Edoardo Brizio. Gustave Körte écrit l'article « *Etrusker* » dans *Real-Encyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft*<sup>471</sup> dans laquelle il défend l'idée que les Étrusques sont arrivés d'Orient au VIII<sup>e</sup> siècle av. J-C. Du côté français, Noël des Vergers était aussi un partisan de l'origine orientale des Étrusques, tandis que plus tard Edmond Pottier en formula une variante. Pour lui, les Étrusques sont bien arrivés d'Orient par voie d'eau, mais par la mer adriatique. Ils se seraient ensuite déployés vers le Sud et auraient traversé les Apennins, prenant possession de l'Étrurie.

### III.2.1.3 La théorie de l'origine autochtone

La théorie de l'autochtonie des Étrusques est la dernière doctrine attestée dans l'Antiquité. Elle est soutenue par un auteur unique, Denys d'Halicarnasse (I, 30.1-2), en réaction aux deux théories précédemment exposées<sup>472</sup>. Dans son texte, il cite les théories sur l'origine orientale ou pélasgique des Étrusques, puis les discute et les critique :

*« C'est ce témoignage précisément qui me persuade que les Pélasges sont un peuple différent des Tyrrhéniens. Je ne crois pas non plus que les Tyrrhéniens aient été des colons Lydiens car non seulement ils ne parlent pas la même langue qu'eux, mais on ne saurait dire non plus que, bien qu'ils ne parlent plus une langue voisine, ils conservent pourtant d'autres traits révélateurs de leur pays d'origine. En effet, ils ne vénèrent pas les mêmes dieux que les Lydiens ni ne suivent des lois et des coutumes semblables aux leurs. Bien au contraire, sur ces points-là ils diffèrent plus des Lydiens que des Pélasges. On court en fait à chance d'être plus proche de la vérité en disant que cette nation n'est pas venue d'ailleurs mais qu'elle est indigène, puisqu'elle se révèle être fort ancienne et sans la moindre parenté avec quelque autre race, qu'il s'agisse de la langue ou du genre de vie. Et rien ne s'oppose à ce*

470 DÜRRBACH F., COUSIN G., « Bas-relief de Lemnos avec inscriptions », in : *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 10, 1886, pp. 1-6.

471 KÖRTE G., « Etrusker », in : WISSOWA G. (réed.), *Real-Encyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft*, tome 6, vol. 1, Stuttgart, 1907, pp. 730-806.

472 BRIQUEL D., *Les Tyrrhènes : peuple des tours*, Rome, 1993, p. 2-3.

*que les Grecs l'aient appelés ainsi, à la fois à cause des tours fortifiées qu'elle habitait et d'après l'homme qui en était le prince. »*

Il semble toutefois que cette thèse de l'autochtonie soit avancée par Denys d'Halicarnasse dans le seul but de soutenir une idée précise : que Rome, à la différence des cités étrusques, est la seule cité grecque d'Italie<sup>473</sup>.

La thèse de l'origine autochtone des Étrusques a longtemps été marginalisée par les savants modernes partisans de la théorie de l'origine orientale. Elle est réhabilitée par Giuseppe Micali qui suggère que cette doctrine était suivie chez les Étrusques eux-mêmes. Il est toutefois accusé par ses contemporains<sup>474</sup> de souscrire aux écrits de Denys d'Halicarnasse par partialité nationale. Elle reste donc largement minoritaire chez les savants avant le XXe siècle, puis obtient un regain d'intérêt, notamment chez les linguistes. La langue étrusque n'étant pas une langue indo-européenne, le peuple étrusque serait donc présent en Italie avant les invasions indo-européennes, et serait une sorte d'îlot préindo-européen isolé, à l'instar des Basques. C'est la position défendue, avec des variantes, par Alfredo Trombetti, Francesco Ribezzo et Giacomo Devoto par exemple. Du point de vue archéologique, elle est aussi soutenue par Ugo Antonielli.

Cependant, les textes antiques ont aussi servi à élaborer une hypothèse moderne sur l'origine des Étrusques.

### III.2.2 La théorie de l'origine transalpine

#### III.2.2.1 *Naissance de cette thèse*

La théorie de l'origine transalpine, contrairement aux autres, ne naît pas dans l'Antiquité mais à l'époque moderne. En 1753, Nicolas Fréret publie ses *Recherches sur l'origine et l'ancienne histoire des différents peuples de l'Italie*<sup>475</sup>. Il s'appuie sur les arguments de Denys d'Halicarnasse, qui souligne le silence de Xanthos de Lydie<sup>476</sup>, historien de son pays, sur une éventuelle migration de Lydiens en Italie, et démontre par

---

473 *Idem*, p. 27, p. 34-35.

474 À ce propos, voir BRIQUEL D., *Op. cit.*, Paris, 1993, p. 12.

475 FRERET N., « Recherches sur l'origine et l'ancienne histoire des différents peuples de l'Italie », in : *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. XVIII, Paris, 1753.

476 DENYS D'HALICARNASSE, I, 27, 2.

des arguments négatifs que les Étrusques ne peuvent être ni Lydiens ni Pélasges. Le texte de Tite-Live (V, 33) lui fournit un autre argument :

« Dans les terres donnant sur l'une et l'autre mer, les Étrusques s'établirent en deux groupements de douze villes, d'abord en deçà des Apennins, sur la mer Inférieure, puis en envoyant au-delà de l'Apennin autant de colonies qu'ils avaient primitivement de villes ; ces colonies occupèrent tout le pays, du Pô jusqu'aux Alpes, sauf l'angle occupé par les Vénètes qui habitent tout autour du golfe. Les peuplades des Alpes ont sans doute la même origine, en particulier les Rhètes ; mais la nature même des lieux les a rendus sauvages, si bien qu'il ne leur reste rien de leur ancienne origine, sauf leur accent, et encore n'est-il pas pur. »

Les savants modernes en ont déduit une parenté entre les Rhètes et les Étrusques : « Les Raeti et d'autres peuples des Alpes étaient aussi d'origine tusque, ainsi que l'assure expressément Tite-Live »<sup>477</sup>. Ils rapprochent les noms *Raeti*, désignant les Rhètes, et *Rasenna*, terme par lequel les Étrusques se désignaient eux-mêmes. Le peuple rhétique serait alors le témoignage d'une ancienne migration des Étrusques par les Alpes.

De grands noms de la science archéologique allemande adoptent cette théorie. Barthold Georg Niebuhr, dans son *Histoire romaine*, affirme que s'il y a bien eu des Pélasges en Italie, les Étrusques les ont chassés et ont pris leur nom de Tyrrhéniens seulement parce qu'ils s'étaient emparés de la Tyrrhénie<sup>478</sup>. Venus du Nord, ils ne se sont étendus que tardivement vers le Sud et ont pris les Alpes comme « remparts contre les irruptions des peuples du Nord »<sup>479</sup>. Karl Otfried Müller, dans son livre *Die Etrusker* publié en 1828, imagine deux vagues successives de peuplement de l'Étrurie : la première, due aux Pélasges, arrive de la mer, la seconde, celle des Rasena-Raeti, descend des Alpes puis franchit l'Apennin.

### III.2.2.2 Les partisans de cette théorie contemporains de Martha

À partir des années 1870, certains savants reprennent plus précisément cette théorie à partir de l'étude des terramares. Luigi Pigorini, qui fouille autour de Parme en 1861-1862, et Wolfgang Helbig élaborent une doctrine à partir de leurs discussions, tant orales

477 NIEBUHR B. G., *Histoire romaine*, tome 1, Bruxelles, 1830, p. 104.

478 NIEBUHR B. G., *Op. cit.*, Bruxelles, 1830, pp. 36-37, pp. 100-103, p. 107.

479 *Idem*, p. 105.



qu'épistolaires, entre 1874 et 1877<sup>480</sup>. Pour expliquer la disparition des terramares à la fin de l'Âge du bronze, ils supposent que les habitants en ont été chassés par les Étrusques venus du Nord des Alpes et sont allés ensuite s'installer dans le Latium. Les Étrusques se seraient alors développés sur l'ancien territoire des terramares, fondant la civilisation villanovienne, puis ils se seraient étendus à l'Étrurie maritime. Wolfgang Helbig développe ses idées dans un mémoire, *Sopra la provenienza degli Etruschi*<sup>481</sup>, dans lequel il insiste sur la continuité entre les périodes villanovienne et étrusque. Il en conclut que les Étrusques sont arrivés par le Nord avec les vagues indo-européennes, et que c'est seulement grâce au commerce maritime avec les Phéniciens puis avec les Grecs qu'ils ont acquis une civilisation brillante à caractère oriental. Par la suite, l'évolution des groupes étrusques fut différente de part et d'autre de l'Apennin, expliquant la différence entre la pratique de l'incinération au Nord et de l'inhumation au Sud. Luigi Pigorini va plus loin, en affirmant que les Villanoviens et le peuple des terramares sont parents, et qu'il y a donc une totale continuité des terramares aux Étrusques<sup>482</sup>. D'autres archéologues suivent la théorie de Wolfgang Helbig, comme Ingvald Undset ou Gustave Körte avant de se convertir à la doctrine de l'origine orientale. Chez les linguistes, la thèse de l'origine transalpine pourrait être soutenue par Wilhelm Corssen, Gustave Meyer ou Elia Lattes qui tentent de montrer que l'étrusque a des affinités avec les langues indo-européennes.

À l'époque où Jules Martha écrit ses ouvrages sur la civilisation étrusque, les théories sur les origines et la langue des Étrusques sont donc très diverses et disputées. Dans ces débats, il adopte d'abord une position mesurée.

### III.2.3 Le positionnement de Jules Martha

Grâce à ses longues recherches et au dépouillement des publications de l'Institut de correspondance archéologique, Jules Martha a une parfaite connaissance des théories évoquées ci-dessus. Il est également conscient des problèmes politiques et idéologiques que peuvent soulever à ces questions, comme il le fait remarquer dans son article pour le

---

480 GUIDI A., « Helbig, Pigorini e la "teoria pigoriniana" », in : ÖRMÄ S., SANDBERG K., *Wolfgang Helbig e la scienza dell'antichità del suo tempo*, Acta instituti romani finlandiae, vol. 37, Rome, 2009, pp. 103-137.

481 HELBIG W., « Sopra la provenienza degli Etruschi », in : *Annali dell'Istituto di corrispondenza archeologica*, vol. 56, Rome, 1884, pp. 108-180.

482 *Idem*, p. 110.

*Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* : « Depuis la Renaissance, le problème de l'origine des Étrusques n'a pas cessé de passionner la curiosité des savants, surtout en Italie, où la question est presque une affaire de patriotisme »<sup>483</sup>. Dans ses écrits, en particulier dans *L'Art étrusque*, il prend donc soin d'exposer méthodiquement toutes les théories, avant de conclure sur sa propre opinion.

La théorie de l'origine orientale des Étrusques est la plus en faveur dans l'Antiquité et chez bon nombre de savants contemporains de Jules Martha. Après avoir présenté ses éléments essentiels, il s'ingénie à la démontrer point par point. Tout d'abord, l'origine orientale implique que les Étrusques seraient venus par la mer, or pas une seule ville étrusque, excepté Populonia, n'est directement sur la mer. Il en déduit donc que les Étrusques sont plutôt un peuple « continental »<sup>484</sup>. De plus, il estime que les Étrusques, ou pré-Étrusques, étant proche de l'état de barbarie, il est impossible qu'ils aient eu assez de connaissances en navigation pour traverser la mer Méditerranée à une haute époque<sup>485</sup>. En outre, quand bien même les Étrusques auraient été d'excellents navigateurs, cela n'implique pas nécessairement qu'ils soient venus par la mer : les Phéniciens et les Vénitiens le sont aussi et sont pourtant d'origine continentale<sup>486</sup>. Enfin, il attaque la crédibilité des textes antiques<sup>487</sup>. Ces derniers expliquent la présence étrusque dans la plaine du Pô par une série de légendes de fondation par des héros Toscans. Jules Martha allègue contre cette explication que ces traditions ont pu être inventées postérieurement à la fondation de ces villes, justement pour expliquer la présence d'Étrusques dans la plaine du Pô. D'autre part, seules les légendes des Étrusques de Toscane sont connues, or les mythes de fondation des Étrusques de la plaine du Pô pourraient également permettre d'autres interprétations. Pour Jules Martha, la théorie orientale n'est donc qu'une ancienne tradition sans fondement sérieux.

En opposition à cette tradition antique dépassée, il propose celle de l'arrivée des Étrusques par voie transalpine, qu'il présente comme la nouvelle - et la seule - théorie résultant des travaux scientifiques et méthodiques des archéologues. Pour lui, cette thèse est l'apport de la science moderne : en effet, il ne cite pas le précédent de Nicolas Fréret, mais se contente d'exposer les théories de Barthold Georg Niebuhr, Ingvald Undset et

---

483 MARTHA, 1892, p. 818.

484 *Idem*, p. 819.

485 *Ibidem*.

486 MARTHA, 1889, p. 19.

487 Voir plus haut 2. 3. 1. 2. L'exploitation des textes par Jules Martha.

surtout de Wolfgang Helbig<sup>488</sup>, auquel il renvoie fréquemment en note de bas de page. Les Étrusques sont liés à la civilisation villanovienne car celle-ci se retrouve sur tous les territoires où la civilisation étrusque se développe ensuite. Les Villanoviens ont eux-mêmes une culture matérielle très proche de la civilisation des terramares, donc ces deux peuples proviendraient d'un même lieu. Comme Wolfgang Helbig considère que les Italiotes à l'origine de la civilisation des terramares proviennent du nord des Appenins, il considère qu'il y a une grande migration italo-étrusque du Nord vers le Sud. Ils chassent alors les Sicules hors d'Italie. Or on sait que ceux-ci passent en Sicile au XI<sup>e</sup> siècle av. J-C. Cette date s'accorderait avec les textes étrusques faisant débiter leur civilisation à cette époque. Les Étrusques seraient donc arrivés en Italie en traversant les Alpes au XI<sup>e</sup> siècle av. J-C. Ingvald Undset ajoute que la culture matérielle villanovienne peut être reliée à celles du bassin du Danube et notamment à la Hongrie. Jules Martha adhère à ses théories, qu'il considère comme étant les seules acceptables au vu de l'archéologie récente. « *Pour nous qui avons repris à notre tour l'examen détaillé des antiquités récemment découvertes en Toscane, nous ne pouvons que souscrire à l'opinion de MM. Helbig et Undset* »<sup>489</sup>. Il est probable qu'il fasse ici allusion aux objets qu'il a vus lors de sa mission en Italie et notamment à Bologne. Si Jules Martha pense avoir trouvé d'où les Étrusques sont venus, il lui reste à percer définitivement le mystère des origines en trouvant la clef du mystère de la langue étrusque.

### III.3 Les recherches sur la langue

#### III.3.1 Des précédents

##### III.3.1.1 *La question de la méthode*

Comme la recherche des origines des Étrusques, l'interprétation de la langue a soulevé de très nombreuses hypothèses à partir du constat de Denys d'Halicarnasse (I, 30, 2) : la langue étrusque est isolée. Longtemps, la méthode des savants pour interpréter l'étrusque a été de trouver une parenté avec une autre langue ou un groupe de langue, et d'effectuer des rapprochements étymologiques entre les mots. Cette méthode

---

488 MARTHA, 1889, p. 25 et suivantes.

489 *Idem*, p. 28.

étymologique, ou comparatiste, fondée sur un point de comparaison hypothétique, a donné lieu à de nombreux essais plus ou moins hasardeux<sup>490</sup>. Entre 1833 et 1849, Franz Bopp publie un ouvrage prouvant la parenté des langues parlées dans la majeure partie de l'Europe, de l'Asie occidentale et de l'Amérique depuis la colonisation européenne. Cette famille des langues indo-européennes est unanimement reconnue dans le monde linguistique. Le succès de l'étude de cette famille de langues encourage les savants à n'utiliser plus que la méthode comparatiste, qui devient pratiquement le seul modèle théorique pour l'étude des autres langues<sup>491</sup>. Pour les étruscologues, la question est alors de savoir si l'étrusque fait partie de ce groupe de langues indo-européennes. Différents auteurs traitent cette question. Ils peuvent alors s'appuyer sur le corpus réunissant les textes étrusques qu'Ariodante Fabretti fait paraître en 1867, le *Corpus Inscriptionum Italicarum*. Il est augmenté de *Supplementi* et d'*Appendice* par Francesco Gamurrini entre 1872 et 1880. Certains proposent une parenté entre les langues étrusques et les langues italiques, comme Wilhelm Corssen. Dans son ouvrage *Über die Sprache der Etrusker*, publié en 1875-1876, il soutient la parenté de l'étrusque avec les langues italiques, appartenant au groupe des langues indo-européennes. Le 30 avril 1875, Wilhelm Deecke fait paraître un opuscule<sup>492</sup> dans lequel il démontre les erreurs de méthode de Wilhelm Corssen, démontant ainsi toute sa théorie<sup>493</sup>. La tentative de ce dernier est alors perçue comme un échec retentissant dans le monde de l'étruscologie.

Ce nouvel insuccès encourage à utiliser une autre méthode, dite inductive ou combinatoire. Elle consiste à n'étudier que les textes étrusques et à les comparer entre eux, afin de faire ressortir certains faits grammaticaux et de déterminer le sens probable des mots. La publication d'un nouveau corpus plus complet commandé par l'Académie de Berlin rend plus aisées ces comparaisons : le *Corpus Inscriptionum Etruscarum* est publié par Carl Pauli à partir de 1893. La méthode inductive est explorée par Wilhelm Deecke lui-même, mais aussi par d'autres linguistes, comme Carl Pauli, Alf Torp et Gustave Herbig. Moins spectaculaire car elle ne permet pas de proposer une interprétation globale de la

---

490 Voir par exemple la liste des ouvrages publiées sur la langue étrusque de Luigi Lanzi (1789) jusqu'aux années 1930, dans DUCATI P., *Le problème étrusque*, Paris, 1938, pp. 124-133.

491 À ce propos, AUROUX S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*. tome 3 : L'hégémonie du comparatisme, Bruxelles, 2000.

492 *Corssen und die Sprache der Etrusker : eine Kritik*, Stuttgart, 1875.

493 Voir à ce propos HADAS-LEBEL J., « Jules Martha et la controverse sur les origines étrusques », non publié. Nous le remercions chaleureusement pour l'envoi de son article.

langue étrusque, elle a pourtant donné des résultats qui ont permis de mieux connaître la grammaire étrusque, d'interpréter les textes les plus courts et les plus répétitifs.

Cependant, la tentative manquée de Wilhelm Deecke pousse aussi certains philologues à rapprocher la langue étrusque d'autres familles de langues, comme la famille des langues ouralo-altaïques.

### III.3.1.2 La théorie de l'ougro-finnois

Après la famille des langues indo-européennes, les groupes de langues les plus importants sont la famille chamito-sémitique<sup>494</sup> et la famille ouralo-altaïque<sup>495</sup>. Cette dernière, dont le regroupement est contesté par certains chercheurs, est composée des langues ouraliennes et des langues altaïques. Au début du XIXe siècle, le terme de « touranien » est utilisé pour désigner ce groupe. Le groupe altaïque est formé de l'ensemble des langues turques ou turco-tartares, mongoles et toungouses. Le groupe ouralien est divisé en langues samoyèdes<sup>496</sup> et en langues finno-ougriennes. Ces dernières semblent avoir été en usage sur un territoire entre la mer Baltique et l'Oural avant l'arrivée des peuples parlant des langues indo-européennes. Ces populations auraient alors migré.

À partir des années 1870, les langues finno-ougriennes font l'objet de publications. József Budenz écrit un *Dictionnaire comparé magyar-ougrien*<sup>497</sup>, puis une *Grammaire comparée des langues ougriennes*, complétée par Zsigmond Simonyi<sup>498</sup>. Otto Donner écrit lui aussi un *Dictionnaire comparé du finno-ougrien*<sup>499</sup>. Heinrich Winkler étudie les peuples et langues ouralo-altaïques<sup>500</sup> ; la revue *Finnisch-ugrische Forschungen*, débutée en 1901, fournit aussi des éléments de connaissance de ces langues. Ces études permettent d'envisager une comparaison de ces langues avec l'étrusque, ce que fait Jules Martha quelques années plus tard.

---

494 On préfère aujourd'hui parler de langues afro-asiatique. Ce groupe comprend notamment les langues sémitique avec l'assyro-babylonien, le phénicien, l'hébreu, etc.

495 Pour des informations simples et détaillées, voir VAN HOOFF H., *Un monde de langues*, Genève, 2009, pp. 152-171.

496 Langues parlées par les peuples établis dans la toundra sibérienne.

497 BUDENZ J., *Magyar-ugor összehasonlító szótár*, Budapest, 1873-1881.

498 SIMONYI Z., *Az ugor nyelvek összehasonlító alaktana*, Budapest, 1884-1894.

499 DONNER O., *Vergleichendes Wörterbuch der finnisch-ugrischen Sprachen*, Helsinki, 1874-1888.

500 WINKLER H., *Das uraltaische und seine Gruppen*, Berlin, 1885.

Il existe des précédents. En 1874, Isaac Taylor publie *Etruscan Researches*<sup>501</sup>, ouvrage dans lequel il tente de démontrer l'origine touranienne de la langue étrusque. Ce sont ses observations sur les monuments et les coutumes des Étrusques, notamment funéraires, qui l'invitent à croire que les Étrusques sont de la famille des Tartares ou des Ouraliens. Il tente alors de vérifier cette hypothèse à l'aide de la philologie, en partant du principe que si les Romains ne comprenaient pas l'étrusque, comme le disent les textes, c'est que ce n'était pas une langue indo-européenne. Cette piste est aussi évoquée par Wilhelm Deecke dans ses *Etruskische forschungen* de 1875, comme le souligne Jules Martha lui-même :

« Deecke terminait ainsi une étude sur certains suffixes étrusques, dont l'élément principal -l paraît donner naissance à des suffixes secondaires : "À ce propos, je crois devoir dire que les langues finnoises, dont je me suis occupé depuis plus de vingt ans dans mes heures de loisir, et dont le système m'est bien connu, présentent, par une analogie des plus frappantes, le même phénomène d'un suffixe pouvant servir tantôt à marquer une fonction casuelle, tantôt à marquer des mots dérivés : j'ajoute que dans ces langues la lettre l en particulier joue un grand rôle dans la formation des cas et dans la composition des mots." Mais, en dépit de ces affinités apparentes et à cause de certaines difficultés qu'il n'indique pas, Deecke n'alla pas plus avant »<sup>502</sup>.

Si Jules Martha adhère aux théories d'Isaac Taylor, il n'est en revanche pas convaincu par sa méthode. Il respecte par contre celle de Wilhelm Deecke, et par cette phrase se pose en continuateur d'une de ses idées abandonnée par manque de moyens.

### III.3.2 Les recherches de Jules Martha

Après tous ses travaux sur l'art et la civilisation étrusque, Jules Martha se penche sur le problème de la langue étrusque. Dans ses précédents ouvrages, il a surtout compilé les connaissances déjà acquises et publiées ; pour *La Langue étrusque* au contraire, il entame un véritable travail de recherches et s'y consacre totalement. La traduction de la langue étrusque serait un aboutissement de sa carrière, pour lui comme pour ses pairs.

---

501 TAYLOR I., *Etruscan researches*, Londres, 1874.

502 MARTHA, 1913, p. V.

### III.3.2.1 *Les premiers tâtonnements*

Si *La Langue étrusque* de Jules Martha ne paraît qu'en 1913, ses recherches sur ce thème commencent bien avant, peut-être juste après la parution de ses textes de synthèse sur les Étrusques. André Beaunier, dans un article publié le 23 février 1912 dans le *Figaro*, nous apprend qu'en 1895 Jules Martha étudiait déjà la langue étrusque : « *Je me rappelle qu'en 1895, il y a dix-sept ans, il m'a montré les premiers résultats de son enquête. Il était - et il le sentait plutôt qu'il ne pouvait encore le démontrer - sur le chemin de la vérité* »<sup>503</sup>. Est-ce à dire qu'il était déjà sur la voie de la famille ouralo-altaïque ? Toujours est-il que rien ne le laisse penser avant 1903. En 1899 paraît son premier article concernant la langue étrusque, *Une plaquette en ivoire avec inscription étrusque trouvée à Carthage*<sup>504</sup>. Il y corrige la lecture de l'inscription qu'en avait fait quelques semaines auparavant Michel Bréal dans le *Journal des savants*<sup>505</sup>, « *Mi pui melkarth aviekl kq...na* » en « *Mi puinel karthazie...q...na* ». Ses observations sont donc à caractère épigraphique, et si elles changent le mot « Melkart » désignant le dieu phénicien en « Karthazie » désignant la ville de Carthage, elles ne changent pas le sens des propos de Michel Bréal sur les contacts entre Étrusques et Phéniciens. Dans ce premier article, Jules Martha ne fait aucune allusion à une éventuelle parenté de l'étrusque avec une autre langue.

Une lettre envoyée à Louis Havet nous apprend qu'à un moment de ses recherches, Jules Martha a pensé à une parenté entre l'étrusque et l'égyptien :

*« Cher Monsieur, je n'ai pu vous glisser qu'un mot hier sans vous donner d'explications. Je crois bien tenir la bonne piste, mais ce sera très long et très compliqué parce qu'il est nécessaire que je me familiarise avec les idiomes africains. J'ai réussi à identifier les nombres, connus avec certitude, ainsi que les termes dont le sens est attesté par les anciens. Je retrouve en Étrurie des noms propres égyptiens et plusieurs mots latins d'origine inconnue ou d'origine étrusque (subulo, nebulo, favus, etc) s'expliquent très aisément par un terme de même sens existant en égyptien. Ce sont là quelques uns des arguments sur lesquels se fonde mon hypothèse. Maintenant est-ce de l'égyptien pur ou dégénéré, ou mêlé d'éléments étrangers, est-ce une langue sœur de l'égyptien ? Voilà ce qu'il*

503 BEAUNIER A., « Au bord d'un mystère », in : *Le Figaro*, le 23 février 1912, p. 1.

504 MARTHA J., « Une plaquette en ivoire avec inscription étrusque trouvée à Carthage », in : *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, séance du 8 mars 1899, p. 185-189.

505 BRÉAL M., « Inscription étrusque trouvée à Carthage », in : *Journal des savants*, janvier 1899, pp. 63-67.

*reste à déterminer avec précision. C'est pourquoi je vous ai prié et vous prie encore de ne considérer ma petite confiance d'hier que comme une marque d'amitié et de n'en rien dire à personne. Je ne serai bien sûr que quand j'aurais traduit des textes entiers. Bien à vous, Jules Martha »<sup>506</sup>*

Il semble toutefois que Jules Martha ait vite abandonné cette théorie : aucune de ses publications ne fait allusion à l'idée d'un rapprochement de l'étrusque avec l'égyptien<sup>507</sup>. Il est d'ailleurs possible que ce soit Louis Havet lui-même qui l'ait convaincu que cette voie ne pouvait être la bonne. Si l'on admet que cette lettre est antérieure à ses publications sur la langue étrusque, on constate qu'il a visiblement changé de méthode après les premiers temps de ses recherches qui l'amènent à écrire à Louis Havet. Bien que courte, cette dernière nous permet d'appréhender son procédé : c'est en rapprochant des racines de mots que Jules Martha en vient à l'idée que l'étrusque est apparenté à l'égyptien. Les articles publiés ensuite montrent qu'au contraire, son point de départ est l'étude grammaticale des textes : il applique la méthode inductive. Son article sur le mot « *mi* » en étrusque<sup>508</sup> en est un bon exemple. En étudiant les textes étrusques, il détermine dans quelles conditions on trouve le mot « *mi* ». Il élimine ensuite toutes les possibilités de traduction en fonction de ces conditions. Il en déduit alors que le mot « *mi* » ne peut être qu'un pronom de la première personne. Toutefois, il utilise également cette méthode inductive en vue de pouvoir rapprocher les faits grammaticaux observés en étrusque à d'autres langues qui présentent les mêmes faits.

En 1903, il publie deux articles. Dans le premier, *Observations grammaticales sur la langue étrusque*<sup>509</sup>, il tente de déterminer les formes verbales et de déterminer la nature du suffixe *-al*. Il conclut que cette particule est un suffixe de relation, qui s'applique également aux substantifs, aux adjectifs et aux verbes. Cette particularité ne se retrouve pas dans les groupes de langues indo-européennes et sémitique, mais dans la famille des langues ouralo-altaïque. Dans le second article, *La négation en étrusque*<sup>510</sup>, il cherche à reconnaître les formes de négation. Pour lui, elle est exprimée par des mots prenant

---

506 BnF, département des manuscrits, NAF 24499, XXI, feuillet 245.

507 Il reste dans les archives de la famille un certain nombre de lettres qui n'ont pas été dépouillées, peut-être l'une d'elle fait-elle allusion à cette théorie ou à d'autres.

<sup>508</sup> MARTHA J., « Le sens du mot "mi" en étrusque », in : *Centenaire de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris : Klincksieck, 1904, p. 263-267.

509 MARTHA J., « Observations grammaticales sur la langue étrusque », in : *Mélanges Georges Perrot*, Paris, 1903, p. 233-237

510 MARTHA J., « La Négation en étrusque », in : *Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. 36, Paris, 1903, pp. 87-94.



différentes formes : ipa, inpa, ipe, ipei, ... Il en déduit que pour exprimer la négation, l'étrusque ne se sert pas de particules inertes et invariables, comme les langues indo-européennes, mais de verbes auxiliaires ayant pour office de déterminer la non-existence de l'affirmation qui suit. Or, les langues ouralo-altaïques utilisent ce type de négation, conservé dans la plupart des idiomes ougro-finnois. Par ces deux articles, il conclut que l'étrusque a des affinités grammaticales avec les langues ougro-finnoises.

En mai 1904, Jules Martha propose à Michel Bréal de lui exposer ses théories. Ce dernier répond favorablement à sa demande, bien qu'il souligne qu'il est incompetent pour juger des langues ougro-finnoises<sup>511</sup>. Il aurait aimé qu'Otto Donner, de passage à Paris quelques jours auparavant, puisse assister à la communication de Jules Martha. Un manuscrit de Michel Bréal conservé à la Sorbonne, daté du 22 mai 1904, garde la trace de cette communication<sup>512</sup>. Il est composé de quatorze feuillets de deux mains différentes : Jules Martha a donné quelques feuilles de support de présentation à Michel Bréal. Le premier feuillet donne les équivalences phonétiques des lettres étrusques U, F (v), H (h), Θ (th), Z, X, P, f, ph, en ougro-finnois. On retrouve les mêmes équivalences dans *La Langue étrusque*<sup>513</sup>. Le deuxième détermine les équivalences et les fonctions des suffixes de la manière suivante :

|              |                                                                                                                                                                |                   |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Nominatif | clan, suthi, ar, ez, avil, spur, cav, ain (?), tur (?), tei (?)                                                                                                | Pas de désinence  |
| 2. Génitif   | suthi-s, tei-s, in-s, er-s, avil-s. Relation non spécifiée. Une trace de ce suffixe subsiste dans le finnois <u>ssa</u> (pour <u>s+na</u> ), <u>sta</u> (s+ta) | Suffixe <u>s</u>  |
| 3. Datif     | Direction vers. Clen-si, apa-si, hur-si.<br>Vepse : <u>ha</u> , finnois : <u>h+n</u> , vot. : se                                                               | Suffixe <u>si</u> |
| 4. Adessif   | À côté de. Suthi-l<br>Vepse : <u>la</u> , finnois : <u>lla</u> , vot. : <u>la</u>                                                                              | Suffixe <u>l</u>  |
| 5. Ablatif   | Origine, hors de. Spur-al.<br>Sens déterminé par les inscriptions bilingues.<br>Vepse : <u>l+t</u> , finnois et vto. : <u>l+ta</u> ,                           | Suffixe <u>al</u> |

<sup>511</sup> Lettre de Michel Bréal à Jules Martha, datée du 19 mai 1904. **ANNEXE II, B.**

<sup>512</sup> Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Ms 2296, feuillets 8-14.

<sup>513</sup> MARTHA, 1913, p. 47-55.

|                 |                                                                                                                      |                    |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 6. Élatif       | Point de départ. Suth-th, ala-th, lac-th, casthial-th<br>Cf. <u>ta</u> dans finnois <u>s+ta</u> , <u>l+ta</u>        | Suffixe <u>th</u>  |
| 7. Abessif      | Manque de, dépourvu de. caveth, ramu-eth, municl-eth<br>Finnois : <u>tta</u> , vepse : <u>ta</u> , vote : <u>tta</u> | Suffixe <u>eth</u> |
| 8. Prolatif     | Le long de. suthi-ti, ca-ti, reuxzine-ti<br>Finnois : <u>t+se</u>                                                    | Suffixe <u>ti</u>  |
| 9. Instrumental | Par le moyen de, à cause de. Ei-n, huvithu-n<br>Finnois : <u>n</u>                                                   | Suffixe <u>n</u>   |
| 10. Comitatif   | En même temps que, avec. Zathrums-ne<br>Finnois : <u>ne</u>                                                          | Suffixe <u>ne</u>  |
| 11. Translatif  | Etat où a abouti et se trouve l'objet. An-ce, tur-ce, lupu-ce, ers-ce, suth-ce. Finnois <u>k+si</u>                  | Suffixe <u>ce</u>  |
| 12. Consécutif  | Pour, vers, en vue de. Cares-ri, hecz-ri, theze-ri, flere-ri, suc-ri.<br>Magyare : <u>ra</u> , <u>re</u>             | Suffixe <u>ri</u>  |

Deux autres feuillets de Jules Martha sont une liste d'inscriptions étrusques. Michel Bréal a pris en note les traductions de Jules Martha sur des feuillets à part. La plupart des inscriptions sont publiées quelques années plus tard dans *La Langue étrusque*, il est donc possible de comparer les notes prises par Michel Bréal et les traductions parues en 1913. On constate alors qu'elles divergent très peu, quand elles ne sont pas identiques. Par exemple, pour l'inscription *Mi spural*<sup>514</sup>, Michel Bréal écrit « *je suis provenant de la bataille* », alors qu'en 1913, Jules Martha écrit « *mêlée* ». Le sens des traductions données ne change donc pas tellement entre 1904 et 1913. Jules Martha a certainement passé les années suivantes à traduire un plus grand nombre d'inscriptions pour faire ensuite une annonce publique de sa théorie, mais il est déjà sûr de sa découverte dès 1904, puisqu'il la propose à Michel Bréal.

### III.3.2.2 La Langue étrusque : la théorie de l'ougro-finnois

Le vendredi 2 février 1912, Jules Martha rend publique sa découverte dans une communication qu'il fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le compte-rendu

<sup>514</sup> Numéro 106 du *Primo Supplemeno* du *Corpus inscriptionum italicarum*.

qu'en publie le *Journal des débats* est le plus complet<sup>515</sup>. Après avoir annoncé sa théorie d'une parenté de l'étrusque avec l'ougro-finnois, il présente les faits grammaticaux qu'il a pu observer : les mots sont formés d'une racine et de suffixes plus ou moins nombreux, les verbes ne connaissent que les modes infinitif, impératif et indicatif, ... Il traduit quelques suffixes - comme *-al*, venant de ; *-eth*, sans ; *-ne*, avec - et quelques mots, qu'il combine avec les différents suffixes pour montrer la formation de divers sens. Il traduit ensuite quinze inscriptions plus ou moins courtes, dont les fameuses « *mi spural* », « moi venant du combat » et « *fuflungsul pachies vel clthi* », « le vin est le meilleur moyen d'user la douleur ». Les inscriptions citées dans l'article ont d'ailleurs toutes été déjà traduites par Jules Martha devant Michel Bréal en 1904. La semaine suivante - le vendredi 9 février - Jules Martha termine sa présentation. Il montre comment reconnaître un verbe, un adjectif, un substantif, puis détermine la construction des phrases. Il conclut son exposé par une traduction du texte conservé sur la momie de Zagreb, qu'il interprète comme un rituel marin.

*La Langue étrusque* paraît l'année suivant ces communications. Dans sa préface, Jules Martha nous apprend qu'il est parti du constat suivant : Wilhelm Corssen, linguiste reconnu, a exploré consciencieusement la piste d'une langue indo-européenne. Mais puisque sa théorie a été dénoncée par Wilhelm Deecke, c'est nécessairement que l'étrusque ne peut pas être une langue indo-européenne. Il explique alors que la piste des langues finno-ougriennes, maintenant mieux connues, doit être explorée. Pourtant, la première partie de son ouvrage, « les données du problème »<sup>516</sup>, se présente comme un exposé objectif et sans présupposition. Il rappelle les données qu'il a déjà présentées dans ses articles précédents, à ceci près qu'il ajoute des éléments à la fin de son exposé sur le mot « mi ». Pour lui, il existe un suffixe *-m*, qui aurait la même valeur possessive. Il augmente ainsi ses indices en faveur d'une affinité entre l'étrusque et les langues ougro-finnoises, puisque ces dernières ont un *m* comme élément principal de suffixe possessif à la première personne. Il en vient ensuite à démontrer que les incompatibilités entre l'étrusque et les langues ougro-finnoises ne sont qu'apparentes<sup>517</sup>. C'est à partir de là que Jules Martha effectue un basculement entre la méthode inductive et la méthode comparative et qu'il

---

<sup>515</sup> « Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 2 février », in : *Journal des débats*, le 4 février 1912. **ANNEXE IV**. Le compte-rendu de la semaine suivante est également le plus complet « Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 9 février », in : *Journal des débats*, le 11 février 1912. **ANNEXE IV**.

<sup>516</sup> MARTHA, 1913, pp. 1-40.

<sup>517</sup> *Idem*, pp. 30-40.

admet lui-même qu'il rentre dans le domaine hypothétique : « *Nous n'avons que des inductions ; rien de plus. Mais si ces inductions n'autorisent pas une affirmation immédiate, elles autorisent du moins une hypothèse provisoire. Puisque l'étrusque, dans certaines circonstances grammaticales très caractéristiques, a l'air de se comporter comme un idiome ougro-finnois, supposons qu'il en soit un et traitons le comme tel* »<sup>518</sup>. Il propose alors d'appliquer à l'étrusque un système grammatical et un vocabulaire calqués sur les langues ougro-finnoises, ce qui sera critiqué par ses contemporains<sup>519</sup>.

Au vu de ses prises de position sur les origines étrusques, on aurait pu penser qu'il explorait la piste d'une langue ougro-finnoise en s'appuyant justement sur les découvertes archéologiques. Or, aucun de ses écrits ne fait de lien entre l'archéologie et la langue. Pour traiter la question de la langue étrusque, il semble bien qu'il soit parti de problèmes uniquement linguistiques. La lettre qu'il envoie à Louis Havet semble d'ailleurs appuyer ce constat : il n'a visiblement occulté aucune piste au début de ses recherches, puisque l'hypothèse d'une langue apparentée à l'égyptien serait clairement allée à l'encontre d'une migration transalpine, qu'il soutenait depuis la publication de *L'Art étrusque* en 1889. Si ses convictions archéologiques ne sont pas à l'origine de ses théories linguistiques, ces dernières soutiennent tout de même les premières. Il n'est pas impossible qu'il se soit plus enthousiasmé pour cette hypothèse à partir des observations grammaticales qu'il a faites, justement parce qu'elles allaient dans le sens de ses précédentes idées. Arriver à la même conclusion, en l'occurrence une affinité des Étrusques avec les peuples du centre de l'Europe, par deux chemins tout à fait différents aurait prouvé du même coup la validité de cette conclusion.

Jules Martha avance cette hypothèse en toute modestie, en la présentant d'abord en tant qu'hypothèse qui doit être vérifiée. Durant toutes ses recherches, il a d'ailleurs cherché l'assentiment de ses pairs. Il fait tout d'abord part d'une première hypothèse à Louis Havet, philologue reconnu qui contribue à former une école de linguistique à Paris. Il publie ensuite des articles avançant prudemment un premier rapprochement entre langues ougro-finnoises et étrusques, avant de présenter cette théorie directement à Michel Bréal. Après plusieurs années dans cette voie, il présente ses résultats à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui soutient financièrement la rédaction de *La Langue étrusque*. Enfin, il fait relire ses épreuves par Albert Grenier, agrégé de grammaire, qui a pour mission de vérifier

---

<sup>518</sup> *Idem*, p. 39.

<sup>519</sup> Voir à ce propos 3. 3. 3. La réception de *La langue étrusque*.

la validité de la méthode de Jules Martha<sup>520</sup>. C'est donc avec un intérêt non feint qu'il attend le jugement de ses pairs et recueille tous les articles<sup>521</sup> parlant de son travail afin de suivre les réactions à partir de 1912.

### III.3.3 La réception de *La Langue étrusque*

Aujourd'hui, on a retenu l'échec retentissant de sa publication, les distiques de Raoul Ponchon<sup>522</sup> et les articles assassins. Pourtant, il convient de revenir aux sources premières pour bien appréhender la manière dont a été reçue la nouvelle de la traduction de l'étrusque au moment de son annonce à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1912, puis comment les avis ont évolué au cours du temps. Les articles publiés à l'époque et les lettres reçues par Jules Martha durant cette période permettent d'en voir différents aspects.

La communication de ses recherches en 1912 soulève une première vague de réactions, la plus importante en nombre semble-t-il<sup>523</sup>. Les Immortels font en effet quelques remarques. Louis Havet, le premier, demande des précisions sur la négation en étrusque et le mot *inpa* dont a parlé Jules Martha. Une lettre envoyée en privé donne plus de précisions<sup>524</sup> : il demande à l'étruscologue d'explicitier sa méthode et rappelle que jusqu'ici, aucune langue n'a été traduite par seule comparaison avec une autre. Il ajoute que les éléments qu'il compare sont éloignés de 2000 ans... Théodore Reinach réagit également, lors de la deuxième séance cette fois, en demandant si les traductions s'accordent avec les dix-huit mots dont les textes latins nous donnent le sens. Jules Martha répond alors que cela se vérifie seulement pour deux des mots cités par les Latins. Michel Bréal clôt la séance des remarques en soulignant l'important travail réalisé par Jules Martha, et comme en 1904, affirme que ce sera aux spécialistes des langues ougro-finnoises de juger.

<sup>520</sup> À ce propos, voir la partie suivante et les lettres d'Albert Grenier à Jules Martha en **ANNEXE II, B. 5**.

<sup>521</sup> Jules Martha avait demandé à deux entreprises, l'Argus de la Presse et le Courrier de la Presse, d'effectuer ce travail de veille. Les coupures de presse ont été conservées par la famille.

<sup>522</sup> PONCHON R., « Distique étrusque », in : *Le Journal*, le 4 mars 1912, reproduit en **ANNEXE IV, B**, p. 128. Il faut souligner que dans ce texte, il se moque autant si ce n'est plus de l'Académie et des académiciens que de Jules Martha.

<sup>523</sup> La plupart des articles conservés datent en effet de cette période là. Pour les descriptions des séances, on peut se reporter aux articles du *Figaro*, **ANNEXE IV, B**, p. 129, ou à ceux du *Journal des débats*, **ANNEXE IV, B**, p. 133 et 136.

<sup>524</sup> Lettre de Louis Havet à Jules Martha, le 2 février 1912. **ANNEXE II, B. 2**, p. 67.

Si l'accueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est mitigé, la communication de Jules Martha reçoit au contraire un accueil très enthousiaste de la part de ses connaissances et de la presse. Il reçoit des lettres de félicitations de la part de collègues, qui le comparent parfois à Jean-François Champollion<sup>525</sup>. Les nombreux articles qui paraissent dans les journaux français reprennent parfois la comparaison, mais se contentent plus généralement de raconter le déroulement de la séance et de se réjouir qu'un savant français ait traduit l'étrusque. Des journalistes lui demandent des rendez-vous pour écrire des articles sur le déchiffrement de l'étrusque. Il rencontre Elie-Joseph Bois, qui écrit pour *Le Temps*, et F. B. Grundy pour le *New York Sun*<sup>526</sup>. Ferdinand Brunot, qui a créé un an auparavant à la Sorbonne *Les archives de la parole*, première étape de l'Institut de phonologie, demande à Jules Martha une communication qu'il puisse enregistrer<sup>527</sup>.

La presse étrangère fait également écho à la communication de Jules Martha<sup>528</sup>. Les journaux anglo-saxons profitent de l'occasion pour présenter les travaux et collections présentes dans leurs pays. The *New York Sun* met en parallèle les travaux de Jules Martha et de George Hempl, professeur à Stanford, qui fait de l'étrusque une langue italique. *The Sun* rappelle que le Metropolitan Museum de New York possède une très belle collection d'art étrusque. L'article de *The Athenaeum* se concentre sur les travaux de Jules Martha. S'il est plus mitigé sur les résultats, il reste sobre et ne les contredit pas. L'information est aussi relayée dans la presse généraliste allemande, comme *Der Tag*, *Dresdner Anzeiger*, *Hamburger nachrichtung* ou le *Vossische Zeitung*, qui ne commentent pas les conclusions de Jules Martha. L'*Allgemeine Zeitung*<sup>529</sup> de Munich publie deux articles plus importants. Le premier, paru le 17 mars 1912, fait l'éloge du travail de Jules Martha. Le second, signé par Wanda Bartels, admet que l'étrusque et les langues ougro-finnoises sont liées, mais regrette que toutes les langues de cette famille ne soient pas utilisées pour les comparaisons<sup>530</sup>. Toutefois, c'est dans les milieux ougro-finnois que le succès semble être

<sup>525</sup> Par exemple Paul Lehueur, Georges Lacour-Gayet ou Gustave Bloch. Voir les résumés des lettres en ANNEXE II, B. Deux des lettres sont reproduites en annexes p. 68 et p. 72. Voir également l'article du *Courrier des États-Unis*, le 15 février 1912 [ANNEXE IV, C, p. 150]

<sup>526</sup> Voir en ANNEXE II, B. Les lettres non reproduites sont du 8 février 1912 et du 11 février 1912. Les articles sont reproduits en ANNEXE IV, B, p. 135 et 152.

<sup>527</sup> Cette communication est aujourd'hui mise en ligne sur Gallica. MARTHA J., *La langue étrusque* [enregistrement parlé], [Les archives de la parole], Enregistrement : Paris, Université de Paris, La Sorbonne, 28-02-1912. La lettre de Ferdinand Brunot est reproduite en ANNEXE II, B, 2, p 73.

<sup>528</sup> ANNEXE IV, C.

<sup>529</sup> ANNEXE IV, C, p. 148.

<sup>530</sup> À ce propos, on peut également consulter la lettre conservée dans les archives Martha où Wanda Bartels expose ses théories, le 6 février 1912. ANNEXE II, B, 2, p. 69.

le plus grand. Jules Martha reçoit une lettre du Grand Hotel de Budapest<sup>531</sup>, le félicitant pour ses travaux et lui indiquant qu'on ne parle que de sa découverte : il participe ainsi au rayonnement de la France en Hongrie. On lui demande également la permission de faire de son livre un abrégé traduit en hongrois<sup>532</sup>. La *Budapester Presse* et le *Budapesti Hirlap*<sup>533</sup> consacrent tous deux un article important à la découverte de Jules Martha. Theodore Finnila, un lieutenant finlandais, écrit deux lettres à Jules Martha pour lui faire part de son enthousiasme et de sa conviction que toutes les langues dérivent en réalité du finlandais ; cette certitude est également partagée par Elias Lönnqvist. Paul Verrier, professeur de phonétique à la Sorbonne, aimerait que Jules Martha tienne une conférence à l'image de celle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais pour son auditoire hongrois et finlandais de Paris. Tous les savants hongrois ne sont pourtant pas forcément d'accord avec sa théorie, comme le souligne Guillaume Pröhle<sup>534</sup>.

À côté de ces réactions très enthousiastes, parfois même trop, quelques réactions plus mitigées se font jour dès 1912. Émile Setälä, linguiste et professeur à l'université d'Helsinki, écrit à Jules Martha<sup>535</sup> que la parenté entre l'étrusque et les langues finno-ougriennes est certainement une question très intéressante, mais qu'il doute que la méthode appliquée par Jules Martha puisse donner de bons résultats : Jules Martha compare les racines de mots étrusques à ceux des langues finnoises et hongroises, alors que celles-ci sont elles-mêmes très différentes l'une de l'autre et ont emprunté de nombreux mots à d'autres langues. Malgré tout, il propose à Jules Martha d'écrire deux articles dans les revues que le finlandais dirige. Le premier devrait porter sur l'ensemble de sa théorie d'une parenté entre l'étrusque et les langues finno-ougriennes et serait publié dans *Volvoja*. Le second, pour les *Finnisch-ugrische Forschungen*, doit expliquer la méthode employée par Jules Martha<sup>536</sup>.

Du côté italien, les journaux sont également la tribune de savants sceptiques<sup>537</sup>. Giulio Buonamici écrit plusieurs lettres à Jules Martha. S'il est d'accord que l'étrusque et les langues ougro-finnoises peuvent avoir des rapports, il pense en revanche qu'il faut avoir recours à la grammaire caucasienne pour étudier la grammaire étrusque. Dans un

<sup>531</sup> Lettre de Chiloiz (?) à Jules Martha, le 15 avril 1912, ANNEXE II, B, 3, p. 78.

<sup>532</sup> Lettre de Maurice Sandor, datée du 3 juillet 1912, ANNEXE II, B, 3, p. 93.

<sup>533</sup> ANNEXE IV, C, p. 154.

<sup>534</sup> Pour toutes ces lettres, voir ANNEXE II, B, 3.

<sup>535</sup> Lettre d'Émile Setälä, datée du 9 juin 1913. ANNEXE II, B, 3, p. 90.

<sup>536</sup> Ce dernier n'a jamais été publié. L'information pour le premier n'a pu être trouvée.

<sup>537</sup> Les lettres sont reproduites dans l'ANNEXE II, B, 4, p. 95. Les articles en ANNEXE IV, C, à partir de la page 156.

article publié dans l'*Avvenire d'Italia* le 14 mars 1912, il remet en contexte les travaux de Jules Martha, aborde les problèmes anthropologiques, et conclut que l'étrusque n'a pas encore trouvé son Œdipe capable de résoudre l'énigme de la sphinge. Les critiques d'Elia Lattes sont plus vives. Elles sont exprimées dans le *Giornale d'Italia* du 4 mars 1912, qui publie une lettre écrite à Bartolomeo Nogara, et dans *Il Marzocco* du 10 mars 1912. Il soulève quatre objections point par point contre la présentation de Martha. Il trouve tout d'abord étrange qu'il n'ait pas tenu compte de l'historiographie de la question, particulièrement des conclusions d'Alfredo Trombetti, qui affirmait qu'un examen rapide montrait qu'on ne pouvait pas comparer étrusque et ouralo-altaïque. De plus, il regrette que Jules Martha ne considère pas l'incompatibilité des racines des nombres connus et qu'il aille à l'encontre des traductions déjà communément admises par les linguistes. Cependant, il ne remet pas en question la valeur de philologue de Jules Martha : il conclut en rappelant ses bons travaux sur l'inscription de Carthage et sur l'interprétation du mot « *mi* ». Il se contente donc de se ranger derrière l'avis exprimé par Michel Bréal, et attend la sentence des linguistes finnois.

En France, les réactions se durcissent après la parution de *La Langue étrusque*. Les linguistes reçoivent l'ouvrage de Jules Martha pour en écrire des comptes-rendus et ont tout le temps d'examiner sa méthode. L'étude croisée des lettres reçues par Jules Martha avec la parution des comptes-rendus permet d'appréhender une hostilité vive de la part de quelques personnalités de la linguistique parisienne. En 1912, Albert Grenier avait vraisemblablement été chargé par Salomon Reinach d'écrire un compte-rendu sur *La Langue étrusque* pour la *Revue archéologique*. Pourtant, son article est finalement refusé, car trop clément envers Jules Martha<sup>538</sup>. Salomon Reinach publie un article<sup>539</sup> dans lequel il souligne les qualités de la première partie, mais tourne en ridicule la deuxième partie sur les inscriptions traduites : « *cette deuxième partie est remplie de rapprochements purement phoniques qui donnent le frisson. Mais que dire, sans manquer de respect à un travailleur digne de toute estime, des textes traduits et commentés, qui font la matière de la troisième partie ? Une traduction qui donne un sens extravagant mérite-t-elle, a priori, la discussion ?* »<sup>540</sup>. Le *Journal des savants* a également refusé à Albert Grenier la parution de son compte-rendu, déjà confié à Robert Gauthiot<sup>541</sup>. En deux temps, ce dernier publie

<sup>538</sup> Lettre d'Albert Grenier à Jules Martha, le 21 janvier 1914. ANNEXE II, B, 5, p. 111.

<sup>539</sup> REINACH S., *Revue archéologique*, 1913, t. 2, p. 427-428.

<sup>540</sup> *Idem*, p. 428.

<sup>541</sup> Lettre d'Albert Grenier à Jules Martha, le 24 novembre 1913. ANNEXE II, B, 5, p. 108.



un article assassin<sup>542</sup> sur la théorie et surtout sur la méthode de Jules Martha. Il lui reproche tout d'abord d'avoir fait de son livre « *un exposé dogmatique, sans plus* »<sup>543</sup>, ignorant l'historiographie et les débats linguistiques et archéologiques sur la question, et termine sur une phrase des plus cinglantes : « *L'étrusque serait-il vraiment finno-ougrien que M. Martha n'aurait contribué en rien à l'établir : il aurait pu rapprocher de l'étrusque une autre langue quelconque avec exactement les mêmes exemples* »<sup>544</sup>. Le même ton est repris dans le compte-rendu d'Antoine Meillet<sup>545</sup>, qui ne prend même pas la peine de réfuter les théories ou la méthode de Jules Martha, et renvoie directement à l'article de son collègue Robert Gauthiot, car « *Ce gros livre n'est qu'une erreur* »<sup>546</sup>. Ces comptes-rendus prennent l'allure d'exposés dogmatiques sur ce qu'est ou ce que n'est pas la linguistique, la grammaire comparée et ses méthodes. « *Mais il importe de le rappeler à tous ceux qui seraient tentés d'imiter l'imprudent auteur, à tous ceux qui, on peut le prédire sans risque de se tromper, l'imiteront (car certaines erreurs attirent certains esprits) : on ne déchiffre pas une langue inconnue à l'aide de rapprochements étymologiques* »<sup>547</sup>. Ce qui est attaqué dans le livre de Jules Martha, ce sont d'anciennes méthodes philologiques qui n'ont pas suivi les progrès et la mise en place d'une véritable école de linguistique, créée par Antoine Meillet<sup>548</sup> et son élève Robert Gauthiot. Ce sont donc deux grandes figures de la science française qui donnent un jugement sans appel, peut-être un peu vif, sur *La Langue étrusque*, ruinant ainsi le succès qu'il aurait pu avoir. La réaction a certainement été vive dans l'entourage de Jules Martha et dans les réseaux des écoles françaises : Albert Grenier tente de rassurer Jules Martha sur la portée de ses articles<sup>549</sup> ; Georges Perrot fait visiblement pression sur Salomon Reinach<sup>550</sup> pour que celui-ci permette la publication du

<sup>542</sup> GAUTHIOT R., « La langue étrusque », in : *Journal des savants*, avril 1914, pp. 163-175 ; GAUTHIOT R., « La langue étrusque », in : *Journal des savants*, mai 1914, pp. 207-211.

<sup>543</sup> GAUTHIOT R., « La langue étrusque », in : *Journal des savants*, avril 1914, p. 163.

<sup>544</sup> *Idem*, p. 211.

<sup>545</sup> MEILLET A., « La langue étrusque », in : *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 1914, pp. 150-151.

<sup>546</sup> *Idem*, p. 150.

<sup>547</sup> *Idem*, p. 151.

<sup>548</sup> Antoine Meillet est considéré comme le véritable fondateur d'une école de linguistique scientifique à Paris, dans la suite des travaux de Louis Havet. Des ouvrages étudiant ses travaux ont été publiés :

AUROUX S., « Antoine Meillet et la linguistique de son temps », in : *Histoire, Épistémologie Langage*, t. 10/2, 1988.

QUATTORDIO MORESCHINI A., *L'opera scientifica di Antoine Meillet*, atti del convegno della Società Italiana di Glottologia, Pise, 12-14 décembre 1986.

BERGOUNIOUX G., LAMBERTERIE C., *Meillet aujourd'hui*, Paris, 2006.

<sup>549</sup> Lettre d'Albert Grenier à Jules Martha, le 24 novembre 1913. ANNEXE II, B, 5, p. 108.

<sup>550</sup> Lettre d'Albert Grenier à Jules Martha, le 20 février 1914. ANNEXE II, B, 5, p. 112.

compte-rendu d'Albert Grenier<sup>551</sup>, qui prend alors le rôle de tribune de défense : « *Malgré mon désir très vif, je dois l'avouer, de prendre en faute la méthode de M. Martha - je n'ai pu réussir à trouver une fissure qui permit d'ébranler la solidité de tout le raisonnement* »<sup>552</sup>.

Un point de vue tout aussi critique que celui de Robert Gauthiot, mais moins personnel, paraît sous la plume de Dominique Anziani<sup>553</sup>, qui semble mettre un point final au débat. Il démontre également quelles erreurs de méthode et d'incompréhension des méthodes linguistiques a fait Jules Martha. Il lui reproche d'utiliser une méthode qu'il appelle comparative, alors que c'est une méthode étymologique, puisqu'il compare les racines des mots et les suffixes. Il reprend ensuite les définitions linguistiques des méthodes évoquées par Jules Martha en avant propos : « *quant à la méthode que les savants allemands ont appelée kombinatorische, et à laquelle se sont ralliés en fait tous les étruscologues depuis dix ans, elle emploie les « combinaisons » comme procédé principal, mais non unique. Elle compare deux ou plusieurs inscriptions où figure le même mot, pour déterminer approximativement la valeur de ce mot. Elle compare deux formes d'un mot, avec ou sans un suffixe donné, puis cherche à retrouver ce même suffixe dans d'autres mots, à condition toutefois que ces autres mots soient attestés sous leur forme présumée simple. Elle se sert des rares mots connus par les bilingues, et les traduit toujours de la même manière, sans faire d'interprétation. [...] Elle leur assigne la même valeur fixe. [...] En un mot, cette méthode prend les mots tels qu'ils sont, et par là mérite le nom de méthode positive* »<sup>554</sup>. Si Dominique Anziani pointe les erreurs de Jules Martha, il ne s'attaque pas aussi violemment à l'homme que l'avaient fait Robert Gauthiot et Antoine Meillet : « *Malgré tout, il serait souverainement injuste de ne pas rendre hommage au labeur colossal que représente le livre de M. Martha. Depuis l'ouvrage de Corssen, c'est le seul essai de déchiffrement complet de l'étrusque qui ait paru, et l'auteur a suivi une méthode autrement rigoureuse que celle de Corssen. S'il n'a pas réussi, c'est qu'il ne pouvait pas réussir, et l'on ne peut se défendre de quelque tristesse en constatant que des années de travail peuvent aboutir à un échec complet. Du moins cet exemple ne doit-il pas être perdu pour les étruscologues. Ceux-ci sauront désormais qu'ils n'ont rien à espérer de la comparaison avec les langues finno-ougriennes, ni même de la comparaison avec*

<sup>551</sup> GRENIER A., « La langue étrusque », in : *Revue archéologique*, janvier-juin 1914, pp. 263-273.

<sup>552</sup> *Idem*, p. 270.

<sup>553</sup> ANZIANI D., « Le déchiffrement des inscriptions étrusques », in : *Revue épigraphique*, avril-décembre 1914, t. II, Paris, pp. 171-220.

<sup>554</sup> *Idem*, p. 205.

*d'autres langues tant que ces comparaisons se s'appuieront pas sur des bases qui leur ont manqué jusqu'ici* »<sup>555</sup>. Son article est d'ailleurs plus constructif que les comptes-rendus précédents : il précise qu'il l'a écrit avant la parution des articles d'Albert Grenier et de Robert Gauthiot, et qu'il n'a rien changé à son texte pour présenter ses recherches personnelles. Il conclut par un point sur ce qui est sûr après l'échec de Martha : il rappelle les avantages de la méthode combinatoire et les résultats sur lesquels tous les savants s'accordent.

La réception de *La Langue étrusque* a soulevé des critiques parfois violentes, mais toutes ou presque s'accordent à souligner que la première partie de l'ouvrage de Jules Martha est un modèle d'analyse : « *Il y a certainement du nouveau, sinon du définitif, dans le chapitre I (les données du problème) ; M. Martha apporte là une contribution précieuse au peu que nous savons de l'étrusque [...]. Quel que soit le sort du laborieux essai de M. Martha, cette partie du livre, comme la première, sera souvent consultée et conservera de la valeur* »<sup>556</sup>. Exceptés les savants de la Société linguistique de Paris, tous remarquent les importants travaux qu'a effectué Jules Martha dans le temps, et tentent de trouver des éléments nouveaux que Jules Martha aurait apporté. Cependant, les critiques soulignent aussi le problème de méthode de Jules Martha et rejoignent en cela les propos prémonitoires que Michel Bréal tenait à Auguste Geffroy sur l'absence de formation capable de préparer un savant à entreprendre des études sur la langue étrusque. Après la publication de ce dernier ouvrage, Jules Martha se tourne définitivement vers des études uniquement latines. De manière surprenante, Edwards S. Dogson, dans *The Academy*, retranscrit une lettre que Jules Martha lui aurait écrite en 1914, dans laquelle il écrit qu'il est possible que l'étrusque soit apparenté aux dialectes heuscariens, et lui demande des références bibliographiques sur son travail. Cet article est la seule trace laissant penser que Jules Martha n'ait pas complètement abandonné ses travaux sur la langue étrusque après 1913 ; il ne publie en effet plus aucun article sur la civilisation étrusque. Sa carrière se concentre alors sur son enseignement du latin à la Sorbonne et ses éditions de textes de Cicéron.

---

<sup>555</sup> *Idem*, p. 204.

<sup>556</sup> REINACH S., « La langue étrusque », in : *Revue archéologique*, n°2, 1913, p. 428.

## Conclusion

Comme le montre son parcours, Jules Martha est un étruscologue ancré dans son temps. Il fait de brillantes études dans des institutions réformées pour répondre aux progrès de la science et à la volonté politique de la France de rayonner en Europe. Il participe à la naissance d'une archéologie scientifique portée par Albert Dumont dans les écoles françaises de Rome et d'Athènes. Les premières années de sa carrière sont fortement marquées par l'enseignement de son mentor : il défend une même vision de l'archéologie, fondée sur une méthode rationnelle d'observation puis de classification des monuments. Sa nomination à la chaire d'éloquence latine en Sorbonne en 1895 l'éloigne quelque peu de l'archéologie. À la suite de son père, il entre alors dans la tradition de l'enseignement philologique. Jules Martha est également imprégné des paradigmes de la fin du XIXe siècle. Il s'intéresse aux nouvelles sciences, disciplines reines qui servent à la connaissance dans tous les autres domaines. Il adhère aux théories évolutionnistes et suit les publications de l'anthropologie physique, mais n'en reste pas moins ouvert à la critique, notamment sur la notion de race. Ses écrits reflètent les « obsessions » de son époque : la quête d'une identité nationale se retrouve dans sa définition de l'art, sa recherche des origines et de la langue étrusques. Il étudie cet art en ayant à l'esprit les canons esthétiques et idéologiques établis par Johann Joachim Winckelmann à la fin du XVIIIe siècle, ce qui l'amène souvent à déprécier les productions de la civilisation qu'il étudie. Les écrits de Jules Martha montrent des rapports complexes avec ce substrat d'idées préconçues qu'il ne remet pas toujours en cause : il semble parfois tiraillé entre la dévalorisation de l'art étrusque et une fascination pour l'originalité de ce peuple.

Cela n'empêche pas Jules Martha, en presque trente ans, de 1884 à 1913, de bâtir une carrière d'étruscologue cohérente. Ses recherches commencent par un résumé de l'art étrusque pour le *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, avant de se développer amplement dans l'*Art étrusque*, compilation de tous les savoirs acquis sur l'art étrusque à l'époque, grâce à l'archéologie et aux publications de l'Institut de correspondance archéologique. Cet ouvrage, ainsi que la synthèse qu'il écrit dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, soulèvent des questionnements sur les origines et la langue étrusques. Il décide alors de s'y atteler ardemment. Ce faisant, il tente d'asseoir son

statut de spécialiste de l'Étrurie, mais il fait en outre un choix de carrière. Une fois son ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, résoudre la question de la langue étrusque lui ouvrirait les portes de l'Institut de France.

Bien qu'ils soient désormais vieilliss, les écrits de Jules Martha n'en restent pas moins un jalon fondamental de l'étruscologie. Non seulement il écrit la première synthèse sur l'art étrusque, mais il le singularise par des caractéristiques qui le distinguent de l'art gréco-romain, comme l'instinct du portrait ou la vitalité. Ces thèmes sont d'ailleurs devenus une idée récurrente dans la description de l'art étrusque encore aujourd'hui. Jules Martha montre également les rapports qui lient l'art étrusque aux arts étrangers, et met en avant l'importance du commerce et des contacts humains dans la formation d'une identité et d'un art proprement étrusques. Le poids que Jules Martha donne à ces échanges avec l'extérieur lui permet en outre de repenser, plus ou moins consciemment, le problème de l'origine étrusque. Même s'il considère que la clé de la question se trouve dans le déchiffrement de la langue et son rattachement à d'autres langues connues, il évacue du problème la notion de race, en rappelant que chaque civilisation est constituée de mélanges. Il a ainsi l'intuition du processus formatif théorisé par Massimo Pallottino plusieurs dizaines d'années plus tard.

Dans les textes de Jules Martha, l'art étrusque est ainsi intégré à une grande histoire de l'art, entre arts grecs et romains. De nos jours, il est acquis pour les spécialistes que cette civilisation ne peut être étudiée totalement indépendamment de ses voisins et qu'elle fait partie intégrante d'une histoire antique méditerranéenne. Les ouvrages synthétiques sur l'Antiquité destinés aux étudiants présentent en effet des chapitres sur l'art étrusque<sup>557</sup>. Toutefois, cette civilisation, et *a fortiori* son art, restent encore très en marge des grands ouvrages de vulgarisation sur l'art occidental. L'Étrurie est quasiment systématiquement absente de la plupart des ouvrages à vocation universelle parus au XXe siècle : on pourrait citer *l'Histoire de l'art* d'Ernst Gombrich<sup>558</sup>, celle d'Elie Faure<sup>559</sup>, celle de Jacques Thuillier<sup>560</sup>, ou encore *L'histoire universelle de l'art* de Xavier Barral i Altet<sup>561</sup>.

Cette lacune regrettable est peut-être due à l'absence de constitution d'une école d'étruscologie française à la suite de Jules Martha. Ses écrits n'entraînent que peu de

<sup>557</sup> Par exemple dans HOLTZMANN B. (dir.), *L'art antique. 1. Les origines de l'art*, Paris, 1995.

<sup>558</sup> GOMBRICH E., *Histoire de l'art*, Londres, 1950.

<sup>559</sup> FAURE É., *Histoire de l'art : l'art antique*, Paris, 1976.

<sup>560</sup> THUILLIER J., *Histoire de l'art*, Paris, 2002.

<sup>561</sup> BARRAL I ALTET X., *Histoire universelle de l'art, Grèce et Rome*, Paris, 1988.

vocations : la Première Guerre Mondiale fauche les quelques talents naissants, tandis que certains, comme Albert Grenier, s'orientent vers d'autres spécialités. Pour expliquer ce manque, on peut arguer du fait que Jules Martha n'a finalement jamais enseigné l'art étrusque, rendant ainsi difficile la fondation d'une école. En outre, on peut ajouter qu'une école de pensée ne se base pas sur une synthèse, mais bien sur une méthodologie ou une idéologie précise. Jules Martha était considéré comme le spécialiste français de l'Étrurie, on venait donc le consulter si l'on se sentait attiré par ces questions, toutefois il ne formait personne. Il est possible également que sa disgrâce suite à la publication de *La Langue étrusque* n'ait pas encouragé les études dans ce domaine.

Il a souvent été dit que les recherches de Jules Martha sur la langue ont été conditionnées par ses convictions sur les origines étrusques, fondées d'abord sur des arguments archéologiques. Retracer les étapes de ses recherches linguistiques à partir de ses écrits et de ses lettres nous amène à nuancer ce propos. Lorsqu'il entreprend d'étudier ce problème, il l'aborde de manière uniquement linguistique, et se montre tout d'abord très ouvert aux conjectures qui ne s'accorderaient pas avec une origine transalpine. Mais si les travaux de Jules Martha sur la langue étrusque sont restés tristement fameux, c'est davantage pour l'accueil qu'ils ont reçu que pour leur contenu. L'étude précise de cette réception a montré qu'elle n'a toutefois pas été sans contrastes. Les avis d'abord mitigés se radicalisent lorsque l'école linguistique française, conduite par Antoine Meillet et Robert Gauthiot en tête, démonte par des critiques assassines la méthode de Jules Martha. La très mauvaise réception de l'ouvrage est due au fait que n'étant pas linguiste de formation, Jules Martha ne maîtrise pas les méthodes particulières de cette discipline mise en place au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

Ces attaques n'enlèvent pourtant rien à la valeur de ses premiers travaux sur l'art. Même sans avoir fondé une école de pensée, l'influence qu'a eu Jules Martha sur l'étruscologie française et étrangère a pu prendre des formes diverses qui mériteraient une étude plus approfondie. Il serait par exemple intéressant de déterminer dans quelle mesure les caractéristiques de l'art étrusque qu'ils a définies sont reprises dans les écrits postérieurs. Mais la figure de Jules Martha est aussi particulièrement intéressante en tant que témoin d'une époque riche de bouleversements. Les nombreuses lettres qu'il a laissées forment un important fonds documentaire jusqu'à présent inexploité. Elles fourniront certainement encore à l'avenir un apport important à l'histoire de l'archéologie.



Jules Martha dans son jardin en 1931 avec son entourage, notamment sa fille Suzanne à sa droite, et sa femme à sa gauche.

Photographe anonyme, collection privée de la famille.

## **Ressources documentaires**

La recherche de documents s'est arrêtée le 21 juin 2014 et la vérification des sites Internet a été réalisée le 23 août 2014.

Les ressources documentaires utilisées pour ce travail se divisent en deux parties. La première concerne les archives publiques qui ont été consultées pour ce mémoire. Les informations sur les archives privées de la famille ne figurent pas dans cette partie, mais sont regroupées en **ANNEXE II**. La deuxième partie de ces ressources documentaires est une bibliographie analytique regroupant les ouvrages imprimés.

La bibliographie complète de Jules Martha se trouve en **ANNEXE I, B**.

### **Archives**

#### Paris, Archives nationales

Archives nationales, Instruction publique, F17/2988, demande de mission en Italie (1883).

Archives nationales, Instruction publique, F17/22687/B.

Archives nationales, École normale supérieure (rue d'Ulm), 61 AJ/11.

Archives nationales, École normale supérieure (rue d'Ulm), 61 AJ/183.

Archives nationales, Académie de Paris, AJ/16/1266.

Archives nationales, Légion d'honneur, 19800035/178/23057.

#### Paris, Bibliothèque de l'Institut de France

Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds de l'œuvre Ferdinand Brunot, Ms 7797, une lettre de Jules Martha, 16 novembre 1886.

Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds de Pierre Quthe, Ms 2749/26, une lettre de Jules Martha, 18 juin 1908.

Bibliothèque de l'Institut de France, Papiers de Jérôme Carcopino, Ms 7157, une lettre de Jules Martha, 29 avril 1925.



Paris, Archives de l'Institut de France

Archives de l'Institut de France, fonds de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 7H32, Prix Bordin 1885, *L'Art étrusque*.

Paris, Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits et fonds d'archives français

BnF, Papiers de Ferdinand Brunetière, NAF 25044, XVIII, Folio 184, une lettre de Jules Martha, le 24 janvier 1896.

BnF, Papiers de Louis Havet, NAF 24499, XXI, folio 240-245 : cinq lettres de Jules Martha.

BnF, Papiers Geffroy, NAF 12925, deux lettres de Jules Martha, 1878-1879.

BnF, Papiers Geffroy, NAF 12916, lettres de Michel Bréal.

BnF, Papiers Geffroy, NAF 12919, lettres de Louis Duchesne.

Paris, Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Papiers de Michel Bréal, Ms 2296, Folio 8-21, Philologie étrusque : notes sur une communication de Jules Martha, le 22 mai 1904.

## Bibliographie analytique

### Renseignements biographiques sur Jules Martha

CARCOPINO Jérôme, « Jules Martha », in : *Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École Normale Supérieure*, 1933, pp. 32-39.

CHARLE Christophe, *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, vol. 1, Paris : Institut national de recherches pédagogiques et CNRS éditions, 1985, pp.133-134.

GRAN-AYMERICH Ève et Jean, « Jules Martha, un grand étruscologue », in : *Archéologia*, n°207, 1985, p. 76-81.

GRAN-AYMERICH Ève, *Naissance de l'archéologie moderne 1798-1845*, Paris : CNRS Éditions, 1998, p. 229-230, 248-249, 323, 354, 382.

GRAN-AYMERICH Ève, *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*, Paris : CNRS Éditions, 2001, p. 442-444.

GRUMMOND Nancy Thomson (de), « Martha, Jules », in : *An encyclopedia of the History of Classical Archaeology*, Londres : Fritzoy Dearborn, 1996, vol. 2, p. 729.

*La Grande Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, XXIII, Paris : H. Lamirault, 1885-1902, p. 323.

MIROT Léon, « Jules Martha », in : *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1933, p. 68-70.

NEPPI MODONA Aldo, « J. Martha », in : *Studi etruschi*, 6, 1932, pp. 420-421.

RADET Georges, *L'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris : A. Fontemoing, 1901, p. 193, 200, 202, 289, 297, 341, 346, 385, 389, 391, 394, 452, 459.

REINACH SALOMON, « Jules Martha », in : *Revue archéologique*, 1932-2, p. 303.

ROBINSON David Moore, *American Journal of Archaeology*, 37, 1933, p. 118.

THERRIEN Lyne, *L'Histoire de l'art en France*, Paris : Éditions du Cths, 1998, p. 252, 362, 392.

VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains: contenant tous les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris : Hachette, 1893, pp. 1063-1064.

Notes biographiques sur Benjamin Constant Martha

CHARLE Christophe, *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, vol. 1, Paris : Institut national de recherches pédagogiques et CNRS éditions, 1985, pp. 132-133.

JANET Paul, *Notice sur Benjamin Constant Martha*, Versailles : impression de Cerf, 1895.

SITZMANN Édouard, *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, tome 2, Rixheim : F. Sutter, 1909-1910, p. 239.

VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains: contenant tous les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris : Hachette, 1893, p. 1063.

Contexte historique et scientifique, historiographie

*L'archéologie, instrument du politique ? Archéologie, histoire des mentalités et construction européenne*, actes du colloque de Luxembourg, 16-18 novembre 2005, Dijon : Scérén-CRDP Bourgogne, Glux-en-Glenne : centre archéologique européen de Bibracte, 2006.

*Le centenaire de l'École normale : 1795-1895*, Paris : Hachette, 1895.

*Les Étrusques et l'Europe* [Exposition. Paris, Grand Palais. 1992 ; Berlin, Altes Museum. 1993], Paris : Réunion des musées nationaux, 1992.

BAGNASCO GIANNI Giovanna, « Massimo Pallottino's "origins" in perspective », in : TURFA Jean Macintosh, *The Etruscan world*, New-York : Routledge, 2013, pp. 29-35.

BARBANERA Marcello, *L'archeologia degli italiani : storia, metodi e orientamenti dell'archeologia classica in Italia*, Rome : editori riuniti, 1998.

BARBILLON Claire, SÉNÉCHAL Philippe (dir.), *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale* [En ligne], Paris, site web de l'INHA, [consulté le 15 janvier 2014], 2009.

<http://www.inha.fr/spip.php?rubrique347>

BAZIN Germain, *Histoire de l'histoire de l'art de Vasari à nos jours*, Paris : Albin Michel, 1986.

BLOCH Raymond, « L'étruscologie : problèmes, méthodes, perspectives », in : *Revue historique*, n°207, 1952, pp. 1-14.

BONNET Corinne, KRINGS Véronique, VALENTI Catherine (dir.), *Connaitre l'Antiquité : individus, réseaux, stratégies du XVIIIe au XXIe*, Rennes : PUF, 2010.

CHARLE Christophe, *Les élites de la République, 1880-1900*, Paris : Fayard, 1987.

CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle*, Paris : Le Seuil, 1996.

DELPINO Filippo, « L'âge du positivisme », in : *Les Étrusques et l'Europe* [exposition, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 15 septembre-14 décembre 1992], Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1992, pp. 340-347.

DIGEON Claude, *La Crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris : PUF, 1959.

DUCHÊNE Hervé, *Études classiques et transmission des savoirs : le manuel dans tous ses états*, Dijon : éditions universitaires, 2010.

DUCHÊNE Hervé, « L'École française d'Athènes et les voyages d'exploration : le témoignage de la correspondance de Salomon Reinach », in : *Voyageurs et antiquité classique / textes rassemblés*, Dijon : éditions universitaires, 2003, pp. 179-196.

DUMONT Albert, « Les études d'érudition en France et en Allemagne », in : *Revue des deux Mondes*, 5, 1874, pp. 767-788.

DUMONT Albert « Cours d'archéologie », in : *Revue archéologique*, 1874, vol. 27, pp. 57-64.

GRAN-AYMERICH Ève, « L'histoire des sciences de l'Antiquité et les correspondances savantes : transferts culturels et mise en place des institutions (1797-1873) », in : *Anabases*, n°3, 2006, pp. 241-246.

GRAN-AYMERICH Ève, *Regards croisés sur les sciences de l'Antiquité, les correspondances savantes européennes : les fonds d'archives personnelles de la bibliothèque de l'Institut de France*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2007.

GRAN-AYMERICH Ève, *Les chercheurs de passé : 1798-1945*. Paris : Centre national de la Recherche scientifique éditions, 2007.

GRAN-AYMERICH Ève, « L'archéologie européenne à Rome, de 1829 à 1875 : la « belle internationalité » de la science franco-allemande », in : *Revue germanique internationale*, 16, 2012.

GRASSET Joseph, *La société archéologique de Montpellier, ses travaux et ses collections*, Montpellier : J. Martel, 1882.

HAACK Marie-Laurence, « L'étruscologie : une histoire contemporaine ? », in : *Anabases*, 13, p. 266-270.

HAACK Marie-Laurence, « Modern approaches to etruscan culture », in : TURFA Jean Macintosh, *The Etruscan world*, New-York : Routledge, 2013, pp. 1136-1145.

HAMEL Charles, *Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly depuis leurs origines jusqu'à nos jours*, Paris : Jules Gervais, 1888.

HASKELL Francis, "Winckelmann et son influence sur les historiens", in : *Winckelmann : la naissance de l'histoire de l'art à l'époque des lumières*, actes du cycle de conférences prononcées à l'auditorium du Louvre du 11 décembre 1989 au 12 février 1990, sous la direction de POMMIER Edouard, Paris : la Documentation française, 1991, p. 83-100.

HUS Alain, *Les étrusques et leur destin*, Paris : Picard, 1980.

PALLOTTINO Massimo, *Etruscologia*, 7<sup>e</sup> édition corrigée, Milan : Hoepli, 1985.

PALLOTTINO Massimo, « Quelques réflexions méthodologiques sur la protohistoire italienne », in : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n°2, 1990, pp. 346-350.

PERRIN-SAMINADAYAR Éric, *Rêver l'archéologie au XIXe siècle : de la science à l'imaginaire*, Saint-Etienne : publication de l'université de Saint-Etienne, 2001.

PICARD Charles, *Les recherches d'archéologie à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1739-1945)*, Paris, 1945.

SCHNAPP Alain, *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, 1993.

SCHNAPP Alain, « Archéologie, sens de l'histoire et conscience nationale : le cas français », in : *Les nouvelles de l'archéologie*, n°68, 1997. pp. 27-30.

SCHNAPP Alain, « Archéologie et nations en Europe, aux sources du débat », in : *L'archéologie, instrument du politique ? Archéologie, histoire des mentalités et construction européenne*, actes du colloque de Luxembourg, 16-18 novembre 2005, Dijon, Scérén-CRDP Bourgogne, Glux-en-Glenne, centre archéologique européen de Bibracte, 2006, pp. 13-23.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe*, Paris : Le Seuil, 2001.

### École française de Rome

*L'histoire et l'œuvre de l'École française de Rome*, Paris : éditions de Boccard, 1931.

BAYET Jean, BERARD Jean, GRAS Michel, *À l'école de toute l'Italie : pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome : École française de Rome, 2010.

BRUHNS Hinnerk, DAVID Jean-Michel, NIPPEL Wilfried (dir), *La fin de la République romaine. Un débat franco-allemand d'histoire et d'historiographie*, Rome : École française de Rome, 1997.

GEFFROY Auguste, « La nouvelle École française de Rome, ses origines, son objet, ses premiers travaux », in : *La revue des deux Mondes*, 15 août 1876, pp. 800-828.

GRAS Michel, PONCET Olivier (dir.), *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*, [en ligne], Rome : Publications de l'École française de Rome, 2013 [14 août 2014].

<<http://books.openedition.org/efr/2616>>

HAUMESSER Laurent, « Les débuts des études étrusques à l'École française de Rome. Auguste Geffroy et Vulci », in : *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895* [en ligne]. Roma : Publications de l'École française de Rome, 2013 [14 août 2014].

<<http://books.openedition.org/efr/2648>>

MÂLE Emile, « Nos grandes écoles. L'école française de Rome », in : *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1926, pp. 38-53.

MÂLE Emile, NOLHAC Pierre de, *50e anniversaire de l'Ecole française de Rome, le 27 octobre 1931*, Paris : Firmin-Didot, 1931.

MAYEUR Jean-Marie, « Mgr Duchesne et l'Université », in : *Monseigneur Duchesne et son temps*, Actes du colloque organisé par l'EFR (Palais Farnèse, 23-25 mai 1973), Rome : EFR, 1975, pp. 317-332.

REY Sarah, « La quête d'une altera Roma ? L'École française de Rome et l'Italie (antique et moderne) », dans COLOMBO Angelo, PITTIA Sylvie, SCHETTINO Maria Teresa (dir.), *Mémoires d'Italie. Actes du colloque de Besançon (24-25 octobre 2008)*, Côme : New Press, Biblioteca di Athenaeum, 2010, p. 156-172.

REY Sarah, « Le réseau EFR. Naissance, formes et portée », dans *Connaître l'Antiquité. Individus, réseaux, stratégies, du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 183-198.

REY Sarah, *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome : École française de Rome, 2012.

VAUCHEZ André, « L'Ecole française de Rome entre tradition et modernité », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, novembre 2010, pp. 1545-1558.

WACHÉ Brigitte, *Monseigneur Louis Duchesne (1843-1922)*, Rome : École française de Rome, 1992.

### École française d'Athènes

CHARLE Christophe, « Des sciences pour un empire culturel », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 133, juin 2000, pp. 89-95.

FITTSCHEN Klaus, « L'École française d'Athènes et l'Institut archéologique allemand », in : *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 120, livraison 1, 1996. pp. 487-496.

LECLANT Jean, « L'École française d'Athènes et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : des relations fructueuses au profit des études grecques », in : *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 120, livraison 1, 1996, pp. 51-68.

PICARD Olivier, « L'École française d'Athènes entre la Grèce et l'Université française », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, novembre 2010, p.1559-1574.

RADET Georges, *L'histoire et l'œuvre de l'Ecole d'Athènes*, Paris : A. Fontemoing, 1901.

VALENTI Catherine, « Les membres de l'École française d'Athènes : étude d'une élite universitaire (1846-1992) », in : *Bulletin de correspondance hellénique*, volume 120, livraison 1, 1996, pp. 157-172.

VALENTI Catherine, « L'Antiquité grecque au service de la politique : la création de l'Ecole française d'Athènes (1829-1846) », in : CAUCANAS Sylvie, CAZALS Rémy, PAYEN Pascal, *Retrouver, imaginer, utiliser l'Antiquité*, Actes du colloque international de Carcassonne, 19- 20 mai 2000, Toulouse : Privat, 2001, p. 175-187.

VALENTI Catherine, *L'École française d'Athènes*, Paris : Belin, 2006.

### L'Université

CHARLE Christophe, *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, vol. 1, Paris : Institut national de recherches pédagogiques et CNRS éditions, 1985.

CHARLE Christophe, « Les références étrangères des universitaires », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 148, juin 2003, pp. 8-19.

CHARLE Christophe, VERGER Jacques, *Histoire des universités : XIIIe-XXIe siècle*, Paris : PUF, 2012.

PROST Antoine, *L'enseignement en France, 1800-1967*, Paris : Colin, 1968.

THERRIEN Lyne, *L'Histoire de l'art en France*, Paris : Éditions du Cths, 1998.

### Le problème des origines étrusques

BARTOLONI Gilda, *Introduzione all'Etruscologia*, Milan : Hoepli, 2012.

BELLELLI Vincenzo (dir.), *Le origini degli etruschi : storia, archeologia, antropologia*, Rome : L'Erma di Bretschneider, 2012.

BRIQUEL Dominique, *Les Pélasges en Italie, recherches sur l'histoire de la légende*, Rome : bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, n° 252, 1984. Thèse de Doctorat d'État, sous la direction de A. Hus, soutenue le 21 mars 1981.

BRIQUEL Dominique, *L'origine lydienne des Étrusques, histoire du thème dans la littérature antique*, Rome : collection de l'École française de Rome, n° 139, 1991.

BRIQUEL Dominique, *Les Tyrrhènes, peuple des tours, l'autochtonie des Étrusques chez Denys d'Halicarnasse*, Rome : collection de l'École française de Rome, n° 178, 1993.

BRIQUEL Dominique, « Etruscan origins and the ancient authors » in : TURFA Jean Macintosh, *The Etruscan world*, New-York : Routledge, 2013, pp. 36-55.

BRIZIO Edoardo, « La provenienza degli Etruschi », in : *Atti et memorie della Regia Deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna*, vol. III, Bologne : Presso della regia deputazione di storia patria, 1885, pp. 119-284.

BELLELI Vincenzo, « Les origines des étrusques », in : *Les Etrusques, civilisation de l'Italie ancienne*, Montréal : musée d'archéologie Pointe-à-Callière, 2012.

DUCATI Pericle, *Le problème étrusque*, Paris : E. Leroux, 1938.

FRÉRET Nicolas, *Recherches sur l'origine et l'ancienne histoire des différents peuples de l'Italie*, in : *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. XVIII, Paris, 1753.

GRENIER Albert, *Bologne villanovienne et étrusque, VIIIe-IVe siècle avant notre ère*, Paris : de Boccard, 1912.

GUIDI Alessandro, « Helbig, Pigorini e la "teoria pigoriniana" », in : ÖRMÄ Simo, SANDBERG Kaj, *Wolfgang Helbig e la scienza dell'antichità del suo tempo*, Acta instituti romani finlandiae, vol. 37, Rome : Institut finlandais de Rome, 2009, pp. 103-137.

HADAS-LEBEL Jean, « Jules Martha et la controverse sur les origines étrusques », non publié.



HARARI Maurizio, « la questione delle origini etrusche : dati archeologici e linguistici a confronto coi risultati di una recentissima indagine genetica », in : NEGRONI CATAACCHIO N., *L'alba dell'Etruria. Fenomeni di continuita e trasformazione nei secoli XII-VIIIe*, Milan : Octavo, 2010, pp. 37-48.

HELBIG Wolfgang, « Sopra la provenienza degli Etruschi », in : *Annali dell'Istituto di corrispondenza archeologica*, vol. 56, Rome : Tipi del Salviucci, 1884, pp. 108-180.

NIEBUHR Barthold Georg, *Histoire romaine*, tome 1, Bruxelles : Louis Hauman et Cie, 1830.

PALLOTTINO Massimo, *La civilisation étrusque : le problème des origines étrusques, cités et nécropoles d'Etrurie, l'organisation politique et sociale, la religion et les arts, la vie et les mœurs, le mystère de la langue*, Paris : Payot, 1949.

PALLOTTINO Massimo, « Quelques réflexions méthodologiques sur la protohistoire italienne », in : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1990, 2, pp. 346-350.

### Race et Langue

ANZIANI Dominique, « Le déchiffrement des inscriptions étrusques », in : *Revue épigraphique*, avril-décembre 1914, t. II, Paris, pp. 171-220.

AUROUX Sylvain (dir.), *Histoire des idées linguistiques. tome 3 : L'hégémonie du comparatisme*, Bruxelles : Mardaga, 2000.

BERGOUNIOUX Gabriel, LAMBERTERIE Charles de, *Meillet aujourd'hui*, [acte du colloque à l'abbaye de Noirlac, Cher, 21 octobre 2000], Paris : Leuven Dudley, 2006.

BRÉAL Michel, *Journal des savants*, janvier 1899, p. 64.

CARRA DE VAUX Bernard, *La Langue étrusque : sa place parmi les langues*, Paris : Honoré Champion, 1911.

CRISTOFANI M., *Introduzione allo studio dell'etrusco*, Pocket Library of Studies in Art, 23, Florence, 1991 (2e ed.).

DESMET Piet, « Abel Hovelacque et l'école de linguistique naturaliste », in : BLANCKAERT Claude, *Les politiques de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860-1940)*, Paris : L'Harmattan, 2001, pp. 55-93.

JARASSÉ Dominique, « Mythes raciaux et quête de scientificité dans la construction de l'histoire de l'art en France 1840-70 », in : *Revue de l'art*, n° 146, 2004, pp. 61-72.

JARASSÉ Dominique, « Les historiens de l'art au pays des anthropologues. Emprunts de catégories et impasses disciplinaires », in : *Histoire de l'art*, n° 60, avril 2007, pp. 57-68.

JARASSÉ Dominique, « Ethnicisation de l'histoire de l'art en France : 1840-60. Le modèle philologique », in : RECHT Roland, SÉNÉCHAL Philippe, BARBILLON Claire, MARTIN François-René, *Histoire de l'histoire de l'art en France au XIXe*, Paris : La documentation française, 2008, pp. 337-359.

LANGIE André, *Un peu de lumière sur la langue étrusque*, Lausanne : la concorde, 1928.

MORTILLET Gabriel de, *Formation de la nation française : textes, linguistique, palethnologie, anthropologie*, Paris : Alcan, 1897.

PALLOTTINO Massimo, *La Langue étrusque. Problèmes et perspectives*, Paris : les Belles-Lettres, 1978.

REYNAUD-PALIGOT Carole, *De l'identité nationale : science, race et politique en Europe et aux États-Unis, XIXe-XXe siècle*, Paris : PUF, 2011.

TAYLOR Isaac, *Etruscan researches*, Londres : Macmillan & Co, 1874.

THOMSEN Vilhelm, *Remarques sur la parenté de la langue étrusque*, Copenhague : Bianco Luno, 1899.

VAN HOOFF Henri, *Un monde de langues : petit panorama à l'usage du profane*, Genève : Slatkine, 2009.